LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIII — No 245

Montréal, samedi 23 octobre 1982

(Côte-Nord, **45 cents;** Nouveau-Brunswick, **50 cents;** Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

la météo: Généralement ensoleillé. Maximum 10. Probabilité de précipitations: près de zéro %. Aperçu pour dimanche: beau et moins frais. **(détail en page 14)**

Le Québec n'aura que le tiers des retombées des 137 F-18

■ *L'Ontario voit sa part augmenter de 40 à 56%*

■ *Ottawa blâme le secteur privé qui ne répond pas*

par Michel Vastel

OTTAWA — Deux documents confidentiels de juin et août 1982 préviennent des membres du cabinet fédéral que le Québec n'aura pas les $1.6 milliard de retombées économiques promises par McDonnell Douglas, le constructeur du F-18. Le gouvernement fédéral les évalue mainenant à $972 millions, 35% du total, tandis que l'Ontario voit sa part augmenter de 40 à 56%. L'Ontario bénéficiera maintenant de $600 millions de plus de retombées que le Québec.

Mais un très haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Développement régional à Ottawa a déclaré hier soir au DEVOIR que «cela vient surtout du manque de dynamisme du secteur privé. C'est vrai pour tous nos programmes au Québec, a poursuivi le fonctionnaire: ça va très mal! On pousse plus fort qu'ailleurs mais le secteur privé ne répond pas. Il y a sans doute des raisons structurelles mais il y a aussi des raisons politiques: il y a trop de choses qui briment la confiance du secteur privé».

L'affaire est assez grave pour avoir alerté le premier ministre qui, selon un autre haut fontionnaire, «se sent sur des épines: il sait qu'il peut perdre la face avec cette histoire».

Les deux documents, obtenus par LE DEVOIR, établissent maintenant à $2.77 milliards l'ensemble des retombées au Canada de l'achat de 137 avions de combat F-18, c'est-à-dire 85% seulement de la somme promise par la McDonnell Douglas. Mais c'est la répartition géographique de ces retombées qui inquiète le plus le gouvernement de M. Pierre Trudeau.

Alors que le Québec devait obtenir $1.6 milliard de contrats, et l'Ontario $1.3 milliard, soit des pourcentages respectifs de 48 et de 40%, les nouvelles estimations de juin et août 1982 situent à $972 millions la part du Québec, et à $1.55 milliard celle de l'Ontario, soit 35 et 56% du total canadien.

En avril 1980, la négociation du contrat avait donné lieu à d'importants débats à l'intérieur du caucus libéral, en particulier celui du Québec. Les députés s'étaient ralliés à la position du ministère de

Voir page 18: Québec

Le timbre-poste majoré de 2 cents

À compter du 15 février, le tarif postal de base au Canada sera augmenté de 6.67% pour passer de 30 cents à 32 cents ce qui, pour l'ensemble de l'année 1983, représente une augmentation du tarif de 6%.

La Société des Postes du Canada a annoncée ces augmentations hier en précisant que toutes les autres catégories de courrier étaient également augmentées mais toutes à l'intérieur des restrictions de 6% et 5% décrétées par Ottawa.

Le comité du cabinet chargé de l'application du régime 6% et 5% a approuvé les hausses de Postes Canada mais le cabinet doit se prononcer sur la question.

Tous ceux qui désirent faire connaître leur opposition aux nouvelles hausses de tarifs postaux doivent le faire par écrit d'ici au 7 décembre auprès du ministre de la Consommation et des Corporations, M.André Ouellet.

Toutes les autres hausses doivent s'appliquer à compter du 15 janvier.

Avec cette nouvelle hausse, le prix d'un timbre aura presque doublé en 14 mois, passant de 17 cents en décembre 1981 à 32 cents en 1983. Tout récemment encore, le président de la société, M. Michael Warren, rappelait que le programme fédéral constituait un frein aux majorations importantes dont aurait eu besoin l'organisme pour combler son déficit qui atteint $620 millions.

Le fait de repousser la hausse en février plutôt qu'en janvier tel qu'il avait été prévu fait que la société de la couronne se conforme à la règle fédérale, explique-t-on à Postes Canada, ajoutant qu'une augmentation stricte de 6% aurait signifié une hausse inappliquable de 18 cents.

«L'ensemble du cabinet n'a pas encore approuvé la hausse mais on ne s'attend pas à un fort courant d'opposition. C'est fort raisonnable, compte tenu de l'inflation», a fait valoir hier un porte-parole de l'organisme.

Toutefois, l'augmentation des tarifs ne diminuera pas la pression que doit

Voir page 18: Timbre-poste

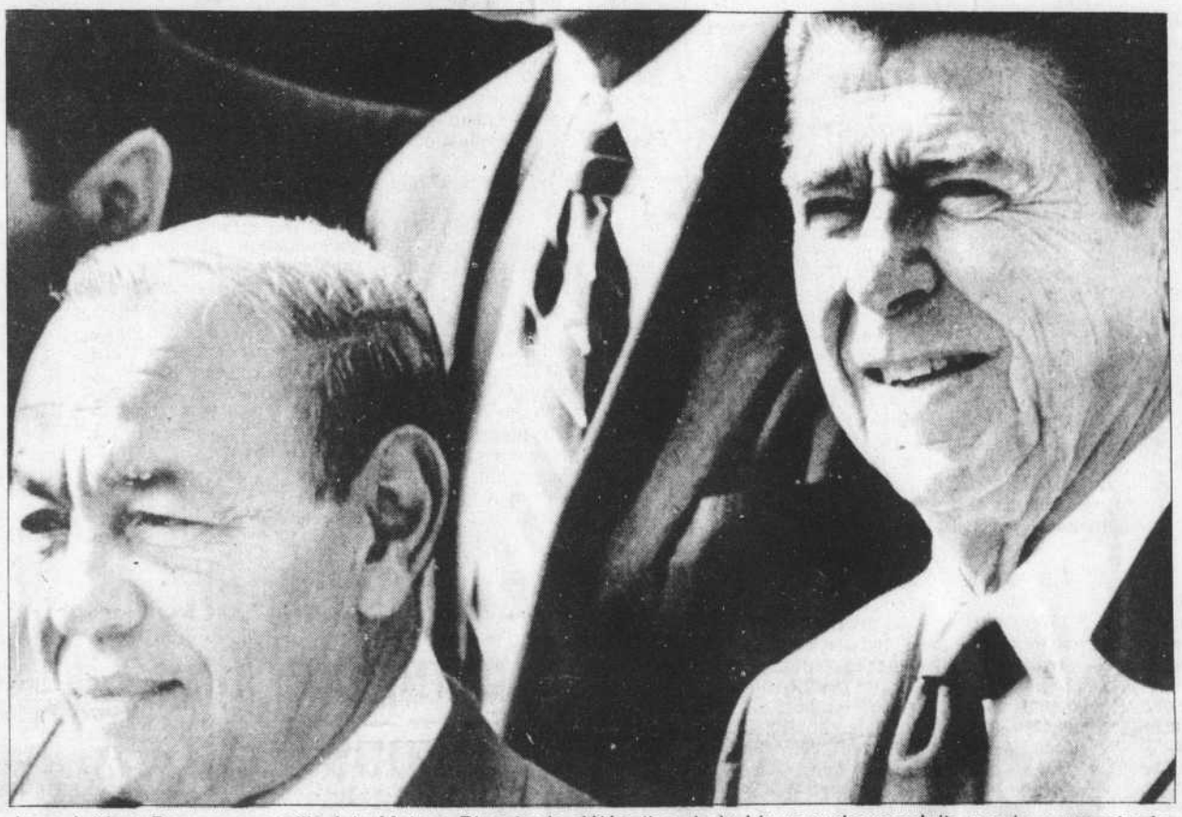

Le président Reagan accueille à la Maison-Blanche la délégation de la Ligue arabe conduite par le souverain du Maroc Hassan II. (Photolaser AP)

Après la rencontre Reagan-Ligue Arabe

Hassan II parle de coexistence au M.-O.

WASHINGTON (AFP) — L'optimisme sur les perspectives de paix au Proche-Orient était de rigueur hier soir à Washington à l'issue des discussions entre le président Ronald Reagan et une importante délégation de la Ligue arabe conduite par le roi Hassan II du Maroc, constataient les observateurs.

En dépit de l'absence de résultats concrets, qui n'étaient d'ailleurs pas attendus, le président Reagan a estimé que ses entretiens avec les représentants de six pays arabes (Arabie saoudite, Syrie, Jordanie, Tunisie, Algérie, Maroc — les Etats-Unis ayant refusé de recevoir un représentant de l'OLP, septième membre du «comité des sept» de la Ligue arabe) avaient marqué «une étape importante dans la recherche d'un but commun — une paix équitable et honorable au Proche-Orient».

M. Reagan a également exprimé l'espoir que les négociations sur le conflit israélo-arabe reprendraient «dans un avenir très proche».

Les dirigeants américains ont en particulier été encouragés par une «petite phrase» prononcée par le souverain marocain peu avant de quitter la Maison-Blanche.

Le roi Hassan II a estimé que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que les plans de paix américain et arabe, fourniraient «un cadre qui nous permettra de gagner beaucoup de temps dans la poursuite de notre objectif: la paix et la coexistence» au Proche-Orient.

Le fait que le chef de la délégation de la Ligue arabe ait publiquement évoqué les résolutions 242 et 338, fondements des accords de Camp David, et parlé de «coexistence» entre les pays du Proche-Orient, est «un événement important et très encourageant», a estimé en privé un haut fonctionnaire du département d'Etat.

L'attitude des membres de la délégation sur la question d'une participation de la Jordanie au processus de paix, élément-clé du plan de paix américain du 1-er septembre dernier, semble également avoir satisfait les dirigeants américains.

«Nous n'avons ressenti aucune réticence chez le roi Hassan à soutenir l'entrée de la Jordanie dans ce processus, à condition qu'intervienne au préalable un accord entre le roi Hussein et l'OLP», a indiqué le responsable du département d'Etat, qui a requis l'anonymat.

Selon ce diplomate, qui a assisté aux entretiens à la Maison-Blanche, l'Organisation de libération de la Palestine pourrait faire «une déclaration importante dans les quatre à six prochaines semaines» en faveur d'une participation de la Jordanie à des négociations sur le problème palestinien.

L'entrée du souverain hachémite dans les négociations sur le Proche-Orient fort de l'aval de l'OLP est jugée essentielle par Washington, où l'on souligne qu'Israël n'acceptera jamais de traiter directement avec l'organisation palestinienne.

Le président Reagan et ses interlocuteurs de la Ligue arabe sont par ailleurs convenus qu'il était souhaitable d'éviter que la crise au Liban, et notamment la présence de troupes israéliennes dans ce pays, fasse obstacle à la relance du processus de paix, a ajouté le haut-fonctionnaire américain.

Malgré les propos optimistes tenus par les responsables américains, on reconnaît à Washington que la visite de la délégation de la Ligue arabe n'a pas permis de concilier certaines divergences profondes entre la récente initiative du président Reagan et le plan de paix décidé lors du sommet arabe de Fès.

Le problème du statut final des territoires arabes occupés de Cisjordanie et de Gaza demeure le principal point de divergence entre les positions américaine et arabe. Tout en étant volontairement vague sur cette question, le plan Reagan

Voir page 18: Hassan

Les dépenses d'Ottawa

4) L'Ontario accapare les contrats professionnels

par Rodolphe Morissette

LES services professionnels et autres donnés à contrat par le gouvernement fédéral en 1980-81 favorisaient le plus souvent l'Ontario.

Ainsi, 95.6% des versements faits par le Conseil du Trésor en 1980-81 pour des contrats importants (d'au moins $25,000) de services professionnels allaient à des firmes ou organismes situés en Ontario; ceux du Québec en récoltaient 1.6% et ceux d'ailleurs, 2.8%.

Le tableau donne un aperçu de la manière dont se répartissaient, en 1980-81, les contrats de ce genre accordés par une douzaine de ministères et par une demi-douzaine d'organismes gouvernementaux. Précisons qu'il s'agit d'un échantillon de ministères et d'organismes. Certains d'entre eux, tels les Travaux publics, Santé et Bien-être social, et les Transports affichent une répartition plus équilibrée, car le type de travaux qu'ils entreprennent ou de services dont ils ont besoin se trouvent plus liés, par nature, aux collectivités locales et aux experts qu'on y trouve.

Certains organismes fédéraux, tel l'Office national du film, respectent des règles de répartition géographique des services commandés à l'extérieur qui tiennent compte de la distribution de la population. Mais voilà qui est loin d'être un fait général. Le tableau de la page 18 parle par lui-même.

Parmi les contrats de services professionnels que le gouvernement fédéral accorde à l'extérieur, on soulignera celui qui vise les conseillers en gestion (y compris la gestion par voie informatique) et les grandes firmes de comptables. Il arrive que ces firmes possèdent une succursale à Montréal, mais cette dernière obtient bien peu de contrats substantiels.

En 1980-81, les grands conseillers en gestion du gouvernement fédéral, pour peu qu'on se fie au montant global des contrats de $25,000 et plus qui leur étaient accordés, étaient, dans l'ordre décroissant, les suivants:

Peat Marwick & Partners ($1,727,861): quelques contrats accordés à la succursale de Toronto, un à celle de Montréal

Voir page 18: Dépenses

culture et société

L'indépendance littéraire

L'indépendance littéraire du Québec est assurée, démontre Gérard Tougas dans un essai remarquable qu'il a intitulé justement *Destin littéraire du Québec* et qui vient de paraître aux Éditions Québec-Amérique. Mais la littérature est-elle indépendante de la politique? demande Jean Éthier-Blais, qui a lu l'ouvrage du professeur Tougas. **Page 19**

Le temps des gourous

C'est le temps des gourous et des gnoses, en cette fin de millénaire. Le théologien Richard Bergeron a fouillé le sujet dans un essai qu'il a baptisé: *Le Cortège des fous de Dieu*, aux Éditions Pauline. Denise Robillard a rencontré l'auteur de cette étude sur l'émergence des nouvelles religions, un phénomène qui ne peut être compris qu'à la lumière de l'état actuel de la société. **Page 19**

au sommaire

Première mondiale

Première mondiale à l'Université de Montréal où les astronomes Gilles Fontaine et Monique Tassoul viennent de découvrir au télescope une nouvelle catégorie d'étoiles. **Page 4**

Éditorial

Tous les partenaires de l'économie doivent emboîter le pas, affirme le premier ministre du Canada. Mais parmi ces partenaires, il en oublie un, et non le moindre: le gouvernement fédéral lui-même. Un éditorial de Jean-Louis Roy. **Page16**

Réveil brutal à Alma

Sans bruit, sans pré-avis et à la faveur de la nuit, la Fédération des Sociétés d'entraide économique a déménagé son siège social hier d'Alma à Québec, provoquant une réaction vive dans la population de cette ville qui a été le berceau de la Fédération. **Page 11**

Depuis un an, le monde a changé. Découvrez le nouvel ÉTAT DU MONDE

Après le succès de l'édition de 1981, voici
L'ÉTAT DU MONDE 1982
Édition complètement renouvelée, actualisée et augmentée.
Un outil indispensable pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

640 p., couverture cartonnée, **15,95$**
En vente dans toutes les librairies

BORÉAL EXPRESS

en bref...

■ Trudeau part en voyage

PARIS (AFP) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, se rendra en France du 8 au 11 novembre prochains, à l'invitation officielle de M. Pierre Mauroy, premier ministre, a annoncé hier l'hôtel Matignon. La dernière visite à Paris du premier ministre canadien a eu lieu les 24 et 25 juin 1981 dans le cadre d'une tournée européenne. M. Pierre Mauroy, pour sa part, a effectué un voyage officiel au Canada du 22 au 27 avril dernier.

■ La GRC cherche deux assassins

La GRC a étendu au Québec ses recherches dans le but de retrouver les deux auteurs du meurtre, au mois d'août, de deux familles de campeurs en Colombie-Britannique. Un porte-parole de la Gendarmerie Royale du Canada a précisé que deux suspects, francophones et de sexe masculin, étaient recherchés. Des témoins les ont vus en Saskatchewan et dans le nord de l'Ontario au volant d'un véhicule en tout points semblable au véhicule appartenant à l'une des victimes. Des dessins d'artistes dépeignant les deux hommes et le véhicule qu'ils conduisent seront prêts sous peu. Les corps calcinés des six victimes ont été découverts dans un parc provincial de la Colombie-Britannique après des recherches de trois semaines.

■ L'enquête sur l'Ocean Ranger débute lundi

SAINT-JEAN, T.-N. (CP) — C'est lundi que débutent les audiences de la commission d'enquête spéciale sur le naufrage de la plate-forme de forage Ocean Ranger survenu le 15 février et dans lequel 84 hommes avaient perdu la vie. Les membres de la commission tenteront de reconstituer les événements qui ont précédé cette tragédie. En plus d'avoir à déterminer les causes de ce naufrage, la commission d'enquête devra formuler une série de recommandations visant à améliorer la sécurité à bord de ces plate-formes. On prévoit que plusieurs dizaines de témoins seront entendus. Dans certains milieux, on laisse même entendre qu'une centaine de personnes pourraient être appelées à la barre des témoins. Une enquête sur ce naufrage a déjà été tenue aux Etats-Unis, et ses conclusions doivent être rendues publiques sous peu. C'est le juge en chef T. Alex Hickman de la Cour suprême de Terre-Neuve qui préside la commission.

■ Pas de grève chez Chrysler?

DETROIT (AP) — Les employés de la compagnie Chrysler des Etats-Unis pourraient ne pas voter en faveur de la grève la semaine prochaine pour la simple raison qu'ils ne veulent pas se retrouver sans travail à l'époque des Fêtes. C'est ce qu'ont laissé entendre hier plusieurs porte-parole des Ouvriers unis de l'automobile, qui sont allés jusqu'à prédire que le vote pourrait se terminer à 55% contre la grève. Les syndiqués choisiront plutôt de recommander à leurs négociateurs de reprendre les négociations en janvier. Les 43,200 employés de Chrysler et un nombre indéterminé des 40,000 employés déjà mis à pied en raison du manque de travail seront appelés mardi à participer à ce référendum sur l'éventualité d'une grève qui serait déclenchée le 1er novembre. L'alternative à la grève est la reprise des négociations au mois de janvier. Les négociations avec la partie patronale sont rompues depuis lundi, l'employeur ayant fait valoir qu'il ne pouvait accorder plus à son personnel qu'il ne l'avait déjà proposé.

■ Une lutte de pouvoir

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE (PC) — L'opposition systématique de la Fédération des commissions scolaires du Québec contre la réforme scolaire prend l'allure d'une lutte de pouvoir, a déclaré le ministre de l'Education, M. Camille Laurin en tournée hier dans la Beauce. Selon M. Laurin, une bonne partie des oppositions de la Fédération des commissions scolaires ne s'explique pas par le souci d'une meilleure éducation pour les enfants. L'exécutif des directeurs d'école de la région de la Beauce a boycotté la rencontre prévue avec le ministre de l'Education. Trois-Rivières, M. Laurin avait été boudé par un groupe du secteur scolaire qui lui avait fait faux bond. Depuis le début de sa tournée, M. Laurin a dû affronter, à plusieurs reprises, des groupes de manifestants qui lui ont exprimé bruyamment leur désaccord à son projet de restructuration scolaire.

■ Un NON du CPQ

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), par la voix de son président, M. Sébastien Allard, a opposé un NON catégorique hier à l'avant-projet du gouvernement du Québec de hausser les cotisations au Régime des rentes du Québec jusqu'à 9,8% en 1969. Selon le CPQ, cette hausse proposée menace l'existence même des régimes privés de retraite. Le CPQ, souligne M. Allard, «ne peut accepter une orientation qui signifie, à toutes fins utiles, que l'Etat s'accaparerait à peu près tous les fonds disponibles pour l'investissement». Une telle proposition, poursuit M. Allard, nie les principes mêmes qui sous-tendent notre système économique et politique.

■ Pour humaniser le système

L'entrée en vigueur du nouveau programme d'information aux victimes d'actes criminels marque un pas de plus vers l'humanisation de la justice. C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, invité d'honneur au dîner de clôture du congrès «Crime, victime et communauté» organisé par la Société de criminologie du Québec. Ce nouveau programme, mis en place depuis quelques jours, implique la collaboration de plusieurs intervenants, policiers, procureurs et officiers de justice, et permettra à la victime d'un crime de prendre connaissance de toutes les étapes du cheminement de l'affaire devant la justice.

■ La pilule et ses effets

BOSTON (AP) — L'usage de la pilule anticonceptionnelle paraît réduire les risques de cancer des ovaires chez les femmes qui ont dépassé la quarantaine, alors qu'il les augmente avant cet âge. Une étude réalisée par le Dr Daniel Cramer, de l'hôpital Brigham de Boston, montre que les femmes âgées de 40 à 59 ans ont 89 pour cent de chances de plus que la moyenne d'échapper à ce type de cancer si elles ont utilisé la pilule. Par contre, le risque se trouve double pour celles qui ont moins de 40 ans. Les médecins fondent leurs conclusions sur l'examen de 144 victimes du cancer des ovaires et 139 femmes d'un groupe témoin. Dans un rapport publié par le «Journal de médecine», ils avancent l'hypothèse que la pilule pourrait protéger les quadragénaires en réduisant la production des hormones gonadotropines.

Le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, a été accueilli hier, au siège des Nations unies à New York, par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar à qui il a remis un chèque de $1 million pour l'UNICEF, organisme d'aide à l'enfance créé par l'ONU. (Photolaser AP)

Pour Fox, R.-Canada peut offrir à Alger de chapeauter la modernisation de la télé algérienne

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, M. Francis Fox, estime qu'il faudra que le cabinet fédéral adopte un arrêté-en-conseil pour permettre à la société Radio-Canada d'agir comme expert-conseil pour la première phase du projet de modernisation du réseau de télédiffusion algérien.

De retour d'une tournée qui l'a mené en Algérie, puis en France, la semaine dernière, le ministre a déclaré hier à la presse que Radio-Canada (Montréal) était en fort bonne posture pour décrocher le contrat, qu'on évalue à quelque $200 millions.

M. Fox a dit croire qu'il ne fait aucun doute que le conseil des ministres autorisera par arrêté-en-conseil Radio-Canada à chapeauter le projet à la tête d'un consortium de firmes d'ingénierie canadiennes.

«Il faudrait être dingue pour refuser ça», a-t-il dit.

Toutefois, a-t-il ajouté, il n'a jamais été question de charger Radio-Canada d'être le maître-d'oeuvre de l'exécution du projet d'ensemble, qu'on évalue à quelque $1.5 milliard.

Le ministre faisait référence à de récentes informations qui alléguaient une divergence d'opinion, quant au rôle de Radio-Canada, entre les fonctionnaires du ministère des Communications et le Conseil privé.

Au ministère des Communications, on estimait qu'il fallait interpréter de façon large le mandat de Radio-Canada pour lui permettre de superviser l'ensemble du projet, tandis qu'au Conseil privé, on préférait s'en tenir à la lettre de la loi, soit de limiter l'action internationae de Radio-Canada à une fonction de consultant.

M. Fox a indiqué que Radio-Canada devait présenter une offre de services à la Radio-télévision algérienne au début de décembre.

Robert Lussier à l'Union des conseils de comté

Les bouleversements municipaux ont fait jaillir la compétence

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — L'administration municipale est devenue beaucoup plus compétente et efficace grâce aux nombreuses discussions publiques qui ont été tenues sur les problèmes municipaux: fusion, taxation, régionalisation, décentralisation, évaluation et assainissement.

C'est ce qu'a déclaré hier l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, maintenant président du comité conjoint sur la fiscalité municipale. M. Lussier était conférencier au congrès de l'Union des conseils de comté et des municipalités locales du Québec (UCCQ).

Il y a quelques années, les conseils de comté se sont fait dire par un ministre qu'ils avaient un contenant mais qu'ils n'avaient plus de contenu et qu'ils n'avaient plus droit à l'existence.

«Ce fut un électrochoc, un événement majeur dans la vie des conseils de comté» qui ont rapidement réagi, se disant trop importants pour disparaître, a rappelé M. Lussier.

Ils se sont pris en main et se sont revitalisés. Ils ont obtenu de faire l'évaluation municipale, ce qui les a amenés à se pencher sur la fiscalité municipale. De là à arriver à de nouvelles structures municipales régionales, il n'y avait qu'un pas à faire vers la décentralisation, pas qui a été rapidement franchi.

Aujourd'hui, «le monde municipal est devenu dynamique, intéressant, un monde parmi lequel on ne s'ennuie pas,» a conclu M. Lussier.

À l'ouverture du congrès, M. Jean-Marie Moreau, président de l'UCCQ depuis 1970, a invité les municipalités à appliquer la politique du ministre des Finances du Québec, qui leur a demandé de ne pas consentir à leurs employés des avantages outrepassant la capacité actuelle de payer des contribuables.

L'UCCQ souscrit entièrement à cette politique, «pourvu qu'elle demeure incitative et qu'elle ne soit jamais burinée dans une loi qui amènerait le gouvernement à intervenir directement dans le processus de négociation au niveau local», a dit M. Moreau.

Cette politique «nous permettra de tenir compte des disparités de traitement qui peuvent exister d'une localité à l'autre ou d'une région à l'autre,» a-t-il expliqué.

M. Moreau a aussi soulevé le problème des pressions exercées sur certaines municipalités par des représentants fédéraux désireux de verser des subventions moyennant certaines conditions.

«Il n'est pas question pour nous d'empêcher les députés fédéraux du Québec de s'entretenir comme bon leur semble avec les élus municipaux. Mais lorsque ces discussions ont lieu d'institution à institution, nous disons que les règles du jeu ne sont plus respectées. S'il est un point sur lequel la constitution canadienne est claire, c'est bien sur la juridiction directe et exclusive des gouvernement provinciaux envers les municipalités. Il importe de ne pas s'écarter de cette ligne directrice», a rappelé M. Moreau aux élus municipaux.

Il a déclaré qu'il apparaîtra carrément suspect aux municipalités si la décentralisation se fait sans la tenue préalable d'une conférence Québec-municipalités ou de toute autre forme de consultation valable avec le monde municipal, afin de répondre aux nombreuses questions que soulève l'apparition des municipalités régionales de comtés-MRC.

La décentralisation devra se faire sur le principe: pas de responsabilités additionnelles sans un nouveau partage de l'assiette fiscale, a-t-il dit.

L'UCCQ va modifier son nom pour l'adapter à la réalité engendrée par l'avènement des MRC. Les délégués au congrès devront se prononcer sur le nouveau nom de l'organisme qui deviendra probablement «L'Union des MRC et des municipalités locales du Québec».

Shultz et MacEachen vont «comparer leurs notes» à tous égards

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat américain George Shultz arrivera à Ottawa demain pour une visite officielle de deux jours pendant laquelle il aura des rencontres avec son homologue canadien, M. Allan MacEachen, ministre des Affaires extérieures.

Ce sera la première rencontre bilatérale entre les deux hommes depuis le remaniement ministériel qui devait ramener M. MacEachen au portefeuille des Affaires extérieures. Ils s'étaient toutefois déjà rencontrés lors de la conférence des ministres des Affaires extérieures de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), au début du mois, à Val-David.

M. Shultz aura trois rencontres de travail avec M. MacEachen au cours de ces deux jours et le premier ministre Pierre Trudeau sera présent au déjeuner offert par M. MacEachen, lundi.

Selon des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, la visite aura un caractère de «prise de contact» entre les deux hommes qui feront le tour des dossiers d'intérêt commun tant au plan bilatéral qu'au plan multilatéral.

Les ministres «compareront leurs notes» et leurs analyses des différents dossiers qui les préoccupent.

Au plan multilatéral, ils discuteront de la conférence ministérielle du GATT à Genève à la fin de l'année, dont le Canada assumera la présidence.

Au plan bilatéral, les deux hommes examineront les différents aspects litigieux des relations entre les deux pays.

Le Canada est fort inquiet de la tendance protectionniste qui se manifeste depuis quelque temps aux Etats-Unis. Selon les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, une cinquantaine de mesures à saveur protectionniste sont présentement devant le Congrès américain.

Ces mesures viseraient, par exemple, à interdire l'importation d'uranium ou à augmenter le contenu américain dans les automobiles vendues aux Etats-Unis.

De plus, le gouvernement canadien demande depuis fort longtemps aux Américains de prendre des mesures pour empêcher les pluies acides causées par la pollution venant d'industries américaines.

Les Américains, pour leur part, ne sont guère satisfaits des politiques canadiennes en matière d'énergie et d'investissement étranger.

Enfin, le Canada a l'intention de soulever le problème de l'aspect extra-territorial de certaines politiques américaines, la plus récente étant les mesures restrictives sur le commerce avec l'Union soviétique en ce qui a trait à la construction du gazoduc transsibérien.

Centraide

Abat-jour de Paris

Haute Couture

Créations exclusives sur mesure, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — et Coton

300 coloris — Finition parfaite —
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide

Meubles chinois authentiques
Porcelaines anciennes
Cloisonnés de Chine

1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi)

SESSION D'HIVER 1983
ÉTUDES DE 2e ET DE 3e CYCLES

Admission et changement de programme
Date limite: le 1er novembre 1982

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre 15 programmes de maîtrise, 1 programme de certificat de deuxième cycle et 3 programmes de doctorat.

ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE
Certificat
Sciences comptables (1)

Maîtrises
Biophysique
Économie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimensions
Éducation
Électronique de puissance
Études littéraires
Études québécoises
Philosophie
Physique
Sciences de l'activité physique
Sciences de l'énergie
Sciences de l'environnement
Sciences du loisir
Sciences des pâtes et papiers
Théologie (2 programmes)

Conditions d'admission
Détenir un baccalauréat, ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent OU posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

ÉTUDES DE TROISIÈME CYCLE
Doctorats
Biophysique
Philosophie
Sciences de l'énergie

Conditions d'admission
Détenir une maîtrise dans la discipline choisie ou l'équivalent.

(1) Programme offert à temps partiel seulement.

Renseignements:
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Université du Québec à Trois-Rivières

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 1er NOVEMBRE

JOUR - INTENSIF du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	**250$** (84 hres)
SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	**135$** (42 hres
FIN DE SEMAINE samedi	9h - 16h	**135$** (42 hres)

TEST DE CLASSEMENT: 26, 27, 28 octobre, 16 h 30 - 19 h 30

LA PROCHAINE SESSION DÉBUTERA EN JANVIER 1983.

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 719 - 713

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6

ymca du Centre-ville fondé en 1851

MIUF: DE L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES

Le 25 octobre 1982, la loi fédérale aidant les propriétaires d'habitations isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde sera proclamée. Après consultation avec des représentants des propriétaires concernés, le programme d'aide du gouvernement du Canada a été amélioré.

• LIBERTÉ DE CHOIX

Le choix des mesures correctives relève entièrement de vous. En vertu du programme, vous pouvez obtenir les renseignements nécessaires pour vous aider à prendre votre décision. Si vous décidez de faire le travail vous-même, un cours gratuit est disponible pour vous aider à réussir à l'examen du gouvernement.

• DEUX FORMES D'AIDE

1. Financière
Vous pouvez obtenir une aide financière, jusqu'à concurrence de 5 000$, non-imposable, même si vous avez commencé les travaux avant le 25 octobre 1982.

2. Technique
Des entrepreneurs de votre région ont suivi une formation spéciale. Pour votre sécurité, et aussi pour être admissible à l'aide financière, vous devrez retenir les services d'un de ces entrepreneurs enregistrés, à moins de décider d'exécuter le travail vous-même. Dans les deux cas, nous vous fournirons l'information technique nécessaire mais la décision finale relève entièrement de vous.

Tout propriétaire qui ne s'est pas encore inscrit doit le faire avant le 30 juin 1983.

VEUILLEZ ENVOYER:
☐ De plus amples renseignements
☐ Des formulaires d'inscription
Nom: _____
Adresse: _____ (no, rue)
_____ (ville, province, code postal)
Téléphone: ( ) _____ (indicatif régional)
Adresse du logement isolé à la MIUF: _____ (no, rue)
_____ (ville, province, code postal)

LANGUE DE CORRESPONDANCE PRÉFÉRÉE
☐ Anglais
☐ Français
NOTE: Si vous êtes déjà inscrit, vous recevrez automatiquement de plus amples renseignements.
Centre sur la MIUF
Hull (Québec)
K1A 0C9

Consommation et Corporations Canada
Consumer and Corporate Affairs Canada
Hon. André Ouellet, ministre

Canada

La loi 70 rendrait la négociation illégale

Le Syndicat des professionnels reproche une «coquille» à Québec

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les efforts du gouvernement Lévesque pour convaincre les employés de l'État de négocier l'application de la loi 70 pourraient s'avérer vains car, pour les syndicats de la Fonction publique, la loi 70 elle-même prévoit qu'une telle négociation est illégale.

C'est ce qu'ont affirmé hier les porte-parole du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec qui prétendent avoir découvert une autre «coquille législative» parmi la fournée de lois adoptée à la vapeur en juin dernier.

La loi 70 a pour objet de réduire les salaires des employés de l'État pendant les trois premiers mois de 1983. Elle prévoit par contre qu'il sera possible de négocier, de quelle manière ces réductions s'appliqueront, ce que le gouvernement tente de faire depuis quelques semaines. Or l'article 4 de la loi prévoit, affirme le syndicat des professionnels, que seuls les syndicats du secteur de l'éducation et du réseau des affaires sociales peuvent mener une telle négociation.

Cet article 4 a été amendé à la dernière minute par le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé. Plutôt que de nommer les syndicats affectés par la loi, on a choisi de faire référence à la loi 55 qui définit le cadre de négociations collectives dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et des organismes gouvernementaux. Or comme cette loi exclut tous les syndicats faisant partie de la Fonction publique, soit environ 45,000 personnes, ceux-ci sont donc exclus de l'article 4 de la loi 70.

Cette «coquille législative», la deuxième en quelques mois, montre à quel point le gouvernement a agi dans une situation de panique lorsqu'en juin il a adopté cette loi, a dit hier M. Roger Lecourt, le président du SPGQ. Cela montre à son avis tout le ridicule de la situation: un gouvernement adopte une loi pour amener des syndicats à négocier des réductions de salaires mais, en même temps, il rend illégale cette négociation.

Une telle erreur juridique peut facilement être corrigée, reconnaît M. Lecourt qui croit que le gouvernement, s'il était de bonne foi, retirerait tout simplement la loi 70. Du côté du gouvernement, on a pris la chose en souriant, notant que si cette coquille empêchait le SPGQ de négocier, les négociateurs patronaux conservaient quant à eux leur volonté de négocier.

Ce syndicat a par ailleurs noté hier que de toute façon les négociations sont dans une impasse car le porte-parole patronal, Me François Aquin, a donné sa démission si bien qu'il a fallu tout arrêter pour donner le temps à son remplaçant de se préparer.

Entre temps, le SPGQ a dit vouloir poursuivre ses moyens de pression. On a ainsi annoncé hier que le syndicat poursuivait devant le Tribunal du travail les 43 directeurs de personnel du gouvernement pour avoir distribué avec les chèques de paye un dépliant d'information qui laisse croire que le syndicat n'a pas voulu négocier.

Un autre moyen de pression sera la distribution au cours des prochains jours d'un «béru-dollar» à l'effigie de M. Bérubé et portant valeur de $0.80. On y note que sous la loi 70, le dollar ne vaudra plus que 80 cents en janvier et que se sera autant d'argent de moins en circulation. Selon eux, il en résultera 38,000 chômeurs.

Signalons qu'un autre syndicat de la fonction publique, celui des fonctionnaires, a émis hier des commentaires sur la décision des députés de geler leurs salaires pour les trois premiers mois de 1983 puis de s'accorder une hausse de 6% par la suite. On trouve ce procédé odieux alors que les employés de l'État auront une réduction de 19% de leurs salaires de janvier à mars et que ceux-ci seront beaucoup moins augmentés que ceux des députés par la suite.

La démission de Stewart provoque un important remaniement de sous-ministres

OTTAWA (Le Devoir) — Important remaniement de sous-ministres au gouvernement fédéral, provoqué par la démission du sous-ministre des Finances, M. Ian Stewart, objet de critiques virulentes dans la presse et au caucus libéral, a demandé au premier ministre à être relevé de ses fonctions.

L'ancien sous-ministre de l'Énergie, M. Mickey Cohen, architecte, avec M. Marc Lalonde, du Programme énergétique national, passe aux Finances tandis que M. Paul Tellier quitte les Affaires indiennes pour l'Énergie.

Le ministre des Finances retrouve ainsi son ancien bras droit tandis que M. Stewart prendra quelque repos avant d'être réaffecté à un «poste important» dont on n'a pas voulu révéler la teneur hier.

Il y a un mois, M. Marc Lalonde avait rendu hommage à M. Stewart, «un ami personnel», voulant ainsi faire taire les rumeurs de sa démission. Mais M. Stewart aurait été profondément affecté par les critiques qui ont fusé de partout, jusque dans l'entourage immédiat du premier ministre, pour les deux budgets d'octobre 1980 et de novembre 1981, qualifiés par certains de «désastre politique».

L'arrivée de M. Paul Tellier à l'Énergie place ainsi deux Québécois, avec M. Jean Chrétien, à la tête d'un ministère ultra-sensible dans l'Ouest. Certains avaient déjà critiqué le choix de M. Chrétien, prétendant qu'un tel ministère devrait revenir à une personnalité de l'Ouest, tel M. Axworthy, de Winnipeg. Il est d'ailleurs très rare que deux francophones se retrouvent à la tête de ministères aussi importants.

M. Tellier avait été sous-secrétaire du cabinet québécois au temps de M. Robert Bourassa. Arrivé à Ottawa en 1972, il deviendra connu du grand public alors qu'on lui confie la création du «groupe Tellier», dans la foulée de l'élection du Parti québécois à Québec. M. Joe Clark le nommait aux Affaires indiennes en 1979 où il a notamment préparé la prochaine ronde de négociations constitutionnelles avec les autochtones.

La démission de M. Stewart n'est pas passée inaperçue hier à Ottawa d'autant qu'elle s'accompagne d'une longue lettre au premier ministre dans laquelle il se plaint amèrement du «peu d'estime dans lequel sont tenus un peu partout dans le monde les fonctionnaires et la fonction publique en général».

M. Stewart réfère «en particulier à certains gestes récents et aux propos tenus par certains médias tendant à accréditer l'idée que la fonction publique est maintenant 'politisée', qu'elle ne peut plus formuler de recommandations non partisanes ou qu'elle est soumise à une influence politique indue».

Fait inhabituel, le premier ministre a rendu publique cette longue lettre de démission, et la réponse, tout aussi longue. Quant à l'arrivée de M. Cohen aux Finances, elle risque de raviver les inquiétudes des milieux d'affaires qui n'ont pas encore oublié les séquelles du Programme énergétique auquel il fut si étroitement associé avec M. Lalonde.

Pour Radio-Canada, Clark a le droit de surseoir à son droit de réplique

OTTAWA (PC) — Pour Radio-Canada, l'intention annoncée par le chef conservateur, M. Joe Clark, de surseoir pour l'instant à son droit de réplique au premier ministre afin de discuter d'économie «correspond à une stricte interprétation de la politique générale de Radio-Canada».

C'est ce qu'a fait savoir hier le président de la société d'État, M. Pierre Juneau, dont la déclaration équivaut à une acceptation en principe de la demande du chef conservateur, a-t-on dit au bureau du président.

«Comme la politique ne précisait pas si M. Trudeau avait le droit d'intervenir à trois reprises, elle n'indique pas si la réplique doit survenir 24 ou 72 heures après l'allocution», a fait savoir un porte-parole de M. Juneau.

M. Juneau a demandé hier dans une lettre au leader tory comme à son homologue néo-démocrate, M. Ed Broadbent, de faire connaître la date et la forme de leur réplique. «On s'attend à ce que cela se fasse dans un délai raisonnable, idéalement la semaine prochaine», a-t-on affirmé chez M. Juneau, ajoutant «qu'on ne voulait pas fermer la porte à la négociation».

La décision surprise de M. Clark d'attendre la déclaration du ministre des Finances, M. Marc Lalonde, prévue pour la semaine prochaine pour utiliser son temps d'antenne, avait plongé dans l'embarras la Société Radio-Canada, a dit hier un porte-parole de l'organisme. «La déclaration de M. Lalonde n'est pas un facteur», a-t-on ajouté au bureau de M. Juneau.

Immédiatement après que M. Juneau eut acquiescé à la demande du premier ministre pour trois apparitions cette semaine, l'opposition avait remise en cause l'impartialité du président et réclamé sa démission.

Au début des négociations sur le partage du temps d'antenne pour l'opposition, la position du diffuseur était qu'une réplique survenant une fois que les Communes auront repris leurs travaux, mercredi prochain, n'aurait pas le même impact auprès du public et ne pourrait être assimilée à une réplique au premier ministre.

Pour Radio-Canada, les deux partis devront s'entendre entre eux pour que leurs interventions soient similaires «et gardent la forme utilisée par le premier ministre», a-t-on fait savoir hier.

Jeudi soir, peu après l'ultime causerie du premier ministre, M. Clark avait fait connaître son intention d'attendre à plus tard pour utiliser les 27 minutes qui lui étaient accordées.

tribunaux

■ La Place des Arts tient à l'exclusivité de son nom

La société de la Place des Arts, qui tient à l'exclusivité de son nom, a décidé hier de se prévaloir de l'article 33 de sa loi en demandant à la Cour supérieur d'émettre une injonction à l'endroit de la firme «Automobile Place des Arts Inc.», située au 2144, rue de Bleury.

L'article 33 de la société stipule en effet que l'appellation «Place des Arts de Montréal» ou simplement «Place des Arts» ne peut être utilisée au Québec pour désigner un immeuble, une entreprise ou un organisme quelconque sans l'autorisation écrite de la société.

C'est depuis novembre 1981 que le commerce en cause utilise les mots «Place des Arts», sans jamais avoir obtenu l'autorisation écrite pour ce faire, violant ainsi, selon la requête, la loi de cet organisme public.

La société de la Place des Arts estime que le garage exerce une activité commerciale et s'identifie sous une dénomination sociale prohibée et trompeuse, le tout prêtant à confusion avec la dénomination commerciale «Place des Arts». Pour la demanderesse, cette dénomination est susceptible de faire conclure que l'entreprise en cause, de même que la Place des Arts, sont exploitées par une seule société.

Bien qu'une demande ait été faite à l'entreprise pour retirer de sa raison sociale les mots «Place des Arts», la demanderesse dit n'avoir eu aucun succès. Elle avait également connu un échec semblable auprès de Consommation et Corporations Canada, quand ce ministère a refusé d'ordonner un changement de dénomination sociale, au motif qu'il n'y avait aucune probabilité de confusion entre l'entreprise et la Place des Arts.

Disant subir un préjudice en raison de cette décision et par le fait que Automobiles Place des Arts viole la loi, la société exploitant le centre culturel de la rue Saint-Catherine demande à la Cour supérieure d'ordonner au garagiste de la rue de Bleury de changer sa raison sociale et de ne plus utiliser les mots Place des Arts ou encore d'enjoindre Consommation et Corporations Canada à obliger le commerce à changer son nom.

■ Six ans de pénitencier pour homicide involontaire

Au terme d'un deuxième procès en Cour supérieure, un jeune homme de 25 ans, Alain Fournier, qui a finalement décidé de plaider coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire, a été condamné hier à six ans de pénitencier, par le Juge Claire Barrette-Joncas.

Dans un premier temps, Fournier avait été reconnu coupable du meurtre au premier degré d'un garde de sécurité, André Beaulac, âgé de 39 ans, dans l'appartement duquel il s'était rendu. Mais la Cour d'appel avait ordonné la tenue d'un deuxième procès, cette fois sous une accusation de meurtre au deuxième degré.

Fournier, qui a décidé de se reconnaître coupable à une accusation encore plus réduite, a expliqué qu'il connaissait bien sa victime et sa réputation douteuse, mais que s'il avait accepté de se rendre à son appartement, c'était uniquement pour y prendre une consommation.

A un moment donné, a-t-il ajouté, il s'est senti étrangement envahi par la somnolence, en déduisant du même coup qu'une drogue avait été versée dans son verre. A l'invitation de son hôte, il s'était allongé sur un lit, mais fut soudainement pris de panique en apercevant Beaulac complètement nu devant lui. C'est à ce moment qu'il dit s'être emparé d'un couteau avec lequel il avait frappé le garde de sécurité d'au moins 70 coups.

Dans ce dossier, le procureur de la Couronne, Me Mario Dufresne, avait recommandé une peine de 10 ans d'emprisonnement, mais le juge Barrette-Joncas en a décidé autrement après avoir entendu les explications du jeune homme. Ce dernier a notamment soutenu qu'il n'avait jamais été victime d'avances de la part de Beaulac et que s'il avait volé celui-ci, c'était uniquement dans le but de laisser croire que le vol était le mobile du crime.

■ Le maire de Boucherville poursuit son adversaire

Le maire de Boucherville, M. Jean-Guy Parent, qui sollicite un renouvellement de mandat à ce poste, a intenté hier une poursuite de $80,000 contre son adversaire à la mairie, l'ingénieur Guy Dubois, qu'il accuse d'avoir tenu des propos libelleux à son endroit.

Lors d'une conférence de presse, tenue le 9 octobre dernier, M. Dubois aurait laissé entendre que M. Parent s'est mis dans une situation de conflit d'intérêts en vendant à la compagnie Rona son entreprise de fabrication sise à proximité de l'acheteur et qu'il y avait retiré un profit personnel.

M. Dubois avait en outre affirmé que toute cette affaire faisait l'objet d'une enquête de la part de la Commission municipale du Québec. De plus, selon la poursuite, il a répété et répéterait les mêmes accusations dans différentes assemblées publiques et privées, sans compter que ses propos ont trouvé écho dans les journaux locaux.

En plus de lui causer de grandes humiliations, de même qu'à son épouse et à leurs deux enfants, M. Parent estime que les déclarations de M. Dubois affectent sérieusement sa carrière, qu'elles mettent en danger son avenir professionnel et lui causent un tort irréparable dans la vie publique, plus particulièrement quant à la campagne électorale en cours.

Pour dommages réels à sa carrière en tant qu'homme public et homme d'affaires, M. Parent estime avoir droit à $55,000, tandis qu'un autre $25,000 le satisferait pour les humiliations, souffrances et autres dommages moraux.

— Bernard MORRIER

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente

UNE CONFÉRENCE-ÉVÉNEMENT DE JACQUES HÉBERT

UNE SEULE REPRÉSENTATION

À ne pas manquer !

LA JEUNESSE DES ANNÉES '80: ÉTAT D'URGENCE

UN GRAND DESSEIN, UN PLAN D'ACTION !

Tous les parents se doivent d'assister à cette conférence!

Jacques Hébert se propose de redonner de l'espoir à 100,000 jeunes par année...
son projet pourrait bien transformer notre société.

Une seule représentation

Lundi 25 oct. à 20 h

À ne pas manquer !

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 est, Ste-Catherine 288-2943
Guichets ouverts dès midi
Commandes tel. avec carte de crédit 288-4261 de 11h à 18h
Comptoirs TICKETRON
*Les nos de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes tel.

25 OCT. 20h
PRIX RÉGULIER $6.00
PRIX ÉTUDIANT $4.00

Les cahiers du patrimoine :

une collection inédite sur L'HÉRITAGE QUÉBÉCOIS!

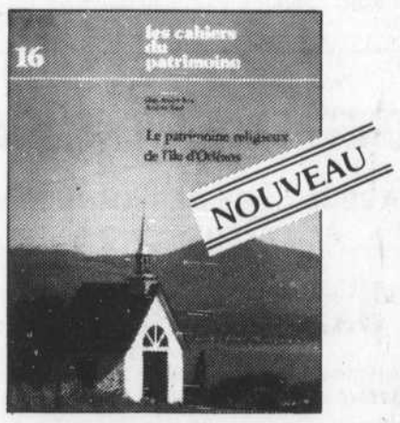

Le patrimoine religieux de l'île d'Orléans
(Volume 16)
Un inventaire exhaustif des biens culturels religieux légués par nos ancêtres de l'île d'Orléans
EOQ 14479-0, 316 p.
15,95 $

ÉGALEMENT OFFERTS DANS LA MÊME SÉRIE

Calixa-Lavallée, répertoire d'architecture traditionnelle (Volume 4), EOQ 13387-6, 164 p. 8 $

Les artisans traditionnels de l'est du Québec (Volume 12), EOQ 4394-3, 392 p. 8 $

Boucherville, répertoire d'architecture traditionnelle (Volume 13), EOQ 4411-5, 302 p. 7 $

Le patrimoine architectural du Pontiac (Volume 14), EOQ 12803-3, 132 p. 14,95 $

En vente dans la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec (Québec) G1N 2C9

Important : Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de Les publications du Québec

8401

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

La Goélette
SEMAINE DE FRUITS DE MER

Les repas ci-dessous sont servis avec salade verte et légumes frais, patates ou riz.

Cuisses de grenouilles à la provençale 7.95
Brochette aux fruits de mer 7.95
Crevettes grillées 8.95
Surf'n turf (Langoustines et filet mignon) 11.95

SPÉCIAL Assiette du Capitaine
APÉRITIF ET CARAFON INCLUS
½ homard, langoustines, crevettes, pétoncles et cuisses de grenouilles. 18.95

8551, boul. Saint-Laurent (près du boul. Métropolitain) 388-8393

Lunettes • Lentilles cornéennes

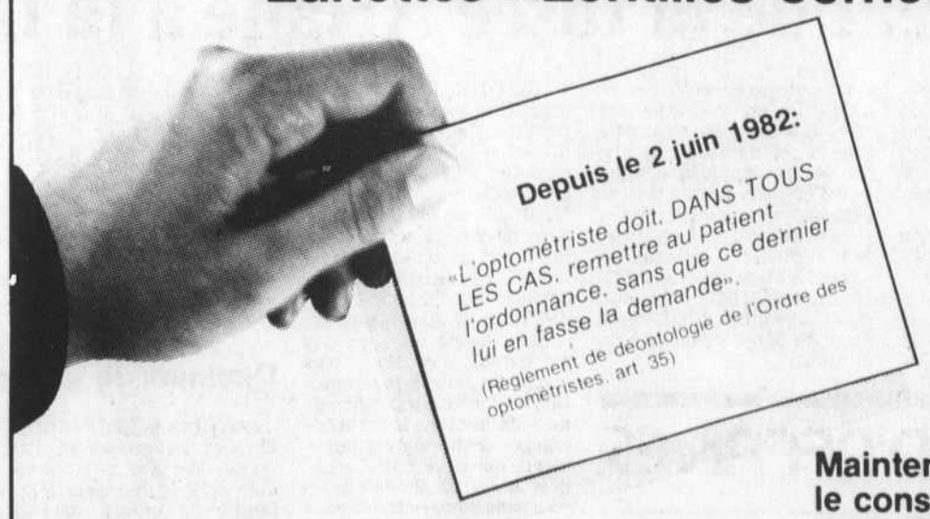

Maintenant, le consommateur peut choisir !

Pourquoi est-il important d'obtenir et de conserver votre ordonnance?

- Parce qu'elle vous appartient.
- Au cas de bris ou de perte, où que vous soyez, au travail ou en vacances, vous pourrez faire remplacer rapidement vos lunettes ou lentilles cornéennes.

Avoir son ordonnance, c'est avoir la possibilité de choisir un opticien*

Au fait, avez-vous la vôtre?

*L'opticien d'ordonnances est le professionnel tout désigné pour exécuter *votre ordonnance* de lunettes ou de lentilles cornéennes.

ORDRE DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC
774 est, boul. St-Joseph
Montréal, Qué. H2J 1K2

SCIENCES ET MÉDECINE

Deux astronomes montréalais découvrent au téléscope des étoiles dont ils prévoyaient l'existence par ordinateur

par Gilles Provost

Des astronomes de l'Université de Montréal, Gilles Fontaine et Monique Tassoul, viennent de réaliser une première mondiale en découvrant au télescope une nouvelle catégorie d'étoiles dont ils avaient d'abord prédit l'existence et les caractéristiques à l'aide d'un modèle mathématique mis au point sur l'ordinateur central de l'Université de Montréal.

Jusqu'à maintenant, les astrophysiciens avaient toujours découvert les astres «anormaux» par hasard et ils avaient dû ajuster les théories par la suite pour expliquer tant bien que mal les phénomènes qu'ils avaient d'abord observés.

Cette nouvelle catégorie d'étoiles est formée de «naines blanches» extrêmement denses et recouvertes d'hélium qui ont la particularité de clignoter de façon périodique. Il existe deux grandes classes de «naines blanches» selon que la surface de l'astre est recouverte d'hydrogène ou d'hélium. On connaissait aussi, depuis 1975, un certain nombre de naines blanches clignotantes, toutes couvertes d'hydrogène.

«Nous avons tenté de comprendre la structure interne de ces étoiles clignotantes à l'aide de modèles mathématiques, explique M. Fontaine. Il a fallu réaliser plus de 11,000 modèles différents avant d'obtenir une image qui correspondait à l'observation.» Or, ce même modèle indiquait que d'autres catégories de naines blanches devaient aussi pouvoir clignoter. Cette fois, il s'agissait de naines blanches dont la surface d'hélium devait avoir une température comprise entre 20,000 et 30,000 degrés C. On prévoyait aussi que la période de clignotement devait être comprise entre 100 et 1,000 secondes.

On s'est donc attaché à examiner successivement toutes les naines blanches à hélium connues pour vérifier si elles avaient les caractéristiques requises et, dans l'affirmative, si elles clignotaient comme prévu. Pendant quatre mois, à l'observatoire McDonald du Texas, M. Fontaine et Mme Tassoul ont examiné dix naines blanches, toutes trop chaudes ou trop froides. Aucune ne clignotait.

Puis, lors de la onzième tentative, en mai dernier, M. Fontaine a découvert que la naine blanche connue sous le code GD-358 avait exactement les caractéristique requises: une analyse attentive au photomètre devait montrer qu'effectivement, l'intensité lumineuse de l'astre variait cycliquement à la fréquence prévue. C'était la victoire.

«Notre découverte est intéressante parce qu'elle vient confirmer la valeur du modèle mathématique que nous avons mis au point. Elle montre que nous commençons à bien comprendre les phénomènes qui se produisent à l'intérieur des étoiles super-denses dont la matière est comprimée à un degré inimaginable sur terre», a expliqué M. Fontaine au DEVOIR.

Contrairement à bien des découvertes astronomiques du genre, ce succès n'a pas simplement un intérêt culturel, précise aussi l'astrophysicien. En effet, les conditions qui règnent à la surface de cet astre sont similaires à celles qui devraient exister dans une éventuelle centrale à fusion thermonucléaire contrôlée et à confinement inertiel. Dans ce scénario, on utiliserait des super-lasers pour échauffer et comprimer brusquement une pastille d'hydrogène. Une fois qu'on atteindrait des conditions semblables à celles des étoiles, la réaction de fusion nucléaire s'enclencherait.

«Maintenant, notre modèle mathématique a fait la preuve de sa validité et certains spécialistes de la physique nucléaire ont commencé à l'utiliser pour prédire ce qui se produira dans les futurs réacteurs à fusion thermonucléaire», explique M. Fontaine.

La confection du modèle n'a d'ailleurs pas été une sinécure. Il a fallu s'y reprendre 11,000 fois avant d'obtenir un résultat qui correspondait exactement à ce qu'on savait déjà des naines blanches pulsantes. Il a fallu tant de temps d'ordinateur que ce genre de recherche aurait été impossible ailleurs qu'à l'Université de Montréal, précise d'ailleurs M. Fontaine.

En effet, toutes les autres institutions nord-américaines chargent à leurs chercheurs une partie plus ou moins importante du temps d'ordinateur requis.

Le coût aurait été prohibitif, dans le cas présent. Heureusement, l'Université de Montréal a une politique différente. Le coût de son centre de calcul est défrayé complètement par l'université et le gouvernement du Québec, si bien que les chercheurs y ont accès à peu près gratuitement.

L'étude des naines blanches, dit-il, est très intéressante parce que ces astres sont extrêmement denses et la matière y est dans un état de compression qu'on n'a encore jamais pu recréer sur terre. Il s'agit en fait de cadavres d'étoiles qui se sont effondrées sur elles-mêmes après avoir brûlé tout leur combustible nucléaire.

Selon la taille d'une étoile, trois destinées différentes sont possibles, explique M. Fontaine. Les étoiles très massives s'effondrent sur elles-mêmes avec une telle violence que toutes leurs couches extérieures sont projetées dans l'espace dans une gigantesque explosion. C'est ce qu'elle appelle les supernova.

Le noyeau de l'étoile, pour sa part, se comprime tellement sous son propre poids que même les atomes sont écrasés, ne laissant que des neutrons. C'est ce qu'on appelle une «étoile à neutrons». Et si l'astre est encore plus massif, même les neutrons seront détruits et l'étoile poursuivra son effondrement. Elle deviendra si dense que même la lumière y sera attirée irrémédiablement et ne pourra plus s'en échapper. C'est ce qu'on appelle un trou noir. (M. Fontaine, pour sa part, dit n'être pas totalement convaincu que de tels trous noirs existent vraiment.)

Les naines blanches, enfin, sont des cadavres d'étoiles plus petites. Cette fois l'effondrement n'est pas suffisamment violent pour écrabouiller les atomes et on se retrouve avec un astre complètement formé de carbone, une sorte de gigantesque diamant. Les couches externes de l'étoile, expulsées moins violemment lors de l'effondrement, donnent naissance non pas à une supernova mais à une nébuleuse planétaire.

La naine blanche GD-358 dont M. Fontaine a découvert le scintillement est toute petite, à peine plus grosse que la terre mais elle est si comprimée que sa masse est bien supérieure à celle du soleil. Elle est faite à 99.99% de carbone. Une cuillerée d'eau placée à sa surface y pèserait plusieurs tonnes tant la gravité y est écrasante. Cette naine blanche se refroidira peu à peu, jusqu'à devenir invisible.

Dans beaucoup de cas, dit M. Fontaine, les cadavres d'étoile ne sont décelables que par leurs effets gravitationnels, par exemple lorsqu'une autre étoile tourne autour. Les pulsations lumineuses de ces étoiles sont aussi très instructives, dit-il, parce qu'elles sont notre seul outil pour sonder la structure interne de l'astre.

Il est encore difficile de dire à quoi correspond exactement cette variation lumineuse. À travers le modèle mathématique, on peut les interpréter comme une vibration interne de l'astre qui amène un déplacement régulier de zones plus chaudes à sa surface.

Il existe plusieurs modes de vibration simultanés, ce qui rend difficile l'analyse du résultat. Selon lui, on peut obtenir une idée de la principale vibration en prenant une balle de caoutchouc dont on tordrait les deux hémisphères en sens contraire avant de la lâcher. Dans une balle, ce genre de vibration s'amortit très rapidement mais ce n'est pas le cas dans une naine blanche.

L'équipe de l'Université de Montréal a travaillé sur ce projet en étroite collaboration avec les chercheurs de l'Université de Rochester, aux États-Unis. On mettait les modèles au point à Montréal tandis que l'équipe de Rochester vérifiait si le modèle correspondait aux observations célestes et s'il pouvait expliquer des pulsations.

On a eu recours à un observatoire du Texas parce que le ciel est plus clair là bas. Pendant que s'y poursuivent les recherches avec d'autres naines blanches, les astronomes montréalais ont aussi décidé d'observer GD-358 avec l'observatoire québécois du Mont Mégantic. Tenant compte des périodes limitées où l'observation est possible, on en a pour vingt ans d'études avant de bien connaître l'évolution de l'étoile et de raffiner les modèles en conséquence, conclut-il.

Les jeunes diabétiques peuvent apprendre très tôt à se soigner. Cette fillette prépare une injection d'insuline destinée à une poupée.

Pour les diabétiques, pompe à insuline et pistolet injecteur s'équivalent

par Gilles Provost

Les «pompes à insuline» portatives ne sont pas le seul moyen pratique et efficace à la disposition des diabétiques qui désirent contrôler leur taux de sucre avec une précision beaucoup plus grande que ne le permettent les seringues traditionnelles, révèlent deux études similaires menées à l'Institut de recherches cliniques et au Montreal Children's Hospital.

En effet, ces équipes ont découvert que la moitié de leurs patients ont préféré une autre technique qui s'est révélée tout aussi efficace. Elle consiste à utiliser un pistolet injecteur qui projette sous la peau de petites quantités prédéterminées d'insuline par simple pression.

«Nous avons étudié 18 patients qui ont utilisé chacune des deux méthodes pendant quatre mois et les deux techniques fournissent des résultats comparables», a expliqué au DEVOIR M. Pavel Hamet de l'Institut de recherches cliniques et à l'Hôtel-Dieu.

À l'issue de l'expérience, la moitié des sujets ont préféré conserver le pistolet-injecteur tandis que l'autre moitié a choisi l'autre technique. Aucun patient n'a exprimé le souhait de revenir aux injections traditionnelles avec seringues puisqu'elles ne leur donnaient pas le même degré de contrôle ni le même bien-être.

Selon ceux qui ont préféré les pompes automatiques, cette présence permanente d'un appareil qui leur fournit régulièrement l'insuline requise leur donne un sentiment de sécurité. En outre, ils ne risquent pas de rien oublier, ce qui est commode. Par contre, ceux qui ont préféré le pistolet «médi-jector» avaient plutôt tendance à trouver la pompe encombrante, par exemple pour les activités sportives ou sexuelles.

Des psychiatres de l'Hôtel-Dieu ont tenté sans succès de déterminer des caractéristiques psychologiques qui auraient pu prédisposer des sujets dans un sens ou dans l'autre. Dans les deux cas cependant, les patients signalaient le bien-être psycho-social que leur apportent les deux techniques ainsi que leur bonne performance.

Toutes deux, en effet, permettent aux diabétiques de manger ce qu'ils veulent, quand ils le veulent, signale M. Hamet. Toutes deux permettent aussi un dosage extrêmement précis des volumes injectés dans l'organisme, selon un rythme très «naturel», avec des doses plus fortes au moment des repas.

Les deux techniques permettent d'éviter le transport d'un assortiment de seringues et requièrent à peu près le même investissement de base ($1,000 environ). L'usage de la pompe à insuline requiert en outre environ $2 par semaine pour les tubes (cathéters) et les batteries mais, dans tous les cas, le plus coûteux demeure le matériel requis pour mesurer régulièrement le taux de sucre dans le sang (au moins $2 par jour).

M. Hamet souligne avec insistance qu'aucune de ces deux techniques ne simplifie vraiment la vie des diabétiques. Dans les deux cas, dit-il, le malade doit surveiller constamment son taux de glycémie et calculer à l'avance la dose d'insuline requise en fonction de ce qu'il prévoit manger à chaque repas.

Cela requiert non seulement beaucoup de discipline mais aussi un certain entraînement, dit-il. Par exemple, les participants à cette étude ont eu chacun une période d'entraînement et de formation échelonnée sur une dizaine de jours. Des accidents sont aussi possibles si le patient se donne une dose excessive d'insuline.

Aucun cas de ce genre n'est survenu pendant la présente expérience mais la littérature scientifique fait état de patients qui avaient réglé leur pompe à insuline pour un surplus temporaire et qui avaient ensuite oublié de la ramener à la normale. Heureusement, les pompes modernes prévoient des dispositifs de sécurité contre un tel accident.

Un problème similaire peut aussi survenir avec des injections. On cite par exemple le cas d'un patient qui avait pris une bonne dose d'insuline avant son petit déjeuner. Cependant, la vie étant ce qu'elle est, il avait auparavant fait l'amour à sa femme et s'était ensuite rendormi sans manger. Faute de sucre à digérer, l'insuline l'avait mis en état d'hypoglycémie grave et il a été amené sans connaissance à l'hôpital.

«Un diabétique doit se surveiller constamment, conclut le Dr Hamet et les nouveaux systèmes ne simplifient pas vraiment la tâche. Par contre, ils permettent de contrôler beaucoup mieux la maladie et d'éviter presque toutes les conséquences à long terme du diabète.»

«Il s'agit donc plutôt de médecine préventive, dit-il. C'est pourquoi je pense que l'Assurance-maladie devrait défrayer le coût de l'injecteur ou de la pompe, au même titre que des prothèses.

En ce moment, la plupart des assurances privées ont compris ce genre d'arguments et acceptent de payer pour ces appareils.

Importante percée dans l'étude du traitement des maladies de la prostate

Les hormones sexuelles, qui jouent un rôle prédominant dans les maladies de la prostate (incluant le cancer), ne stimulent pas directement la prolifération des cellules de cette glande mais agissent plutôt par l'intermédiaire d'une protéine dont on n'a pas encore terminé l'identification, ont révélé des chercheurs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans le cadre d'une récente réunion du Club de recherches cliniques du Québec, à l'île-aux-Coudres.

Le Dr Simone Chevalier, qui a dirigé ces travaux, souligne que cette découverte ouvre des perspectives toutes nouvelles vers de meilleurs traitements du cancer de la prostate et des autres maladies de cet organe. En effet, il pourrait devenir possible de contrôler la prolifération maladive des cellules de la prostate en agissant non pas sur les hormones sexuelles elles-mêmes mais plutôt sur ce nouvel intermédiaire.

L'équipe du Dr Chevalier a découvert ce facteur protéinique d'un poids moléculaire voisin de 1500 après avoir constaté que les hormones qui accélèrent la division des cellules de la prostate n'ont plus aucun effet sur la prolifération de ces mêmes cellules en éprouvette.

Par contre, le sérum de chien, après sept jours de culture, peut provoquer cette prolifération. C'est en analysant le sérum qu'on a isolé cette substance qui semble servir d'intermédiaire entre les hormones et les cellules épithéliales de la prostate.

G.P.

Vous êtes invité à assister à une

CONFÉRENCE-ÉVÉNEMENT

«LA JEUNESSE DES ANNÉES 80: ÉTAT D'URGENCE»

prononcée par

Jacques Hébert

Président de Jeunesse Canada Monde et coprésident-fondateur de Katimavik

Lundi 25 octobre à 20 h
au Théâtre Arlequin

Après l'échec de septembre, le prochain lancement de la fusée Ariane à la fin avril

PARIS, (AFP) — Le prochain lancement de la fusée européenne «Ariane» n'interviendra pas au plus tôt avant la deuxième quinzaine d'avril 1983, a annoncé un communiqué conjoint de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du centre national (français) d'études spatiales (CNES).

Lors de ce tir, le 6ème de la fusée européenne, celle-ci mettra sur orbite deux satellites: «ECS», satellite de télécommunication de l'ESA et «AMSAT», un satellite destiné au réseau des radio-amateurs.

La décision a été prise à l'issue des travaux de la commission d'enquête formée par ces deux organismes après l'échec de la mise sur l'orbite requise, le 10 septembre, des deux satellites européens «MARECS-B» et «SIRIO-2», en raison d'une défaillance du 3ème étage du 5ème exemplaire de la fusée.

«C'est bien, comme on le pensait, au niveau de la turbopompe du 3ème étage d' «Ariane-L05» que s'est produite la défaillance du lanceur, déclare le communiqué. Mais il n'a pas été possible de déterminer si un défaut de lubrification de cet appareil ou un défaut au niveau de ses engrenages est à l'origine directe de l'échec du 10 septembre.

Etant donné qu'il n'a pas été possible d'en savoir plus au plan technique, la commission d'enquête a recommandé de «démonter les turbopompes destinées aux lancements suivants» afin d'appliquer un certain nombre de recommandations «destinées a améliorer la qualité de fonctionnement des engrenages (de la turbo-pompe) en définissant avec plus de précision l'ensemble des opérations effectuées par ceux-ci».

Pour satisfaire les clients d' «Ariane», l'ESA et le CNES n'en annoncent pas moins que pour «réduire les répercussions» de ces démontages sur le calendrier des lancements, «il est prévu d'en accélérer la cadence».

Soumis à une «revue d'aptitude» dès janvier, le 6ème exemplaire d' «Ariane» devrait être prêt à mettre ses deux satellites passagers en orbite dans la deuxième quinzaine d'avril.

Le 6ème vol interviendra alors avec plus de cinq mois de retard sur les plans initiaux. Sans l'échec du 10 septembre, il était prévu pour le 11 novembre et devait mettre sur orbite un satellite scientifique de l'ESA, «EXOSAT», qui ne pourra l'être avant l'automne prochain, compte tenu des contraintes de dates qu'implique sa mission.

Diminuer le taux de décès infantile

SAN FRANCISCO (AP) — Espacer les grossesses d'au moins deux ans pourrait réduire le taux de mortalité infantile de moitié dans le monde, selon le Dr Keith Russel, président de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique.

Il a estimé, lors d'une conférence de presse, que 40 millions de bébés mourront probablement au cours des deux prochaines décennies, sans un tel espacement des grossesses.

«Nous savons que s'il nous est possible d'espacer correctement les naissances dans les régions à forte mortalité périnatale, nous pourrons probablement réduire le taux de moitié ou mieux encore», a-t-il dit.

Il a estimé que même sans contraception, nourrir les enfants au sein, au lieu de leur donner du lait en poudre, pourrait faire beaucoup pour augmenter l'intervalle entre les naissances.

BELLERIVE

Lave-vaisselle inclus...

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

JOE 23 - 9641-0

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

NOUVEAU PROGRAMME

PERSONNES SEULES

L'institut de psychologie pour le développement du comportement annonce un nouveau programme destiné à répondre aux besoins des personnes seules. Ce programme vise 2 buts:

- **Vivre sa solitude de manière constructive.**
- **Apprendre à établir des contacts significatifs avec les autres.**

Pour informations supplémentaires, appeler: 522-7347

À NE PAS MANQUER...

LE BUREAU DE L'AVENIR

C'est sous ce thème que LE DEVOIR publiera, le **11 novembre prochain**, un cahier spécial traitant des facteurs humains dans l'entreprise "électronisée", de l'école d'aujourd'hui, de la bureautique et de la femme, de l'embauche, de la micrographie, de l'informatique, etc.

À vous qui oeuvrez dans ce domaine, n'hésitez pas à faire passer un message dans ce cahier qui sera lu par ceux et celles qui ont un pouvoir décisionnel dans leur entreprise respective.

Publicité: Compétence de Francine Gingras
844-3361

Tirage: Pour réserver des exemplaires de ce cahier
844-3361

Québec ajoute $40 millions pour la création d'emplois temporaires

par Paule des Rivières

Le gouvernement du Québec vient de débloquer $40 millions qui serviront à créer 15,900 emplois temporaires, la majorité pour des assistés sociaux et la moitié à Montréal.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Pierre Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, en espérant que les petits projets qui en découleront se transformeront en «perspectives durables».

«Nous sommes des patenteux et nous avons de surcroit le sens de la corvée comme nulle autre province; rappelez-vous quand nous avions fini la maison du voisin, on se reposait jusqu'à la prochaine corvée, même si nous reprenions les chicanes de clôture le lendemain. La crise nous force à revenir à ces valeurs», a déclaré le ministre, en conférence de presse.

Après le message que lançait cette semaine le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Trudeau, le ministre québécois a voulu lui aussi insister sur la nécessité «de se mettre à la tâche, concrètement».

S'il a vivement critiqué les «tracasseries» du gouvernement fédéral relativement à certains programmes conjoints de relance de l'emploi, M. Marois a précisé: «Je ne m'en prend pas à Trudeau, je dis seulement: arrêtons d'en parler et agissons.»

Les $40 millions que le conseil des ministres a accepté de débloquer cette semaine iront à la relance de programmes déjà existants, soit Chantier-Québec, Bon d'emploi et Retour au travail pour les assistés sociaux. Les emplois pour lequels les employeurs recevront des subventions devront durer 20 semaines au moins.

L'annonce faite hier est conforme aux propos du premier ministre du Québec à l'issue d'un caucus du Parti québécois au mois de septembre. Si tout se passe comme prévu et comme le prévoit le programme spécial de lutte contre la crise dont s'occupe un comité spécial présidé par M. Thomas Boudreau, le gouvernement espère, d'ici Noël, annoncer d'autres propositions pour permettre à 65,000 autres bénéficiaires de l'aide sociale de retourner au travail.

Car un nouveau phénomène demande une intervention

M. Pierre Marois en conférence de presse hier à Montréal. (Photo CP)

spécifique pour les assistés sociaux: il ne s'agit plus de gens qui, pour une raison ou une autre ne peuvent pas travailler, comme c'était le cas avant la crise mais, dans une proportion de 50%, des personnes, souvent des jeunes, qui cherchent un emploi et n'ont plus droit aux prestations d'asurance-chômage.

Le nombre total d'assistés sociaux a franchi le cap du demi-million au Québec. De plus, le gouvernement fédéral a indiqué au début du mois que 300,000 Québécois se feront couper l'assurance-chômage d'ici un an, vraisemblablement pour grossir les rangs des assistés sociaux. (Un célibataire de plus de 30 ans reçoit $357 par mois et ce montant est indexé partiellement aux trois mois).

Les mesures annoncées hier par le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu s'ajoutent aux $120 millions déjà engagés depuis avril 1982 et se comparent avec un montant de $46 millions l'année précédente.

«Compte tenu de nos finances, nous faisons un effort considérable», a assuré hier M. Marois.

Québec ne crée pas de nouveaux programmes. M. Marois estime que ceux en cours ont fait leurs preuves: six mois après l'adoption d'un budget de $120 millions visant à créer 25,719 emplois répartis dans divers programmes, 21,486 avaient été créés, dont 8,250 à des jeunes.

En injectant «une nouvelle dose» à ces programmes, le ministre s'est voulu optimiste. Il trouve réconfort dans le taux de rétention au travail des jeunes engagés avec «Bon d'emploi», soit près de 50%.

Ce programme, le ministre s'est particulièrement attaché à le défendre parce que plusieurs l'avaient qualifié de bassement électoral lors de son annonce, en pleine campagne électorale dans le comté de Louis-Hébert.

Les assistés sociaux qui veulent profiter des mesures annoncées hier peuvent se présenter à leur bureau d'aide sociale. Les $40 millions seront répartis comme suit:

- $9 millions à Chantier-Québec, programme de subventions pour les organismes, municipalités ou entreprises qui créent des emplois temporaires;
- $10.1 millions au programme Bon d'emploi qui veut aider les jeunes diplômés à entrer dans le monde du travail en incitant les employeurs à leur faire une place;
- $20.9 millions au programme de création d'emplois temporaires qui s'adresse spécifiquement aux assistés sociaux et qui fait appel à 12 ministères, au lieu de huit lors de sa mise en place.

M. Marois n'a pas précisé quel type d'emploi serait créé mais il privilégie personnellement le développement des techniques de pointe, de manière à ce que «nous prenions le virage technologique».

Le ministre s'en est par ailleurs pris au ministre fédéral du Travail, M. Lloyd Axworthy, dont les programmes conjoints de relance ne se matérialisent pas très vite, malgré «toute la bonne volonté et la bonne foi dont nous sommes capables à Québec,'a assuré M. Marois, ne serait-ce que parce que nous n'avons pas les moyens de lever le nez sur cet argent».

M. Marois a fait le point sur deux programmes. D'abord les $50 millions que le gouvernement fédéral aurait mis à la disposition du Québec, l'hiver passé, destinés aux jeunes chômeurs engagés dans des projets précis qu'Ottawa a demandé à Québec de lui soumettre. M. Marois a déclaré hier: «On a soumis quatre projets, un pour les forêts, un pour les mines, un pour les pêcheries et un en agriculture. Seul celui sur les forêts a été accepté, mais tellement tard, à la fin d'août, que ce n'était plus possible de le réaliser.

Ce projet, dont Québec n'a pas profité, consiste à assurer aux travailleurs un salaire au moins équivalent à ce qu'ils reçoivent en vertu de l'assurance-chômage. M. Marois reviendra à la charge au printemps, lorsque la sylviculture sera possible.

Au sujet des $79.9 millions annoncés récemment pour créer des emplois au Québec, dans le cadre d'une version renouvelée des programmes communautaires lancés ces dernières années. M. Marois a dit que «Québec n'a encore rien vu de cet argent».

Enfin, le ministre a voulu corriger les affirmations voulant que Québec crée des emplois temporaires juste le temps de permettre à ses assistés sociaux de devenir admissibles aux prestations d'assurance-chômage, dont Ottawa est responsable.

M. Marois a déclaré que le coût de l'aide sociale est assuré par Ottawa et les province, dans une proportion de 50% chacune, alors que les prestations d'assurance-chômage ne nécessitent que 20 cents fédérales par dollar, le reste provenant des employeurs et des employés.

«Même pour le fédéral, le coût de l'aide sociale est plus élevé», a dit M. Marois en ajoutant que pour les citoyens, l'assurance-chômage était plus acceptable.

«Il y a une maudite différence dans l'esprit des gens, sur le plan humain», a-t-il conclu.

Québec n'emprisonnera plus les gens qui ne paient pas les amendes

par Pierre Beauregard
de la Presse Canadienne

Les établissements de détention du Québec cesseront bientôt d'être surpeuplés par des citoyens «qui ne sont pas des délinquants et encore moins des criminels», mais qui ont pourtant maille à partir avec les autorités pour avoir omis de payer leurs amendes ou contraventions.

Cette décision aura pour effet de sauver beaucoup d'argent au gouvernement, l'Etat n'ayant plus à assurer la subsistance derrière les barreaux d'individus qui, finalement, prennent la place de ceux qui méritent vraiment la prison.

Prononçant hier l'allocution de clôture du congrès de la Société de criminologie du Québec, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a lui-même annoncé que le programme des «mesures alternatives à l'emprisonnement pour défaut de paiement d'amende» entrera en vigueur le 1er janvier.

En vertu de ce programme, un contrevenant aura 30 jours pour payer toute amende décrétée par le juge, mais des ententes pourront être prises pour en étaler le paiement.

«Si cette mesure s'avère inefficace, a dit le ministre, une saisie pourra être effectuée. En cas d'incapacité réelle de payer, la valeur de l'amende pourra alors être acquittée par l'exécution de travaux compensatoires effectués auprès d'organismes sans but lucratif qui désirent adhérer à cette pratique.»

En dernier ressort, dans le cas d'un manquement à une telle obligation, la prison demeurera l'ultime moyen de sanction.

«Ce mécanisme, en plus de présenter un mode de sanction plus approprié à la nature de la contravention, rencontre l'objectif d'humaniser l'administration de la justice et soulage la vraie victime, en l'occurrence la société, des coûts qu'elle doit encourir par l'emprisonnement du contrevenant.»

Le programme sera d'abord appliqué aux matières statutaires jugées à la Cour des sessions de la paix. Il pourrait éventuellement s'élargir aux délits mineurs et aux décisions rendues par les tribunaux municipaux.

Le ministre a dit s'attendre à ce qu'une telle mesure ait une incidence sur le taux d'occupation des prisons et sur les coûts de la détention au Québec.

«Je mise beaucoup sur l'endossement de ce plan pour corriger bien des situations devenues anachroniques, notamment à Montréal, et particulièrement en regard de l'objectif que j'ai toujours eu, à savoir la fermeture du Centre de prévention de Parthenais. Ce plan permettrait donc de régler ce problème auquel j'attache une priorité absolue.»

M. Bédard a également fait état d'un programme destiné à renseigner les victimes d'actes criminels sur l'évolution de la cause qu'ils ont soumis aux tribunaux.

Feuillet, dépliant, lettres informatisées sont les principaux outils qui serviront ainsi à rendre plus humaine la justice en donnant à la victime toute l'information à laquelle elle a droit.

Une lettre sera expédiée aux victimes lorsqu'une dénonciation sera portée devant le juge; une autre les renseignera sur les résultats de la procédure, soit l'acquittement ou la condamnation et la peine prononcées.

René Lévesque inaugure le transport du sel de déglaçage des Îles

par Gilles Lesage

ILES - DE - LA - MADELEINE — Une double première pour le Québec: le premier ministre a inauguré hier le transport en vrac du sel de déglaçage des Îles-de-la-Madeleine et M. René Lévesque a baptisé le navire NM. Saunière de la compagnie de navigation Sonamar, qui transportera 250,000 tonnes métriques de sel cette année, et 1,250,000 l'an prochain.

Soulignant qu'en raison de son climat et de ses distances, le Québec est le plus gros consommateur de sel au monde, il s'est réjoui qu'il soit désormais produit au Québec, alors qu'il était importé jusqu'à ce jour. Il espère que cette étape «fera des petits», dans le respect scrupuleux de l'environnement et de l'écologie extraordinaire des Îles.

Associée au ministère des Transports du Québec, Sonamar, qui regroupe de petits armateurs québécois, a obtenu un contrat de 20 ans et de $250 millions pour le transport du sel extrait de la mine de Grosse-Île, aux Îles. A cette fin, Sonamar a acheté et transformé un vraquier de 24,000 tonnes et de 629 pieds de longueur, baptisé du nom de Saunière qui signifie «vaisseau où l'on conserve le sel». Le sel, que l'on répand l'hiver sur les routes, est acheminé vers les ports québécois et ceux de l'Est des Etats-Unis.

Pour Sonamar, c'est un début qui pourrait, à moyen terme, contribuer à créer une marine marchande au Québec. Le ministre des Transports, M. Michel Clair, a d'ailleurs souligné que le Québec devrait être l'un des grands Etats maritimes du monde, et qu'un effort de regroupement en ce sens est déjà en marche.

Il a fait état d'un groupe ministériel de travail qui élabore une politique de transport maritime pour le Québec.

Quant à la ministre et députée des Îles, Mme Denise LeBlanc-Bantey, elle est convaincue qu'il y a moyen d'assurer le développement économique des Îles tout en respectant les traditions et les valeurs insulaires. Mais tout le monde n'en est pas convaincu.

Hier matin, le groupe de visiteurs a été accueilli par une poignée de manifestants inquiets des répercussions de l'entreprise et lui reprochant de ne pas respecter l'environnement. Les mines SOQUEM-SELEINE ont investi $80 millions et emploient 140 personnes.

L'inauguration d'hier était la seule activité du premier ministre, qui mettait ainsi fin à sa tournée de deux jours en Gaspésie et aux Îles.

Reprise des pourparlers entre Nordair et ses 695 grévistes

Après des mois d'inertie, les négociations ont repris chez Nordair, où les employés de bureau et le personnel au sol sont en grève depuis le début de l'été. Les dirigeants syndicaux ont indiqué hier qu'ils avaient reçu de nouvelles offres patronales et qu'ils allaient les soumettre à un vote demain.

C'est un médiateur fédéral qui a ramené jeudi les deux parties à la table de négociation.

Après le débrayage de ses 550 employés au sol et 145 employés de bureau, la compagnie à vocation régionale avait réduit le nombre de ses vols hebdomadaires d'environ 500 à 30.

Durant la grève, Nordair a concentré ses efforts sur les vols à contrat dans l'Arctique orientale et les vols nolisés vers le Sud.

Elle a annulé tous ses services à l'ouest de Montréal, y compris ceux à destination du sud et de l'ouest de l'Ontario, de Pittsburgh et de Winnipeg. Elle a considérablement diminué ses services au Québec.

Il a été impossible d'obtenir des détails de la dernière offre.

Ottawa contesterait en cour le Hockey-Sélect de Loto-Québec

CALGARY (PC) — Le gouvernement fédéral est prêt à s'adresser aux tribunaux pour empêcher le Québec de lancer une loterie sportive semblable à celle que projette Ottawa pour recueillir des fonds pour les Olympiques d'hiver de Calgary en 1988, a déclaré hier le ministre fédéral des sports, le sénateur Raymond Perrault.

M. Perrault, ancien chef libéral de la Colombie-Britannique, a dit que le gouvernement du Québec avait annoncé sa loterie Hockey-Sélect le 9 octobre, durant la diffusion d'un match de la Ligue nationale de hockey.

Il a dit que la loterie québécoise était identique à celle du gouvernement fédéral pour recueillir $424 millions pour les Olympiques de Montréal en 1976. Ottawa projetait d'amasser de la même façon $200 millions pour les Jeux de Calgary.

Les directeurs des loteries provinciales doivent rencontrer M. Perrault mercredi prochain à Saskatoon et le ministre dit qu'il aurait voulu discuter alors du projet du Québec, mais cette province ne serait pas représentée.

Contestation du français obligatoire ... en France

PARIS (AFP) — La Fédération française des syndicats de sociétés de commerce extérieur a vivement protesté, hier, contre une mesure adoptée mercredi par le gouvernement, rendant obligatoire l'usage du français pour les documents accompagnant les marchandises importées en France.

Dans un communiqué, le président de l'organisation professionnelle, M. François Missoffe (ancien ministre du Commerce extérieur en 1961-62), estime que «cette mesure contrevient d'une façon provocante à tous les engagements de la France vis-à-vis de la Communauté économique européenne (CEE) et du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) et qu'elle ne «manquera pas d'être condamnée par ces organismes, ce qui amènera (la France) à les rapporter».

Centraide Montréal

LE BARBIER DU VILLAGE

Coiffure au féminin et au masculin

3605, St-Denis (métro Sherbrooke), Mtl. (face au carré St-Louis) Tél.: 844-8794

IMPORTANTE
VENTE AUX ENCHÈRES
D'OEUVRES D'ART
PAR CATALOGUE EN UNE SESSION
NOVEMBRE 1982

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
du vendredi 29 octobre
au lundi 1er novembre incl.
de 10h à 18h
vendredi et lundi jusqu'à 22 h.

VENTE
le mercredi 3 novembre
à 19h30 précises
Art canadien et européen
Sculptures esquimaudes

W. Goodrige Roberts, a.r.c.
Nature morte à la gravure de Van Gogh
16" x 20" 41 cm x 51 cm

Vente mercredi 3 novembre à 19h30 précises Art canadien et européen par:

L. Ayotte, P. Beaulieu, L. Bellefleur, A. Bertounesque, A. Browne, W. Brymner, V. Bruni, R.E. Chazalviel, O. Clare, F. Constantineau, S. M. Cosgrove, A. Defaux, L. Del Signore, P.G. Dubois, M. Dufour, M. Favreau, M. Fecteau, T. Forrestal, M.A. Fortin, C. Gagnon, G. Gingras, J. Giunta, H. Gransow, J. Hammond, F. De Herain, N. Hudon, F. Iacurto, J.L. Jansem, W.G.F. Jansen, O. Leduc, L. Lhermitte, J. Little, R. Mount, T.M. Martin, H.L. Masson, M. Mauro, L. Muhlstock, E. Neumann, A. Noeh, G.N. Norwell, M. Perrin, G. Perreault, G. Pfeiffer, N. Poirier, A. Prévost, A. Ragon, R. Richard, J.P. Riopelle, W. Goodridge Roberts, A. Rousseau, A. Sheriff-Scott, W. Showell, P. Soulikias, M. A. De Foy, Suzor Côté (1 bronze), M. Tanobe, A. Tatossian, A. Villeneuve, G. Valmont et de nombreux autres...

LES ENCANS PINNEY'S AUCTIONS
146, chemin Bates, bureau 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4
Stationnement gratuit à l'arrière (514) 731-4312

LE GAM
LA FORCE DES MONTRÉALAIS

Dîner des engagements

Henri-Paul Vignola, candidat à la mairie et son équipe vous invite à l'Hôtel Mont-Royal, 1455, rue Peel (métro Peel) à la Grande Salle de Bal le lundi 25 octobre 1982 à 12 h.

Billet: $25.00
Réservation: 527-1517

Autorisé par A.D. Schulman agent officiel du GAM

Comment le Trust Général aide Jean Martin à maintenir un 14 de handicap.

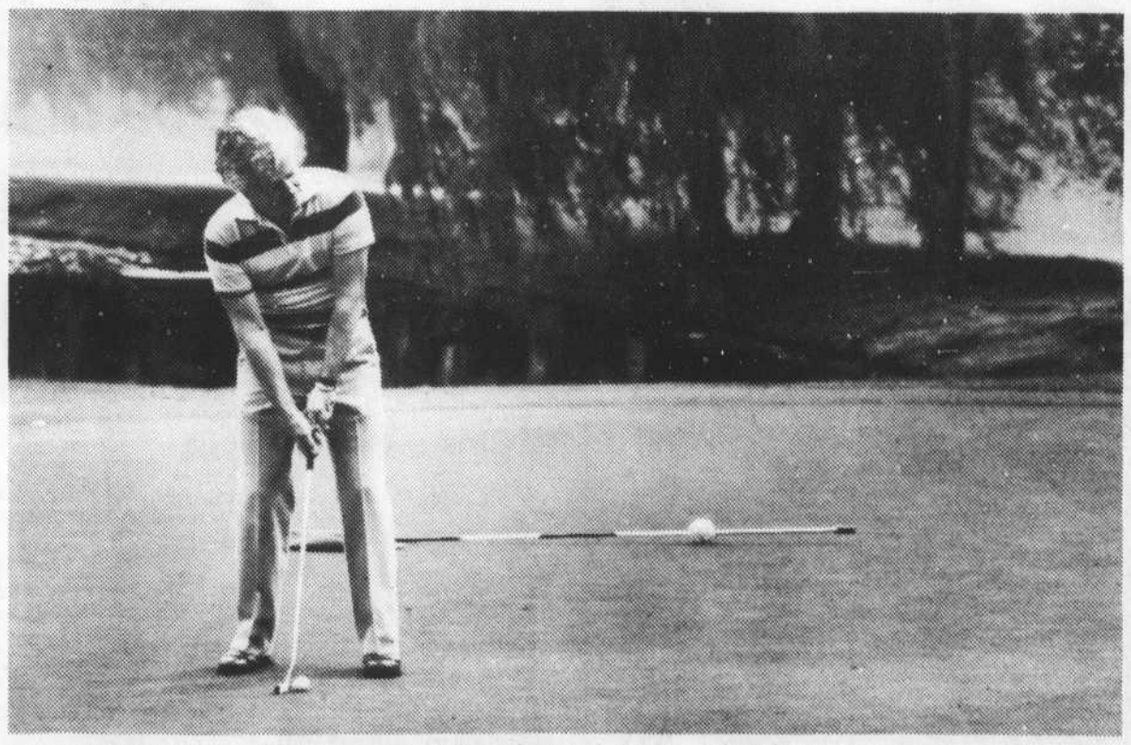

Pendant que Jean Martin profite de la vie, son porteteuille "profite" sous la direction vigilante d'un gestionnaire-conseil du Trust Général.

Jean a travaillé fort toute sa vie pour se constituer un bon capital. Mais il n'a nullement envie de passer ses journées à éplucher les marchés boursier, obligataire et autres. Il ne tient pas non plus à jongler avec la paperasse fastidieuse mais nécessaire qui accompagne la gestion d'un portefeuille.

C'est pour pouvoir jouir pleinement de ses loisirs que Jean a confié la gestion de son capital à une institution de toute confiance et aux performances éloquentes: le Trust Général.

En plus d'avoir à son service les spécialistes financiers du Trust Général, Jean profite d'économies d'échelle importantes dans les mouvements de son portefeuille. Son gestionnaire-conseil suit ses placements au jour le jour et lui rend des comptes à intervalles réguliers. Ça, c'est la belle vie!

Pour savoir comment le Trust Général peut vous aider à profiter de vos loisirs, communiquez, sans obligation, avec M. Carol Fillion, directeur-gérant, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GENERAL
1100, rue University, Montréal (514) 871-7201

À SURVEILLER

DIMANCHE 24 OCTOBRE

Le Service d'animation du Musée des Beaux-Arts de Montréal présente un programme de films expérimentaux japonais réalisés entre 1960 et 1980, à l'auditorium du Musée. Admission: $2.50. Les billets sont en vente au Musée. Pour inf.: 285-1600.

■

Il y aura dimanche de formation à l'église du Christ-Roi, 9430, rue Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. L'enseignement sur l'eucharistie sera donné par le père J.G. Richard, p.b., suivi de la messe. Renseignements: 387-7734.

■

M. Linus Paulins, deux fois lauréat du prix Nobel (paix et chimie) ouvrira à Montréal la Semaine canadienne pour le désarmement par un discours à l'Université McGill.

■

À la messe de 16 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Missa Brevis* de Mozart et à l'Offertoire, le motet *Rex Gloriae* de William Byrd.

■

La Chorale mixte de la Basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera à la messe de 11 h, *Pater Noster* de Palestrina et à l'Offertoire *Dixit Maria* de H.L. Hassler. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

De midi 30 à 15 h 30, la Galerie Phédimus sise au 874, rue Saint-François Xavier dans le Vieux-Terrebonne vous invite au vernissage des plus récentes peintures sur soie de Mme Jeannette Myles. Pour inf.: 471-0115.

■

Le «8e chapitre» des Dames bénévoles, association de Montréal pour les déficients mentaux, annonce une exposition et vente d'Artisanat qui se poursuit toute la journée en la salle LSCA, 40 est, rue Jean Talon. Entrée libre.

■

À 9h, au 1415 est, rue Jarry se tiendront deux assemblées générales, une régulière et l'autre spéciale. La première sur les orientations de l'organisme et l'autre pour amender la constitution de Vélo-Québec.

■

Pour une première fois à Montréal, tous les responsables d'organismes de loisir pour retraités et pré-retraités sont conviés à une rencontre de consultation et d'information. Cet événement est une initiative du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal et de l'Association montréalaise pour les loisirs du troisième âge. Cette journée-rencontre se tiendra de 9 h à 17 h au Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau.

■

Les Petites Soeurs des pauvres, à l'occasion de la Béatification de leur fondatrice Jeanne Jugan, lancent une invitation à tous ceux et celles qui s'intéressent aux personnes du 3e âge. Les portes de leur résidence pour personnes âgées, 5605 est, rue Beaubien, seront ouvertes de 14 h à 17 h . Il y aura visites de la «Maison», exposition, diaporama et rencontres fraternelles avec les Petites Soeurs et les personnes âgées. Pour inf.: 254-4991.

■

Chaque année, la Conférence mondiale des religions pour la paix, chapitre montréalais du mouvement national et international, organise une célébration interreligieuse à l'occasion de la semaine pour le désarmement. Cette année, cette rencontre aura lieu à 17 h à l'église Saint-James United Church, 463 ouest, rue Ste-Catherine.

■

Il y aura bazar, marché aux puces, vente de garage au profit de l'Association pour les droits des gais et lesbiennes du Québec, au 263, rue Sainte-Catherine, à compter de 10 h.

■

Ciné-collège, le ciné Club du Collège Lionel-Groulx, présente à 19 h 30, *Le goût du miel* à l'auditorium, 100, rue Duquet, à Ste-Thérèse. Pour inf.: 430-3120, poste 241.

■

L'UNESCO tient un symposium international à Ottawa jusqu'au 28 octobre. Quelque 40 spécialistes des sciences sociales de divers pays sont attendus à cette réunion organisée avec la Commission canadienne de l'UNESCO.

LUNDI 25 OCTOBRE

L'Université de Montréal vous convie, si vous avez des amis étrangers de passage, des membres de votre famille, etc. et que vous formez un groupe de dix personnes au minimum, à venir suivre une visite guidée de la plus grande université francophone en Amérique du Nord. On prend rendez-vous en téléphonant à Monique Lebeau au 343-7705.

■

Pour souligner la semaine pour le désarmement nucléaire, le YMCA international, 5550, avenue du Parc organise à 19 h, la projection d'un diaporama suivi d'un échange «Les conséquences médicales d'une guerre nucléaire» du docteur Bates. Pour inf.: 271-2548.

■

Un colloque sur l'élaboration et l'application d'indicateurs sociaux des minorités ethniques et culturelles a lieu jusqu'au 28 octobre à Ottawa.

■

L'Etat est mort, voilà le thème de la rencontre conférence offerte par le Groupe de la pensée sauvage et qui aura lieu à 19 h 30 au 311 est, rue Ontario.

■

Deux rencontres d'information sur l'assurance sont offertes gratuitement en collaboration avec l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'est et la Caisse populaire Sainte-Claire de Montréal ce lundi et le lundi 1er novembre à compter de 19 h 30. Les conférenciers sont MM. Pierre Cincennes de la Sauvegarde et M. Marcel Tassé du BAC. Pour inf.: 351-1916 ou 352-7880.

■

La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf vous convie à la deuxième de trois causeries culturelles que donne M. André Malavoy sur une «Promenade en Bourgogne», au pavillon Lallemand du Collège, 5625, rue Decelles. Pour inf.: 342-1624.

■

La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles invite tous les résidants du quartier à une soirée-débat sur les coupures et leurs impacts dans le quartier. Cette soirée aura lieu dans les locaux de la clinique au 1176, rue Laprairie, à 19 h 15. Pour inf.: 937-9251.

■

Il y aura rencontre de lecture de la génèse commentée à 20 h au 5933, rue Cartier, sous-sol du presbytère Saint-Jean-Berchmans. M. Jacques Baillargeon et Mme Lise Chartrand seront les commentateurs. Pour inf.: 728-7714.

■

Le département d'études anglaise de la faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke vous invite à une conférence que donnera M. David Solway du Cégep John-Abbot sur la «lecture de poésie», de 13 h à 14 h à la faculté.

■

L'Assemblée plénière des évêques catholiques du Canada a lieu à Ottawa jusqu'au 28 octobre.

■

Une conférence sur la généalogie sera présentée par M. Michel Barbin, à 19 h 30 à la succursale Claude-Henri-Grignon, 1660, rue Bourassa à Longueuil. Pour inf.: 674-6263.

■

Le Centre Immaculée-Conception offre aux amateurs de ski un programme de conditionnement physique conçu spécialement pour la pratique de ce sport. Les cours se donnent les lundis et les mercredis de 17 h 30 à 19 h au Centre. Pour inf.: 527-1256.

■

Un cours sur la consécration à Marie-Mère de l'Eglise se donne à compter de ce lundi durant une période de six semaines à 19 h 45. Soeur Marie-Thérèse Lévesque en sera l'animatrice. Rendez-vous au Centre Salvator, Chapelle de la Réparation, 3650 de la Rousselière à PAT. Pour inf.: 581-3172.

■

M. Nicolas L. Deak, président du Conseil et chef de la direction du groupe Deak-Parera, sera le conférencier du Cercle canadien de Montréal lors du déjeuner qui aura lieu à midi à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Pour inf.: 842-3310.

■

Les programmes de culture canadienne vous convient à un séminaire sur «La conception et la comprehension d'une oeuvre d'art» qui aura lieu à 13 h 30 à l'auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie, mézzanine 2.

■

La caravane «Nourrir le Québec» continue sa route et se retrouvera au centre Mail Champlain de Brossard durant toute cette semaine du 25 septembre.

■

La Société historique de Montréal vous convie à son assemblée mensuelle qui aura lieu à 20 h à la Salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale 1700, rue Saint-Denis. M. Gilles Chaussé, s.j., donnera une conférence sur Montréal à l'époque de Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal.

■

Les Amis canadiens de l'Université Bar-Ilan et la Bibliothèque publique juive présentent une exposition et un séminaire destinés à démontrer «Responsa» et à exposer divers types d'ordinateurs de maison ainsi que le logiciel qui se rattache particulièrement aux programmes d'éducation juive. L'exposition aura lieu à l'auditorium Ida et Joseph Berman de Cummings House,, 515 chemin de la Côte Sainte-Catherine jusqu'au 31 octobre. Le séminaire sera tenu le dimanche 31 à 20 h.

■

Une assemblée publique aura lieu pour discuter du livre blanc sur l'éducation. Cette discussion bilingue aura lieu à l'école secondaire Pierre-Laporte, 1101, Rockland à Ville Mont-Royal, à 19 h 30.

■

Les victimes de la MIUF sont invitées à une assemblée qui aura lieu à la polyvalente Gérard-Fillion, 1330, ouest Curé Poirer angle Taschereau à Longueuil, à 19 h 30. Pour inf.: 677-6394.

MARDI 26 OCTOBRE

Il y aura récital de piano à la faculté de Musique de l'UdeM. Jacinthe Couture jouera du Brahms, Mozart et Ravel, à 20 h en la salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy.

■

Ace Galerie l'As vous invite au vernissage des oeuvres de Anik Jutras à 19 h. L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 novembre. Rendez-vous au 1832 ouest, rue Sherbrooke, suite 2.

■

Le CLSC Saint-Louis du Parc vous convie à une assemblée annuelle d'information qui aura lieu à compter de 18 h au 4652, rue Jeanne-Mance. Pour inf.: 286-9657.

■

La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec vous invite à un déjeuner qui portera sur la conjoncture économique québécoise et dont le conférencier sera M. Robert Bourassa, à l'Hôtel de l'Institut, 3535, rue Saint-Denis, à midi. Membres: $15; non-membres: $20. Pour inf.: 866-3501 poste 636.

■

Mme Justine Sentenne, conseillère municipale pour le district 49 et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal sera la conférencière à 10 h au YMCA Notre-Dame-de-Grâce, 4335, rue Hampton. Elle parlera du logement pour les citoyens du 3e âge. Pour inf.: 486-7315.

■

Organisé conjointement par la faculté des Sciences et de Génie de l'Université Laval et le Groupe-conseil Roche Associés Ltée, le premier séminaire Adrien-Pouliot qui se tiendra au local 112 du pavillon Pouliot, sera consacré à une question bien d'actualité: la distribution du gaz naturel au Québec.

■

L'équipe de sexualité-planning du CLSC Longueuil-Ouest offre à la population l'occasion de venir s'informer et de discuter sur les fantasmes et la sexualité. La rencontre aura lieu à 19 h 30 au 201, ouest Curé-Poirier à Longueuil. Pour inf.: 651-9830, poste 59.

■

L'Association des femmes de carrières et de profession de Ville-Marie procédera à un échange dit «de cartes d'affaires» lors de sa réunion qui aura lieu au restaurant Le-Caveau, 2063 rue Victoria. Pour inf.: 273-3697. Coût du diner: $20 par personne.

■

Il y aura Marché aux puces en l'église Mont-Royal Unie, 1800, boul. Graham, angle Lombard Crescent, à Ville-Mont-Royal, de 13 h à 20 h. Entrée libre.

■

La deuxième rencontre mensuelle de la section Laurentide de l'Association des familles uniparentales du Canada se tiendra à 20 h au YMCA, 1745, boul. Décarie à Saint-Laurent. La soirée sera consacrée à des films relatifs aux activités tenues en dehors de cette section. Pour inf.: 332-4885.

■

Des soirées de développement personnel animées par Gérard Bélanger, psychologue, ont lieu tous les mardis de 19 h 30 à 22 h au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle 200. Entrée: $5. Pour inf.: Mme Jeannine Bouchard, 381-3360 après 6 h ou au bureau 861-1641.

■

Dans le cadre de la semaine mondiale pour le désarmement, la Ligue des femmes du Québec organise un souper-causerie sur ce thème. Pour réservations: 845-3796. Rendez-vous 18 h au 200, avenue Hôtel-de-ville: Coût: $3 ou apporter un mets.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental vous invite au visionnement d'un vidéo portant sur la «dépression». Cette activité aura lieu à 20 h au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 849-3291.

■

«Les femmes prennent-elles trop de pilules?», tel est le thème qui sera abordé lors de la rencontre organisée par le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, St-Urbain à 20 h. Pour inf.: 842-4781.

■

Dans le cadre des conférences-midi du YWCA, Mme Hélène Bohémier, avocate parlera de «nos amours légalisés» à midi au 1355 ouest, Dorchester, angle Crescent. Pour inf.: 866-9941, poste 43. Il faut apporter son casse-croûte.

■

«À la recherche de nos ancêtres et des documents les concernant» tel est le thème d'une série de 17 cours (60 heures) présentée par la Société historique du Marigot et donnée par M. Michel Barbin à l'église Saint-Antoine de Longueuil les mardis de 19 h 30 à 22 h 30. Pour inf. et inscription: 679-6169 ou 670-7399.

■

«Les hôpitaux du Québec: un défi pour les cinq prochaines années», tel est le thème d'un congrès-exposition qui aura lieu jusqu'au 28 octobre à l'hôtel le Reine-Elizabeth et à la Place Bonaventure.

MERCREDI 27 OCTOBRE

Dans le cadre de la série «guerres et paix» organisée par l'UdeM, un film intitulé *On l'appelait Cambodge*, suivi d'une discussion animée par un membre du Comité d'aide au Kampuchéa sera présenté à 20 h au 6e étage du Centre communautaire, boul. Edouard Montpetit.

■

La Société de biolcgie de Montréal vous convie à une conférence sur le grand héron qui aura lieu à 20 h au Jardin botanique 4101 est, rue Sherbrooke. M. Jean-Luc Desgranges, biologiste au Service canadien de la faune sera le conférencier. Pour inf.: 721-8420.

■

Le président et les membres du Comité exécutif de la Ville de Montréal vous convient à une remise de trophées, pour souligner l'effort que plusieurs citoyens ont déployé, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie du milieu. La cérémonie aura lieu au Complexe Claude-Robillard, 1000, avenue Emile-Journault, à compter de 19 h et sera présidée par M. Yvon Lamarre.

■

Amnistie internationale présente son rapport annuel 1982 à 14 h au 1800 ouest, boul. Dorchester, 3e étage, salle 310.

■

SOS Liban-Palestine organise un récital de chansons palestiniennes engagées avec Mustapha Elkurd, palestinien de Jérusalem, à 20 h à l'auditorium Marie Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, 1455, rue Saint-Denis. Pour inf.: 527-5764.

■

«Impressions d'une vision de la Chine au cours d'une mission scientifique», tel sera le thème de la conférence que donnera M. Jean-Yves Chagnon, géologue et professeur à l'Université Laval devant la Société de Géographie du Québec, au collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille. Rendez-vous à 20 h 30.

■

Un cours intensif qui traite du choc de la séparation commence ce mercredi à 20 h 30. D'une durée de quatre semaines, il permet de comprendre cette phase de sa vie, de mieux la vivre et aussi de rencontrer d'autres personnes qui vivent la même situation. Pour inf.: 655-3545.

■

Le «Club des diplômés universitaires» pour célibataires cultivés invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire ce mercredi à 20 h au bar «Entre-Temps» du «Centre Sheraton». Pour inf.: 737-8489.

■

Vous êtes cordialement invités à la séance publique d'information qui aura lieu ce mercredi à 19 h 30 à l'auditorium du Centre d'accueil Horizons de la jeunesse, situé au 6, Weredale Park. Pour inf.: 989-1885.

■

Les «gens de mon pays», groupe composé d'étudiants et de travailleurs partageant un intérêt pour le folklore du Québec et de la Bulgarie sont à la recherche de danseurs et danseuses. Les personnes de plus de 18 ans intéressées à travailler sérieusement au sein du groupe sont priées de communiquer avec l'Ensemble au 287-9496 ou 845-9357.

■

Le Centre de relaxation Rive-Sud situé au 210, Montarville à Boucherville, vous invite à une session d'information de 13 h 30 à 14 h 30 pour vous renseigner sur le cours de parapsychologie donné par le Centre et qui débutera ce mercredi. Pour inf.: 655-3545.

■

Les gens qui disposent de quelques heures de loisir et qui aimeraient devenir guide bénévole dans les serres du Jardin botanique sont priées d'assister à une réunion d'information qui se tiendra à 13 h 30 au Jardin batonique, 4101 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 252-1568.

■

Mmes Line Dumont, flûtiste et Ghislaine Giroux, pianiste, donneront un concert commenté à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain''. Elles interpréteront des oeuvres de Télémann, Reinecke, Fauré, Doppler et Borne. Entrée: $4. Les profits réalisés lors de ce concert seront versés au comité «Vie nouvelle» pour les personnes atteintes de cancer.

■

«L'entreprise dans l'évolution de la société, locomotive ou remorque?» tel est le thème qu'abordera M. Jean-Claude Lebel, président du conseil et président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec à l'amphithéâtre 3068 de l'Ecole de Hautes Etudes commerciales, 5255, avenue Decelles. Entrée libre. Pour inf.: 343-3838.

■

A midi 15, la présentation d'un film d'animation de l'ONF dans le cadre d'une journée de jeûne «Priorité absolue», suivi d'un échange aura lieu au YMCA Internationa, 5550, avenue du Parc. Pour inf.: 271-2548.

JEUDI 28 OCTOBRE

L'Association des sexologues du Québec vous invite à une sexo-causerie sur le thème «l'orgasme au féminin» avec Christine L'Heureux, auteur du livre du même nom. Rendez-vous à 20 h 30 au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. Membres étudiants: $3, membres réguliers, $5, non-membres: $10. Pour inf.: 598-5333.

■

Un colloque sur les précipitations acides aura lieu au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Ce colloque est une initiative de l'Association québécoise des techniques de l'eau et de Environnement Québec.

■

La paroisse Notre-Dame-des-Anges de Cartierville organise un grand marché aux puces en carrousel qui aura lieu au sous-sol de l'église, boul. Gouin ouest, face à l'hôpital Sacré-coeur.

■

«Femmes, travail et entreprises: bilan et prospective», tel est le thème d'un colloque organisé par l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et qui a lieu ce jeudi.

■

Le Choeur MRC, groupe vocal de 70 voix mixtes, présente un grand concert-spectacle jusqu'au 31 octobre à 20 h 15 à l'Expo-Théâtre. Pour inf. et billets: 274-8389 ou 271-4361 ou 667-6575. Au programme: des extraits de l'opérette Andalousie de Francis Lopez.

■

Le Carrefour culturel de l'amitié Québec-Cuba invite cordialement les gens intéressés à une causerie dont le thème sera «Le tourisme à Cuba». Pour inf.: 843-8470. Rendez-vous à 20 h au 323 est, rue Mont-Royal.

VENDREDI 29 OCTOBRE

Le Centre d'information communautaire et de dépannage Ste-Marie vous convie à une vente d'Halloween à 10 cents. Rendez-vous au 2766, rue De Rouen. Pour inf.: 526-4908.

■

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération des CLSC du Québec se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs du Centre-Ville de Québec ce vendredi et se poursuivra le samedi 30.

■

Tous les infirmières et infirmiers sont invités aux célébrations du 20e anniversaire de fondation de la faculté des Sciences infirmières de l'UdeM. Mme Marie-Françoise Collières, auteur du livre *Promouvoir la vie* et Mme Rozalyn Elms, infirmière du Massachussets General Hospital, prendront la parole à 14 h en l'auditorium du pavillon principal de l'Université, 2901, boul Édouard-Montpetit. Inscription: $20. Pour inf.: 343-6439.

■

Une soirée de reconnaissance envers les bénévoles aura lieu à compter de 18 h 30 au 5550, avenue du Parc. Pour inf.: 271-2548.

■

Le Forum des citoyens âgés de Montréal a le plaisir d'annoncer qu'il offre le cours «Travail en Comité» aux personnes du troisième âge. Ce cours aura lieu de 9 h 30 à 15 h 30 au 1800 ouest, boul. Dorchester. Pour inf.: 937-7401.

■

«L'influence africaine sur la vie sociale, culturelle et spirituelle des noirs d'Amérique», tel est le thème de la rencontre avec M. Léo Bertley de la communauté noire anglophone de Montréal, qui aura lieu à 20 h au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain au coin de Saint-Joseph. Entrée libre. Pour inf.: 288-7229.

■

Christiane Olivier, auteur de *Les enfants de Jocaste*, donnera une conférence-débat à 20 h au Tritorium du Cégep du Vieux-Montréal 255 est, rue Ontario.

■

Un cirque authentiquement québécois aura lieu ce vendredi à 20 h au bout de la rue St-Emile à Saint-Sulpice, ce petit village sur la route 138 qui fête son tricentenaire, premier village après Repentigny à 40 km du centre-ville de Montréal. Pour inf.: 589-4837. Des représentations auront également lieu ce samedi et ce dimanche.

SAMEDI 30 OCTOBRE

Dans le cadre de l'activité «L'automne des vins et des spiritueux», le service de recherche et de développement pédagogiques du Collège Marie-Victorin organise des dégustations de vins, alcools et champagnes ce samedi et ce dimanche 31 octobre. Pour inf.: 325-0150.

■

Les Ateliers d'éducation populaire Mercier vous convient à fêter l'Halloween avec eux à compter de 20 h 30 ce samedi. Rendez-vous au 350, rue Boucher. Pour inf.: 271-4084.

■

Le Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 est, rue Sherbrooke vous convie à un concert organisé par CANA, Centre de ressourcement pour couples. Les billets sont en vente à l'entrée ou on peut réserver en téléphonant au 374-0318.

■

L'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec organise une danse d'Halloween au Cégep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario, angle Sanguinet. Pour inf.: 843-8671.

■

L'Association libérale provinciale de Gouin organise une fête d'Halloween à 20 h en la salle Saint-Ambroise, 6520, de Normanville. Entrée: $4. Pour inf.: 725-2558.

■

Des milliers de Montréalais se rendront à Ottawa pour manifester contre la participation du Canada aux essais et à la fabrication du missile de croisière Cruise. Pour inf.: 392-3008.

■

Le Club Belgo-Canadien de Sabrevois 1665, route 133 à Sabrevois, vous convie à une soirée de l'Halloween au profit de la Saint-Nicolas des enfants. Pour inf.: 347-2167.

Le salaire au rendement: bénéfique ou maléfique?

Le salaire au rendement, dans l'industrie manufacturière, peut augmenter le risque d'accidents de façon substantielle mais il peut aussi le diminuer dans certains cas, surtout lorsque la prime récompense la qualité du travail plutôt que le volume de production, révèle une étude effectuée auprès des 4086 travailleurs de l'industrie québécoise du meuble par Mlle Lucie Laflamme, de l'Université de Montréal, avec l'aide de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail.

Son analyse statistique démontre que le salaire au rendement entraîne un important surplus de risques pour les simples manoeuvres tandis qu'il coupe le taux d'accidents des deux tiers chez les ébénistes, plus spécialisés et dont le travail stable incite à la qualité. Enfin, le mode de rémunération ne semble pas avoir d'effet notable sur le risque d'accidents des tapissiers, scieurs et ponceurs.

Pour revenir aux manoeuvres, ceux qui sont payés au rendement, ils voient leur taux d'accident doubler tandis que leurs risques d'avoir plus d'un accident dans la même année sont multipliées par onze.

Chez ces travailleurs plus frappés par le stress, la fatigue et la variété des conditions de travail, certains types d'accidents semblent particulièrement fréquents: les atteintes à la colonne vertébrale sont multipliés par vingt, les lésions du poignet sont multipliées par sept et les blessures aux doigts sont 2.5 fois plus fréquentes que chez les autres manoeuvres payés à l'heure.

Régime sec en Norvège

OSLO, (Reuter) — Alcools et vins seront introuvables en Norvège à partir de vendredi, en raison de la grève des employés des monopoles d'état qui réclament des augmentations de salaires.

Oslo est déjà au régime sec depuis plusieurs jours, la bière mise à part, du fait d'une grève affectant les usines avoisinantes qui dure depuis neuf semaines.

Les bars sont fermés. Des milliers d'employés de restaurant et d'hôtel ont été mis en chômage technique.

regroupement des artisans d'anjou inc.

présente

Sa troisième exposition annuelle

"PENSÉE D'AUTOMNE 82"

jeudi, 21 octobre de 13h à 22h
vendredi, 22 octobre de 13h à 22h
samedi, 23 octobre de 10h à 22h
dimanche, 24 octobre de 10h à 17h

Endroit: ANJOU
CASERNE DES POMPIERS
7500 rue Goncourt, (coin Châteauneuf)

Joignez l'agréable à l'utile...

COURS ART DRAMATIQUE

Jean-Marie da Silva

vous invite à travailler l'expression corporelle, l'expression verbale.

Ateliers pour adultes et enfants

Rens.: 843-7949

Renault 5 1983

Prix à partir de 5795$
livraison rapide

Lareau Automobiles Inc.
1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal, tél.: 937-9551

Cette fin de semaine... je fais la tournée des galeries d'art !

pages 32 et 33

SIAF IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES

FERMETURE DÉFINITIVE

le 29 octobre 1982
Liquidation totale du stock
Profitez-en dès aujourd'hui!

Fauteuils Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaires; armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de ferme, chaises, bureaux, meubles en pin.

Société d'importations d'antiquités françaises
430 rue St-Pierre (entre Notre-Dame et St-Paul) Tél.: 842-5975
Heures d'ouverture: Tous les jours de 10h. à 18h30, même le dimanche!

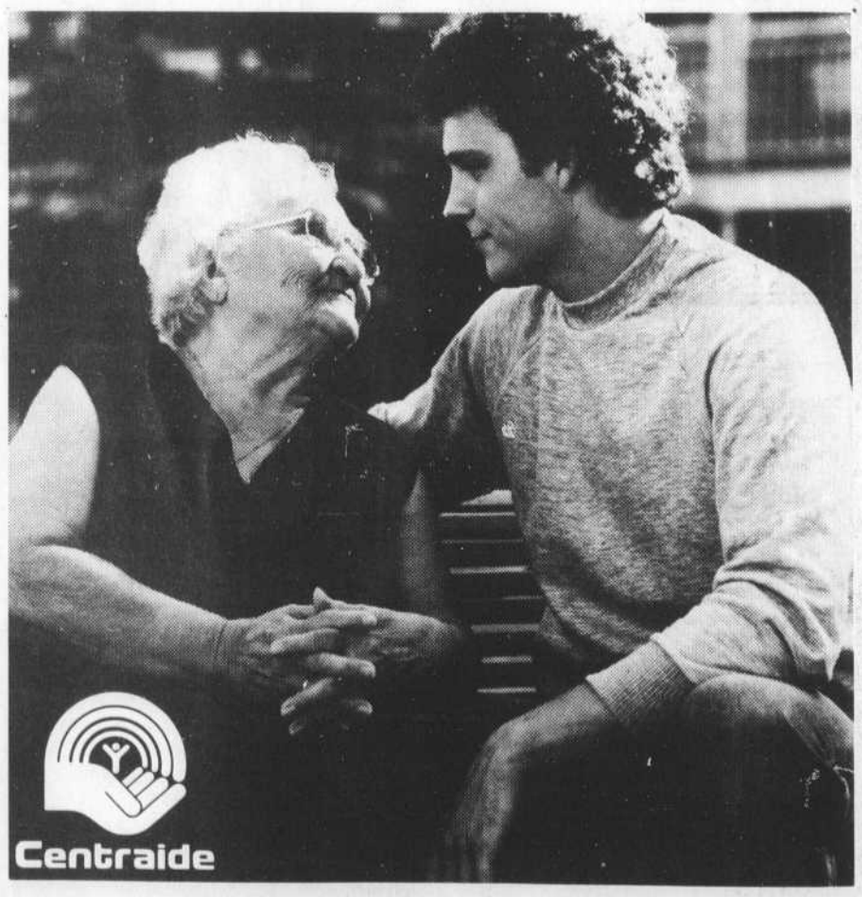

Par les 170 organismes qu'il finance, Centraide se situe au coeur des grands besoins et problèmes de notre société. La Croix-Rouge, les centres de bénévolat, l'Institut National Canadien pour les Aveugles, les Grands Frères et Grandes Soeurs, ne sont que quelques exemples des organismes que finance Centraide.

Les personnes âgées isolées, les personnes handicapées, les jeunes aux prises avec des problèmes d'insertion sociale, les familles en difficulté, ont besoin de l'aide et du soutien de la communauté tout entière. Pour poursuivre son action, Centraide doit recueillir cette année 16 000 000 $.

Du 1er au 31 octobre, votre générosité est précieuse et indispensable. Les milliers de bénévoles de Centraide font leur part: ils donnent leur temps et leur énergie pour apaiser la faim, la souffrance, la solitude chez les plus démunis.

Vous, qu'est-ce que vous allez faire?

Centraide, 493, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 1B6

La Semaine des consommateurs, du 23 au 30 octobre

Des philosophies différentes animent les deux groupes de consommateurs du Québec

par Marie-Agnès Thellier

Dans le dossier du prix du lait, deux associations de consommateurs prennent des positions souvent diamétralement opposées: l'une, l'Association des consommateurs du Québec, se déclare hostile aux plans conjoints et demande l'abolition du prix minimum du lait tandis que l'autre, la Fédération nationale des associations de consommateurs, est favorable aux plans conjoints mais refuse l'abolition du prix minimum du lait.

Cet exemple de divergences pourrait se multiplier aisément, même si ces deux associations de consommateurs peuvent occasionnellement prendre la même position. Car des philosophies radicalement différentes animent ces deux regroupements. L'une, la plus ancienne, l'Association des consommateurs du Québec (ACQ), se préoccupe de tout ce qui porte atteinte à la souveraineté du «consommateur-individu» tandis que l'autre, la Fédération nationale des associations de consommateurs (FNACQ) se préoccupe de la totalité des problèmes qui touchent les besoins essentiels et le pouvoir d'achat des consommateurs moyens.

Même si elle est très peu soulignée au Québec, la Semaine nationale des consommateurs fêtée du 23 au 30 octobre, nous donne l'occasion de présenter deux des plus importantes associations de consommateurs du Québec.

Difficile de préciser leur membership exact. L'ACQ par exemple ne réunissait que 40 à 50 membres en septembre pour sa journée annuelle d'orientation mais elle comprend onze sections locales et huit centres d'information tenus par des bénévoles. La FNACQ compte cinq associations affiliées, collabore régulièrement avec huit organisations indépendantes de consommateurs et accepte les syndicats dans le membership des associations locales.

Ces deux associations sont invitées à prendre position dans un nombre considérable de débats et à participer au travail de dizaines de comités. De plus, elles ont décroché les subventions les plus importantes accordées par l'Office de protection du consommateur (OPC) pour l'année 1982-83. La FNACQ a obtenu une subvention de $86,300, l'ACQ de $71,500 tandis qu'une association parente de la FNACQ, la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (FACEF) reçoit $63,500, sur un total de $559,000 distribué à 42 associations, trois groupes ethniques, trois chercheurs individuels et un centre de documentation.

«L'ACQ se préoccupe des six champs dans lesquels des atteintes sont portées à la souveraineté du consommateur: la concentration des entreprises: les technologies nouvelles; l'intervention de l'Etat; la qualité de la vie; la protection législative et réglementaire du consommateur; la qualité des produits et des services», précise Me Jean-Claude Beauchamp, président de l'ACQ.

Lors des conférences qu'il donnera aux cégeps de Sorel-Tracy et de Trois-Rivières à l'occasion de la Semaine des consommateurs, Me Beauchamp insistera sur les problèmes de qualité des produits: l'ACQ voudrait que les entreprises fassent faire des tests de qualité par des firmes indépendantes et qu'elles fournissent aux consommateurs une information plus détaillée. L'ACQ a lancé les idées d'un catalogue annuel des produits dont la qualité a été vérifiée et d'un sceau de qualité.

La concentration des entreprises amène aussi l'ACQ à estimer que «la meilleure façon de rééquilibrer les forces est d'accroître l'information des consommateurs». Aussi cherche-t-elle le meilleur moyen de mieux diffuser l'information, à l'heure des micro-ordinateurs.

Quant à la FNACQ, elle se préoccupe des effets de l'inflation, notamment dans le domaine agro-alimentaire, des interventions de l'Hydro-Québec (coupures d'électricité et modes de perception) ainsi que des systèmes de paiement électronique.

«Nous nous préoccupons de tout ce qui touche le consommateur en termes économiques et non seulement en termes de qualité de produit. La réalité est très complexe et nous cherchons à aller à la source des problèmes, à aller de l'avant plutôt qu'à réparer les pots cassés», précise la vice-présidente de la FNACQ, Mme Thérèse Sainte-Marie, de l'ACEF-Longueuil.

«Par exemple, dans le cas de la suppression du prix minimum du lait, à court terme le consommateur pourrait être gagnant si le lait est utilisé comme «lost leader» par les chaînes. Mais à moyen et à long termes, on verra disparaître des petites laiteries régionales et des petites épiceries ou dépanneurs, ce qui aura des conséquences néfastes pour les emplois et pour la disponibilité des produits», poursuit Mme Sainte-Marie.

Les deux associations voient en ce moment un nouveau public s'intéresser aux problèmes de consommation: celui des classes moyennes, maintenant touchées par la diminution de leur pouvoir d'achat et parfois par le chômage. «La consultation budgétaire augmente et la clientèle change: on voit arriver des personnes de la classe moyenne, menacées de perdre leur maison par exemple», précise Mme Sainte-Marie.

«Les gens de la classe moyenne vivent maintenant des problèmes de consommation. Ils sont donc sensibilisés à ces problèmes et viennent nous trouver, intéressés à travailler sur des dossiers précis, raconte Me Beauchamp. De plus, ils trouvent les thèmes abordés plus attrayants qu'avant: par exemple, les conséquences de l'envahissement des technologies nouvelles», ajoute-t-il.

Les deux associations ont dû évoluer depuis leur fondation. Le tableau de chasse de l'ACQ est impressionnant, depuis 1949 où elle demandait à Québec de lever l'interdiction de la vente de la margarine, jusqu'à ses interventions pour que soit levé le voile qui entoure les services professionnels.

Avec la loi de la protection du consommateur et la création de l'OPC, une partie de ses tâches est passée entre les mains de l'organisme gouvernemental, ce qui a demandé une réorientation, pas toujours facile, des préoccupations des bénévoles. «La jeune génération ne s'oppose pas à ce que l'Etat intervienne pour protéger les consommateurs. Elle souhaite même qu'il intervienne dans d'autres champs comme l'assurance et l'habitation», précise Me Beauchamp. L'ACQ peut alors se consacrer à faire bouger d'autres dossiers, travailler dans d'autres comités, comme celui du Barreau sur la publicité des avocats.

La FNACQ aussi a dû évoluer depuis la scission avec le FACEF en 1977. Alors que les ACEF ont longtemps donné priorité aux problèmes budgétaires des plus démunis, la FNACQ a voulu dépasser ce problème de l'endettement, trop souvent chronique, pour s'attaquer à des problèmes essentiels dont ne traite aucun autre organisme.

Une banque d'informations sur ce que peut fournir le système Télidon

Même si le système de télétexte Télidon n'est pas encore bien répandu dans la région de Montréal, sept groupes populaires de la métropole ont confectionné pour Télidon, une banque d'informations illustrées en couleurs qui pourra permettra au public montréalais d'identifier rapidement les services disponibles pour les jeunes, les vieillards, les femmes et les handicapés dans les domaines du travail, de l'éducation, des loisirs et de la culture, du bénévolat ou de l'entraide.

Pour l'instant, le public peut consulter ces informations sur les terminaux Télidon installés dans les téléboutiques de Bell Canada situées aux Terrasses Eaton, au Centre Laval et aux Galeries d'Anjou, ainsi qu'au bureau de Communication-Québec du Complexe Desjardins et à la Banque Royale de la Place Ville-Marie.

Les groupes qui ont confectionné ce répertoire agrémenté d'illustrations et d'animation, ont reçu une subvention de $25,000 de Bell Canada ainsi que quelques milliers de dollars supplémentaires pour évaluer l'intérêt du public jusqu'à la fin de l'été prochain.

Ces groupes sont le Centre de référence du grand Montréal, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), l'Association québécoise pour la défense des retraités (AQDR), le Bureau consultation-jeunesse (BCJ), le Cercle des fermières, le Forum des citoyens âgés et le Service bénévole de Montréal.

Le système Télidon permet théoriquement à ceux qui possèdent un terminal de communiquer directement avec des ordinateurs et des banques de données ou d'échanger des documents et des illustrations. Il est en usage expérimental dans la région de Québec notamment mais son attrait public dépend de la nature et de la qualité des informations disponibles, et en français, dans le système.

La rage menace Washington

WASHINGTON (AFP) — L'agglomération de Washington, forte de près de 3 millions d'habitants, est actuellement menacée d'une épidémie de rage transmise par une invasion de ratons laveurs.

Personne n'est encore mort, mais une femme et un garçonnet ont déjà été mordus cette semaine par des ratons laveurs enragés dans le comté de Montgomery, au nord-ouest du district de Columbia. Ils sont en traitement à l'hôpital.

M. William Winckler, chef-vétérinaire du centre pour le contrôle des maladies basé à Atlanta, a estimé que la région de Washington faisait face à la plus grave épidémie de rage depuis plus de 20 ans parmi les nombreuses espèces de rongeurs et autres animaux sauvages.

Les ratons laveurs, qui sont avec les putois et les écureuils les principaux véhicules de la rage dans les régions habitées, sont des animaux peu farouches, qui ne s'attaquent habituellement pas aux hommes dont ils recherchent les détritus alimentaires. Ils transmettent le plus souvent leur maladie aux animaux domestiques, chiens et chats, avec lesquels ils se battent.

La rage est endémique depuis des dizaines d'années dans les Etats du sud-est de l'Amérique, mais elle était encore rarement remontée aussi au nord que la capitale.

Garderies: Québec ne dit pas non à toute négociation

par Paule des Rivières

Le gouvernement laisse la porte ouverte à des négociations avec les employés des garderies même s'il ne les a pas acceptée dans le Front commun inter-syndical.

Il a réagi très froidement lorsque le Front commun CSN, CEQ et FTQ lui a demandé que les négociations salariales, qui débutaient pour ses 200,000 membres, touchent aussi 900 des 4,000 travailleurs en garderies.

Pourtant, et en dépit du fait que tous les syndicats du Front commun n'ont pas appuyé très bruyamment cette exigence de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), LE DEVOIR a appris de source sûre que le gouvernement envisageait des discussions ultérieures, ou bien sur le salaire des employés en garderies mais plus vraisemblablement sur l'augmentation du nombre de places dans les garderies québécoises.

Son souci, en ces temps où les contraintes budgétaires sont importantes et au moment où il n'a pas encore fait son nid relativement à un réseau complet de garderies, Québec s'appuie sur les recommandations unanimes d'un comité formé à l'issue de la dernière ronde de négociations, en 1979.

Ce comité regroupait les syndicats, les directions d'hôpitaux et de centres sociaux et le gouvernement. Il a recommandé l'ajout de 13,000 places dans les garderies, d'ici à cinq ans, dont 60% serviraient aux enfants des salariés du secteur public et 40% à ceux du quartier. Actuellement, il y a 18,000 places dans les garderies.

Les travailleurs en garderie gagnent en moyenne $6.07 l'heure alors que dans la fonction publique ou parapublique, le salaire minimum est de $8.

La FAS, à laquelle sont affiliés les 900 travailleurs syndiqués, estime qu'il en coûterait au moins $50 millions si les revendications salariales qu'elle a préparées pour les garderies étaient acceptées.

Mais, en plus des salaires, elle veut avant tout faire accepter au gouvernement l'idée que les employés des garderies font partie d'un service public. A moyen terme, elle veut pousser l'instauration d'un réseau gratuit et universel de garderies.

Actuellement, le gouvernement verse $3 par jour et par enfant aux garderies; les parents sont ceux qui défraient la majeure partie des coûts. Certains reçoivent des subventions allant jusqu'à $9 par jour. Le rapport remis au gouvernement en février dernier demandait d'augmenter sensiblement la participation de l'Etat aux garderies.

Les 900 syndiqués sont répartis dans 90 garderies et regroupés dans neuf syndicats régionaux. Ils en sont à une première convention et projettent de négocier les conditions de travail n'impliquant pas d'argent avec leur conseil d'administration, formé de parents. Ils sont l'exception à la FAS où les 85,000 membres appartiennent au secteur public. Une partie d'entre eux travaillent dans des établissements publics, mais pas tous.

Le gouvernement, en plus de surveiller ses sous, veut éviter de dire oui trop fort alors qu'il a refusé d'intégrer les collèges privés dans une négociation du secteur public. Il ne veut pas non plus que seuls ses salariés se retrouvent privilégiés en possédant des garderies inaccessibles aux autres.

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Menus d'affaires
Tous les soirs... Table d'hôte
361 est, rue St-Paul Vieux Montréal
Réservations: 861-5337

VENTE DE LIQUIDATION
IMMEUBLE * USINE DE CHARPENTERIE AVEC INVENTAIRE DE $750,000 * ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Nous avons été autorisé par Craimer L'Écuyer & Cie, et Mercure, Béliveau & Associés, Administrateurs pour les Créanciers nantis, pour liquider tous les actifs de
EXOTECH INC.
dans des lots détaillés par
SDL ENCAN
le mercredi, 27 octobre à 10:00 A.M.
au 8935 Pascal Gagnon, Montréal, Qué.
consistant en:
ÉQUIPEMENT DE CHARPENTERIE: PLUS ÉQUIPEMENT ANCIEN À VIN & EN EXCELLENTE CONDITION: * Celaschi (Mod. TSDDP) Dbl., Dbl. Tennoner w/Electrics * Jenkins 8' Dbl. End Tennoner * Sennershkow 17' Hyd. Press w/Front & Back Conveyors * 2-Heinrich 10' Hyd. Presses * IMA (Mod. K5B) Auto Dbl. Edge Bander * Homag (Mod. K15) Sgl. Edge Bander * Edgemate & Brandt Edge Banders * Heeseman 90M Auto. Dbl. Stroke Sander * Mattison 96" Semi Auto. Dbl. Stroke Sanders * Bauerle 108" Belt Stroke Sander * Anthon 50", 2 Belt Top & Bottom Sander * 2-Schmidt 66" Slg. & Dbl. Edge Belt Sanders * 2-Progress Dbl. Moulder Sanders.
SCIES * COUTEAUX * LIMEURS * RABOTEUSES * PERCEUSES: Gabbiani 14" Panel Saw w/Electrics * Anthon 6 Stn. Horiz. T Vert. Cut-Off Saw * 2-Bauerle 12" Table Saws * 2-Dewalt 16" Radial Arm Saws * 3-Rockwell 14" Tilt Arbor. Table Saws * Wadkin 28" Bandsaw * Eiselle Metal Cut-Off Saw * Pehaka Bandsaw * Adolf-Aldinger 28" Top Planer * J.P.F. Edge Planer * 4-Bauerle Mod. of Routers * 3-Bauerle Shapers * Dodds Dovetailer * Hercules Auto Nailer * 5-Festo Auto Feeders * Gannomat Auto 52 Spindle Drill * Gannomat Auto 7 Spindle 4 Operation Drill * Herm Reichenbacher Auto 8 Spindle Drill * Wycombe Dual Air Drill * 4-Buffalo & Can. Ped. Drills.
GUILLOTINES & VARLOPES À CONTREPLAQUÉ * PRESSES À COLLE: Josting & Hymmen 126" Hyd. Veneer Cutters * 2-Diehl & 2-Haug Veneer Jointers * Kuper Jig Saw Veneer Jointer * Black Bros. 50" Glue Roller Spreader w/OTT (Mod. ESA8) Feeder * Raybond 36" Auto Hi Frequency Glue Press * Devilbiss Glue Pump * Asst. Glue Presses & Hyd. Clamps.
COMPRESSEURS * DEPT DE PEINTURE: Hydrovane 30HP Compressor * 2-Sullair 25HP Compressors * Webster & Devilbiss 20 HP Compressers * G.D. 30HP Compressor * 6-Devilbiss 20'-10' & 8' Spray Booths * Dri Quik Elec. Bake Oven * Torrid Gas Dryer * 15-2 to 10 Gal. Pressure Tanks * 2-Graco Pumps * Roller Conveyor.
GERBEUSES & ÉQUIPEMENT DIVERS: 2-A.C. 8000 lb. Propane Forklifts * 2-A.C. 5000 & 3000 lb. Elec. Forklifts * Dustkop ? Fritzmoller Dust Arrestors * Uni Quick (Mod. 2000) Elec. ⅛"-1" Screw Mach. * Hendy Machine Lathe * Mattison 231 Blade Sharpener * Richard Felde & Arnauld Tool Sharpeners * 4-4M lb. & 2-2M lb. Hyd. Scissor Lifts * 8-Hyd. Pallet Lifts * 2-Marsh Stencil Cutters * 2500' Roller Conveyor * 65-Whse. & Pallet Trucks * 2-Signode Strappers * Lockers * Air Staplers, Drills, Drivers * Clamps * Saw Blades * Etc.
ÉQUIPEMENT DE BUREAU: 3-IBM Correcting Selectric Typewriters * 12-Canon & Lloyds Calculators * Paymaster Chequewriter * Simplex Time Clock * Teledyne Mark III Blueprint Mach. * 2-Drafting Tables w/Adj. Arms * 2-5 Dr. B/Print Cabs. * Bar Fridge * Recep. & Cafeteria Furn. * 40-Legal & Letter File Cabs. * 2 Dr. Supply Cabs. * Exec. & Secre. Desks * Credenzas * Exec., Steno & Side Chairs.
INVENTAIRE: $260,000-Raw Material Consisting of Veneers, Particle Board, Hard Board, Lumber, Paneling, Formica, Edge Binding, Legs, Paints, Glues, Drawer Slides, Screws, Sandpaper, Hardware, Cartons, Etc. * Approx. $25,000-Work In Process * $40,000 Finished Desks, Credenzas, Tables, File Cabs., Bookcases, Wardrobes, Etc.
IMMEUBLE: 2-Adjoining 6 Buildings Situated on Approx. 3.75 Acres of Land, 490' Frontage x 330' Deep.
IMMEUBLE I — Brick & Block Approx. 42,006 sq. ft. w/Approx. 4,250 sq. ft., 2 Storey Air Cond. * Quality Office Space & Approx. 38,856 sq. ft. * 21' Ceiling Whse. Space.
IMMEUBLE II — Brick & Block Approx. 47,250 sq. ft. w/Approx. 3,000 sq. ft. * Air Cond. * Fine Office Space & Approx. 44,250 sq. ft., 16' & 20.8 Ceiling Whse. Space.
RENSEIGNEMENTS: téléphoner ou écrire aux Commissaires-priseurs.
INSPECTION: mardi 26 octobre de 10:00 a.m. à 16:00 et le matin de la vente.
CONDITIONS DE PAIEMENT: Dépôt minimum de $100.00. 25% sur le total des achats excédant $1000.00. Balance comptant, chèque visé ou traite bancaire.
Cette vente est dirigée conjointement avec
Alec Davis (514) 482-3875
J. DeRonde, D. Ordon, H. Adams-commissaires-priseurs.
SDL AUCTIONEERS LIQUIDATORS APPRAISERS
DANBURY SALES (1971) LTD.
1127 FINCH AVE WEST DOWNSVIEW M3J 2E8
(416) 665-8341

Pour les urgences urgentes
Urgences Santé
842-4242
Île de Montréal et Laval
Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain.

iqrc Institut québécois de recherche sur la culture 1979
Publications de l'Institut québécois de recherche sur la culture
UN OUTIL INDISPENSABLE
Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada 1966-1975
Paul Aubin, Tome I et Tome II, 22 000 références 60,00$
Paul Aubin
BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA 1966-1975
iqrc
"La publication de cet ouvrage constitue pour les milieux canadiens spécialisés un événement dont la portée égale celle de Historical Statistics of Canada ou même du dictionnaire biographique du Canada... exhaustive et bien charpentée cette bibliographie servira aux spécialistes de toutes les disciplines où la recherche joue un rôle de premier plan. Elle constitue certe, une contribution de toute première importance à l'activité des milieux concernés".
Ramsay Cook York University
(The Canadian Historical Review p.p. 394-395, 1982)
Ces publications sont disponibles dans toutes les librairies ou à l'IQRC. Pour informations: Montréal (514) 873-7987, Québec (418) 643-4695.

JUSQU'OÙ IRONT-ILS ?
Le gouvernement péquiste reproche au gouvernement fédéral de ne rien faire pour mettre fin au chômage. Or, ce même gouvernement, plutôt que de chercher à relancer l'emploi, veut réduire, par la loi 70, les salaires des employés de l'État, privant l'économie québécoise de 600 millions, augmentant ainsi le chômage de 2% au Québec.
Ils doivent nous respecter
"L'argent qu'on gagne, on le dépense dans l'économie québécoise et ça profite à tout le monde. En coupant nos salaires, le gouvernement ne crée pas un seul emploi, ni dans la construction, ni dans la métallurgie, ni dans le commerce, ni dans les pâtes et papier. Au lieu de s'attaquer à nous, le gouvernement ferait mieux de s'attaquer à la crise. C'est ça qui serait normal."
Raymond Cardinal, concierge dans une commission scolaire
Nous, on travaille pour vous
Les travailleuses et les travailleurs du secteur public.
CSN FTQ ceq

Le groupe arabe renonce pour l'instant à exclure Israël

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Les pays arabes ont temporairement renoncé à leur projet de faire exclure Israël de l'Assemblée générale de l'ONU, mais ils ne l'ont pas abandonné, a déclaré hier M. Ali Triki, président en exercice du groupe arabe.

Ils ne feront cependant rien au cours de la session actuelle, qui se termine le 21 décembre, a dit à la presse M. Triki, chef de la diplomatie libyenne.

Le groupe, qui s'est réuni jeudi à huis clos, a convenu à l'unanimité de suspendre sa décision en réponse aux appels d'un grand nombre de pays amis qui souhaitent éviter une confrontation à l'heure actuelle, a-t-il ajouté.

Si Israël continue de violer les résolutions des Nations unies réclamant son retrait du Liban et des hauteurs du Golan, les Etats arabes tenteront d'obtenir l'année prochaine son exclusion de l'Assemblée, a-t-il affirmé.

Les pays du groupe arabe et de la Conférence islamique, y compris l'Iran, se contenteront d'exprimer leurs réserves sur la présence d'Israël à l'ONU dans une lettre collective, a indiqué M. Triki. Cette lettre devait être remise dans la journée au président de l'Assemblée générale, M. Imre Hollai.

Les Etats-Unis se sont félicités de cette décision. Cette nouvelle est «bienvenue», a indiqué M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche.

Pour le gouvernement américain, qui a formulé l'espoir que les tentatives de suspension de la représentation israélienne à l'ONU ne «seraient pas renouvelées», c'est la seconde victoire de ce type obtenue en moins de vingt-quatre heures.

Le département d'Etat a en effet exprimé sa satisfaction après que la conférence de l'Union internationale des communications, qui se tient actuellement à Nairobi, eut rejeté une résolution visant à exclure l'Etat hébreu.

Les Etats-Unis avaient menacé de se retirer des Nations unies et de suspendre le versement de leur cotisation, qui s'élève à 25 pour cent du budget total de l'organisation, si Israël était suspendu de l'Assemblée générale. Ils avaient fait une menace similaire à l'UIT.

Ces menaces américaines ont pesé lourd dans la décision arabe, estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux. Elles auraient en effet entraîné la crise la plus grave de toute l'histoire de l'ONU.

Les pays arabes ont également été sensibles à l'argument développé par certains pays islamiques modérés, tel le Pakistan, selon lequel la suspension d'Israël de l'ONU se serait inscrite à l'opposé de la résolution du sommet de Fès, qui contient une reconnaissance implicite d'Israël, ajoute-t-on.

D'autre part, pour nombre de diplomates occidentaux, la tentative de suspendre Israël était discrètement encouragée par l'URSS. Moscou nourrissait ainsi l'espoir, selon ces diplomates, de créer un retournement d'opinion aux Etats-Unis contre les pays arabes et l'OLP, dans le but de faire échouer le dialogue actuel entre Washington et le «comité des sept» présidé par le roi Hassan II, chargé d'exposer le plan de paix adopté à Fès.

Il y a quelques semaines, Israël s'était vu exclure de la conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (AIEA). Cette sanction était alors apparue comme le début d'une tactique concertée pour expulser l'Etat hébreu de toutes les organisations internationales.

Malgré la décision du groupe arabe à l'ONU, les milieux diplomatiques occidentaux continuent à manifester une certaine prudence et considèrent que tout danger ne sera effectivement écarté que lundi après examen du rapport de la commission de vérification des pouvoirs de l'ONU.

«Nous restons vigilants», a déclaré hier le porte-parole de la mission américaine aux Nations unies, M. Joel Blocker. Il suffirait en effet que l'Iran ne change d'avis et ne dépose lundi une motion demandant la suspension d'Israël pour que l'affaire rebondisse.

En tel cas, le groupe arabe se réunira pour examiner la conduite à tenir, a déclaré M. Triki.

Du côté américain, on rappelle pour expliquer cette prudence, que Cuba avait tenté, en vain, d'obtenir l'inscription de la question de Porto Rico à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, alors que quelques jours auparavant la délégation cubaine avait indiqué qu'elle n'en ferait rien.

Le Zaïre est au bord de la banqueroute

KINSHASA (Reuter) — L'économie zaïroise est au bord de la crise. Ses revenus d'exportation ont considérableemnt baissé, les cours des matières premières sont en chute. Le pays risque de ne pouvoir honorer la dette de 48 millions de dollars due ce mois-ci aux grandes banques occidentales et ses réserves en devises sont complètement à sec.

La dette extérieure s'élève approximativement à 5,2 milliards de dollars. Neuf cent millions sont remboursables d'ici la fin de l'année. Il est peu probable que le Zaïre réussisse à en réunir plus que 94 millions, indiquait-on dans les milieux bancaires.

La banque centrale a reconnu qu'après le remboursement, l'an dernier, d'une dette de 421 millions de dollars, les réserves en devises sont maintenant taries.

Les revenus d'exportations — surtout cuivre, cobalt et diamants — sont tombés de 1,9 milliard de dollars en 1980 à 1,4 l'an dernier et ne devraient pas dépasser 500 millions cette année.

À cette crise de liquidités, s'ajoute un taux d'inflation de 47 pour cent, attisée par une croissance incontrôlée de la masse monétaire, et un taux de croissance en déclin auquel ne contribue guère une pénurie quasi générale d'essence.

Le président Mobutu Sese Seko a sollicité l'assistance du Fonds monétaire international (FMI). Un accord de trois ans a été conclu l'an dernier, le Zaïre recevant un prêt de 912 millions de droits de tirage spéciaux (DTS — environ 980 millions de sollars). Mais après l'octroi d'une première tranche de 175 millions de DTS (185 millions), le FMI a annulé l'accord, reprochant à Kinshasa de ne pas avoir honoré une dette de 110 millions de dollars due à d'autres créditeurs et d'avoir dépassé les limites convenues pour la croissance de la masse monétaire.

Celle-ci a augmenté de 38 pour cent l'an dernier et la tendance s'est poursuivie cette année en raison d'un déficit budgétaire de 1,5 milliard de zaires (250 millions), le double de ce qui avait été prévu.

En outre, les autorités ont créé un marché parallèle dans le secteur commercial. Ce mécanisme autorise les sociétés disposant de devises étrangères d'importer et de vendre à prix libre. Soixante-quinze pour cent du commerce privé fonctionne maintenant de la sorte, poussant vers le haut les prix intérieurs et favorisant les transactions d'un marché noir des devises où le Zaïre s'échange au triple de son cours officiel — 5,935 au dollar.

L'échec de l'accord conclu avec le FMI a conduit le Club de Paris, qui réunit les créanciers privés et gouvernementaux du Zaïre, à remettre à plus tard tout pourparler sur le rééchelonnement de sa dette. Toutefois, le président Mobutu déclarait récemment qu'il attendait une équipe d'experts du Fonds à Kinshasa vers la mi-novembre.

En attendant, le Zaïre est tenu de rembourser intérêts et capital, déclarés en défaut de paiement, à un taux d'intérêt supérieur de 1,9 point à celui du taux inter-banques pratiqué à Londres (Libor).

La pénurie de devises a forcé le gouvernement à réduire de 25 pour cent par rapport à l'an dernier le volume de devises dont peuvent se prévaloir les secteurs public et privé.

La facture pétrolière mensuelle a été réduite de 25 à 15 millions de dollars en juillet. Ces vingt-cinq millions absorbaient la totalité des revenus d'exportation mensuels du cuivre, du cobalt, du zinc, du café, des diamants bruts et industriels. Mais il y a maintenant pénurie quasi générale d'essence.

La production cuprifère mensuelle moyenne du Shaba est tombée de 42,000 t. l'an dernier à 37,500 t. au premier semestre. Celle du cobalt — toujours sur une base mensuelle moyenne — est passée de 1,170 t. à 900 t.. Le président Mobutu a déclaré qu'il y avait déjà 10,000 t. de cobalt en stock.

Kinshasa aurait souhaité placer ce stock en gage auprès de ses créanciers, voire le négocier contre liquidation d'une partie de sa dette, mais la proposition a été rejetée, déclarait-on dans les milieux bancaires.

Terroriste condamné

VIENNE, (Reuter) — Un Arabe de vingt-neuf ans, Bahij Mohammed Younis, accusé d'avoir organisé l'attentat contre la synagogue de Vienne et le meurtre d'un conseiller cette ville, M. Heinz Nittel, a été condamné hier à la prison à perpétuité.

Younis était étudiant à Salzbourg où il a été arrêté l'automne dernier à la suite d'informations fournies par l'un des deux hommes qui ont mené l'attaque à la mitraillette et à la grenade contre la synagogue en août 1981 faisant deux morts et une trentaine de blessés.

Dans l'appartement de Younis, la police a découvert des documents sur les deux hommes arrêtés à Vienne et une importante quantité d'armes parmi lesquelles se trouvaient un pistolet qui s'est avéré être celui qui a servi à tuer M. Nittel le 1er mai 1981. Pendant son procès de cinq jours, Younis a nié les accusations portées contre lui et a déclaré qu'il ferait appel.

Des soldats israéliens laissent passer un camion transportant une unité de l'armée libanaise qui allait prendre position hier à Kfarmatta, dans la montagne du Chouf, où des milices chrétiennes et druzes se sont affrontées la semaine dernière. Les Israéliens avaient fait savoir qu'ils ne quitteraient la région que lorsqu'ils seraient sûrs que l'armée libanaise pourra maintenir le calme. (Photolaser AP)

Le Sinn Fein aura 5 sièges à l'Assemblée d'Irlande du Nord

BELFAST (AFP) — L'aile politique de l'IRA provisoire, le Sinn Fein, a confirmé hier sa forte percée au sein de l'électorat nationaliste (catholique) avec l'élection de cinq de ses douze candidats à l'assemblée d'Irlande du Nord.

Le succès du Sinn Fein, qui se présentait pour la première fois à des élections en Irlande du Nord, a constitué le résultat le plus spectaculaire de ce scrutin dans la mesure où le Sinn Fein lui-même comptait sur trois sièges. Selon les chiffres provisoires, il a obtenu environ un tiers des voix de la population catholique (un demi-million de personnes contre un million de protestants).

Tout en reconnaissant que «le Sinn Fein avait obtenu un soutien notable», le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. James Prior, qui est à l'origine de la création de l'Assemblée, a refusé d'admettre que ce résultat consacrait l'échec de sa politique. «À moins que l'on s'attende à un miracle, tout, en Irlande du Nord, constitue un revers», a-t-il dit hier soir. «Tout ce que je peux faire, c'est essayer».

Au secrétariat à l'Irlande du Nord à Belfast, on admet cependant que l'objectif de l'Assemblée élue, qui était de restituer progressivement aux élus nord-irlandais le contrôle des affaires de leur province, paraît sérieusement compromis en raison du refus des élus nationalistes (18 sur 78) d'y siéger.

Plusieurs politiciens unionistes estiment que les résultats de l'élection, en creusant le fossé entre les deux communautés, risquent fort d'aggraver la situation.

Pour le dirigeant extrémiste protestant Ian Paisley, dont le parti a réalisé un très bon score en remportant 20 sièges, il est clair à présent «que la communauté catholique soutient les assassins de l'IRA».

Un ancien secrétaire à l'Irlande du Nord, le travailliste Merlyn Rees, a accusé deux des élus au Sinn Fein d'avoir, en tant qu'ancien membre de l'IRA, été impliqués dans des meurtres. «Et ils sont bien plus puissants maintenant que lorsqu'ils se contentaient de tenir un fusil», a-t-il ajouté. Le vice-président du Sinn Fein, M. Jerry Adams, a rétorqué en le traitant d'«idiot».

Confirmant le slogan adopté lors du dernier congrès du Sinn Fein — «Nous lutterons le fusil dans une main et le bulletin de vote dans l'autre —, l'IRA qui avait été très discrète pendant la campagne électorale, a revendiqué hier soir l'enlèvement d'un membre des forces de l'ordre.

En fin d'après-midi, 71 des 78 sièges de l'Assemblée avaient été attribués. Du côté unioniste (protestants, soit 2/3 de l'électorat), le parti officiel unioniste (OUP) se taille la part du lion avec 24 sièges, suivi de près par le parti démocratique unioniste (DUP), plus extrémiste, de M. Ian Paisley, qui remporte 20 sièges. Deux autres sièges vont aux divers protestants.

Il a manqué une poignée de voix au Sinn Fein pour remporter deux sièges supplémentaires. Le parti catholique modéré SDLP (parti travailliste social-démocrate) a 12 élus et le parti interoommunautaire de l'alliance a remporté 8 sièges.

La Suède prête à couler tout sous-marin intrus

STOCKHOLM (Reuter) — Le nouveau premier ministre suédois, M. Olof Palme, a élevé hier une mise en garde contre toute violation du territoire national par une puissance étrangère, et déclaré que son pays était prêt à donner l'ordre de couler tout sous-marin étranger détecté dans ses eaux territoriales.

Il a annoncé, lors d'une conférence de presse, la création d'une commission d'enquête sur l'affaire survenue au début du mois concernant un sous-marin. Sans doute étranger, détecté près d'une base navale «top secrète».

Selon un sondage publié récemment, 70 pour cent des Suédois sont favorables à une plus grande fermeté.

La marine poursuit toujours ses recherches, entamées le 1er octobre près de la base de Muskoe, à quelque 60 kilomètres au sud de Stockholm.

Des sources proches du ministère de la Défense, on déclaré que les membres du nouveau gouvernement social-démocrate, revenu au pouvoir en septembre après six ans dans l'opposition, ont été très irrités par les incursions répétées de sous-marin étrangers dans les eaux nationales.

Je veux souligner maintenant que le gouvernement suédois a la possibilité d'ordonner à la marine de couler un sous-marin étranger présent dans les eaux suédoises», a dit M. Palme.

«Ce que je viens de dire traduit une fermeté accrue dans notre attitude», a ajouté le chef du gouvernement.

Les nouvelles consignes seront appliquées à partir du 1er juillet prochain, date à laquelle la marine suédoise va recevoir une nouvelle arme anti-sous-marin, grâce à laquelle elle pourra désormais contraindre un bâtiment à faire surface.

Les charges qu'elle larguait en profondeur contre les éventuels sous-marins étrangers n'avaient qu'une valeur d'avertissement.

Le nouvel engin, dont les détails sont encore secrets, est de fabrication suédoise: ses effets seraient similaires à ceux d'une charge à très forte puissance, dit-on de source diplomatique. Il agira comme une mine-ventouse, en se collant contre la coque du sous-marin, et explosera de façon à la fendre et à contraindre le navire à faire surface.

Salvador: la guérilla relâche 44 soldats

SAN SALVADOR (Reuter) — Encouragés par le succès de leur dernière offensive, les rebelles salvadoriens ont relâché 44 soldats gouvernementaux et réclament des négociations pour mettre fin à la guerre civile.

Les prisonniers ont été remis jeudi à des représentants de la Croix-Rouge à Arambala, hameau de la province de Morazan, dans le nord-est du pays, recemment pris par les rebelles.

Les rebelles ont lancé il a douze jours une offensive au cours de laquelle ils se sont emparés d'une série de hameaux et de villes dans le Morazan et dans la province de Chalatenango, dans le nord du pays.

L'exode des réfugiés de la mer continue

HONG KONG (AFP) — L'exode des réfugiés de la mer, qui fuient le Vietnam, n'est pas prêt de se tarir, ont affirmé à Hong Kong deux représentants de l'association humanitaire française Médecins du monde, qui viennent de passer trois mois en mer de Chine à bord du Goelo.

La mission du Geolo, qui bat pavillon français, est de croiser au large des côtes du Vietnam et de recueillir à son bord ceux qui «à tout prix» cherchent à échapper au régime de Hanoi.

«En ce moment, ceux qui partent clandestinement prennent des risques incroyables et qui montrent leur désespoir. Ils se lancent en haute mer sur des barques fluviales à fond plat qui, au moindre gros temps, se retourneraient et sombreraient immédiatement», ont déclaré à l'AFP les représentants de Médecins du monde. «On ne saura jamais le nombre des disparus» ont-ils ajouté.

De juillet à septembre, le Goelo a recuillli les occupants de six embarcations, au total 356 hommes, femmes et enfants. Un des bateaux avait 119 personnes àbord.

«L'exode va continuer, ont-ils ajouté, car un certain nombre de rescapés sortaient à peine de prison et de camp de rééducation, ou ils avaient passé six ans (...), et ils n'avaient qu'une idée en tête: fuir».

Tous les réfugiés du Goelo étaient parfaitement avertis des dangers encourus du fait non seulement de la précarité de leurs embarcations et de la saison des typhons mais aussi des pirates thaïs.

Mais ils affirmaient, toujours selon les deux médecins, préférer la mort au manque de liberté. Presque tous avaient dû acheter la complicité de fonctionnaires ou de policiers pour qu'ils ferment les yeux sur leur départ.

Le Goelo est un caboteur français ce qui donne droit aux réfugiés pris à son bord d'être accueillis en France. Il conduit ses passagers aux Philippines où ils sont alors pris en charge par le HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies).

«Les Philippines sont actuellement le pays d'Asie le plus ouvert et sympathique à la cause des fuyards de la mer, ont indiqué les représentants de Médecins du monde. Partout ailleurs, on les refoule. Hong Kong les interne et un pays aussi riche que le Japon ne veut pas en entendre parler».

À bord du Goelo, se trouvent en permanence un médecin, deux infirmières, des interprètes et plusieurs assistants, tous bénévoles.

Passage à l'Ouest d'un banquier polonais

NEW YORK (Reuter) — M. Andrzej Treumann, représentant de la banque polonaise Handlowy pour l'Amérique du Nord, a fait défection aux Etats-Unis, rapportait hier le New York Times.

Selon le journal, M. Treumann se trouve actuellement près de Washington avec son épouse et sa fille et il fait l'objet d'un double interrogatoire de la CIA et du FBI.

M. Treumann avait inauguré en 1979 à New York les bureaux de la banque Handlowy pour l'Amérique du Nord et menait aussi une activité d'espion pour le compte des services de renseignement polonais, ajoute le New York Times.

Au département d'Etat, on se refusait hier matin à confirmer ces informations. La banque Handlowy est une banque commerciale qui a pris part aux négociations sur le rééchelonnement des dettes de la Pologne envers l'Occident.

Selon le New York Times, M. Treumann exerçait auparavant des responsabilités au sein de la banque à Varsovie, où il avait notamment pour mission d'obtenir des prêts occidentaux. Il aurait cessé de se rendre aux bureaux de la banque Handlowy au mois de juillet, après avoir dit à ses amis qu'il devait regagner la Pologne en août.

CANADA

AVIS

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Des exercises de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie/Construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

Munitions et autres explosifs égarés

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
Charles R. Nixon
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa, Canada
17630-77

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

LES ELECTIONS QUI SERA ELU?
TOUS LES DETAILS D'UN SONDAGE EXCLUSIF
CJMS
LE DEVOIR
Radio Québec
LES 26 ET 27 OCTOBRE A
CJMS 1280
CJMS Gagnant!
MONTREAL

La France et la RFA vont renforcer leur coopération en matière de défense

BONN (d'après AFP et AP) — La France et la RFA ont décidé de renforcer leur coopération en matière de défense et de politique de sécurité, mais en prenant bien soin de préciser qu'elle ne pouvait pas se substituer au parapluie nucléaire américain et qu'il ne pouvait être question de créer un axe nucléaire franco-allemand.

Ce renforcement de la coopération en matière de défense est le principal résultat des travaux du 40ème sommet franco-allemand qui a réuni à Bonn le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand, entourés d'une dizaine de ministres.

En revanche, sur le plan économique, certaines divergences de vue sont apparues entre Paris et Bonn concernant la réduction du déficit commercial français à l'égard de la RFA, qui pourrait atteindre 30 milliards de FF à la fin de cette année ce qui est considéré comme «trop important» par la France.

Dans le domaine de la defense, le chancelier Kohl et le président Mitterrand ont précisé que des consultations bi-annuelles allaient avoir lieu sur ces problèmes entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays. Ces travaux seront préparés par une commission permanente composée de hauts fonctionnaires.

Toutefois, les deux hommes d'Etat ont pris soin de démentir les rumeurs circulant ces derniers jours au sujet de la constitution d'un axe nucléaire entre Paris et Bonn et d'une utilisation d'une future bombe à neutrons française sur les frontières allemandes à l'Est, avec droit de regard ouest-allemand.

«Nous avons simplement mis en oeuvre une disposition en attente depuis la signature du traité de 1963», a précisé M. Mitterrand. Cette disposition prévoyait le rapprochement des doctrines en matière de défense en vue d'aboutir à des conceptions communes. «Il n'est pas question d'une association de la RFA à la stratégie nucléaire française», a-t-il ajouté.

M. Mitterrand a déclaré que les discussions sur la défense, étaient centrées sur «les forces françaises tactiques et surtout en prenant en considération les problèmes particuliers de l'Allemagne de l'Ouest et qui dépendent de la France».

Selon les experts, le chef d'Etat français faisait allusion aux missiles «Pluton» installés dans les Vosges. Ces missiles pourraient atteindre des villes allemandes comme Stuttgart ou Ulm.

La France procède à une modernisation de ce matériel qui est remplacé par des missiles «Hades», qui ainsi que l'a précisé M. Mitterrand a une portée de 350 kilomètres, soit près de trois fois celle du Pluton.

Les Allemands de l'Ouest ont demandé pendant des années aux Français de leur révéler les plans de déploiement de leurs forces tactiques. D'après les experts, la nouvelle coopération franco-allemande permettra une meilleure consultation mais elle ne conduira pas les Français à divulguer leur stratégie.

En matière économique, Paris et Bonn sont d'accord pour donner une priorité absolue à la lutte contre le chômage, fléau qui touche près de 4 millions de personnes en France et en RFA.

Le chancelier Kohl a également réaffirmé la détermination de la RFA de faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir le franc dans le système monétaire européen. Dans ce contexte, la baisse des taux d'intérêt — réduction de 7 à 6% du taux d'escompte — intervenue jeudi, fait de la RFA le pays pratiquant les plus bas taux en Europe.

Toutefois, les Allemands de l'Ouest ont fait clairement comprendre aux Français qu'ils ne pouvaient rien faire de concret pour réduire le déficit commercial de la France envers la RFA. «C'est une question de compétitivité des industries, a souligné M. Otto Lambsdorff, ministre de l'Economie de la RFA. Nous restons farouchement opposés à toute mesure protectionniste».

Gazoduc: réunion des «sept»

WASHINGTON (AFP) — De hauts responsables des sept grands pays industrialisés ont tenu une réunion, hier à Washington, en vue de régler le différend entre les Etats-Unis et l'Europe sur la construction du gazoduc eurosibérien, a-t-on appris de bonne source dans la capitale fédérale.

À cette réunion, qui s'est tenue au département d'Etat, ont participé M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, les ambassadeurs des quatre pays européens fournissant du matériel pour le gazoduc (France, Grande-Bretagne, Italie, RFA) ainsi que ceux du Canada et du Japon, a-t-on indiqué de même source.

Cette rencontre fait suite, a-t-on appris de cette source, à une série d'entretiens que M. Eagleburger a eu ces jours derniers avec les ambassadeurs à Washington des quatre pays européens, consacrés aux relations économiques et commerciales Est-Ouest.

De même source, on confirme les informations publiées hier par le Washington Post selon lesquelles les États-Unis souhaitent que ces discussions aboutissent à un accord permettant au président Ronald Reagan de lever les sanctions contre les firmes livrant du matériel américain destiné à la construction du gazoduc.

L'objectif, souligne-t-on, est de parvenir à une solution de rechange qui tout en supprimant les mesures pénalisant actuellement lourdement les alliés des Etats-Unis, débouche sur des arrangements collectifs limitant les crédits occidentaux à l'URSS, les exportations de matériel de haute technologie ainsi que les importations d'énergie de ce pays.

La réunion à sept de Washington devait porter essentiellement sur l'examen d'un texte, qui, en cas d'accord général, ne ferait pas l'objet d'un communiqué officiel, mais d'un échange de notes diplomatiques entre les divers pays concernés. Ce projet s'inspirerait, selon des sources informées, de la déclaration finale du sommet de Versailles en juin dernier, qui prévoyait une restriction des crédits et des exportations de haute technologie des «sept» destinés à l'Union soviétique.

De source diplomatique française, on indiquait hier qu'il était prématuré de parler d'un accord et qu'il n'était pas question pour le moment de la publication d'un communiqué commun.

Selon des sources informées, la France s'est montrée jusqu'à présent réticente à envisager un accord avec les Etats-Unis, de crainte de paraître se soumettre à la volonté américaine.

Le poète cubain Valladares est arrivé à Paris

PARIS (Reuter) — Le poète dissident cubain Armando Valladares, qui a passé vingt-deux ans dans les prisons de Fidel Castro, est arrivé hier à Paris. Il a été libéré suite à l'intervention personnelle du président français.

M. Valladares a été condamné en 1960 à trente ans de prison à la suite de ses critiques contre l'allégeance à Moscou du régime cubain. Le poète avait été l'un des dirigeants du mouvement étudiant cubain pendant la révolution castriste et un allié loyal de Castro.

Des représentants de l'Elysée ont indiqué que le président François Mitterrand, qui a toujours porté un intérêt particulier au cas de M. Valladares, avait écrit au poète il y a quelques mois et envoyé son conseiller culturel, M. Régis Debray, à La Havane, pour une mission spéciale à ce sujet.

Un avion gouvernemental français est venu chercher M. Valladares hier à Madrid, où il avait fait escale. À l'aéroport d'Orly, le poète a été accueilli par sa femme.

Pâle et faible, Valladares a déclaré à son arrivée en France: «Je remercie le président Mitterrand d'avoir obtenu ma libération. Je suis particulièrement heureux d'être à nouveau réuni avec mon épouse.

Table d'hôte à partir de 6.50$

Spécialités française et italienne

200 ouest, Bernard Montréal 272-9111

Le Fettucine d'Alfredo

administré par La Vieille Crêperie Bretonne TY BREIZ

sur semaine de 11h. à 23h., sam. et dim. de 17h. à 23h.

L'ESPLANADE

RUE BERNARD

PARC

BOUL. ST-LAURENT

RUE LAURIER

Les putschistes d'Alger ne sont pas amnistiés

PARIS, (AFP) — Vingt ans après la fin de la guerre d'Algérie, les passions ne sont pas éteintes en France: les députés socialistes se sont opposés, jeudi soir, au président François Mitterrand décidé à «tourner définitivement» cette page de l'histoire du pays.

Pour la première fois depuis un an et demi du pouvoir de la gauche, les députés socialistes ont opposé au chef de l'Etat un non catégorique en refusant la réhabilitation de huit généraux qui tentèrent, en avril 1964, de prendre le pouvoir à Alger, contre le général de Gaulle.

Sur demande du président Mitterrand, le gouvernement avait élaboré un projet de loi accordant une amnistie totale, avec réintégration dans les corps d'origine, notamment aux fonctionnaires et militaires ayant combattu pour l'Algérie française. Une amnistie pénale leur avait déjà été offerte ces dernières années.

Lors d'un débat très tendu à l'Assemblée nationale, dans la nuit de jeudi à vendredi, les socialistes ont modifié profondément ce projet en déposant, avec l'appui des communistes, deux amendements excluant de l'amnistie les huit généraux putschistes survivants, dont le général Raoul Salan, 85 ans, et le général Edmond Jouhaud, 77 ans.

Ils s'opposaient ainsi à la volonté du président Mitterrand de «passer l'éponge» pour «effacer les dernières sequelles» de la guerre d'Algérie.

Les communistes, qui considèrent que «les coups d'Etat ne s'oublient pas», et les gaullistes historiques, conduits par MM. Michel Debré et Jean Foyer, respectivement premier ministre et garde des Sceaux à l'époque du conflit algérien, avaient déjà fait savoir qu'ils ne voteraient pas la réhabilitation des putschistes.

Mercredi, le bureau exécutif du parti socialiste se prononçait également à l'unanimité contre cette mesure. Restait à convaincre les députés socialistes dont certains sont soumis dans leur région du sud de la France à la pression des mouvements de rapatriés d'Algérie.

Jeudi, en fin d'après-midi, les amendements étaient déposés, alors que le gouvernement décidait de maintenir son projet initial: le «coup de force» aurait lieu. Alors qu'excepté l'ancien premier ministre Raymond Barre (favorable aux amendements socialistes), les giscardiens de l'UDF défendaient l'amnistie totale incluant les généraux, gaullistes historiques et néo-gaullistes s'affrontaient au sein de leur parti, le RPR, en des termes parfois très violents.

La loi amendée était finalement votée à une écrasante majorité: 413 voix pour, une contre (le giscardien Jean Bégault) et deux abstentions, dont celle de l'ancienne avocate du FLN, Gisèle Halimi.

La loi avait déjà été préalablement modifiée par le gouvernement, qui avait étendu l'amnistie à des résistants français de la Seconde Guerre mondiale condamnés pour avoir procédé, entre 1945 et 1950, à un certain nombre de règlements de compte au sein de la résistance pour motifs idéologiques.

L'amnistie a enfin été étendue à douze officiers et sous-officiers qui, prisonniers du Vietminh lors de la guerre d'Indochine française, avaient rallié les rangs vietnamiens.

Commission des droits de la personne du Québec

ENQUÊTE PUBLIQUE

En conformité avec son mandat de promouvoir, par toutes mesures appropriées, les principes contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne et ainsi d'assurer le respect des différences et l'acceptation mutuelle des Québécois de toutes origines

la Commission des droits de la personne entreprend, en vertu de ses pouvoirs, une enquête publique concernant les allégations de discrimination raciale dans l'industrie du taxi à Montréal.

Les personnes ou organismes qui désirent témoigner à l'enquête publique doivent communiquer **dès maintenant** avec la Commission des droits de la personne, en s'adressant à:

Monique Rochon
Services de l'accueil et des communications
360, rue Saint-Jacques, Mezzanine
Montréal
Tél.: 873-5146

Les dates des auditions publiques seront communiquées ultérieurement.

Le Secrétaire-trésorier

Monsieur Lévesque,

Le temps est passé...

Vous prétendez que l'effort que vous demandez à vos employés pour vous permettre d'équilibrer le budget doit être un effort collectif...

Pouvez-vous encore prétendre que tous partagent cet effort quand on constate que vous-même, ainsi que les membres de l'Assemblée nationale (députés), ne subissent aucune coupure de salaire, qui est pourtant plus élevé que la moyenne des salaires des membres de notre Syndicat? Au contraire, puisque vous voulez, par un amendement à la Loi de la Législature, prévoir des augmentations des revenus annuels de plusieurs députés ministériels.

Avez-vous demandé à ces mêmes membres de l'Assemblée nationale d'augmenter leur contribution au régime de retraite, comme vous nous l'avez imposé par la Loi 68? Pas encore...

Vous savez malgré vos prétentions, que votre proposition de réouverture d'avril 1982 **n'assure pas** la pleine protection du pouvoir d'achat, même aux plus bas salariés, puisqu'elle ne tient pas compte de l'augmentation réelle, au 30 juin 1982, du coût de la vie.

Étiez-vous de bonne foi lorsque vous nous avez déposé, le 14 octobre dernier, votre nouvelle mise à jour de la proposition d'avril 1982, qui aurait été en vigueur le 28 avril prochain, puisque aujourd'hui vous ne pouvez effectuer le versement de l'ajustement salarial de 2,73% qui nous est dû?

Pourtant, vous saviez que nos membres ont rejeté, par vote secret, cette même proposition d'avril.

Nous ne pouvions accepter votre demande sans procéder à une nouvelle consultation des membres, car nous sommes respectueux des décisions démocratiques adoptées par nos instances. Nous ne pouvons, comme certains de vos ministres l'ont fait, passer outre à une telle décision, comme eux passent outre aux lois de l'Assemblée nationale (Vin dans les restaurants).

VOUS AVEZ RATÉ UNE EXCELLENTE OCCASION d'atténuer pour les salariés de la fonction publique les effets draconiens de la Loi 70, tout en assurant une protection particulière aux moins bien rémunérés que nous sommes, en refusant notre offre du 30 septembre dernier de **geler** nos salaires actuels jusqu'au 30 juin 1983.

Nous avons fait la preuve de notre bonne foi en tentant de trouver un règlement négocié à votre crise budgétaire.

Avez-vous fait la vôtre?

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Inco recule à $12.75

La Bourse de Toronto a terminé la séance d'hier sur une note positive, l'indice composé enregistrant un gain de 10.65 points à 1803.46. Les valeurs à la hausse étaient plus nombreuses que celles à la baisse (357 contre 211) et 234 campaient sur leurs positions. Quelque 9.7 millions d'actions, d'une valeur globale de $100 millions, ont été échangées.

Douze des 14 secteurs du marché ont progressé, les meilleurs gains revenant à l'immobilier-construction et aux produits industriels. Papetières et services publics ont dû céder du terrain.

Les actions BP Canada sont restées hors cote, la compagnie devant faire une déclaration. Des rumeurs de prise de contrôle circulent à nouveau et Husky Oil, Pétro-Canada et le gouvernement québécois seraient intéressés à l'affaire. Toutefois le président du conseil de Husky, M. Robert Blais, a déclaré hier que sa compagnie n'était engagée dans aucune négociation avec BP.

Dans les valeurs industrielles, MICC Investments gagne 1-8 à $8 1-2, Woodward Stores A 1 à $16 1-2, Mitel Corp. 1 à $26 5-8, Indal 1 3-4 à, $14 1-2 et Dome Pete trois cents à $3.

Inco perd 5-8 à $12 3-4, Labatt A 1-2 à $34 1-8, Falconbridge Nickel 1 à $49, Transalta A 1 à $18 7-8 et Bramalea quatre cents à $3.

Dans les mines, Teck Corp. B gagne 1-4 à $9, 0ome Mines 3-4 à $12 3-4 et Denison 1 5-8 à $26 5-8. Copperfields cède 5-8 à $8 1-2 et Joutel Resources sept cents à $1.53.

Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 5-8 à $10, Canada Northwest 4 1-4 à $49 et North Canadian Oils 2 1-8 à $18. Pancanadian Pete cède 1-2 à $90 et Drummond Pete 14 cents à $6 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	200	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
AMCA Int	14688	$18⅛	17¾	18⅛	+ ¼
AbtiPrce	z50	$16⅞	16⅞	16⅞	
AdanacMo	1000	82	82	82	— 8
AeroEo	z100	44	44	44	
Agassizo	8000	137	130	137	+ 3
AgnicoE	14813	$12½	12¼	12⅜	+ ¼
Agra Ind A	400	$8	8	8	— ¼
Albanyo	5500	120	110	115	— 5
AltEnergy	35595	$19½	19	19¼	+ ¼
AltEnr A	2450	$30⅞	30⅜	30⅞	+ ¼
AlEnr 1125		1500	$28¼	27¾	28¼	+ ¾
Alcan	88905	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ½
AlgomaSt	49037	$28½	27	27½	+ ¾
AlStel p	800	$20¾	20½	20½	— ¾
Alum3rd p	800	$22¾	22¾	22¾	
AmEagleo	81502	174	165	165	
AmLeduc	19000	39	38	38	
AndrsWAf	600	$17⅛	17	17⅛	
AngCT4½	z40	$18	18	18	
AngUDevo	1000	85	85	85	+ 5
Anthes	10900	70	58	62	+12
Arbor A	300	$7	6¾	7	+ ½
Arbor Bf	900	$6¼	6¼	6¼	
Argus	z27	$6¾	6¾	6¾	
Args 250 p	z10	$19¾	19¾	19¾	
Args 260 p	z10	$19¾	19¾	19¾	
Argus B pr	260	$22¾	22½	22¾	-1¼
ArgusCpr	z141	490	490	490	
Asamera	4150	$13⅝	13⅜	13⅜	- ⅛
Asbestos	z62	$11¾	11¾	11¾	
AsocPorco	500	420	420	420	— 5
Astralf	3900	480	460	480	+20
Atcolf	23197	$8½	8¼	8¼	— ⅜
Atcol l	210	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
AtlCCop	1300	112	109	112	+10
Atlas Yk o	44000	43	40	42	+ 3
Atlas w	5000	9	9	9	+ 1
Augmittoo	3200	175	175	175	— 5
BC Sugar A	800	$16	15⅞	16	
Bachelor o	13305	$6¾	6⅛	6⅜	+ ⅛
Bkrtlc	6500	39	38	39	+ 1
Banister C	400	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
BankBC	336	$16⅜	16	16⅜	+ ⅛
BkBC228	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
BankMtl	25309	$24¼	24	24⅛	+ ¼
Bk Mtl 285	4253	$29	28½	28¾	+ ⅜
Bk Mtl 250	6600	$24½	24¼	24¼	
Bk Mtlw	4800	435	425	425	
Bank NS	43476	$30⅛	29¾	29¾	— ⅜
Bankenoo	3500	315	310	310	+10
Bankenou	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Bankenow	5000	130	125	125	
Barymino	3200	19	19	19	
BasicReso	1500	190	190	190	
BatonAf	500	$9½	9½	9½	+ ¼
Bell Can	115883	$21⅛	20⅞	20⅞	
BellCpr	275	$21	20¾	20¾	— ¾
Bell1.80	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Bell1.96	100	$25	25	25	
Bell2.05	11900	$21¼	20¾	21⅛	+ ⅜
Bell1.80	250	$17	17	17	+ ⅛
Bell2.05	225	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Bell2.70	3910	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
BombA	1100	$13¾	13½	13¾	+ ½
fBombB	960	$12¼	12	12¼	— ⅛
BowVal	1200	$18	17¾	18	
Brascade	590	$30⅜	30¼	30¼	— ½
Brascan A	1700	$18¼	17½	18¼	+ ⅞
BrcanprF	1000	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
CAE Ind	35100	$9⅛	8¾	8¾	— ¼
fCamp	12000	$6½	6½	6½	
CDC 7.6 p	18500	$13½	13½	13½	
C South R	92	$105	105	105	
C Imp Bk	1060	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅜
CIBQ3.562	300	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
CIBQ W C	1500	340	330	330	—10
CRLtee	11275	$33⅜	33½	33¼	+ ⅛
CanronA	600	$10	10	10	— ¾
CarlOk	6235	$10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
Carl Ok a	100	$20	20	20	+1½
CentDyn	1000	50	50	50	
Cim C Laf	2492	$10⅜	10½	10½	+ ¼
Cominco	784	48	47⅞	47⅞	— ⅛
Comterm	6400	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Bath A	7200	$17⅛	17	17	— ⅛
Dehlson	1000	$26½	26½	26½	+2¼
DofascoA	200	$35¾	35¾	35¾	— ¼
DomcoLte	100	340	340	340	+5
DomeCda	1620	485	465	480	—5
DomeCwt	z244	43	39	43	—2
DomeMns	4900	$12¾	11¾	12¾	+ ⅞
DomePet	12600	305	295	297	—3
DStre	332244	$19	18½	19	+ ¼
Domtex	151	$12⅞	12⅞	12⅞	
Domtar	652	$19	18⅝	19	+ ¼
Donahue	z10	$19½	19½	19½	+ ⅛
DrMcCA	337	$7	6¾	7	+ ¼
Echo w t d	200	410	410	410	+60
EntrepCP	7859	$18	17¾	17¾	— ⅛
EstMalar	730	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
GazMetr	3561	$6	5⅞	6	
Gaz 5.4 pr	200	$80	80	80	
Gaz 15	3300	$29¼	29	29	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bell 2.70	18680	$24⅞	245	24⅞	+ ⅜
BlHawko	3500	18	18	18	+ 2
BlackPhot	5000	$8	8	8	
BlakeReso	25000	60	57	60	
Bluesky	3800	360	355	355	—20
Bombdr A	338	$13½	13½	13½	+ 1
Bombdr Bf	100	$12	12	12	
Bonza O	13800	$5¾	5¼	5½	+ ⅛
Bow Valy	59320	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Bow Vly R	4700	$5	480	495	— 5
BralorRes	3450	$7	6½	6⅞	+ ⅛
Bramalea	1940	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Brscade p	12957	$30⅜	30	30	— 1
BrascanA	12061	$18¼	17⅝	17⅝	+ ¼
Brscn 8½	150	$21¼	21¼	21¼	
Brscn 1981	900	$24¼	24	24¼	+ ¼
Brenda M	1600	$10⅛	10	10	
Brinco	5850	320	310	310	—10
Br Am Bnk	100	$14¼	14¼	142	
BCFP	13010	$8½	7⅞	7⅞	— ⅛
BCRIC	40005	278	273	278	+ 6
BC Phone	4449	$16	15¼	15⅞	+ ½
BCPh5¾p	z10	$46¼	46¼	46¼	
BCPh6pr	z10	$47¾	47¾	47¾	
BCPh6.80	100	$15½	15½	15½	— ½
BCP7.04p	140	$16	16	16	+ ½
BCP10.16p	224	$23	23	23	
BCP2.32p	z50	$30⅛	30⅛	30⅛	
BrouiReef	4800	115	107	115	+ 5
Brunswk	7020	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
BuddCan	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
CAE	900	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
CCLInd	800	$6	6	6	
CIL	875	$22¼	22	22¼	+ ¼
CME Reso	4000	69	66	66	
Cableshar	4400	495	480	485	
CadFrv	86856	$8½	8¼	8½	+ ¼
Cad Frv A	9500	$7	7	7	
CalvrtDAf	5000	125	125	125	—15
Calverto	42700	59	47	47	— 6
Cmchib w	z100	73	73	73	
CamelOG	1600	345	340	340	— 5
Camflo	4900	$10⅞	10½	10¾	
Camp RL	23730	$23⅞	23⅜	23⅜	— ¼
Camp Res	1236	$8¼	8⅛	8⅛	8 ⅛
Campeauf	14900	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Camrecoo	1400	168	160	165	—13
CanCem	3343	$10¾	10⅜	10½	+ ¼
CCem6½	100	$11	11	11	
CCem2p	6900	$13½	13¼	13½	+ ⅛
CDC f	5324	$7¾	7½	7½	
CDC pr B	1297	$93¼	93	93	— ½
CDC 1980	30671	$13½	13¼	13½	+ ¼
Can Malt	125	$37⅜	37⅜	37⅜	- ¼
CNor West	36314	$49½	45	49	+4¼
CanPEnt	12962	$18	17¼	17⅜	— ⅛
CPackrs	500	$30⅛	29¾	30⅛	+ ⅜
CPerm8	10416	$18	17	18	+2½
CS Petef	5310	450	435	440	— 5
Can Trust	31423	$30½	29½	30	+ ½
C Trust 7¼	300	$22¾	22¾	22¾	+ ¾

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gen Motrs	205	$67	67	67	— ¼
Genstar	9600	$18¾	18⅛	18¼	+1¾
GrmaLee	7420	305	300	300	—45
Gulf Can	51112	$16¾	16⅝	16⅝	
HirWalkr	10453	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
H Wlkr D	1200	$20¼	19¾	20¼	+ ½
H Wlkr E	200	$22¼	22¼	22¼	
H Bay MS	500	$18	18	18	+1
H Bay Co	z117	$17½	17¼	17¼	— ¼
Husky Oil	5200	$9	8⅞	9	+ ⅛
Husky 13	100	$37¾	37¾	37¾	+ ⅜
IU Inter	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Imascoltd	812	$53	52½	52½	— ¼
Imp Oil A	21768	$33	32¾	32¾	
IncoLtd	13075	$13¾	12⅝	12⅝	— ½
Inco 7.85	400	$16	16	16	
InindNG	z15	$14	14	14	—5½
Inter Pipe	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Inverness	800	$5½	5½	5½	+250
Island Tel	z20	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ½
Kiena	12400	$16¼	15½	16¼	+ ¾
Loblaw	800	$9¼	9¼	9¼	
Logistec	z21	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
McM Bldl	z87	$21⅝	21½	21½	— ½
Madleine	3500	64	63	64	+8
Magnetic	z300	80	80	80	
CMarconi	18200	$44¼	44¼	44¼	+1¾
Mass Fer	396	236	235	236	—2
Merland	1800	$6¼	5⅞	6¼	— ⅜
Merlanda	100	$18	18	18	— ⅜
Mitel Corp	24995	$27	25½	26½	+1
Moore	1000	$46	45½	45½	+ ¼
Nfld 1414	800	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Noranda	3894	$18⅛	17¾	17¾	+ ⅛
NorcenEn	211	$33	33	33	— ⅜
Normick	4500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Nor Tel	559	$69	68½	68¾	+1¼
fNova Alt	9300	$7¾	7½	7⅝	+ ¼
Nova 612	z25	$20½	20½	20½	
NuWest A	6781	160	160	160	—10
pncdn Pt	200	$91	91	91	+1
Placer Dv	4100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Polys 15.5	200	$27¾	27¾	27¾	—1¼
fPowrCr	3800	$12¾	12½	12¾	+ ⅜
Provigo	6420	$10	9⅝	9¾	— ⅛
QueTel	1008	$19	19	19	— ½
fRenoldA	200	$16	16	16	+ ¾
Rolland B	100	$6	6	6	+250
Seagram	1498	$87½	86	86¾	+ ¾
Sensormat	3000	460	460	460	+5
ShellCan	1625	$26¼	26	26¼	+ ½
SigmaMn	100	$14¼	14¼	14¼	+5¼
Southam	100	$28½	28½	28½	— ¼
fSparCap	4000	9	9	9	
fSteinbA	310	$30	29½	30	
SteloA	210	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Stel 1.94	1000	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Systemhse	2000	215	215	215	—15
Texaco	2400	$34	33¾	34	+ ⅛
Tor Dm Bk	30525	$34⅜	34⅛	34⅜	— ⅜
TotalPete	600	$12	11¾	12	+ ¼
Tot Pet pr	100	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
TrAlta A	850	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Trimac	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
fTurbo Rs	1500	99	99	99	—4
fUnigs B	1000	100	100	100	+5
Velcro Ind	5000	$20	20	20	+ ⅝
WebbKnp	1500	180	180	180	
Wburn	30175	$13	12¾	12¾	— ¾
WcstTrn	1600	$14⅜	14½	14½	— ¼
Total sales:		936,177			

JuniorMinesOils

Algue	18100	$6⅛	5⅞	6	
AlgueWts	13000	65	61	63	+1
AmericM	5500	38	31	38	+8
Bachelor	20200	$6⅜	6⅛	6¼	
Bnnn 2800	000½	e110000	E½	½	1
bateman	20000	10½	10½	10½	
Borelis Ex	200	$13	13	13	+ ¾
Brosnan	1000	35	35	35	
Bruneau	10500	29	26	29	+1
Cadillc Ex	7300	280	275	279	+4
Cons I Rs	20500	55	54	54	—3
Dumagmi	5500	360	355	360	+25
Dumont	17000	20½	20	20½	— ½
DynaMn	6000	21	21	21	—2
ExploQue	5400	38	37½	38	
GoldexItd	1000	65	65	65	
Humboldt	2000	28	28	28	
Jamestown	z93	30	30	30	—10
KewGold	1300	130	130	130	
Laduboro	33100	50	45	49½	+4½
Lynx Exp	4500	60	51	58	+9
Massval	1000	17½	17½	17½	— ½
Muscocho	500	90	90	90	—2
QueCoblt	2750	32	31	31	+2
Queenstn	600	165	165	165	+5
SullvnMin	9700	250	250	250	+10
W Q Mnes	6000	59	57	59	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $521.00 (offre) et $529.70 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $12.35 (offre) et à $13.03 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $429.50 ($430.50); **(Paris:** $426.87 ($431.35); **Francfort:** $425.98 ($435.00); **Zurich:** $425.50 ($431.00); **Hong Kong:** $427.35 ($431.87).

MONTRÉAL

Dominion en vedette

La reprise à la Bourse de Montréal a perdu sa vigueur hier. L'indice composé a clôturé la séance sur un petit gain de 0.60 points, à 309.30. En tout, 1.148.920 actions ont été négociées au lieu de 922,648 le jour précédent.

Les pétroles montent de 1.10 à 544.66, les industrielles de 0.69 à 326.47, les bancaires de 0.60 à 349.30 et les services publics de 0.36 à 230.17. Les papetières reculent de 1.35 à 152.14.

Dominion Stores, valeur industrielle la plus active, est en hausse de 1-4 à $19 et 332,244 actions sont échangées. Kiena, vedette des minières, progresse de 3-4 à $16 1-4 après un virement de 12,400 actions.

Les gains les plus notables revenaient à Denison Mines (2 1-4 à $6 1-2), Marconi Canada (1 3-4 à $44 1-4) et Pancanadian Petroleum (1 à $91).

Au total les gains l'emportent sur les pertes par 77 contre 42 et 45 titres sont stables.

Westburne International perd 3-8 à $12 3-4, Banque Toronto Dominion 3-8 à $34 3-8 et Placer Corp. 1-4 à $17 3-4, tandis que Dome Mines gagne 7-8 à $12 3-4, Alcan 1-4 à $29 1-4 et CP Ltd 1-8 à $33 1-4.

Dans les valeurs de second ordre, Laduboro gagne 4 1-2 cents à 49 1-2 cents, Consolidated Imperial Resources perd trois cents à 54 cents, et Bachelor est stationnaire à $6 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AgnicoE	1100	$12⅜	12¼	12¼	+ ¼
AlcanAlu	19924	$29½	29⅛	29¼	+ ¼
Alum2.00	4000	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
AmcaInt	196	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Anse	500	25	25	25	+5
Asbestos	300	$11½	11½	11½	
fAstral Bl	800	475	460	475	+15
B C Forst	900	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
BqueCont	2100	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
BqMercn	6850	$16¼	16	16	+ ¾
BqueMtl	5652	$24⅛	24	24	+ ⅛
BMO2.85	700	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅜
BMO$2.50	1900	$24½	24⅛	24⅜	+ ⅛
BMO Wts	6000	435	430	430	—20
Bank NS	7323	$30¼	30	30	— ⅛
BqEparg	3100	$12	12	12	+ ¾
BqueNat	19029	$6½	6¼	6⅜	
BqNat2.94	240	$24⅜	24⅜	24⅜	
Bq Nat B	1700	$28⅜	28¼	28⅜	
BqRoyale	3250	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
BqRy 2.75	3800	$28⅜	28½	28⅜	+ ¼
BatonB	10000	$9½	9½	9½	+2⅝
Bell Can	32976	$21	20⅞	21	
Bell1.80	250	$17	17	17	+ ⅛
Bell2.05	225	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Bell2.70	3910	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
BombA	1100	$13¾	13½	13¾	+ ½
fBombB	960	$12¼	12	12¼	— ⅛
BowVal	1200	$18	17¾	18	
Brascade	590	$30⅜	30¼	30¼	— ½
Brascan A	1700	$18¼	17½	18¼	+ ⅞
BrcanprF	1000	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
CAE Ind	35100	$9⅛	8¾	8¾	— ¼
fCamp	12000	$6½	6½	6½	
CDC 7.6 p	18500	$13½	13½	13½	
C South R	92	$105	105	105	
C Imp Bk	1060	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅜
CIBQ3.562	300	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
CIBQ W C	1500	340	330	330	—10
CRLtee	11275	$33⅜	33½	33¼	+ ⅛
CanronA	600	$10	10	10	— ¾
CarlOk	6235	$10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
Carl Ok a	100	$20	20	20	+1½
CentDyn	1000	50	50	50	
Cim C Laf	2492	$10⅜	10½	10½	+ ¼
Cominco	784	48	47⅞	47⅞	— ⅛
Comterm	6400	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Bath A	7200	$17⅛	17	17	— ⅛
Dehlson	1000	$26½	26½	26½	+2¼
DofascoA	200	$35¾	35¾	35¾	— ¼
DomcoLte	100	340	340	340	+5
DomeCda	1620	485	465	480	—5
DomeCwt	z244	43	39	43	—2
DomeMns	4900	$12¾	11¾	12¾	+ ⅞
DomePet	12600	305	295	297	—3
DStre	332244	$19	18½	19	+ ¼
Domtex	151	$12⅞	12⅞	12⅞	
Domtar	652	$19	18⅝	19	+ ¼
Donahue	z10	$19½	19½	19½	+ ⅛
DrMcCA	337	$7	6¾	7	+ ¼
Echo w t d	200	410	410	410	+60
EntrepCP	7859	$18	17¾	17¾	— ⅛
EstMalar	730	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
GazMetr	3561	$6	5⅞	6	
Gaz 5.4 pr	200	$80	80	80	
Gaz 15	3300	$29¼	29	29	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gen Motrs	205	$67	67	67	— ¼
Genstar	9600	$18¾	18⅛	18¼	+1¾
GrmaLee	7420	305	300	300	—45
Gulf Can	51112	$16¾	16⅝	16⅝	
HirWalkr	10453	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
H Wlkr D	1200	$20¼	19¾	20¼	+ ½
H Wlkr E	200	$22¼	22¼	22¼	
H Bay MS	500	$18	18	18	+1
H Bay Co	z117	$17½	17¼	17¼	— ¼
Husky Oil	5200	$9	8⅞	9	+ ⅛
Husky 13	100	$37¾	37¾	37¾	+ ⅜
IU Inter	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Imascoltd	812	$53	52½	52½	— ¼
Imp Oil A	21768	$33	32¾	32¾	
IncoLtd	13075	$13¾	12⅝	12⅝	— ½
Inco 7.85	400	$16	16	16	
InindNG	z15	$14	14	14	—5½
Inter Pipe	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Inverness	800	$5½	5½	5½	+250
Island Tel	z20	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ½
Kiena	12400	$16¼	15½	16¼	+ ¾
Loblaw	800	$9¼	9¼	9¼	
Logistec	z21	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
McM Bldl	z87	$21⅝	21½	21½	— ½
Madleine	3500	64	63	64	+8
Magnetic	z300	80	80	80	
CMarconi	18200	$44¼	44¼	44¼	+1¾
Mass Fer	396	236	235	236	—2
Merland	1800	$6¼	5⅞	6¼	— ⅜
Merlanda	100	$18	18	18	— ⅜
Mitel Corp	24995	$27	25½	26½	+1
Moore	1000	$46	45½	45½	+ ¼
Nfld 1414	800	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Noranda	3894	$18⅛	17¾	17¾	+ ⅛
NorcenEn	211	$33	33	33	— ⅜
Normick	4500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Nor Tel	559	$69	68½	68¾	+1¼
fNova Alt	9300	$7¾	7½	7⅝	+ ¼
Nova 612	z25	$20½	20½	20½	
NuWest A	6781	160	160	160	—10
pncdn Pt	200	$91	91	91	+1
Placer Dv	4100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Polys 15.5	200	$27¾	27¾	27¾	—1¼
fPowrCr	3800	$12¾	12½	12¾	+ ⅜
Provigo	6420	$10	9⅝	9¾	— ⅛
QueTel	1008	$19	19	19	— ½
fRenoldA	200	$16	16	16	+ ¾
Rolland B	100	$6	6	6	+250
Seagram	1498	$87½	86	86¾	+ ¾
Sensormat	3000	460	460	460	+5
ShellCan	1625	$26¼	26	26¼	+ ½
SigmaMn	100	$14¼	14¼	14¼	+5¼
Southam	100	$28½	28½	28½	— ¼
fSparCap	4000	9	9	9	
fSteinbA	310	$30	29½	30	
SteloA	210	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Stel 1.94	1000	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Systemhse	2000	215	215	215	—15
Texaco	2400	$34	33¾	34	+ ⅛
Tor Dm Bk	30525	$34⅜	34⅛	34⅜	— ⅜
TotalPete	600	$12	11¾	12	+ ¼
Tot Pet pr	100	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
TrAlta A	850	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Trimac	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
fTurbo Rs	1500	99	99	99	—4
fUnigs B	1000	100	100	100	+5
Velcro Ind	5000	$20	20	20	+ ⅝
WebbKnp	1500	180	180	180	
Wburn	30175	$13	12¾	12¾	— ¾
WcstTrn	1600	$14⅜	14½	14½	— ¼
Total sales:		936,177			

JuniorMinesOils

Algue	18100	$6⅛	5⅞	6	
AlgueWts	13000	65	61	63	+1
AmericM	5500	38	31	38	+8
Bachelor	20200	$6⅜	6⅛	6¼	
Bnnn 2800	000½	e110000	E½	½	1
bateman	20000	10½	10½	10½	
Borelis Ex	200	$13	13	13	+ ¾
Brosnan	1000	35	35	35	
Bruneau	10500	29	26	29	+1
Cadillc Ex	7300	280	275	279	+4
Cons I Rs	20500	55	54	54	—3
Dumagmi	5500	360	355	360	+25
Dumont	17000	20½	20	20	— ½
DynaMn	6000	21	21	21	—2
ExploQue	5400	38	37½	38	
GoldexItd	1000	65	65	65	
Humboldt	2000	28	28	28	
Jamestown	z93	30	30	30	—10
KewGold	1300	130	130	130	
Laduboro	33100	50	45	49½

au jour le jour

■ Hypothèques à 13.75%

La Banque Toronto-Dominion et le Trust Royal ont porté hier leur taux hypothécaires d'un an à 13.75%. Il s'agit du meilleur taux sur le marché du financement résidentiel au pays. Jeudi, la Banque de Montréal avait devancé ses concurrentes en baissant son taux d'un an à 14%. Les acheteurs de maison doivent-ils attendre jusqu'à la veille des élections américaines du 4 novembre pour profiter d'autres baisses? Nul ne le sait, mais toujours est-il que la Chemical Bank, la sixième plus grosse banque aux Etats-Unis, a réduit son taux préférentiel à 11.5% hier. Il s'agit du taux le plus bas depuis septembre 1980.

■ Perte pour Domtar

La papetière Domtar a enregistré une perte de $3.3 millions au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre, comparativement à un profit de $18.6 millions durant la même période en 1981. Ce résultat décevant inclut une perte extraordinaire de $1.7 million causée par la fermeture de son usine de panneaux de gypse à Montréal-Est. Les ventes de cette société québécoise ont chuté de $473 à $411 millions. Environ 45% des actions de Domtar appartiennent à la Caisse de dépôt et placement et à la Société générale de financement.

■ Texaco brûle ses profits

Malgré une hausse des revenus de 6.3%, les profits de Texaco au troisième trimestre ont fléchi de $81.5 à $70.5 millions par rapport à la même période en 1981. Pour les neuf premiers mois de 1982, ses bénéfices ont baissé de 13.4%. Au dernier trimestre, le taux de production de ses raffineries a reculé de 6.1%. La baisse de la demande de pétrole léger a forcé Texaco à annoncer la fermeture de sa raffinerie de Montréal.

■ La production remonte

La production industrielle au pays a augmenté de 2.5% au cours du mois d'août. Malgré cette rare bouffée d'air frais dans le purgatoire de la récession, les économistes du gouvernement fédéral persistent à dire que la reprise n'est pas encore pour demain. Il s'agit seulement, de la deuxième hausse de la production industrielle en 26 mois. Jeudi, Statistique Canada annonçait une baisse des inventaires et une hausse des commandes et des ventes au pays.

■ Aliments moins cher

En septembre, les prix de détail des aliments au Canada ont baissé de près de 1% grâce à un recul des prix des fruits, des légumes frais et du boeuf. Il s'agit de la seconde baisse consécutive du panier de provisions canadien. En août, le fléchissement avait atteint 1.24%. Par rapport à septembre 1981, les aliments coûtaient le mois dernier 6.83% de plus. Les hausses des prix alimentaires demeurent donc inférieures au taux annuel d'inflation, qui était de 10.4% en septembre.

■ Un pacte rentable

Le commerce de l'automobile avec les Etats-Unis a été rentable au cours des huit premier mois de l'année, le Canada accumulant un surplus de $1.4 milliard. Durant la même période l'an dernier, il avait accusé un déficit de $2 milliards. Mais l'industrie automobile au pays demeure tout de même en crise. Le déficit en pièces automobiles, en moteurs et en accessoires se maintient en effet à un niveau élevé, soit $3.1 milliards. L'assemblage des voitures, secteur moins vital de cette industrie, a inscrit un surplus de $4.5 milliards en raison surtout de l'exportation de grosses voitures.

■ En raccourci

Les profits de la compagnie de distribution de pièces d'automobiles, **UAP** de Montréal, ont fléchi de $1.6 million à $694,000 au troisième trimestre ...La tension monte en **Europe** où le taux de chômage des pays du Marché Commun a dépassé les 10% (10.1% en septembre) pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale... À Moncton, les journaux **The Times** et **The Transcript** deviendront le 3 janvier un seul et même journal. Avec la fermeture de l'Evangéline le mois dernier, Moncton n'aura donc plus qu'un seul quotidien... Selon le Syndicat des métallos (FTQ), le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, aura un «réveil brutal» s'il décide de fermer **Sidbec Normines**... **Honda** et **British Leyland** vont construire ensemble une nouvelle voiture ...L'Union des producteurs agricoles a déménagé son siège social du Square Viger à Longueuil, dans un immeuble neuf ...Le gouvernement fédéral va donner $1.1 million à **Gaz Métropolitain** et à **Gaz Inter-Cité** afin de les aider à financer l'extension de leur réseau de distribution de gaz.

André Bouthillier

Émoi à Alma: la Fédération des sociétés d'entraide déménage en douce

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

A la faveur de la nuit, la direction de la Fédération des sociétés d'entraide économique a déménagé hier, sans aucun préavis, son siège social d'Alma, au Lac-Saint-Jean, à Québec.

Cette décision du conseil d'administration, prise il y a quelques semaines, a provoqué des réactions violentes et unanimes de la part des citoyens de la région et surtout ceux d'Alma, berceau de l'entraide économique.

Comparé par le député fédéral de Chicoutimi, M. Marcel Dionne, au «coup de la Brink's» des élections provinciales de 1970 (pour empêcher l'arrivée au pouvoir du Parti québécois), ce départ a toutes les allures d'une fuite.

Il n'avait d'autre but, ont soutenu des employés, que d'empêcher la formation d'un syndicat affilié à la CSN, qui avait présenté le 10 octobre une requête en accréditation auprès des autorités.

A Québec, où il participait à une rencontre d'affaires, le président de la Fédération, M. Justin Dugal, a rejeté du revers de la main les critiques provoquées par ce geste surprise. Il a expliqué que ce déménagement n'avait rien d'illégal et qu'il avait été effectué pour assurer «la continuité des opérations».

«Nous avons l'obligation d'être opérationnels, lundi prochain; c'est une décision qui a été réfléchie et mûrie», a-t-il expliqué en ajoutant que les administrateurs seraient compréhensifs, la semaine prochaine, pour les employés qui auraient de la difficulté à s'adapter, du jour au lendemain, à un nouveau lieu de travail situé à... 365 km de l'endroit habituel.

Étrangement, la Fédération se trouve à abandonner son propre foyer puisqu'elle a elle-même fait construire le complexe Jacques-Gagnon, il y a quelques années. Ce complexe est d'ailleurs considéré comme un éléphant blanc puisqu'il est presque désert maintenant.

Une bonne partie de l'espace à bureaux disponible n'a jamais été loué, comme plusieurs boutiques du reste. L'Auberge des gouverneurs qui s'y trouvait a fermé brusquement ses portes, le 2 octobre, un peu à la façon dont s'est effectué le déménagement du siège social.

Une employée, Mme Elise Harvey, a raconté hier matin à ses collègues qu'en rentrant chez elle, dans la nuit de jeudi à vendredi, elle avait remarqué une activité inhabituelle autour du complexe Jacques-Gagnon, le plus gros bâtiment d'Alma, une ville d'environ 15,000 habitants.

«Des camions de déménagement étaient stationnés près du siège social; des hommes s'affairaient à y placer des filières et de l'équipement de bureau, protégés par des gardes de sécurité», a raconté à La Presse Canadienne M. Martin Côté, conseiller juridique, qui faisait partie de la cinquantaine d'employés (sur 65) qui avaient demandé la formation d'un syndicat.

Conscients qu'ils ne pouvaient rien faire, les employés ont attendu jusqu'au matin, pour se présenter au travail vers 10 heures, au moment où des ouvriers s'affairaient déjà, à Place Jacques-Cartier, à Québec, à installer les nouveaux bureaux de la fédération.

Devant des portes clauses, un avocat leur a signifié leur nouveau lieu de travail. Quelques-uns ont pu, en après-midi, prendre possession de leurs objets personnels dans les anciens bureaux vides de la fédération.

En tournée dans la Gaspésie, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, n'a pas voulu commenter la nouvelle mais son ministre de la Justice, député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a dit que la décision était «inacceptable» et «incompréhensible». Le député fédéral de Jonquière, M. Marcel Dionne, incitait la population «à se soulever».

Pour leur part, les employés ont qualifié ce geste «d'antisyndical». La Fédération de commerce CSN d'Alma pourrait se présenter, en début de semaine, devant les tribunaux pour demander l'émission d'une injonction contre la Fédération, a indiqué hier M. Jean-Paul Lapointe, conseiller syndical à la Fédération de commerce CSN à Alma.

«C'est un lock-out déguisé, un geste antisyndical, qui prive de leur emploi une soixantaine de personnes», a-t-il affirmé au cours d'une entrevue téléphonique. À Québec, au ministère du Travail, on a fait preuve de réserves, attendant que le syndicat porte plainte officiellement avant de s'en mêler.

Pour le président du Conseil régional de développement, M. Gaétan Fortin, il s'agit d'un départ «sauvage», d'un «coup de force inacceptable contre la région». Il a comparé le déménagement à l'action de «voleurs dans la nuit».

«On sait qu'il y a parfois des grèves sauvages, des fermetures d'usines sauvages, mais là c'est carrément un départ sauvage dans le sens de pas civilisé», a-t-il dit au cours d'une entrevue téléphonique.

Le CRD s'adressera au ministre des Finances et Institutions financières, M. Jacques Parizeau, qui a déjà indiqué qu'il ne voulait pas pour l'instant faire de commentaire. Toutefois, le déménagement ne viole pas la charte de la Fédération puisque le siège social ne doit pas forcément être localisé à Alma, a-t-on indiqué au ministère.

À quand une première baisse du taux d'intérêt des cartes de crédit?

par Michel Nadeau

Tous ceux qui empruntent au moyen d'une carte de crédit paient actuellement entre 6% et 10% de plus que le taux qu'ils pourraient obtenir avec un prêt personnel, (environ 18%).

Malgré la persistance du mouvement à la baisse des taux d'intérêt, les grands magasins et les banques maintiennent leur décision de ne pas réduire le taux d'intérêt de 24 à 29% réclamé sur le solde non payé par les détenteurs de cartes de crédit.

Les institutions financières sont toujours aux prises avec les consommateurs qui se servent abondamment de la période gratuite de crédit rattachée à la monnaie de plastique. Au moyen d'un compte d'épargne à intérêt quotidien, il est même possible de faire des transactions intéressantes.

Par exemple, au mois de juin dernier, deux vacanciers payaient $1,500 pour des billets d'avion au moyen de leur carte de crédit. Au même moment, ils déposaient la somme dans un compte à intérêt quotidien rapportant 15%. Au bout d'une période de 35 jours, ils acquittaient la note envoyée par Visa ou Mastercard. Ils ont ainsi gagné $21.57 en revenus d'intérêt.

Évolution du taux réclamé par les deux principales cartes de crédit

1968 à 1975:	18% sur les premiers $500 12% sur le solde
février 1975:	18%
avril 1980:	21%
mars 1982:	24% (.00065753% par jour ou 2% par mois)

Note: *la période pour régler le solde sans frais a été réduite à 25 jours (VISA) et 21 jours (Mastercard).*

«Nous attendons que les taux se stabilisent», a déclaré au DEVOIR un porte-parole de la Banque Royale.

A la fin du mois de mars dernier, pas moins de $3.5 milliards avaient été prêtés au Canada à travers les cartes de crédit. Au Québec, le chiffre correspondant est de $584 millions.

Entre 50 et 75% des clients des banques paient leur compte avant la fin de la période sans frais. Il ne faut pas conclure cependant que ces clients ne sont pas rentables pour les institutions, qui touchent toujours une commission de 4% environ au moment de payer le marchand qui a accepté la carte.

Il ne fait aucun doute que les détenteurs de cartes qui utilisent le crédit — souvent par négligence de demander un prêt personnel — sont actuellement les grands perdants de la baisse des taux.

Le coût d'utilisation du crédit à travers une carte a grimpé à trois reprises depuis sept ans. Jamais il n'a été réduit. On a raccourci la période sans frais, qui n'est plus que de 21 jours dans le cas de Mastercard. Il s'agit du minimum imposé par la loi québécoise sur la protection du consommateur (art. 126).

Au Québec, une institution financière doit aviser ses clients au moins six mois à l'avance avant de majorer ses taux (art. 129). Rien dans la loi n'oblige les banques à aviser leurs clients dans le cas d'une baisse. Donc la réduction pourrait avoir lieu demain en ajustant le taux d'intérêt quotidien (.00065753%).

Il faut dire aussi que les banques assument des frais d'administration importants au moment de la préparation et de l'envoi du relevé mensuel. Les mauvaises créances ne sont pas négligeables, sans être cependant très importantes. Dans son dernier rapport, la Banque Toronto-Dominion affirme perdre 0.657% au chapitre des prêts personnels et de Visa contre 0.269% pour le crédit à l'industrie.

Les grands magasins exigent toujours 28.8% car leurs frais d'exploitation sont plus élevés.

Une baisse des taux pourrait peut-être signifier l'introduction de frais de services mensuels ou annuels comme c'est souvent le cas aux Etats-Unis. On fait ainsi participer financièrement les détenteurs trop sages qui paient leur comtpe à temps. Cette mesure pourrait cependant aller à l'encontre de certaines dispositions de la nouvelle loi sur les banques.

Les compagnies et Québec ajoutent un cent chacun au prix de l'essence

par Claude Turcotte

Sans aucune modification au prix du pétrole brut, le prix de l'essence dans les stations-services de la région de Montréal et du Québec en général n'en a pas moins monté d'environ deux cents le litre cette semaine par suite de «rajustements» effectués par les compagnies et d'une hausse de la taxe provinciale.

Si le prix moyen du litre d'essence régulière était de plus ou moins 51 cents le litre au début du mois, il est maintenant de plus ou moins 53 cents. Ceci fait suite à la guerre des prix que se sont livrée les compagnies en plusieurs points de vente ces dernières semaines. Les compagnies demandent depuis hier à peu près un cent de plus le litre.

Par ailleurs, devant les fluctuations du marché, le ministère du Revenu du Québec, qui établit sa taxe de 40% à partir d'un prix moyen du litre d'essence dans les stations-services de l'île de Montréal, a décidé de faire un nouveau sondage avec le résultat que ce prix moyen est passé de 35.5 cents qu'il était depuis le 16 juillet à 38 cents depuis hier.

La taxe provinciale sur le litre d'essence régulière, qui était de 14.2 cents est donc maintenant de 15.2 cents. Le prix moyen de l'essence régulière sans plomb est maintenant établi à 41 cents et la taxe à 16.4 cents.L'essence super est évaluée à 42 cents le litre, plus 16.8 cents de taxe provinciale. Il n'y a pas de changement en ce qui concerne l'huile diesel.

Il faut savoir par ailleurs que les taxes fédérales sont comprises dans le prix moyen. La Petroleum Resources Communication Foundation, qui représente les intérêts des producteurs de pétrole, distribue un dépliant dans lequel on établit que les divers gouvernements, (fédéral, provincial et albertain) retirent sous forme de taxes, royautés et autres charges la plus grande partie des revenus provenant de la vente de l'essence. Selon ces statistiques, la moyenne canadienne serait de 66.3%; en Ontario ce serait 68% et au Québec 72%; la différence serait due à la taxe dite «ascenseur».

Soit dit en passant, les automobilistes ontariens ont eu la plus grosse surprise aux pompes à essence cette semaine, puisque dans certaines régions, on a enregistré des hausses de prix allant jusqu'à neuf cents le litre.

À Montréal, il semble que ce soit la compagnie Shell qui ait décidé cette semaine de mettre fin à la guerre des prix, en annonçant une hausse ou plutôt un «rajustement». On a expliqué en effet qu'en principe le prix de l'essence n'a pas changé depuis le début de septembre, si ce n'est dans certaines régions où il y a eu une surenchère à la baisse.

Certaines compagnies, comme Texaco par exemple, donnent à leurs détaillants une subvention dans le cas d'une guerre des prix pour leur assurer «un profit garanti» de 2.8 cents le litre. Cette subvention cesse dès que la marge de profit est par elle-même suffisante.

Mais, comme l'ont indiqué plusieurs porte-parole de compagnies pétrolières hier, la vente au détail de l'essence fait l'objet d'une guerre permanente; les compagnies se surveillent constamment les unes les autres et ce, à chaque coin de rue ou poste de service, si bien que ce qui est vrai aujourd'hui peut très bien ne plus être vrai demain. C'est le jeu du chat et de la souris selon les conditions particulières du marché dans chaque ville et région.

Québec et Husky nient vouloir acheter BP

Le gouvernement du Québec et Husky Oil ont nié hier être sur le point de prendre le contrôle de la pétrolière BP Canada, dont les actions ont été retirées de la cote boursière pour une seconde journée consécutive à Montréal et Toronto.

À Québec le sous-ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Richard Pouliot, a déclaré au DEVOIR que son ministère n'avait pas été approché par BP. À Calgary, le vice-président de Husky Oil, M. Art Price, a vite tait la rumeur. «La réponse est non», a-t-il lancé.

Le mystère demeure donc entier dans cette affaire. Jeudi, les transactions des actions de BP Canada avaient été arrêtées et la compagnie avait promis de faire une déclaration sur ses intentions. Mais aucun com muniqué n'avait été émis avant d'aller sous presse hier soir.

Selon la rumeur, des négociations auraient été entreprises avec Husky Oil, le gouvernement du Québec ou Pétro Canada, lesquels avaient déjà manifesté leur intérêt pour cette filiale à 64% de la société britannique BP.

Il faudra vraisemblablement attendre lundi avant de connaître l'épilogue de ce suspense.

Une propriété vous attend...

Notre rubrique

«Une propriété vous attend...» est conçue spécialement pour la vente et l'achat de propriétés, condominiums ou autres immeubles de 100,000 $ et plus. Vous la retrouverez dans ces pages tous les vendredis.

publicité
NORMAND BERGERON
844-3361

Ville Saint-Laurent
3 DUPLEX
hypothèque 13½%
abri fiscal — classe 31 et 32
rabais fédéral 3 000 $
622-8282
ou
336-8245

SITE UNIQUE
SUTTON, dans les Cantons de l'Est, à proximité des pentes de ski, terrain de golf.
- Maison de style ranch, 3 chambres à coucher.
- Piscine intérieure chauffée.
- Commodités de toutes sortes
- Complètement meublée.
- Garage double.
- 2 tracteurs avec équipement.
- 33.6 acres (1 463 000 pi. ca.) de terrain dont 1/3 en plantation.
- Lac privé ensemencé de truites.
- Idéal pour chasse au petit et gros gibier.

Tél.: jour **(514) 253-8822**
fin sem.
(514) 538-3707

BROSSARD
Superbe canadienne à 3 lucarnes avec façade en pierre naturelle. On demande seulement 115,000$.
Faut voir!
TURGEON COURTIER
462-3838

Pour l'Achat De Vos Obligations D'Epargne Du Canada, Il Suffit De Nous Appeler.
Dominion Securities Ames
879-1401
Obligations d'épargne du Canada

$FINANCE$?
Industriel & Commercial
Vous avez de la difficulté à vous trouver un financement ou refinancement?
Consultez-nous...
Nous desservons toute la province.
$25,000.00 à $1 million et plus.
Tél.: 1-(418) 849-7134
Ouvert le soir jusqu'à 21 heures

Montréal Trust
Résidence de prestige à deux pas du Jardin botanique, aménagement paysagé exceptionnel, les charmes de l'ouest à un prix avantageux idéal pour professionnel.
Richard Fortier
353-8770 ou 727-4985

N.D.G.
Immense duplex. Deux 8½, un bureau de médecin, un bachelor, deux garages, terrasse. Toit refait 1981, garanti 10 ans. Planchers et boiseries de chêne. Trois foyers. Quatre minutes de marche du métro. Revenu mensuel: $2,285. Prix: $185,000.
Eloi Gendron,
courtier, 766-0962.

Les certificats de **DÉPÔT GARANTI** du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**
12¾%
Intérêts versés annuellement. Période de 3 à 5 ans. Dépôt minimum 500$.
- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.
TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
NOUVEAU Renseignez-vous sur nos certificats **dépomatic** garantis

PRM
Le Pouvoir de la Ressource Mentale
2500 Marieme Montréal H4B 2E6

Le Calliere

Vous invite à venir visiter ses luxueux condominiums de conception exclusive avec plafonds de 12', cheminées, murs de briques, air conditionné et de nombreuses autres commodités.
3,000$ d'octroi gouvernemental
OFFREZ-VOUS LE PRESTIGE
Pour plus amples renseignements: 845-1207
137 St-Pierre, Vieux-Montréal
Heures de visite: lun.-vend. 9-9. Sam. & dim. 12-6

Super exposition permanente
Vous pouvez recevoir jusqu'à $3000 de la SCHL (Société canadienne d'hypothèque et de logement) en changeant vos fenêtres chez Vimat.
Jusqu'à **$3000** de rabais (SCHL)
INSTALLATION GARANTIE PAR VIMAT

Ne cherchez plus
Venez choisir votre fenêtre. Nos experts vous guideront.
VIMAT
Les fenêtres Vimat inc.
1035 Chemin du Coteau,
Terrebonne, (Québec) J6W 3T8
Tél.: 471-1141
Heures d'ouverutre:
L.M.M.: 8h00 - 17h00 J.V.: 8h00 - 21h00
Samedi: 9h00 - midi

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR RÉGULIER

Département de psychologie

FONCTIONS: Enseignement, recherche, services à la collectivité et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE(S): Psychologie du développement.

EXIGENCES: Doctorat ou l'équivalent. Expérience pertinente dans l'enseignement et la recherche.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er janvier 1983.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h le 5 novembre 1982 à:

M. Jacques Rousseau, directeur
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières,
Québec, Canada / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences

Poste de professeur

Fonctions
Enseignement, recherche et encadrement d'étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Exigences
Docteur en science politique ou en sociologie, analyste reconnu de la politique des sciences acquises dans un organisme national ou international. Capacité éprouvée de travailler en milieu interdisciplinaire. Expérience administrative appréciable.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1983

Date de clôture des candidatures
Le 15 décembre 1982

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Claude Guédon
Directeur intérimaire
Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Le C.E.C.I., organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de VOLONTAIRES dans les pays en voie de développement, recherche des candidat(e)s pour des postes en:

— AGRICULTURE/ÉLEVAGE
— MÉCANIQUE AGRICOLE
— ANIMATION SANITAIRE
— ANIMATION DE COOPÉRATIVES

Les candidat(e)s devront posséder un diplôme approprié ou une expérience pertinente.

Les conditions de vie et de primes de soutien sont variables selon les pays et s'accordent avec celles des homologues nationaux. Les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration sont assurés par le C.E.C.I.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante en indiquant le numéro du concours:

C.E.C.I.
a/s Recrutement
Concours # C0-004
4824, Côte-des-Neiges
Montréal
H3V 1G4

Fin de l'inscription: **12 novembre 1982**

UNIVERSITÉ DE RÉGINA
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION

requiert un:

DIRECTEUR

pour le programme de baccalauréat en éducation française (niveau élémentaire)

Le Directeur travaillera sous l'autorité du Doyen-adjoint pour les fonctions suivantes:
— planification du programme
— liaison avec l'Université du Québec
— liaison avec les départements des autres facultés sur le campus
— publicité et recrutement
— enseignement

Conditions de candidature:
— Doctorat en éducation française de préférence;
— Très bonne connaissance des écoles bilingues et du curriculum en Saskatchewan.

Admissibilité:
En marge des règlements sur l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents en permanence.

Salaire et rang: à négocier

Entrée en fonction: le plus tôt possible, mais au plus tard le 1er mai 1983

Date limite des candidatures:
Le 15 décembre 1982

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent être adressés à:

M. George Richert, Doyen
Faculté de l'éducation
Université de Régina
Régina, Saskatchewan
S4S 0A2

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE
CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international est une société créé par le Parlement du Canada dans le but de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. Le Centre recherche présentement un(e)

AGENT DE PROGRAMME RÉGIONAL

Sous la direction du Directeur de la Division des sciences sociales, le titulaire qui sera en poste à Dakar, Sénégal assumera les fonctions suivantes:
— travailler avec les centres de sciences sociales dans l'Afrique de l'Ouest en qualité de représentant d'une division des sciences sociales multi-disciplinaire;
— entreprendre, élaborer, administrer et évaluer des projets et autres activités;
— établir de nombreux contacts avec les institutions et les chercheurs locaux;
— déterminer, étudier et évaluer des propositions de recherche en tenant compte de leurs aspects conceptuels, méthodologiques, opérationnels et financiers; et
— élaborer de nouveaux projets.

Qualités requises:
— connaissance générale des sciences sociales et des problèmes de développement. Doctorat ou l'expérience équivalente;
— nombreux travaux en Afrique de l'Ouest;
— aptitudes certaines pour l'analyse, la rédaction et l'administration et la capacité de résoudre des problèmes;
— parfaite connaissance de l'anglais et du français.

Traitement: en fonction des qualités et de l'expérience.

Les demandes doivent être déposées le 31 décembre 1982 au plus tard et adressées à la Division des ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9. S.V.P. mentionner le numéro de concours RPO-DE.

Le Conseil des Arts du Canada cherche un

Agent des bourses (Musique) à l'Office des tournées

Fonctions

Sous la direction de l'administrateur général de l'Office des tournées, gérer les programmes du Conseil destinés à aider les tournées de musiciens et les groupes de musique; administrer le programme Concerts Canada, qui vient en aide aux agents d'artistes de la scène; représenter l'Office des tournées et le Conseil; collaborer à la définition de la politique d'aide aux tournées du Conseil; remplir d'autres fonctions.

Qualités

Excellente connaissance de l'industrie de la musique au Canada et bonne connaissance des arts du spectacle au Canada et à l'étranger. Aptitude à analyser et évaluer le financement et le fonctionnement des tournées d'arts du spectacle. Diplôme universitaire ou formation professionnelle équivalente, et plusieurs années d'expérience en représentation d'artistes ou administration des tournées.

Langues de travail

Les deux langues officielles.

Lieu

Ottawa. Déplacements fréquents.

Traitement

De 27 089 $ à 33 308 $, selon les qualités.

Envoyer un curriculum vitae d'ici le 5 novembre à
Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Le C.E.C.I., organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de VOLONTAIRES, recherche des candidat(e)s pour oeuvrer au

ZIMBABWE

Projet: Collège des Frères Maristes, Dett

Postes: Enseignements en ANGLAIS (2 postes), en BIOLOGIE, en MATHS et en GÉOGRAPHIE au niveau secondaire (3ème et 4ème année).

Qualifications:
Les candidat(e)s devront posséder un bacc spécialisé ou l'équivalent de deux (2) ans d'expérience en enseignement ce dernier se donnant en anglais, ils (elles) devront maîtriser cette langue.

Conditions:
— Salaire local d'environ 1 000 $ Can./mois;
— Logement fourni;
— Les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration sont assurés par le C.E.C.I.

Durée de contrat: Deux (2) ans

Départ: Janvier 1983

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante en indiquant le numéro du concours:

C.E.C.I.
a/s Recrutement
Concours Z-001
4824, Côte-des-Neiges
Montréal
H3V 1G4

Fin de l'inscription: **5 novembre 1982**

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Le C.E.C.I., organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de VOLONTAIRES, recherche des candidat(e)s pour oeuvrer en

RÉPUBLIQUE DES ÎLES SEYCHELLES

Projet: Réforme scolaire

Employeur: Ministère de l'Éducation et de l'Information

Postes: Enseignants en ARTS PLASTIQUES et en MUSIQUE

Qualifications:
Les candidat(e)s devront posséder un bacc en enseignement de la discipline et 2 ans d'expérience.

Conditions:
— Salaire local BRUT d'environ 1000 $ Can./mois;
— 10% du salaire à débourser pour le logement;
— les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration sont assurés par le C.E.C.I.

Durée du contrat: Deux (2) ans

Départ: Janvier 1983

Faire parvenir votre curriculum-vitae à l'adresse suivante en indiquant le numéro du concours:

C.E.C.I.
a/s Recrutement
Concours # S-003
4824, Côte-des-Neiges
Montréal
H3V 1G4

Fin de l'inscription: **5 novembre 1982**

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Le C.E.C.I., organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de VOLONTAIRES, recherche des candidat(e)s pour oeuvrer à

DJIBOUTI

Projet: Direction de l'Enseignement du Diocèse de Djibouti.

Postes: Enseignants en MÉCANIQUE AUTOMOBILE, en MENUISERIE et en ÉLECTRICITÉ au niveau secondaire.

Qualifications:
Les candidat(e)s devront posséder un diplôme dans la discipline, de niveau soit professionnel long, soit CEGEP, soit Arts et Métiers, plus un minimum de deux (2) années d'expérience.

Conditions:
— Salaire locale allant de 700 $ à 1 000 $ Can./mois;
— Logement fourni;
— Les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration sont assurés par le C.E.C.I.

Durée de contrat: Deux (2) ans.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante en indiquant le numéro du concours:

C.E.C.I.
a/s Recrutement
Concours # D-002
4824, Côte-des-Neiges
Montréal
H3V 1G4

Fin de l'inscription: **5 novembre 1982**

MÉDECIN CONSULTANT

En épidémiologie des maladies infectieuses

pour la région du Montréal métropolitain (région 06A)

Fonctions:
- Planifier pour la région 06A une harmonisation des programmes de prévention et de contrôle des maladies infectieuses.
- Assurer un niveau de formation optimal du personnel oeuvrant dans les programmes de maladies infectieuses.
- Promouvoir et faciliter une coordination efficace entre les organismes des réseaux public et privé.
- Servir de consultant auprès du comité des programmes de la région 06A et auprès des chefs de D.S.C.

Exigences:
- Médecin, plein temps, bilingue.
- Formation poussée en épidémiologie des maladies infectieuses et en santé publique.
- Capacité de travail en équipe.
- Faire preuve d'initiative et de leadership.
- Conditions salariales: selon les ententes (FMSQ ou FMOQ).

Veuillez, s'il vous plaît, joindre votre curriculum vitae à votre application et faites parvenir à l'adresse suivante:

Docteur Roger Cadieux
Directeur
Département de santé communautaire
Centre hospitalier de Verdun
4000 boul. Lasalle
Verdun (Québec)
H4G 2A3

Ville de Montréal

ANALYSE OPÉRATIONNELLE

COORDONNATEUR
39 241$ - 47 103$

EMPLOI: Le titulaire gère une des Sections contrôle de gestion et normes d'efficience. Il est responsable d'assister l'Administration en vue d'améliorer le contrôle et d'accroître l'efficience à la Ville ainsi que d'évaluer la conformité des activités en regard de la loi, des règlements, des politiques et directives de l'Administration. De plus, il informe l'Administration sur la performance de la gestion et des opérations. Il planifie, dirige et contrôle le travail effectué par ses subalternes.

EXPÉRIENCE: posséder plusieurs années d'expérience auprès d'organismes publics et parapublics et une très bonne connaissance des techniques de vérification intégrée ou opérationnelle.

CONSEILLER
25 198$ - 43 353$

EMPLOI: Le titulaire est responsable de concevoir et diriger des analyses et des études pour l'évaluation des normes d'efficience et de contrôle de gestion au sein des services et organismes municipaux le tout en conformité avec la loi, les règlements, politiques et directives de l'Administration. Il doit aussi concevoir avec ces services et organismes, des mécanismes et des modèles d'imputabilité, de divulgation des résultats et de normes de rendement et les conseiller dans la conception et l'élaboration des systèmes de contrôle.

EXPÉRIENCE: posséder un certain nombre d'années d'expérience en évaluation de contrôle, de modèle d'imputabilité ou tout autre domaine approprié.

QUALITÉS REQUISES:
— Détenir un diplôme en sciences comptables ou administratives et être membre en règle d'une corporation professionnelle (CA, CGA, RIA) ou posséder un diplôme en sciences appliquées (option: génie industriel) et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
— Les connaissances en informatique pourront être évaluées de façon facultative.
— Une combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pourra aussi être considérée.

DIVERS: Être résidant de la Ville de Montréal ou s'engager à y résider dans les 12 mois suivant la permanence et ce pour toute la durée de l'emploi; parler et écrire le français; habileté à rédiger des rapports.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236.

Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et satisfaire aux exigences physiques de l'emploi. ces concours sont également ouverts aux femmes et aux hommes.

DIRECTEUR – ADJOINT
Direction générale

L'entreprise:
Organisme unique en son genre au Québec, l'Institut Armand-Frappier joue le rôle de chef de file dans le domaine de la recherche en microbiologie et en biotechnologie. En plus de ses activités de recherche, d'enseignement et de services à la communauté, l'Institut gère d'importantes activités de production ultra-spécialisée.

Le défi:
Sous l'autorité du directeur, le directeur-adjoint assume la responsabilité des activités en matière de planification de développement et d'évaluation de la recherche, de l'enseignement et des services communautaires et en matière de gestion académique du corps professoral. Le directeur-adjoint devra également exercer les fonctions et les pouvoirs du directeur de l'Institut en son absence.

Le candidat:
Une expérience d'au moins dix (10) ans de recherche en sciences biologiques doublée d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans une fonction importante de direction dans un milieu de recherche scientifique axée sur les sciences biologiques vous prépareront à bien assumer les responsabilités de ce poste. Vous possédez également un diplôme de troisième cycle en sciences biologiques.

Traitement et avantages sociaux:
Selon le mode de rémunération des cadres supérieurs de l'Institut Armand-Frappier (Université du Québec).

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 4 novembre 1982 à:

Mme Lucie de L'Étoile
Directeur des ressources humaines
Institut Armand-Frappier
531, boulevard des Prairies
Laval-des-Rapides
Ville de Laval (Québec) H7V 1B7

Université du Québec
Institut Armand-Frappier

---

fédération professionnelle des journalistes du québec

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SOMMAIRE
La Fédération professionnelle des journalistes du Québec est à la recherche d'un(e) secrétaire général(e).
Le/la secrétaire général(e) relève du conseil d'administration de la FPJQ.
Il/elle doit bien connaître le milieu de l'information au Québec, de préférence grâce à une expérience en journalisme.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal.

FONCTIONS
Il/elle est responsable du secrétariat et de l'administration courante de la fédération. Ses tâches comprennent notamment: l'organisation de congrès et colloques, la liaison avec les associations-membres, la rédaction de rapports et de mémoires et les relations publiques de la fédération.

SALAIRE
$20,000 et plus, selon la compétence. Avantages intéressants.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 29 octobre 1982, à:

Fédération professionnelle des journalistes du Québec,
1212, rue Panet,
Montréal, Qué.
H2L 2Y7

Le dossier sera confidentiel.

L'Institut Armand Frappier demande un brevet

Un aérosol vaccinerait d'un coup des milliers de poulets

par Gilles Provost

Il se consomme chaque année en Amérique du Nord environ deux milliards de poulets et chacun de ces volatiles doit être vacciné individuellement contre diverses maladies, ce qui représente des coûts très importants pour les éleveurs.

Or, l'Institut Armand Frappier vient de déposer une demande de brevet pour une innovation révolutionnaire, qui pourrait éventuellement lui conférer pratiquement le monopole de la vente du matériel nécessaire à cette vaccination animale à grande échelle. Simplement aux Etats-Unis, le marché potentiel est de plusieurs dizaines de millions de dollars.

L'Institut propose de vacciner les poulets par aérosols et il a mis au point, conjointement avec l'École polytechnique, une chambre d'immunisation qui permettrait d'immuniser 8,000 poussins d'un seul coup sans que le personnel ne soit jamais exposé au vaccin.

Cette chambre d'immunisation, sur laquelle porte le brevet, sera bientôt fabriquée sous licence et distribuée dans toute l'Amérique du Nord tandis que l'Institut Armand Frappier a mis au point, en parallèle, une nouvelle technique de fabrication beaucoup plus efficace pour le vaccin requis.

Dans un premier temps, ce vaccin serait dirigé directement contre la maladie de Marek, une affection provoquée par un virus qu'on retrouve chez tous les poulets et qui provoque des pertes supérieures à $200 millions par année chez les éleveurs de poulets américains en l'absence de vaccination. Selon les experts, la vente du vaccin lui-même représente un marché de l'ordre de $10 millions par année aux Etats-Unis.

L'Institut Armand Frappier a pourtant des objectifs plus ambitieux, aux dires de son directeur, M. Aurèle Beaulnes. Il travaille en effet à un vaccin trivalent, aussi administré par aérosol, qui protégerait simultanément les poulets contre la maladie de Marek, contre la bronchite aviaire et contre la maladie de Newcastle.

Aux dires du responsable de la production de l'Institut, M. Louis-Daniel Levac, la technique de vaccination par aérosol est particulièrement intéressante: non seulement est-elle très pratique, mais les expériences déjà menées à ce sujet indiquent qu'elle est plus efficace et qu'elle assure une meilleure protection que la vaccination traditionnelle.

Malheureusement, cette technique s'était heurtée jusqu'à maintenant à des obstacles importants en raison des effets du vaccin sur le personnel qui y était exposé.

Ce problème serait réglé par la nouvelle chambre d'immunisation, puisque tout le vaccin serait filtré et recyclé dans l'enceinte. En outre, la circulation interne de l'air serait spécialement étudiée pour amener une dose uniforme à tous les poussins placés dans l'enceinte.

Selon les évaluations préliminaires de l'Institut, le recours à cette technique permettrait aux éleveurs de poulets nord-américains d'économiser jusqu'à $30 millions par année en main-d'oeuvre.

Selon M. Beaulnes, son entreprise bénéficierait d'une bonne longueur d'avance sur toute concurrence en offrant simultanément la chambre d'inoculation par aérosol et un vaccin monovalent ou trivalent spécialement conçu pour cet usage. Un tel marché captif permettrait de réduire les coûts avec une production de grand volume.

Le marché potentiel s'étend bien au-delà de l'Amérique du Nord, d'autant plus que l'Institut Armand Frappier est en ce moment le seul fournisseur de ce vaccin à Cuba et que plusieurs pays d'Amérique latine songent à en répandre l'usage chez eux. Des contacts pris avec le Venezuela montrent notamment que l'Institut serait capable de fournir le vaccin Marek traditionnel à un prix cinq fois plus faible que le prix en vigueur pour ce vaccin dans ce pays.

Selon M. Beaulnes, il est évident que les très gros éleveurs de poulet auraient avantage à acheter une chambre d'immunisation pour leur usage personnel tandis que des éleveurs moins importants pourraient se grouper pour partager l'investissement.

«Nous avons même étudié une chambre d'immunisation portative, qui permettrait d'offrir un service itinérant aux éleveurs du Québec,» souligne M. Beaulnes.

Extrêmement contagieuse, la maladie de Marek touche pratiquement tous les poulets des élevages. Attribuable à un virus semblable à celui de d'herpes, qui cause de plus en plus de maux de tête aux services de santé nord-américains, cette maladie ne peut apparemment pas être éliminée.

Par contre, il est possible de mettre les poulets à l'abri de cette maladie en lui inoculant un virus de la même famille qui se multiplie naturellement chez les dindons sans causer de dommages. Protégés par des extraits vivants de ce virus, les poulets peuvent subir sans danger l'infection par le virus de Marek. Ils sont quand même infectés, mais ils n'en souffrent pas.

Fait à noter, l'Institut a développé depuis peu une nouvelle technique de fabrication du vaccin qui devrait lui permettre de décupler sa production avec le même personnel et les mêmes installations. La chambre d'immunisation, si elle a le rendement qu'on lui prête, pourrait fournir le marché requis pour utiliser pleinement cette nouvelle technique de production.

Afin de promouvoir les ventes à l'étranger

Le Canada réédite son catalogue de produits militaires

par Gilles Provost

La firme montréalaise Canadian Marconi bénéficie d'un traitement de faveur dans le nouveau catalogue de produits militaires que le gouvernement du Canada a entrepris de diffuser auprès des gouvernements étrangers susceptibles de s'intéresser à l'armement canadien et aux firmes qui le fabriquent.

En effet, le «Canadian Defense Products Guide», que le ministère de l'Industrie a fait imprimer en mai dernier, consacre à Marconi 10 de ses 127 pages polychromes sur papier glacé. Ce nouveau catalogue renoue en quelque sorte avec la tradition des catalogues militaires que le Canada avait publié presque annuellement jusqu'en 1970. Il vient aussi compléter un catalogue plus spécialisé, consacré à l'équipement canadien en matière de guerre nucléaire, biologique et chimique (NBC) et intitulé simplement «Canadian NBC Equipment».

Ces deux documents ne sont évidemment pas destinés à l'ensemble de la population canadienne et ils ne portent aucun numéro d'enregistrement à la Bibliothèque nationale d'Ottawa. On en chercherait aussi en vain une version dans la seconde langue officielle du pays. La diffusion en est assurée par la section des programmes militaires du ministère des Affaires extérieures, par l'entremise des attachés commerciaux disséminés à l'étranger dans les ambassades et consulats.

Malgré la place de choix accordée à Marconi (qui fabrique presque uniquement du matériel électronique destiné aux militaires), le catalogue général recommande au total quelque 91 firmes canadiennes à l'attention des gouvernements étrangers. La liste n'est aucunement complète puisqu'une firme comme Expro, à Valleyfield, est ignorée même si elle fabrique surtout de l'explosif militaire et si elle possède une exclusivité nord-américaine pour certains d'entre eux.

Bombardier occupe une place de choix dans le catalogue de produits militaires que le gouvernement canadien vient de rééditer dans le but de stimuler l'exportation. En 1981, Bombardier obtenait un contrat pour la construction de 2,762 camions de ce type destinés aux Forces armées canadiennes. (Photolaser CP)

Quoi qu'il en soit, une rapide compilation révèle que 55% des 91 entreprises inscrites sont ontariennes. Le Québec vient au second rang avec 22%. (Ces chiffres ne concernent que le nombre des compagnies, indépendamment de leur volume d'activités qui n'est pas précisé.) La Colombie-Britannique vient au troisième rang avec huit entreprises. Aucune autre province n'en possède plus de quatre.

Outre Marconi, 14 autres firmes industrielles ont le privilège de se voir accorder plus d'une page dans ce catalogue (tandis que d'autres doivent se contenter d'une moitié). Dans chaque cas, le guide fournit des photos en couleurs de l'équipement disponible.

Parmi ces 14 compagnies, il y a la firme Anachemia Ltée, à Lachine, qui se spécialise dans les trousses d'analyses grâce auxquelles les soldats peuvent identifier instantanément la présence et la nature des gaz de combat auxquels ils sont exposés lors d'un conflit.

Ce groupe inclut aussi Bombardier, qui expose ses camions, motos et motoneiges camouflées, Canadair, qui rappelle sa longue expérience militaire et qui illustre ses engins téléguidés destinés à l'observation des champs de bataille, ou encore les Arsenaux Canadiens, qui montrent toutes les variétés d'obus, de mines anti-tank, d'amorces, de masques à gaz qu'ils fabriquent à Saint-Paul l'Ermite, en banlieue de Montréal.

Pratt and Whitney, par contre, se contente d'une page très modeste même si cette firme de Longueuil a reçu plus de subventions militaires du gouvernement fédéral que toute autre firme canadienne depuis dix ans. Pendant la seule année 1981-82, elle a reçu plus de $35 millions à ce titre.

On a aussi mis la pédale douce sur General Motors du Canada, dont une usine ontarienne fabrique des chars blindés amphibies à six ou huit roues. L'armée canadienne en avait acheté 350 exemplaires en 1977 et les Américains lui octroyaient à leur tour, il y a quelque temps, un contrat de $625 millions à $1.3 milliard pour équiper la nouvelle force d'intervention rapide que le président Reagan veut pouvoir déployer instantanément aux quatre coins du monde.

Les autres firmes que le catalogue met particulièrement en évidence sont ontariennes. Il y a notamment Garret Manufacturing et son matériel d'aéroélectronique, Levy Auto Parts, qui fabrique des moteurs plus puissants pour les vieux tanks, Ernst Leitz Canada, qui fabrique des lentilles pour avions d'espionnage, des systèmes de tir au laser et des systèmes de détection infra-rouge et Litton Systems, qui fabrique des systèmes de navigation par inertie (dont ceux des missiles de croisière) de même que des radars et des centres d'analyses stratégiques pour navires de guerre.

Le guide accorde aussi une attention spéciale à Spar Aerospace, qui fabrique des satellites à Montréal mais qui possède une division militaire en Ontario, et à Westinghouse Canada, qui se spécialise dans les sonars.

Dans une perspective québécoise, on peut souligner d'autres entreprises auxquelles le catalogue ne consacre qu'une page bien ordinaire: Scan Marine, de Longueuil, qui se spécialise dans la conception de systèmes de combat naval et qui est encore en lice pour la construction des nouvelles frégates de la marine canadienne, Aviation Electric, qui vend entre autre des systèmes de pointage pour canons, les industries Valcartier, qui se spécialisent dans les munitions de petit calibre tout en fabriquant aussi des douilles d'obus, CAE Electronics, qui produit des simulateurs de combat aérien, Codalex qui, comme Marconi, vend des systèmes de communication multiplex spécialement conçus pour les besoins militaires, ou encore International Uniforms Ltd, sur la rue Saint-Antoine, à Montréal, qui est le grand spécialiste canadien des vestes pare-balles.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BAZINET, Soeur Germaine, c.n.d. — A Montréal, le 22 octobre 1982 à l'âge de 87 ans, est décédée Soeur Germaine Bazinet (S.S. Dosithée), native de Laprairie, Qué. Soeur Bazinet a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en janvier 1916. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, son frère M. Maurice Bazinet, ses soeurs, Mme Joseph Yelle, Mme Théobald Gervais, sa belle-soeur Mme Phidime Bazinet, de nombreux neveux et nièces dont Soeur Bernadette et Soeur Marie-Claire Gervais de la Congrégation de Notre-Dame. Les funérailles auront lieu le lundi 25 octobre 1982 à 14 h en la chapelle de la maison mère, 3040 rue Sherbrooke Ouest. Inhumation suivra au cimetière de la Côte des Neiges. Direction funéraire Alfred Dallaire Inc.

CHALIFOUX, Alexandrine B. — A Montréal, le 22 octobre 1982 à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alexandrine Brossard épouse de feu Dr. Isaïe Chalifoux. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise (François Mathieu), André (Rita Paquette) de Québec, Dr. Pierre Chalifoux (Simone Lafrance) de Sudbury, Mme Denise Light, 11 petits-enfants, 1 arrière-petite-fille, 1 soeur Mme Blanche Racine, 1 frère Charlemagne Brossard ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était la mère de feu Marcel Chalifoux. Les funérailles auront lieu le lundi 25 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: sam. et dim. 2 h à 10 h.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). J.G.A.

Les rappels de prêts ont augmenté de 30% à la BFD

par Claude Turcotte

La semaine de la petite entreprise 1982, qui aura lieu du 24 au 30 octobre à travers le pays, ne peut avoir un thème plus approprié cette année: «Savoir gérer en temps difficiles».

M. Jacques Lagagé, vice-président de la Banque fédérale de développement (BFDI), précisait du reste en conférence de presse que les rappels de prêts de la BFD aux PME sont au Québec 30% plus élevés que l'an passé; c'est le secteur manufacturier qui est le plus frappé et, par région, c'est l'est du Québec qui en souffre le plus avec une augmentation de 40% des rappels de prêts.

La semaine de la petite entreprise dans la région est en fait un événement qui est d'abord moussé par la BFD, avec la participation de la Chambre de commerce de Montréal, de la Bourse et de la ville de Montréal.

M. Lagacé disait qu'il y a au Canada près d'un million d'entreprises et qu'au-delà de 95% d'entre elles sont des PME, qui emploient 40% de tous les travailleurs et qui comptent pour 25% du produit national brut.

M. Pierre Brunet, président de la Chambre de commerce, tout en reconnaissant que les PME sont «un signe de santé de l'économie», a soutenu que Montréal demeure un bassin de grosses entreprises. Il classe la métropole parmi l'une des 15 premières villes de l'Occident pour les affaires.

M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a mentionné pour sa part qu'en 1950 les grandes entreprises comptaient pour 70% de toutes les entreprises à Montréal, alors que 30% plus tard la situation est à peu près inversée.

CHERCHEZ-VOUS UN BRAS DROIT?

• Adjointe • secrétaire • gestion
• marketing

Sérieux seulement

Tél.: 735-3175
484-9242

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 14 et 35

AVIS

DENIS BOYER, détenteur du permis M-501782-001, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis spécial de camionnage en vrac pour le transport de la neige dans la région 10 pour la saison hivernale 1982-83, pour le permis ci-haut mentionné et pour une période allant de novembre 1982 à la fin d'avril 1983.
Tout intéressé peut faire opposition ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution du présent avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal.
1ière publication: 22 octobre 1982
2ième publication: 23 octobre 1982
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec
H2Y 1K9

AVIS

TRANSPORT BOYER & FILS LTEE, détentrice des permis M-506326-001 à M-506326-005 inclusivement, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre des permis spéciaux de camionnage en vrac pour le transport de la neige dans la région 10 pour la saison hivernale 1982-83, pour chacun des permis ci-haut mentionnés et pour une période allant de novembre 1982 à la fin d'avril 1983. (5 demandes).
Tout intéressé peut faire opposition ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution du présent avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal.
1ière publication: 22 octobre 1982
2ième publication: 23 octobre 1982
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec
H2Y 1K9

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLEE
ARTICLE 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: HENRY TORRES, dentiste, domicilié et résidant au 9100 Grandbois, en la Cité de St-Léonard, dans la Province de Québec (H1B 2B9).
Failli.
AVIS est par les présentes donné que HENRY TORRES a fait cession de ses biens le 7ième jour d'octobre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour d'octobre 1982, à 1:30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9ième étage, en la Cité de Montréal, Province de Québec.
DATÉ DE MONTREAL, ce 19ième jour d'octobre 1982.
CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic
NORMANDIN, BARRIERE & CIE
1 Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél: (514)861-9311

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 700-05-001595-820
BERTRAND VALLEE
Demandeur
-vs-
ALEX MACDONALD
Défendeur
-et-
THE REGISTRAR OF IMMOVEABLES FOR THE DISTRICT OF TERREBONNE,
Mis-en-cause
AVIS JURIDIQUE
A ALEX MACDONALD
Soyez avisé par ces présents que le Requérant Bertrand Vallée présentera le 25 novembre 1982 à la Cour Supérieure, District Terrebonne, St-Jérôme, division de pratique une requête en reconnaissance judiciaire de propriété et en rectification de titre immobilier exécuté le 2 juillet 1969 devant Mtre. Gerald Sheiner, Notaire sous son numéro 357781 et veuillez agir en conséquence.
MENDELSON GROSS PINSKY DIZGUN & ZELMAY
1 Westmount Square, Suite 1212
Montréal, Québec
H3Z 2P9

AVIS
RICHARD COUSINEAU
Avis est donné que Richard Cousineau, professeur, domicilié et résidant au 1433 rue Towers, app. 310, à Montréal, District de Montréal, s'adressera au Ministre de la justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Richard Cousineau de la Mirande.
De ce fait, aucun autre nom d'aucune autre personne ne sera changé à part le nom du requérant.
Signé à Montréal, ce 19ième jour d'octobre 1982.
AHMED JAZOULI
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
RÉGIE DU LOGEMENT
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE,
Locateur,
-vs-
MARI-ELLEN FAUST,
Locataire
PAR ORDRE DE LA COUR
A: MARI-ELLEN FAUST
PRENEZ AVIS qu'une demande de recouvrement de loyer d'une somme de $229.00, représentant le loyer d'août 1977, plus un mois de pénalité ($229.00), moins un paiement que nous avions en main de $229.00 plus intérêt et frais juridiques a été déposée à la Régie du logement contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 13 octobre 1982
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE
1 Place du Commerce #230
ILE DES SOEURS P.Q.

SUCCESSION DE
ARTHUR BOUSQUET
AVIS est par les présentes donné que la Fiducie du Québec, société de fiducie dûment constituée en vertu des lois du Québec, agissant en sa qualité de mandataire de l'exécutrice testamentaire de la succession de M. Arthur Bousquet, Dame Alice Goineau Bousquet, domiciliée au 2491 de la rue Elsdale, à Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant la Fiducie du Québec, aux termes du testament de M. Arthur Bousquet fait le 22 janvier 1975, d'empiéter sur le capital de ladite succession afin de payer les soins médicaux qui pourront être nécessités à cause de maladie sérieuse et prolongée de ladite exécutrice testamentaire, Dame Alice Goineau Bousquet.
MONTRÉAL, le 21 octobre 1982
LAVERY O'BRIEN
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-017325-828
BANQUE D'ÉPARGNE DE MONTRÉAL,
partie demanderesse
-vs-
GARABED DEMIRDJIAN,
et
ANNA MAZZOLA DEMIRDJIAN,
partie défenderesse
Les défendeurs, Anna Mazzola Demirdjian et Garabed Demirdjian, d'adresses inconnues sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119 a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Faute par les défendeurs de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 20 octobre 1982
Dominique Di Bernardo,
protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLEE
Article 80(4)
Dans l'affaire de la faillite de ANDRE MORIN, chauffeur d'autobus, domicilié au 1141, Suzanne, Mascouche Ouest, Québec J0N 1T0.
Avis est par les présentes donné que ANDRE MORIN a fait une cession le 15 octobre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 novembre 1982, à 9 h 30, au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Edifice Dessau, bureau 401, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 19ième jour d'octobre 1982
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

AVIS
Prenez avis que M. Jean-Paul Rioux, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-501458-001, Région 01, pour le transport de toutes matières en vrac à LES ENTREPRISES LEOPOLD BOUCHARD INC. Siège Sociale, Lac-au-Saumon, Cté Matapédia, conformément aux dispositions de l'article 85 des règles et pratiques de régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec, G1K 7W5.
Première publication: 22 octobre 1982
Deuxième publication: 23 octobre 1982

Succession de
M. Xoseph Albert Tardif
Avis, est par les présentes donné que Madame Yvette Tardif, Messieurs Armand et Daniel Tardif, tous trois légataires universels de Joseph Albert Tardif, s'adresseront à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée, de façon à ce qu'ils puissent toucher immédiatement leur part de capital du résidu de la succession de Joseph Albert Tardif, part qu'il leur revient en vertu du testament fait par ce dernier, sous la forme dérivée de la loi d'Angleterre, le 25 janvier 1965.
Chicoutimi, le 21 octobre 1982.
Bouchard, Larouche et Brassard
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-046312-828
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
-vs-
JEANNINE ROBICHAUD,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR
La défenderesse, JEANNINE ROBICHAUD, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, avis 119A ainsi qu'une copie de la requête pour changement de gardien et affidavit a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice à Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par la défenderesse, JEANNINE ROBICHAUD, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 21 octobre 1982
F. HAMELIN, Protonotaire Adjoint
Mes Smith, Lussier & Saint-Martin,
Avocats,
615 ouest, boul. Dorchester,
Suite 700,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-039733-824
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
LABUR INC.,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
A: LOBUR INC., défenderesse
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 20 octobre 1982
Mes Juneau & Ass.
2 Complexe Desjardins
Suite 2420
Tour de l'Est
Montréal, P.Q.
Tél.: 873-4947.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la proposition de SAVELCO LTEE, corps politique dûment incorporé ayant son bureau chef au 5275, rue Durocher, Outremont, Québec.
Avis est par les présentes donné que SAVELCO LTEE, de la Ville d'Outremont, dans la Province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi sur la Faillite, le 18ième jour d'octobre 1982.
Il sera tenu une assemblée générale des créanciers de la débitrice au bureau du syndic au 1, Place Ville-Marie, bureau 2240, en la Ville de Montréal, dans la Province de Québec, le 8ième jour de novembre 1982 à 10:00 heures.
Daté de Montréal, ce 20 ième jour d'octobre 1982.
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTEE,
Syndic
Bureau de:
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTEE,
1, Place Ville-Marie
Bureau 2240
Montréal, Québec H3B 3M4
(514) 861-6721

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION
VILLE DE LACHENAIE
Expropriante
-vs-
ALFRED LEMIRE
Exproprié
PAR ORDRE DU TRIBUNAL
ALFRED LEMIRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance. Une copie d'un avis d'expropriation, de même qu'une description technique et un plan ont été laissés à son intention au Greffe du Tribunal de l'Expropriation division de Montréal.
Ledit avis d'expropriation concerne le lot suivant: "Une partie du lot 249 du cadastre officiel de la Paroisse de Lachenaie, division d'enregistrement de l'Assomption, de figure irrégulière, contenant en superficie deux cent huit mille neuf cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (208,994.0 pi.car.)"
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans les délai susdits, l'expropriante pourra procéder par défaut.
Montréal le 21 octobre 1982
ROGER SAVARD, j.c.s.p.
MES VIAU BELANGER & ASS.
2810 Tour de la Bourse
Montréal, P.Q.
H4Z 1E6

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université de Moncton

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN TRADUCTION

FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans le cadre du baccalauréat spécialisé en traduction.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. en traduction ou l'équivalent. Les candidats détenant la **maîtrise** et possédant une bonne expérience comme traducteur et réviseur seront également considérés. La préférence sera accordée aux candidats orientés vers les domaines techniques et administratifs.

La date d'entrée en fonction est le 1er janvier 1983. Les candidatures seront considérées selon leur ordre d'arrivée tant que le poste restera disponible. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être envoyée à:

Monsieur Frédéric Grognier, directeur
Département de traduction et des langues
Faculté des arts
Université de Moncton
Moncton, (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement.)

SOMÉTAL
DIVISION DE MARINE INDUSTRIE LTÉE

Compagnie hautement spécialisée dans le travail et la transformation de l'acier requiert les services d'un:

INGÉNIEUR
CHEF DU SERVICE DE PLANIFICATION ET MÉTHODES DE LA PRODUCTION

Fonctions:
Relevant du Vice-président, opérations, le chef du service de la planification et méthodes a la responsabilité d'élaborer, de planifier et de contrôler la mise en application des méthodes, des normes, des techniques et des plans en vue de la réalisation des contrats par le département de la production.

Qualifications:
Être ingénieur et posséder une expérience pertinente (3 à 5 ans) en planification, méthodes et procédés de la fabrication dans un domaine manufacturier, de préférence dans le secteur de la transformation d'acier.

Rémunération:
- La rémunération sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat et en plus, un régime d'avantages sociaux intéressants.
- Les frais de déménagement seront assumés par la Compagnie.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

SOMÉTAL
Division de Marine Industrie Ltée
a/s Fernand Roy
217, rue Léonidas
C.P. 290
Rimouski, QC
G5L 7C1

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027893-820. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, demanderesse -vs- G.P. PLUMBING & HEATING LTD, defenderesse Le 2 novembre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5884-B rue Avenue du Parc, en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 dactylo de marque IMB; 2 classeurs en métal gris 4 tiroirs; équipement de bureau et plomberie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-05-002106-829. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, demanderesse -vs- CARILLON ENTREPRENEUR ELECTRICIEN LIMITEE, défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10,555 rue Boul. St-Laurent, en la cité Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 dactylo électrique de marque Facit; 1 machine à photocopie de marque Roy Fox; équipements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Terrébonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-001188-797. SOCIETE IMMOBILIERE METRO INC., demanderesse -vs- PHILIPPE MASSON, défendeur. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2081, rue Chemin Oka, en la cité d'Oka, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Panasonic avec support, 1 système de son électrophonique avec table tournante, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026825-815. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- RUSSELL LEVESQUE, défendeur Le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3330, rue 21ème Avenue en la cité Laval Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 tv Sanyo portative; 1 set de salon complet; effets mobiliers etc Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 21 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027650-827. CLEOPHAS ST-AUBIN, partie demanderesse -vs- M.D. SALVANOS & AL., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 10 heures au 1663 Amherst, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M.D. SALVANOS & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 système d'extincteur automatique; 2 fournaises (1 Temco, 1 Fawcett); 1 lave-vaisselle Whirl-O-Way; 1 mélangeur pour lait fouette Hamilton Reach; 1 comptoir en acier inoxydable 2 tablettes; et autres biens meubles. Le tout par vente en bloc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-011102-821. LA REINE. Partie demanderesse -vs- SAVERIO CHIECHI. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 11:30 heures au 2455, 24e rue, à Laval ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SAVERIO CHIECHI saisis en cette cause, consistant en: 1 televiseur couleur Electrohome console 26"; 1 vaissellier en bois 3 portes vitrées; 1 table tournante et accessoires; 1 système de son Monarch AM FM stereo cassette; 1 bibliothèque en bois brune; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissiers de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-011256-825. LA REINE. Partie demanderesse -vs- FRANCHEL ALTIDOR. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au 3801 Martial #5, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCHEL ALTIDOR saisis en cette cause, consistant en: 1 televiseur couleur Zénith (meuble). Conditions: PAIEMENT COMPTANT Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Bedford. GREFFE DE LA PAIX. No.: 460-27-001067-825. LA REINE. Partie demanderesse -vs- PIERRE DUREAU. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 12:00 heures au 9433 Parthenais, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE DUREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 recepteur AM FM stéréo cassette Panasonic; 1 table tournante CEC et 2 boites de son; 1 televiseur portatif noir et blanc Philco; 1 bibliotheque en bois 3 morceaux; 1 set de salon 5 mcx brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 69-2919. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- BEN SEMANA. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 13:00 heures au 925 Fraser, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BEN SEMANA saisis en cette cause, consistant en: 1 televiseur couleur Hitachi 20" portatif; 1 tondeuse à essence; 1 bahut en bois laque noir 10 portes; 1 divan sectionnel en L en velour gris. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-010924-81-1. OLYMPIA & YOK DEVELOPMENTS LTD. Partie demanderesse -vs- LAMINATEC INC. Partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 10:00 heures, au 8950 Champs d'Eau, ST-LÉONARD, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAMINATEC INC saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à laminer no série 2F3175H; 1 chambre de peinture; 1 drille de marque HERCULE; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-001809-82-2. ANDRÉ PERREAULT, Partie demanderesse -vs- JEAN CLAUDE COMEAU, Partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au 55 Côte St-Paul est, ST-COLOMBAN, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN CLAUDE COMEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 no série 4X39TSH520340 de marque BUICK; 2 écrans de photographie; 1 bureau 4 tiroirs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053200-81-7. COM. PAR. DU CAM. REG. DE MONTRÉAL. Partie demanderesse -vs- TRANSPORT BÉLAIR & MALLET INC. Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 12:00 heures au 5700 Pullman, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANSPORT BÉLAIR & MALLET INC saisis en cette cause, consistant en: 1 camion tracteur no série BN029HA742314 de marque WHITE; 1 camion tracteur no série E2317GA13606 de marque INTERNATIONAL. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-016498-810. LA REINE, partie demanderesse -vs- MAURICE MILETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:30 heures au 617 Hugues, à Fabreville Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE MILETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 26" console; 1 humidificateur G.E.; 1 lessiveuse et 1 sécheuse G.E.; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034724-82-8. REJEAN DION, Partie demanderesse -vs- ÉDOUARD MOUSSETTE, Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au 6324, rue Milly St. Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ÉDOUARD MOUSSETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque General Electric; 1 set de salon 2 morceaux; 1 stéréo de marque Lloyd's; 1 T.V. couleur de marque Zenith, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissiers 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Arthabaska. COUR PROVINCIALE. No.: 415-02-000107-82-7. CUISINES MARTINEAU INC., Partie demanderesse -vs- JACQUES BIBEAULT, Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au 17876 Gouin Ouest Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES BIBEAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976 immatriculée 390H149 de marque Pontiac Grand Prix; 1 congélateur de marque RCA; 1 T.V. portative couleur de marque Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT CLAUDE VILLENEUVE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no.: 500-02-043233-81-1. CARRIER EST CARRIER 'EASTERN INC., Partie demanderesse -vs- NORMAND NICHOLS, Partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 13:00 heures au 449, 62e avenue, Chomedey Laval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND NICHOLS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 15; 1 T.V. couleur cabinet de marque Zenith; 1 lave-vaisselle de marque Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Gigure. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-066487-826. LA CAISSE POP. STE-LUCIE; demanderesse; -vs- NICOLA MATURO; défendeur. Le 3 novembre 198-, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au no. 27 rue Stone Crest Dr. en la cité Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Admiral vert; 1 t.v. couleur Zénith meuble 26" + sélecteur Jerrold; 1 Zénith Vidéo Director Programmable # de série 108567 + acc.; effets mobilier divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU. huissier, 879-1007. Montréal, 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE No. 725-02-000117-828. PRODUITS PETROLIER ACT. OPERE PAR LES PETROLES CHARLEVOIS INC.; demanderesse; -vs- CHARLES MELLS; defendeur. Le 3 novembre 198 , à 12:00 heures au domicile du défendeur au no. 672 rue Rochon, en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil double, matériel bleu; 1 sofa, matériel bleu; 1 table de salon en vitre (moderne); 1 table tournante Sony, 2 haut-parleurs; 1 t.v. Sony 20", couleur; 1 petit meuble en bois et porte en rotin; 1 laveuse à vaisselle Inflis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier. Étude: Babin, Bourdages & Décoste, huissiers, 842-5291. Montréal, 21 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021345-82-7. JEAN PAUL HÉTU, Partie demanderesse -vs- 90197 CANADA LTD LTEE. Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au 8135 Langelier St. Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 90197 CANADA LTD LTEE saisis en cette cause, consistant en: 1 mixer no série 0778025 de marque Audiofax; 2 tables tournante de marque Technics; 1 enregistreuse à cassettes de marque Juliette, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017292-82-7. MIKE ZAPPIA. Partie demanderesse -vs- MICHÈLE GRANITTO, Partie défenderesse. Le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au 6854 Étienne Bouchard, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHÈLE GRANITTO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 800L127 de marque Grand Prix. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE No.: 500-12-110941-81-6. DAME JANET RAYMOND, Partie demanderesse -vs- GILLES JUTRAS, Partie défenderesse. Le 6 novembre 1982 à 10:30 heures au 3486 Didier, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES JUTRAS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Sanyo; 1 piscine hors terre 21 pieds avec équipement de marque Treri; 1 congelateur de marque Bélanger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982

Canada. Province de québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-047744-80-5. CO. DES CHEMINS DE FER NATIONAUX, Partie demanderesse -vs- R. PERREAULT. Partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au 2660, rue Renaissance, app. 103 Laval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de R. PERREAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Admiral; 1 système de son de marque Holidy; 1 set de salon 2 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE ROY, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE NO: 500-02-041131-827. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC, partie demanderesse -vs- CONSTANTINE SOUSSARIS "REST. BEL CASA ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 13:30 heures au 1771 Cardinal, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONSTANTINE SOUSSARIS "RESTAURANT BEL CASA ENR." saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 2 portes; 1 récepteur AM/FM stéréo cassette Sears; 1 récepteur AM/FM Sanyo; 1 réfrigérateur 3 portes; 1 congélateur 2 portes; 1 comptoir réfrigéré 2 portes vitrées; 1 comptoir à vapeur pour viande fumée; 1 four à pizza Bakers Pride; 1 poêle à gaz avec grille; 1 caisse enregistreuse Sta électronique; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. PAUL RENAUD, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montreal le 20 octobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPERIEURE NO: 700-05-000143-812. BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, partie demanderesse -vs- CLAUDE MAJOR & SERVICE DE LOCATION CLAUDE MAJOR INC., parties défenderesses. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:30 heures au 1755 Chemin Gascon, à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE MAJOR ET SERVICE DE LOCATION CLAUDE MAJOR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 sableuse à plancher modèle Dub; 1 décapeuse à tapisserie modèle Coloniale; 2 mélangeurs à ciment modèle 501; 1 scie sauteuse Kill; 3 rotoculteurs modèles 51075; 1 scie ronde modèle 2266; 1 machine micro fiche de marque Xérox 3400; 1 moteur de bateau Tanaka 120; 1 moteur de bateau Mercury 40 forces; 5 canoës Kayack; 4 paires de ski de fond; 1 caisse enregistreuse; 1 petit réfrigérateur Bayerest; 1 machine à chèques; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-016498-810. LA REINE, partie demanderesse -vs- MAURICE MILETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:30 heures au 617 Hugues, à Fabreville Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE MILETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 26" console; 1 humidificateur G.E.; 1 lessiveuse et 1 sécheuse G.E.; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-036333-826. UNI-CHÈQUE, INC. demanderesse; -vs- MARIE-ANNE TREMBLAY; défendeur. Le 8 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au no. 5685 rue Gatineau # 6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Hitachi couleur portatif; 1 peinture J. Lapointe 1978, (paysage d'hiver); 1 coffre en bois antique; effet mobilier divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-032620-820. FLORA CONSTRUCTION LTEE; demanderesse; -vs- JUDITH NEUWIRTH; défendeur. Le 8 novembre 1982, à 13:30 heures au domicile du défendeur, au no. 6595 rue Côte-St-Luc # 1203 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble 26" Magnavox + sélecteur; 1 t.v. couleur protaf Toshiva + convertisseur Jerrold; 1 tapis genre Turquie à Motif rouge vin, bleu et beige; effet mobilier divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-0 -045511-818. LA CIE RÉGAL PAPER & SMALLWARES INC.; demanderesse; -vs- LES CAFES ET NOIX INC. "MIGROS GOURMET"; défenderesse. Le 4 novembre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 4705 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda & acc.; 2 réfrigérateurs Hussman; 1 balance TEC, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, 23 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-028010-820. OLYMPIA & YORK DEVELOPMENTS LTD; demanderesse; -vs- NABIL BOUTROS; défendeur. Le 4 novembre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 786 rue 5e Avenue en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. console RCA couleur & acc.; et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, 23 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-0 -048282-812. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse; -vs- LISETTE LAPIERRE; défenderesse. Le 4 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au no. 408 26e Avenue en la cité de Deux Montagne et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sears cabinet; 1 t.v. port. Toshiba; 1 machine à coudre Remington et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI; huissier, 842-9192. Montréal, 23 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Drummond. GREFFE DE LA PAIX. No.: 405-27-001008-82-4. LA REINE. Partie demanderesse -vs- ROCKY DUBOIS. Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures, au 9083, Copernic, ST-LÉONARD, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROCKY DUBOIS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque FLEETWOOD, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025556-82-5. ANTONIO DE MICHELE, Partie demanderesse -vs- ALBERT PINET, Partie défenderesse. Le 3 novembre 1982 à 10:00 heures, au 7600 D'AUBIGNY ANJOU district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALBERT PINET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 346L691 de marque BUICK PARK AVENUE, 1 bureau; 1 bahut, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025646-82-4. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse -vs- JEAN MÉNARD, Partie défenderesse. Le 2 novembre 1982 à 10:00 heures, au 576 Beauport LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN MÉNARD saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque BAYCREST; 1 T.V. couleur meuble de marque ELECTROHOME; 1 set de cuisine 5 morceaux; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie; Poitevin, Giguère.

CANADA. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011337-82-6. J.E. TREMBLAY LTEE., partie demanderesse -vs- CONNORS CONSTRUCTION LTEE partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au 3175 Les Trinitaires, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Connors Construction Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Nashua, 2 tables à dessin, 1 dactylo de marque Royal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEDOUX, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010415-82-1. IMPORTATIONS CLAUDE INC., partie demanderesse -vs- FRANÇOIS RIECCHIA, partie défenderesse. Le 3 novembre 1982 à 13:00 heures au 3688 St-Denis, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de François Riecchia saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à savon à barbe, 1 chaise de coiffeur de marque Belmont, 1 comptoir en bois avec lavabo incorporé, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No.: 500-05-009010-82-6. COLL. ENSEIG. GEN. & PROF. VIEUX MTL., partie demanderesse -vs- THÉATRE NATIONAL ENFANTS PISSENLITS, partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 11:00 heures au 259 Est Ste-Catherine, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Théâtre National Enfants Pissenlits saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM, 4 bibliothèques à 4 étagères, 1 coupe papier photo matériels, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014632-82-7. C.F.C.F. INC., partie demanderesse -vs- MISS MTL DORVAL INC. partie défenderesse. Le 2 novembre 1982 à 10:00 heures au 358, rue Dorval. Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Miss Mtl Dorval Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Zenith, 2 distributeurs à liqueur, 1 distributeur à lait de marque Universel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-048191-824. HÉLÈNE PAYEUR; demanderesse; -vs- ROLAND LEMAY; défendeur. Le 4 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 1822 rue Champlain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ROLAND LEMAY saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de salon (2 places); 8 cadres différants modèles; 1 chaise bercante style Colonial; 1 chaufrette électrique. Conditions: ARGENT COMPTANT. HUGUETTE CLOUETTE, huissier, 866-5375. De l'étude: Raymond Clouette, huissier. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No. 500-05-014822-827. C.S.S.T. demanderesse; -vs- 85452 CANADA LTD (PARK VIEW RESTAURANT REG'; défendeur. Le 8 novembre 1982, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au no. 431 rue Jean-Talon Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 no série 1087H5N579818 de marque CAMA; 1 T.V. couleur portative de marque RCA; 1 unité murale 5 étagères-6 portes; 3 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin' Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-031612-828. UNI-CHÈQUE INC.; demanderesse; -vs – DENIS ROBERT; défendeur. Le 2 novembre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au no. 400 rue 45ième Avenue en la cité de Laval-Ouest et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Torino 76, de couleur brune, no plaque pour 82 902 M 157, no de série 6 H 25 H 156 502 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-014141-829. GULF CANADA LIMITÉE; demanderesse; -vs – LUNG KUN QUAN; défendeur. Le 4 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au no. 1200 rue McGill Collège en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur 2 portes; 1 poêle avec 6 rands Garland; 1 caisse Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, 23 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 540-27-00073682-5. PROCUREUR GENERAL – PROVINCE QUEBEC. Partie demanderesse -vs – HILDA HOROZ. Partie défenderesse. Le 4 novembre 1982 à 10:30 heures, au 209 de l'Ermitage CHOMEDEY, LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HILDA HOROZ saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque ELECTHOME, 1 set de salon 3 morceaux; 1 laveuse-sècheuse de marque VIKING, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHAES LORTIE. huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR SUPERIEURE. No.: 200-05-000598-82-6. BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse -vs – GILLES LATERREUR. Partie défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 12:00 heures, au 5575 Bourassa, suite 407 MONTRÉAL NORD district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES LATERREUR saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 no série 1087H5N579818 de marque CAMA; 1 T.V. couleur portative de marque RCA; 1 unité murale 5 étagères-6 portes; 3 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 20ième jour d'octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-025937-827. MARIO CAMPEAU & SERGE PAQUIN (CAMPEAU, PAQUIN & ASSOCIÉS); demandeurs; -vs- CENTRE DE RÉPARATIONS DE MACHINE À COUDRE MORIN INC.; défenderesse. Le 4 novembre 1982, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 130 Boul. Des Laurentides en la cité de Laval (Pt-Viau) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois et métal, couleur noir; 1 filière en métal; 4 tiroirs, commodore; plusieurs machines à coudre de marque ass.; équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, Étude: Babin, Bourdages & Décoste, huissiers, 842-5291. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-010805-826. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE; demanderesse; -vs – ROSAIRE MILLIARD; défendeur. Le 9 novembre 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage au no. 7867 rue Hochelaga en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Sunbird, 6 cyl. 1980, série: 2E27VA7659700 couleur: rouge ving. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, Étude: Babin, Bourdages & Décoste, huissier, 842-5291. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No. 700-02-000303-827: LAVAL AUTO INC.; demanderesse; -vs – DENIS GAUDREAU & MANON GAUDREAU; défendeurs. Le 3 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au no. 228 rue Havre en la cité de St-Eustache et district de Terrebonne seront vendus

Mauch quitte les Angels

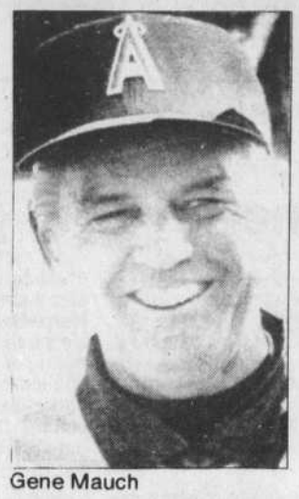
Gene Mauch

ANAHEIM, Californie (AP) — Gene Mauch, qui a mené les Angels de la Californie au championnat de la division ouest de la Ligue américaine de baseball la saison dernière, a démissionné de ses fonctions de gérant, hier après-midi.

Dans un communiqué officiel remis aux médias, la direction des Angels a déclaré ce qui suit: «Le poste de gérant a été offert à nouveau à Mauch mercredi. Après s'être accordé une période de réflexion de 48 heures, Mauch a prévenu l'équipe de son intention formelle de ne pas retourner à sa barre. Les Angels ont accepté sa décision».

Même s'ils ont gagné un deuxième championnat de division, les Angels ont failli à la tâche lors de la série de championnat de la Ligue américaine, baissant pavillon dans le cinquième et dernier match de la série les opposant aux Brewers de Milwaukee.

Le second round Canadien-Nordiques

par Guy Robillard

La recrue Ric Nattress a trahi ses coéquipiers du Canadien à la veille du match contre les Nordiques au Forum.

«Lors du premier match entre les deux équipes, a-t-il admis sans hésitation, il était évident que ce n'était pas un affrontement comme les autres. Pour les francophones surtout. C'était très émotionnel et cette intensité finit par atteindre tous les joueurs, même moi, un nouveau-venu anglophone».

Las de s'expliquer sur cette question, les vétérans de l'équipe se morfondent à dire qu'un affrontement face aux Nordiques ne constitue «qu'un match comme les autres».

Ryan Walter aussi a senti une différence auprès de ses coéquipiers. Mais pour lui, cette rivalité est surtout entretenue par la presse, et le match, une fois commencé, est disputé comme tous les autres.

Nattress n'est pas complètement d'accord avec son coéquipier.

«Ce match contre les Nordiques, à Québec, fut plus intense, avoue-t-il. J'aime ce sentiment d'émotivité, il m'aide à mieux me préparer psychologiquement et à me sentir encore plus impliqué dans le match. C'est une sensation plaisante pour un compétiteur».

Lors de la première rencontre entre les deux formations, l'attaque brutale de Dale Hunter à l'endroit de Guy Lafleur a longuement défrayé les manchettes.

Or, Larry Robinson est absent du jeu depuis ce match (retour possible ce soir) à cause d'une blessure à l'épaule subie en voulant frapper Hunter, et Gilbert Delorme a mérité une punition majeure pour s'en être pris au même joueur.

L'instructeur Bob Berry a convenu qu'il discuterait de la question avec ses hommes avant la rencontre, mais il n'a pas voulu juger Hunter, évitant surtout de jeter l'huile sur le feu et se contentant de répéter que ce Hunter «est un formidable compétiteur». N'a-t-il pas accumulé 11 points en huit parties?

Quant à la déclaration de l'instructeur des Flyers de Philadelphie, Bob McCammon, à savoir que les Nordiques dépendent d'un seul homme, Peter Stastny, Berry n'a pas voulu se compromettre mais a déclaré que «Peter Stastny est le meilleur joueur de centre du circuit».

Meilleur que Wayne Gretzky donc?

Berry hésite, puis répond: «Je veux dire que sa valeur au sein de son équipe est la plus élevée de tous les joueurs de la Ligue nationale».

ÉCHOS — «Si nous amassons trois points sur une possibilité de quatre chaque fois que nous jouerons deux matches en deux soirs à l'étranger, nous ne serons pas en difficulté», a souligné Bob Berry, au retour du voyage à Washington et Philadelphie. Berry ne trouvait pas normale la fiche du Canadien sur la route depuis quelques années (14 gains seulement il y a deux ans). Quand on lui demande ce qu'il y a de changé, il répond à la blague: «le coaching». Puis il parle d'une meilleure préparation. Mais n'est-ce pas justement le rôle de l'instructeur? La blague de Berry traduit sans doute la réalité...

À l'encontre de son prédécesseur Claude Ruel, Berry n'est pas partisan d'un style défensif à outrance en fin de partie.

Auditoire record pour le 7e match de la Série mondiale

NEW YORK (AP) — Le septième match de la Série mondiale, gagnée par les Cardinals de St-Louis contre les Brewers de Milwaukee, a été vu par quelque 80 millions de téléspectateurs, estime le réseau NBC. Il s'agit là du plus vaste auditoire d'un match télévisé dans l'histoire de la Série mondiale.

Un porte-parole du réseau NBC a révélé que ces chiffres ont été rendus possibles par un travail de recherche effectué par son propre personnel en collaboration avec la réputée firme de sondage A.C. Neilsen Co. Le plus fort total à un précédent match fut de 77.6 millions pour la sixième et dernière partie de la Série mondiale entre les Dodgers de Los Angeles et les Yankees de New York l'an dernier.

Berry se montre patient

Gaston La Gaffe

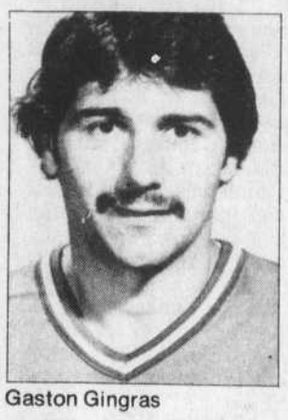
Gaston Gingras

Gaston Gingras n'est ni dupe ni imbécile.

Il est le premier à reconnaître qu'il en arrache depuis le début de la saison. Au point qu'on le surnomme de plus en plus Gaston La Gaffe.

«Je ne suis pas satisfait de mon jeu jusqu'ici, admet-il. Je n'ai pas si mal joué, mais je devrais jouer mieux que je ne l'ai fait. Je peux me tromper mais je pense que j'ai plus de talent que ça.

«Pourtant, ce n'est pas une question de nervosité. Mais quand je fais une erreur, je m'en fais encore trop, même quand le jeu n'a pas de conséquence. Il faut que j'apprenne à vivre avec ça.

«Si l'équipe perdait, ce serait pire encore. Il faut aussi que je m'habitue au style de Gilbert (Delorme). Une chance qu'il joue bien et qu'il m'aide».

Pour Gingras, son rendement demeure un mystère. Il a pourtant tout pour lui! le talent naturel, le physique, le coup de patin et un des meilleurs lancers de la ligue. Mais il accumule les erreurs grossières, les gaffes flagrantes qui le font mal paraître. Mais au moins, il le sait.

«Prenez mes passes, dit-il. C'est un aspect de mon jeu auquel je m'applique beaucoup. Je suis capable de faire de belles passes rapides. Et pourtant, à Philadelphie, j'ai déposé une passe molle en plein sur le bâton de Paul Holmgren. C'est inexcusable de ma part».

Au moins on ne pourra pas reprocher au sympathique et encore jeune défenseur (23 ans) de ne pas être capable de regarder la vérité en face.

Pour son instructeur Bob Berry, le talent est là et les problèmes de Gingras sont dus à son inexpérience. Il se montre très patient avec cet athlète du Témiscamingue, qui en est pourtant à sa quatrième année avec l'équipe.

Il veut lui donner toutes les chances.

«C'est l'occasion de voir ce qu'il peut faire, dit-il. Et je pense même que dans l'ensemble, il a joué exceptionnellement bien depuis le début de la saison».

Suspension de sept parties pour Dave «Tiger» Williams

L'ailier gauche Dave «Tiger» Williams des Canucks de Vancouver est sous le coup d'une suspension de sept parties suite à une punition de match qu'il a écopée lors d'un affrontement contre les Islanders de New York le 19 octobre.

Le joueur de 28 ans a appris sa suspension hier, 24 heures après avoir comparu devant le vice-président exécutif Brian O'Neil de la Ligue nationale de hockey.

Williams s'était trouvé coupable de s'être élancé avec son bâton et d'avoir atteint le gardien Billy Smith des Islanders.

En rendant sa décision, O'Neil a déclaré:

«Même s'il n'y a pas eu blessure ou intention de blesser, le privilège de M. Williams de jouer est révoqué. Notre politique est claire. Tout joueur qui s'élance délibérément avec son bâton contre un adversaire est suspendu».

La suspension comprend un match que Williams a manqué alors qu'il était en attente du verdict. Les six autres matches de suspension sont effectifs en date du vendredi 29 octobre, à moins que la direction des Canucks avisent la ligue dans les 24 heures que son joueur renonce à la période d'attente pour interjeter appel.

Williams, qui a dominé le circuit en pénalités avec 298 minutes en 1978-79 et de nouveau avec 343 minutes en 1980-81, a déjà subi une suspension de trois matches en 1978-79 pour avoir cinglé et lors du dernier match d'une série éliminatoire en 1979-80 pour s'être élancé avec son bâton contre l'entraîneur Scotty Bowman des Sabres de Buffalo.

Même si la saison n'en est qu'à sa troisième semaine d'activités, la suspension de Williams est la quatrième imposée jusqu'à maintenant par le «préfet de discipline» O'Neil.

Précédemment, O'Neil a sévi contre Blaine Stoughton des Whalers de Hartford et Willi Plett des North Stars du Minnesota auxquels il a infligé des suspensions de huit matches. Il a aussi suspendu le défenseur Jerry Korab des Kings de Los Angeles plus tôt cette semaine pour six matches pour avoir attaqué au visage Dale Hunter des Nordiques de Québec avec son bâton.

D'autre part, les Maple Leafs de Toronto ont perdu leur meilleur marqueur Walt Poddubny jusqu'à la mi-décembre à la suite d'une fracture à la jambe gauche. Poddubny a été blessé à la deuxième période mercredi soir, lors d'un match contre les North Stars du Minnesota, en venant en collision avec son coéquipier Borje Salming.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 2, Philadelphie 1
Québec 8, Pittsburgh 4
Calgary 10, Hartford 3
Islanders NY 6, Washington 3
Boston 3, Edmonton 3

Hier
New Jersey à Winnipeg

Ce soir
Québec à Montréal
Buffalo à Detroit
Boston à Vancouver
Philadelphie à Pittsburgh
Minnesota à Washington
Calgary à Toronto
Rangers NY à Islanders NY
Chicago à St-Louis
Hartford à Los Angeles

Dimanche
Boston à Los Angeles
St-Louis à Buffalo
Islanders NY à Chicago
Minnesota à Rangers NY
Detroit à Philadelphie
Edmonton à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	6	13	19
Wickenheiser, Mtl	8	7	15
P. Stastny, Qué	10	4	14
Ciccarelli, Min	9	5	14
McDonald, Cal	9	5	14
Bossy, NYI	8	6	14
M. Stastny, Qué	5	9	14
Nilsson, Cal	4	10	14
Lafleur, Mtl	5	8	13
A. Stastny, Qué.	3	10	13
Nicholls, LA	8	4	12
Larouche, Hart	6	6	12
McCarthy, Min	3	9	12
Gradin, Vcr	5	6	11
Hunter, Qué.	2	9	11
Wilson, Chi	2	9	11

	b	a	pts
Doug Wickenheiser	8	7	15
Guy Lafleur	5	8	13
Steve Shutt	3	3	6
Ryan Walter	3	3	6
Keith Acton	2	4	6
Pierre Mondou	2	3	5
Mark Napier	2	3	5
Mats Naslund	2	3	5
Mario Tremblay	3	1	4
Bob Gayney	2	2	4
Guy Carbonneau	0	4	4
Mark Hunter	2	1	3
Gilbert Delorme	1	2	3
Larry Robinson	0	3	3
Robert Picard	0	3	3
Réjean Houle	1	1	2
Gaston Gingras	0	2	2
Dan Daoust	0	1	1
Craig Ludwig	0	1	1
Rick Green	0	0	0
Rick Nattreas	0	0	0
Chris Nilan	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
R. Wamsley	240	9	0	2.25
R. Sévigny	240	13	0	3.25

Ligue Majeure du Québec

Hier
St-Jean à Chicoutimi
Longueuil à Granby
Drummondville à Québec
Laval à Shawinigan
Trois-Rivières à Verdun

Dimanche
Québec à Chicoutimi
St-Jean à Drummondville
Laval à Hull
Trois-Rivières à Longueuil
Shawinigan à Verdun

Ligue Collégiale AAA

Hier
Dawson à Thetford
St-Hyacinthe à St-Georges
St-Jérôme à St-Laurent
Victoriaville à Limoilou

Dimanche
St-Hyacinthe à Thetford
Limoilou à Dawson
St-Georges à St-Jérôme
St-Laurent à Victoriaville

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	8	6	1	1	36	23	13
BOSTON	8	5	1	2	28	25	12
QUÉBEC	8	4	3	1	40	36	9
BUFFALO	7	2	4	1	29	30	5
HARTFORD	7	1	4	2	24	34	4

Section Lester Patrick

NY ISLANDERS	8	7	1	0	40	21	14
PHILADELPHIE	8	5	3	0	30	26	10
NEW JERSEY	8	3	2	3	29	30	9
NY RANGERS	8	3	5	0	30	35	6
WASHINGTON	7	2	4	1	25	34	5
PITTSBURGH	8	1	6	1	25	42	3

Division Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	7	5	1	1	34	24	11
CHICAGO	7	5	1	1	33	25	11
ST. LOUIS	8	4	4	0	28	27	8
TORONTO	7	1	4	2	22	28	4
DETROIT	7	0	6	1	15	36	1

Section Connie Smythe

LOS ANGELES	7	4	1	2	28	22	10
EDMONTON	9	3	4	2	42	46	8
WINNIPEG	6	3	2	1	30	20	7
CALGARY	9	3	5	1	45	42	7
VANCOUVER	8	1	6	1	27	34	3

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	14	12	2	0	102	46	24
VERDUN	14	11	3	0	112	63	22
LONGUEUIL	14	9	4	1	78	79	19
HULL	15	7	8	0	183	97	14
ST-JEAN	14	6	7	1	66	81	13
GRANBY	14	2	12	0	59	110	4

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	14	9	5	0	73	62	18
T.-RIVIÈRES	14	6	8	0	71	78	12
CHICOUTIMI	14	5	9	0	83	97	10
QUÉBEC	15	5	10	0	69	85	10
DRUMMONDVILLE	14	5	9	0	68	86	10

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-HYACINTHE	8	7	0	1	67	30	15
ST-LAURENT	8	5	3	0	45	47	10
LIMOILOU	8	4	2	2	41	37	10
THETFORD	8	4	3	1	43	40	9
ST-GEORGES	8	3	5	0	45	51	6
ST-JÉRÔME	8	3	5	0	32	52	6
DAWSON	8	2	5	1	42	52	5
VICTORIAVILLE	8	1	6	1	32	48	3

Dominique Bedel élimine Glenn Michibata à Tokyo

TOKYO (PC-AFP) — Le Torontois Glenn Michibata a été éliminé hier de l'omnium de Tennis du Japon doté de bourses totalisant $175,000. Michibata s'est incliné 6-2 et 6-4 devant le Français Dominique Bedel, en quarts de finale. Dans les autres matchs, la première tête de série, Jimmy Arias, des Etats-Unis, l'a emporté 6-4 et 6-4 aux dépens de l'Italien Gianni Ocleppo, le Péruvien Francisco Gonzalez a vaincu l'Américain Andy Andrews 5-7, 6-1 et 6-4, et l'Indien Sashi Menon a défait l'Américain Charles Strode par des comptes identiques de 6-4. Jeudi, Michibata avait accédé aux quarts-de-finale en triomphant de l'Américain Jeff Turpin 6-2 et 6-1.

D'autre part, l'Américain Vitas Gerulaitis a causé hier une certaine sensation lors du tournoi de tennis sur invitation de Melbourne, en protestant violemment contre les décisions de l'arbitre et en refusant de continuer le match qui l'opposait au Tchécoslovaque Ivan Lendl.

Gerulaitis avait remporté le premier set par 7-6. Au cours du bris du deuxième set, alors qu'il tenait le point du match, deux balles de son adversaire jugées «ligne» lui avaient fait perdre, selon lui, le gain de la rencontre. Lorsqu'intervint une troisième balle controversée, l'Américain menait 11 points à 10. Il quitta alors le court et, malgré les exhortations des officiels, il refusa de reprendre le match contre Lendl, qui fut finalement déclaré vainqueur par défaut.

La fête pour plus de 16,000 coureurs

NEW YORK (AFP) — 16.422 concurrents (chiffre record) prendront le départ du 13-e marathon de New York, dimanche matin à 10 h 38 au péage du pont Verrazano, dans le quartier de Staten Island.

Devenu une des plus grandes «classiques» du monde, ce marathon de New York, véritable fête de la course à pied, retient doublement l'attention. Il opposera les meilleurs spécialistes du monde et, en outre, nombreux seront ceux qui s'élanceront pour la première fois de leur vie sur la légendaire distance de 42 km.

Il en est venu de partout. La liste des engagés révèle en effet les noms des compétiteurs de 65 pays. Les Américains seront, bien entendu, en surnombre (14.037) tandis que, parmi les visiteurs, les Français (630) et les Britanniques (364) seront les plus nombreux. Pour la première fois, quatre Soviétiques s'aligneront sous les ordres du starter, le maire de la ville, M. Edward Koch.

Nogueira ira voir ailleurs...

Le Manic libère 5 joueurs

Cinq joueurs ont été inscrits au repêchage par le Manic de Montréal de la Ligue nord-américaine de soccer, hier, alors que l'équipe a amorcé «son grand ménage» en vue de la prochaine saison.

Dans un geste posé peu avant la date limite des renouvellements de contrat en vue de la saison 1983, le directeur général Roger Samson a inscrit au repêchage le gardien Bob Rigby, le joueur canadien Chris Chueden, et les milieux de terrain Andrew Parkinson, Bob Vosmaer et Mimmo Dell'Armi, un autre Canadien.

Samson dit avoir pris cette décision après avoir minutieusement passé en revue ses effectifs.

«Nous avons un comité de révision et d'évaluation incluant moi-même, le vice-président Jacques Burelle, les assistants-entraîneurs Andy Lynch et Pierre Mindru et, tout au long de la dernière saison, nous avions aussi l'ancien entraîneur Eddie Firmani», a rappelé Samson.

«La décision finale est la résultante de notre étude cumulative au fil de la saison et de nos évaluations périodiques».

Quatre des cinq joueurs inscrits au repêchage hier ont déjà exprimé le désir d'aller continuer leur carrière sous d'autres cieux. Chueden souhaite retourner en Colombie-Britannique, alors que Parkinson, Vosmaer et Rigby ont souventes fois formulé leur mécontentement suite à un emploi limité.

Samson a révélé que la lenteur dans la progression et le manque de maturité de Dell'Armi avaient joué à son désavantage dans la décision qui fut prise.

Par ailleurs, tout porte à croire que le Manic risque de perdre aussi son gardien régulier, Victor Nogueira, qui a manifesté l'intention de tâter le terrain du marché des agents libres.

Le Manic est aussi à la recherche d'un remplacement pour Firmani, mais on ne croit pas que son successeur soit connu avant la mi-novembre.

La semaine de la natation

«Allez, à l'eau»

La Fédération de natation du Québec, en collaboration avec la Compagnie pétrolière impériale Ltée, organise «La Semaine de la natation», du 24 au 31 octobre, sous le thème: «Allez, à l'eau».

Même si la natation est une des activités les plus pratiquées au monde, trop de gens en ignorent encore les principes de base et nourrissent une peur maladive de l'eau. Aussi la Semaine de la natation se veut-elle un instrument d'information mais également une campagne de sensibilisation et de financement pour la réalisation de certains projets élaborés par la fédération.

Ainsi chacune des journées de la semaine aura un thème quotidien: Lundi, la journée des parents; mardi, la journée des administrateurs; mercredi, la journée des «étoiles»; jeudi, la journée des maîtres; et vendredi, la journée des bouts de chou.

Diverses manifestations auront lieu à travers la province, soit à Montréal, Québec, au Saguenay-Lac St-Jean, en Outaouais, à Tracy, Rimouski, Matane, Cowansville, Granby, St-Césaire, Victoriaville et Sherbrooke.

Les 83 clubs affiliés à la Fédération de natation du Québec ont un budget annuel variant entre $15,000 et $150,000. Les revenus proviennent essentiellement des cotisations et du nage-o-thon organisé par chaque club entre décembre et mai. Cette année, Esso contribue au financement de ces clubs en offrant des coupons de $10 donnant droit à un montant équivalent en essence. Un pourcentage de la vente sera retourné aux clubs de natation.

Soulignons enfin la parution de la revue «Natation Québec» qui se veut l'organe officiel de la natation au Québec.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Calgary à Ottawa

Edmonton à Winnipeg

Dimanche
C.-Britannique à Hamilton
Montréal en Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	14	7	6	1	357	376	15
HAMILTON	13	6	6	1	326	344	13
OTTAWA	13	3	10	0	286	383	6
MONTRÉAL	13	2	11	0	199	411	4

Section Ouest

WINNIPEG	14	11	3	0	406	295	22
CALGARY	14	8	5	1	359	379	17
EDMONTON	13	8	5	0	451	273	16
C.-BRITANNIQUE	13	8	5	0	376	314	16
SASKATCHEWAN	13	5	7	1	344	329	11

LE DEVOIR
vous invite à assister au
TOURNOI DE TENNIS
pluval

SAMEDI/DIMANCHE, 23-24 OCT. 1982

- **CLUB DE TENNIS INTÉRIEUR DE L'ÎLE DES SOEURS**
  300, Chemin du Golf, Île des Soeurs
- **CLUB DE TENNIS MIRABEL**
  355, boulevard Brunswick, Pointe-Claire
- **ROCKLAND SPORT INC.**
  95, Gince, Ville Saint-Laurent
- **SANISPORT INC.**
  1601, Montarville, Boucherville
- **TENNIS LONGUEUIL INC.**
  550, boulevard Curé-Poirier Ouest, Longueuil
- **TENNIS 13 INC.**
  1013, Autoroute 13, Chomedey, Laval

Tournoi simple/homme, catégorie "A" pour la **Coupe de Tennis PLUVAL,** sanctionné par la **Fédération québécoise de Tennis.** En collaboration avec **The Gazette, Le Devoir, Air Canada** et **Laver's International Tennis Resort,** Delray Beach, Floride.

Le gagnant de chacun de ces clubs participera au tableau principal au Laver's International Tennis Resort, du **24 au 28 novembre 1982.** Ils se rendront en Floride à titre d'invités d'Air Canada, de Laver's International Tennis Resort et de Les Tours Pluval Inc.

LAVER'S
INTERNATIONAL TENNIS RESORT

"Bonne chance à tous les participants de la Coupe de Tennis Pluval. Je compte bien vous voir en novembre à Laver's".
Rod Laver

Un forfait exceptionnel d'une semaine au coût de $550.00 can. sur la base de deux personnes par appartement existe pour tous ceux qui souhaiteraient les accompagner.

Pour renseignements, prière de communiquer avec:

(Permis provincial: 19199736-5127)

Les Tours **pluval** inc.

1110 rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1612, Mtl H3A 1G8

(514) 849-9483

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Un partenaire oublié

NI nouveau, ni spectaculaire, les principaux thèmes de nature économique évoqués par le chef du gouvernement canadien dans les trois entretiens que l'on sait, ne manquaient cependant pas de pertinence. En fait, leur pertinence est telle qu'ils font l'objet de débats considérables dans tout le pays et qu'ils occupent une place privilégiée dans les préoccupations et les inquiétudes des citoyens depuis au moins 18 mois.

Dès l'été 81, les Canadiens s'inquiétaient de l'insensibilité et de la silencieuse suffisance du gouvernement fédéral devant les dégâts spectaculaires que causait déjà la crise. Depuis ce temps, les leaders du monde des affaires, des financiers, des intervenants de toute provenance ont vainement cherché à savoir où se situaient les détenteurs du pouvoir à Ottawa.

Ces derniers se contentaient de défendre leur politique monétariste. Ils inventaient des politiques-fiction. Le plus bel exemple de cet éloignement des faits et des réalités est daté de novembre 81. À l'occasion du désormais célèbre budget, le ministre des Finances déposait ses politiques et ses priorités. On y prévoyait rien de moins, en plein coeur de la crise, qu'un calendrier d'investissements de $440 milliards. On y évoquait la dynamique de la croissance et autres satellites alors que, jour après jour, des citoyens en nombre croissant voyaient le marché du travail se fermer hermétiquement pour eux.

Tard, très tard, selon des formules dont l'injustice a été admise par le premier ministre, Ottawa a finalement annoncé quelques mesures, dont la politique du 6 et 5%, susceptibles de ralentir les effets de la crise et d'éponger une fraction de l'inflation. Depuis, de conférence en conférence, de séances du cabinet à session spéciale du comité des priorités du conseil des ministres, les Canadiens attendent une politique. Elle n'est pas venue à ce jour. Elle n'est pas venue ni mardi, ni mercredi, ni jeudi, confirmant les craintes de ceux qui avaient vu dans les trois entretiens un exercice d'abord politique.

Certes, M. Trudeau a bien décrit la crise. Il a défendu l'option récente du 6 et 5%. Il a insisté, avec raison, sur la dimension concurrentielle de l'économie canadienne. Il a décrit l'univers de la concurrence internationale dans les termes les plus dramatiques. «Ce monde est dur, affamé de clients, d'investissements et d'avantages commerciaux. La sélection du plus fort est devenue une loi de la vie». Il a affirmé que la tentation protectionniste serait encore plus coûteuse que les risques et les chances de la lutte sur les marchés mondiaux. Ce discours colle aux faits. Il est cependant incomplet et les tâches seront beaucoup plus exigeantes que l'a laissé entendre le chef du gouvernement.

Ce n'est pas l'hiver prochain qui sera décisif, comme il l'affirmait mardi, mais bien les prochaines années. Ce n'est pas une solidarité d'occasion suscitée par la peur et le drame d'une crise qui fera la différence mais la reconstruction du pays, donc la reconnaissance pleine et entière de la force et de la singularité de ses composantes. La tâche est considérable. Il sera nécessaire que tous les partenaires de l'économie canadienne emboîtent le pas comme l'affirmait le premier ministre. Parmi ces partenaires, il a oublié l'un des plus importants sinon le plus important c'est-à-dire le gouvernement fédéral lui-même.

«Les gagnants, nous a rappelé M. Trudeau appartiennent à un pays qui a su se discipliner». Le gouvernement dirigé par Pierre Elliott Trudeau n'est certes pas un modèle de discipline. Quand on relit les discours du budget pour les années 72, 73 et 74, on y retrouve à la fois des descriptions saisissantes et des énoncés d'objectifs qui auraient justement permis le renforcement et la modernisation de nos structures industrielles, la protection de la position concurrentielle du Canada «face aux nouveaux géants sur la scène mondiale, en particulier le Japon et la CEE». En février 73, la vulnérabilité de notre secteur de fabrication est largement analysée. Le même thème est repris en mai 74. Le problème est posé depuis longtemps. Les actions se sont faites attendre.

Il en va de même quant à l'ajustement et à l'intégration du prix du pétrole dans les coûts de production au Canada. Le problème est posé depuis 1974. Plus de discipline politique et plus de réalisme économique auraient sans doute été davantage profitables aux Canadiens à moyen terme que les retards accumulés à situer le pays dans le monde réel. On aurait pu ainsi limiter les effets inflationistes d'un ajustement considérable et rapide des prix énergétiques, sans doute l'une des causes de la crise canadienne et de notre réveil concurrentiel. Les sociétés que M. Trudeau a citées en exemple, notamment le Japon et l'Allemagne, ont consenti des investissements considérables dans la recherche et le développement. Ces domaines ont fait l'objet d'examens exhaustifs en 1962 par la commission Glassco et de 1968 à 1972 par le comité Lamontagne. Nos chances de développement, le renforcement de notre infrastructure technique de production dépendent en bonne partie de nos mises de fonds dans la recherche et le développement. Or, l'apport réel d'Ottawa a décliné dans ce secteur entre 1968 et 1980, selon les chiffres fournis par Statistique Canada. En regard de la performance des États-Unis (2.4% du PNB), de l'Allemagne (2% du PNB) et du Japon (1.7%), le Canada fait figure de parent pauvre. De plus, comme le révèle le rapport du vérificateur général du Canada pour l'année 80, les besoins d'information et de coordination dans ces secteurs sont considérables.

M. Trudeau a omis de mentionner le rôle inflationiste des politiques de son gouvernement. Ce rôle est connu et il est considérable. La discipline budgétaire et le contrôle des dépenses publiques n'impressionnent guère depuis que M. Trudeau occupe ses fonctions actuelles. La dette du Canada s'élève à $82.8 milliards. Au cours de l'exercice financier 80-81, le service de la dette représentait 20% de chaque dollar fiscal. Cette dette a pris des dimensions monstrueuses depuis 1968. Elle pourrait, cette année, croître de près de 25% selon des estimations relativement conservatrices.

Certes, les Canadiens doivent se discipliner davantage. M. Trudeau a eu raison de le rappeler. Mais qu'en est-il de son gouvernement? Quels engagements est-il prêt à prendre pour compléter le pacte qu'il a proposé cette semaine aux Canadiens?

Quels redressements envisage-t-il pour corriger la stratégie impériale de canadianisation dont le calendrier fut si néfaste pour le pays?

Quelles garanties est-il prêt à donner aux Canadiens pour que leurs sacrifices ne servent pas tout simplement à engraisser davantage le monstre bureaucratique et l'appétit de pouvoir qui cohabitent dans la capitale fédérale.

À défaut d'annoncer quelques mesures susceptibles de soulager la misère de cet hiver «qui sera dur», son message aurait pris une dimension et une valeur considérables s'il avait appliqué à son gouvernement les critères qui, selon lui, valent pour tous.

Jean-Louis ROY

lise bissonnette

Rue Notre-Dame, le désert

PARLONS dans le néant, puisque M. Drapeau sera réélu maire-monarque de Montréal le 14 novembre, ou plutôt, pour ne pas sombrer dans une dépression antipatriotique selon l'autre monarque à trois discours qui règne à Ottawa, parlons des raisons que nous aurions si nous étions raisonnables de faire entrer la démocratie, un peu tard vers la fin du vingtième siècle, en même temps que l'opposition à l'hôtel de ville.

Je n'ai jamais compris la «grandeur» que d'aucuns prêtent à Jean Drapeau. Même parmi ses adversaires dont certains de mes amis de gauche, insomniaques à l'idée d'un successeur qui serait «une police» comme M. Vignola, on lui prête de larges idéaux et de la noblesse. La grandeur, les idéaux, la noblesse, voilà qui commence ordinairement par la générosité, se poursuit dans l'attention aux besoins des plus humbles, et s'épanouit, quand on a charge publique, dans des oeuvres durables et nécessaires. Jean Drapeau, si j'en crois mes aînés, porta un jour ce rêve. Aujourd'hui, il en est devenu la contradiction.

Encore le stade olympique, dira-t-on en me voyant venir tous phares allumés. Oui, en partie. Tous les rapports Malouf sans réponse ne le blâmeront jamais autant, à mes yeux, que cette simple constatation: M. Drapeau a sciemment fait couler dans le béton les ressources collectives qui auraient suffi à construire et à faire vivre, à Montréal, tout ce dont une cité moderne peut rêver en centres culturels ou en universités accessibles, en centres d'accueil contre toutes formes de naufrages ou en logements décents. Il aura beau refuser de rendre des comptes, cette addition-là est indélébile.

Mais il en est d'autres, et j'aimerais célébrer (?) en cet automne 1982, un dixième anniversaire.

Prenons ensemble la rue Notre-Dame, tout près du DEVOIR. Traversons l'arrondissement historique tout au long, vers l'est, jusqu'au viaduc où l'horizon se dégage pour heurter aussitôt les installations de la brasserie Molson sur fond de pont Jacques-Cartier. Tout est désolation. À gauche, la maison de Radio-Canada préside sur son désert, de l'autre côté de la tranchée qui aurait dû être le prolongement de l'autoroute est-ouest. Plus près de nous une vieille caserne de pompiers reste adossée à l'édifice plat d'une compagnie d'eaux minérales. Rue Montcalm, traversale et comme oubliée sur un talus en broussailles, une très belle maison de pierres. Puis rien. Un terrain vague, et en face de la brasserie, un terrain de stationnement à peine entretenu.

Le terrain vague, en 1972, portait quelques numéros civiques, dont le 1201 Notre-Dame. C'était une autre belle maison de pierres, un peu plus récente probablement que la survivante voisine du 511 Montcalm, mais tout à fait vénérable dans sa masse oblongue. Ses portes sculptées par quelque ancêtre-artisan menaient à de vastes logements un peu décrépits, indifférents à leur propriétaire, mais vivant d'eux-mêmes. Un épouvantable chat noir, tigre montréalais comme il n'en surgit que dans les cauchemars d'enfants, vivait sous les combles avec son maître-locataire, sculpteur-poète, et sur les toits au milieu des vieilles cheminées de sa jungle intime. Mais les compagnes griffues s'y faisaient rares car le Faubourg-Québec, ce pâté de maisons rebaptisé Ilot des Voltigeurs se vidait lentement de ses habitants. Je les décris comme Montréal les voyait officiellement, dans un document daté de 1971: «Environ 150 personnes, à forte majorité francophone qui totalisent 51 ménages. Environ 70 enfants. Les ménages familiaux et non-familiaux sont partagés également. «Le revenu annuel de 60% de ces ménages n'atteignait pas $6,000. Les documents officiels, évidemment, ne parlent pas des chats, ni des sculpteurs-poètes ni de leurs amis qui défilaient dans cette maison dite «de la poésie», devenue bohème par la force des choses qui s'effritent faute de soins. Si les voisins quittaient, donc, c'est que le rouleau-compresseur était en marche et que les avis d'éviction avaient fait leur oeuvre. Montréal allait exproprier, démolir et, disait-on pour pousser dans le dos des partants avec une bonne raison, réaménager le quartier selon un «plan de rénovation urbaine».

Le sculpteur-poète, Jean Gauguet-Larouche, organisait avec des amis la résistance, convaincus qu'ils étaient qu'il fallait plutôt restaurer ces maisons, dont l'histoire présente était aussi vive pour eux que l'histoire ancienne. Après mille péripéties et correspondances kafkaiennes avec Québec qui finit par intervenir, on sauva le 511 Montcalm *in extremis* et il devint officiellement le monument historique que Montréal avait refusé obstinement de voir jusque là. Agacé par cette bataille publique, le Service d'urbanisme n'entendait toutefois plus à rire. Les derniers locataires, rue Notre-Dame, devaient vider les lieux. De sursis en sursis, marqués curieusement par des coupures d'eau et de gaz en plein hiver, et du vandalisme périodique, ils tinrent le coup jusqu'en décembre 1972. Pour environ $15,000 les démolisseurs rasaient alors l'immeuble.

Jamais on ne trouvera, dans l'épais dossier de la correspondance des résistants avec toutes les autorités imaginables y compris celles de Montréal, une explication très claire de l'urgence de démolir, ou du projet lui-même. Les lettres de Jean Gauguet-Larouche sont de superbes envolées, taillées à la hache dans sa langue sans contrainte. À l'assistant-directeur du Service d'urbanisme de Montréal, il écrit sur huit pages à simple interligne des choses comme «c'est somme toute la plus belle des causes que vous avez entre les mains, et les miennes ont déjà accroché un drapeau blanc et c'est en même temps le drapeau de la maison de la poésie que nous avons jumelée avec l'église Saint-Jacques sous laquelle nous avons donné récital en hommage à la poétesse incendiée sur la place publique et qui aurait déclaré que nous avons détruit toutes les beautés de ce monde...». Invariablement, il reçoit des répliques comme «En réponse à la vôtre du...» et la plate répétition de l'avis de démolition. En février 1972, on lui affirme que le «programme détaillé» de l'Ilot des Voltigeurs» est actuellement au stade de la mise en oeuvre». Il s'agissait, comme on le voit rétroactivement, d'un programme détaillé de décertification, ce qui n'est jamais très compliqué à mettre en oeuvre.

Le vent qui souffle sans embûches aujourd'hui sur ce quartier décharné goûte celui des cimetières. J'ai voulu savoir pourquoi il fallait tant chasser les gens puisque rien, strictement rien, n'a suivi. Au service d'information du Service d'urbanisme, on n'en savait rien, le dossier était vide depuis 1973. On m'a dit d'appeler plus haut, chez un M. Jean Villemure, qui saurait mieux. Depuis deux jours j'essaie, il n'a jamais retourné mes appels. Les cimetières, c'est vrai, sont aussi silencieux.

J'ai raconté cette histoire, à son dixième anniversaire, parce que le maire, qui la connaissait sûrement puisqu'elle faisait quelques manchettes à l'époque, n'a jamais rendu le moindre compte. Le 1201 Notre-Dame et le stade olympique, même affaire. Les Montréalais n'ont pas de visages, ni de chats, ni de poésie dans leur maison. Ce n'est pas parce qu'on bulldoze moins à Montréal, aujourd'hui, qu'un brin de grandeur pourrait naître de telles cendres.

L'incroyable M. Kaplan

M. Robert Kaplan a donné cette semaine une nouvelle preuve de son inaptitude à remplir les délicates fonctions qui sont les siennes comme Solliciteur général. Avec une légèreté renversante, le député de York Centre a rejeté du revers de la main le rapport de l'American International Human Rights Law Group de Washington sur l'émeute du pénitencier d'Archambault et sur les événements graves qui s'en sont suivis.

Pourtant, le juge en chef de la Cour suprême du Canada s'était déjà élevé avec vigueur contre l'arbitraire avec lequel le service fédéral des pénitenciers agissait, à l'occasion, contre les détenus. Ce n'est pas non plus à un avocat et ministre du gouvernement qu'on devrait avoir à rappeler ces vérités élémentaires. Le règne de la loi doit être respecté dans les prisons aussi bien que dans la société. Un ministre est responsable du bon ordre dans les institutions soumises à son autorité.

Or, M. Kaplan, tout en niant les faits présentés par le seul enquêteur indépendant à avoir examiné la situation adopte une position tout à fait incroyable: si des actes illégaux et aussi répugnants que ceux qui sont allégués se sont produits, ce n'est pas au gouvernement à agir, mais aux prisonniers, qui doivent en faire la démonstration devant les tribunaux. Pour saper la crédibilité de l'avocat américain qui a écrit le rapport, Me Charles Kolb, le solliciteur général invoque le fait que les avocats de détenus n'ont pas formulé de plaintes sur certains des mauvais traitements que des détenus auraient subis aux mains des gardiens!

Le Solliciteur général invoque sa propre turpitude, puisque c'est son service qui a nié aux détenus le droit de voir leurs avocats et aux avocats, le «privilège» d'entrer à Archambault dans les jours critiques qui ont suivi l'émeute.

Le public n'a pas eu le loisir de lire le texte intégral du rapport Kolb, mais il doit savoir qu'il s'agit là d'un document sobre, équilibré, pondéré, qui ne repose pas seulement sur la version des détenus mais aussi, pour plusieurs abus graves, sur l'aveu même des autorités d'Archambault. Tenter de ridiculiser l'auteur d'un rapport aussi valable en prétendant que sa logique peut expliquer qu'aux États-Unis il soit devenu difficile de combattre le crime, est d'une complète bassesse démagogique.

Avec le rapport Kolb, le Solliciteur général avait en main l'instrument tout trouvé pour désamorcer un problème explosif. Au lieu de prouver aux détenus et aux gardiens que le gouvernement est inquiet de la situation et désireux de la changer, le ministre s'est enfermé dans une position partisane et bornée dont il faut se demander si elle s'explique par la seule philosophie de M. Kaplan.

Le Solliciteur invoque des rapports internes, notamment les conclusions d'une enquête qu'aurait menée l'inspecteur général des pénitenciers à Archambault après l'émeute du 25 juillet, mais il se garde bien de rendre ces documents publics. Si M. Kaplan n'a rien à cacher mais au contraire est certain de la justesse de son dossier, pourquoi s'obstine-t-il tellement à l'ouverture d'une enquête indépendante?

Au nombre des causes qui pourraient expliquer l'émeute survenue à Sainte-Anne-des-Plaines, M. Kaplan cite le refus de la Cour d'appel de réviser la sentence d'emprisonnement à vie portée contre un des deux détenus à l'origine des événements. Cet élément peut éclairer, certes, le comportement désespéré du malheureux, mais la décision de la cour n'explique pas que les autorités d'Archambault aient perdu le contrôle des lieux ni surtout qu'une répression brutale et généralisée se soit ensuite exercée contre l'ensemble des détenus.

La décision du tribunal n'explique pas non plus que les autorités d'Archambault, de leur propre aveu, aient perdu le contrôle d'une certaine «minorité» de gardiens qui auraient assouvi contre quelques «suspects» une vengeance non moins barbare que les sévices infligés aux gardiens tués le 25 juillet. Tous ces événements restent de la plus haute gravité. Un politicien irresponsable peut s'en laver les mains en attendant une prochaine tuerie. L'affaire ne devrait pourtant pas passer totalement inaperçue au bureau du premier ministre, si vraiment M. Pierre Trudeau n'a pas complètement renoncé aux idéaux qu'il a inscrits dans la charte des droits.

Jean-Claude LECLERC

Le rapport Lortie

Si les taux d'intérêt s'étaient maintenus autour de 20%, le rapport du Comité consultatif sur l'inflation et l'imposition du revenu personnel de placements serait sans aucun doute le best-seller de l'automne. Mais l'arrivée de la campagne électorale aux Etats-Unis et l'épuisement général de la demande de crédit ont précipité la dégringolade du loyer de l'argent. Au niveau de 13¾%, les taux hypothécaires sont revenus à un seuil tolérable pour les propriétaires. L'urgence de palliatifs fiscaux devient moins évidente. Malgré tout, les recommandations du groupe présidé par M. Pierre Lortie méritent d'être étudiées attentivement car elles constituent le premier chapitre d'une réforme fiscale des revenus de placement.

En présentant les conclusions du Comité, les médias d'information ont surtout mis l'accent sur le rejet d'une formule de réduction des taux d'intérêt via les impôts. Pourtant le groupe de 14 gens d'affaires consacre la majeure partie de son étude à préciser les modalités d'un Régime enregistré de placements-actions (REPA). L'objectif est de soustraire du fisc la partie d'inflation comprise dans un gain en capital pour les actions de compagnies canadiennes cotées en bourse.

Il faut éviter toute comparaison avec le Régime d'épargne-actions du Québec. Le «plan Parizeau» vise à améliorer les conditions de financement des entreprises québécoises et à alléger la fiscalité des contribuables à revenus élevés. Le REPA est présenté comme une mesure générale pour corriger la distorsion inflationniste. Mais alors pourquoi limiter ce véhicule au seul marché des actions ordinaires? Celles-ci rapportent des dividendes et sont sujettes à l'appréciation. Leurs détenteurs peuvent investir ailleurs. La proposition du REPA est d'une complexité rare qui fera rager tous les fiscalistes.

Ne serait-il pas plus simple de modifier le taux actuel d'imposition des gains en capital ou des revenus en dividendes? On arriverait de cette façon à favoriser l'émission d'actions de firmes canadiennes tout en protégeant leurs détenteurs des méfaits de l'inflation. La création d'un autre régime enregistré est d'autant plus agaçante qu'elle obligerait les épargnants à verser d'autres honoraires aux intermédiaires. Les assureurs et les courtiers sont en train de bâtir leur industrie sur des abris fiscaux. Ces assises paraissent bien fragiles. Qu'on laisse donc les épargnants gérer eux-mêmes leurs économies!

Si le comité Lortie favorise nettement un type de placement par rapport à l'ensemble des véhicules financiers, il se montre beaucoup plus vertueux au chapitre des mesures fiscales à prendre pour réduire les taux d'intérêt. Il ne faut pas perturber le marché, nous apprend-on. On comprendra que les dirigeants des institutions financières ne veulent pas compliquer leurs affaires par des mécanismes inédits pour alléger le loyer de l'argent. Il faut déplorer le manque d'imagination et d'audace en cette matière. N'ayant pas trouvé la formule-rêvée pour les hypothèques, les porte-parole des milieux financiers ont tout simplement passé leurs commandes personnelles au ministre des Finances: $100 millions de rabais fiscaux.

Il faut applaudir cependant à l'idée de rajuster les limites de cotisations aux régimes d'épargne-retraite, notamment la norme du 20% qui pénalise les petits contribuables. Le comité a raison également de demander une hausse de l'exemption de $1000 pour les revenus de placements des personnes âgées.

Le ministre des Finances devra demeurer très prudent dans l'application de solutions aux effets de l'inflation sur les gains en capital. Certains cherchent à revenir au régime d'avant la réforme Benson de 1972. Et puis, pourquoi appliquer des mesures complexes et incomplètes alors qu'on nous a répété, trois fois cette semaine, que nous sommes en voie de triompher de l'inflation?

Michel NADEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ *Centraide et la solidarité*

Par les temps qui courent, les esprits lucides ont beaucoup de peine à se retrouver, à analyser notre société déboussolée. Un point toutefois sur lequel ces derniers s'entendent est à l'effet que l'Etat a pris des proportions gigantesques, qu'il a supplanté en trop de domaines les initiatives des citoyens et a créé par le fait même une dépendance excessive, minant ainsi l'esprit d'invention, l'entraide, la solidarité familiale et communautaire. Mais il faut bien admettre que ce sont les citoyens eux-mêmes qui l'ont voulu ainsi en exigeant toujours davantage de l'Etat et des lois. Pendant cette période de transfert de responsabilités individuelles et communautaires entre les mains des gouvernements, il s'est toujours trouvé des gens pour préconiser le maintien et le développement des solidarités et responsabilités locales. Le développement des Centraide, des Caritas, de la Croix-Rouge, des organismes bénévoles de toutes sortes, des conseils régionaux de développement, etc., a contré jusqu'à un certain point la démission collective des citoyens devant l'Etat.

L'Etat étant incapable seul de remettre en marche la société paralysée, les citoyens se regroupent plus que jamais, effectuant des partages, inventant des formules nouvelles, défendant les acquis fondamentaux. En somme, nous recherchons un équilibre où l'homme se sentira davantage maître de son destin et partenaire de nombreuses solidarités. La participation dont tout le monde parle depuis vingt ans a des chances de vraiment se concrétiser partout et d'aboutir à un relèvement généralisé de notre société. Les égoïsmes de groupes, de classes et de régions feront place au partage et à l'entraide. Sans ces revirements radicaux, nous risquons tous de nous enliser davantage dans le marsme.

Les organisations communautaires et populaires et les corps intermédiaires ont un rôle particulièrement important à jouer dans la restabilisation de notre société et surtout dans l'amélioration des relations des individus entre eux tout d'abord et ensuite entre ces derniers et l'Etat.

L'Angleterre, à la suite de l'instauration du premier Welfare State, a connu une baisse et quasi disparition des organismes communautaires. Mais elle s'est ravisée et a fait revivre ces derniers sous l'instigation même du gouvernement qui a réalisé son impuissance à tout accomplir. En Hollande, des groupes de citoyens s'organisent pour retirer aux organismes officiels des responsabilités qu'ils avaient jadis assumées mais qu'ils avaient momentanément abandonnées à l'Etat.

Dans le domaine du bien-être, le Québec suit une tendance similaire. Le gouvernement augmente sensiblement ses budgets en faveur des organismes communautaires et intermédiaires. Les communautés québécoises se prennent de plus en plus en charge, grâce à la multiplication des comités de citoyens et des organismes communautaires de tout acabit. Tous ces virages n'enlèvent nullement à l'Etat son rôle de première place dans la protection des citoyens, surtout les plus démunis, mais ils viennent combler les lacunes inhérentes à la bureaucratisation et empêcher la détérioration sociale causée par la faiblesse de la participation des citoyens à la vie de la collectivité et de ses institutions.

Louis BEAUPRE

Sherbrooke, 15 octobre.

■ *Une réputation à préserver*

Plus que nul autre pays occidental, le Canada possède un nombre considérable d'atouts très précieux dans les relations humaines, politiques et économiques avec le tiers-monde. Mais certains actes isolés et irresponsables surgissant ici épisodiquement risquent, si l'on ne prenait garde, de compromettre dangereusement un tel prodigieux et unique potentiel national.

Puissance moyenne industrialisée ayant l'avantage d'être à la pointe du progrès technologique sans pour autant avoir l'inconvénient de nourrir des visées hégémoniques sur ses partenaires, pays vierge de tout passé colonial dans le tiers-monde et qui partage pourtant avec celui-ci les deux langues de communication — le français et l'anglais, — le Canada inspire, en effet, confiance et sympathie dans le tiers-monde et plus particulièrement dans le monde arabe. Cette image de marque, a bien sûr, déjà commencé à porter ses fruits au niveau des échanges économiques avec le monde arabe. De ces résultats positifs, qui demeurent néanmoins bien en-deçà des possibilités réelles qui sont offertes au Canada, le Québec est la province canadienne qui se taille la part du lion.

Cette performance dont le mérite, il faut le reconnaître, revient en grande partie aux efforts acharnés des ministres fédéraux francophones, risque pourtant d'être compromise par le nombre de plus en plus important d'incidents à caractère raciste dans cette province à l'égard des Canadiens originaires du tiers-monde et parfois vis-à-vis directement des pays du tiers-monde.

Le dernier incident de cette nature vient d'être provoqué par un reportage publié par un quotidien de la ville de Québec sur les mariages interraciaux entre Arabes maghrébins et Québécoises qui a secoué toute la communauté maghrébine du Québec. Alors que le milieu diplomatique arabe suit cette affaire de près, plusieurs groupes anti-racistes envisagent de recourir aux tribunaux canadiens pour obtenir réparation en faveur de la communauté arabe maghrébine québécoise dont la dignité a été gravement bafouée et dont les intérêts moraux et matériels ont subi de lourds préjudices.

L'émotion et l'indignation dans la communauté arabe maghrébine québécoise (qui comprend plus de 10,000 Marocains, Algériens et Tunisiens) est d'autant plus vive que cette provocation raciste intervient à un moment où le monde arabe, frappé de toute part, attend du monde entier compassion et solidarité.

Je tiens cependant à mettre en garde les Maghrébins du Québec de commettre la même erreur que le journal et de généraliser aussitôt en disant que les Québécois sont des racistes anti-arabes. Le Québec, tout le monde le sait, est la province canadienne qui a toujours prouvé le plus de sympathie à l'égard du monde arabe.

Aujourd'hui plus que dans le passé, la lutte contre le chômage au Canada signifie aussi, combattre pour soigner l'image de marque du Canada.

Dans les prochains mois, d'importants projets économiques seront mis sur pied dans le monde arabe: reconstruction de la ville de Beyrouth et remise sur pied de toute l'infrastructure économique libanaise avec le concours financier des pays pétroliers arabes, reprise économique de l'Irak après la fin de la guerre avec l'Iran et après la reprise des exportations de son pétrole, etc. Le Canada a toutes les chances d'obtenir de nombreux contrats dans tous ces projets surtout si le gouvernement d'Ottawa arrivait à faire des «petits gestes» en faveur de la compréhension et de l'amitié avec les peuples arabes. La politique doit cesser d'être un lieu de bavardage stérile; elle doit contribuer à améliorer la situation matérielle des populations. Au Canada, seule une volonté politique et une plus grande ouverture au monde pourraient réduire le taux de chômage du pays.

Abdelkader BENABDALLAH

Montréal, 14 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'homme différent et l'homme du refus

COMMENT un homme qui n'a gouverné la France que sept mois et dix-sept jours, il y a près de trente ans, a-t-il pu acquérir et conserver cette autorité morale et cette aura personnelle qui auront été sa marque jusqu'au dernier jour?

Parce qu'il a su dénouer en quelques semaines les trois crises qui, au début des années 50, pesaient lourdement sur la politique et la diplomatie françaises et les empoisonnaient: le conflit tunisien, qui en préfigurait d'autres au Maghreb, la guerre d'Indochine, la querelle de la Communauté européenne de défense.

Il y réussit en disant très haut ce que d'autres confiaient tout bas; en introduisant dans la politique française un autre style et une autre méthode; en étant fidèle à ces simples mots, sa règle et sa devise: «Gouverner, c'est choisir.»

Cela parut si nouveau, à l'époque, que l'opinion en fut à jamais frappée, si scandaleux que la classe dirigeante, qui s'était mal résignée à son arrivée au pouvoir, n'eut de cesse de l'en chasser. Il n'était pas, il est vrai, un professionnel de la politique.

Une génération est passée. Les plus jeunes ont oublié ces crises lointaines, mais dans la mémoire collective il est resté l'homme différent et l'homme du refus, comme de Gaulle, à qui pourtant il dit deux fois «non». En 1945, lorsqu'il refusa l'inflation et qu'on lui préféra la facilité. En 1958, lorsqu'il jugea la Ve République entachée du péché originel de la sédition d'Alger.

Homme fort, mais homme seul, sûr, un peu trop sûr parfois, d'avoir raison, s'étant attiré d'exemplaires fidélités personnelles, mais non la faveur durable de la nation, Pierre Mendès France n'a pu rendre à son pays les services auxquels le destinait sa force de caractère et de conviction. Sa solitude et son refus du compromis ne lui auront permis de n'avoir qu'un rendez-vous avec l'histoire. Mais il n'aura jamais cessé de témoigner jusqu'au dernier jour, fût-ce par son silence.

Jacques FAUVET

Le Monde du 20 octobre

MENDÈS FRANCE

La rigueur avec une pointe d'utopie

par
Paul Fabra

D'ABORD et avant tout Pierre Mendès France était un homme d'action dans ce sens que chez lui la réflexion économique et financière est à son meilleur quand il nourrit un projet concret. Son drame est d'avoir été depuis 1956 et même depuis la fin 1955 privé de tout poste de responsabilité.

Au fur et à mesure que la réalité du pouvoir s'échappait, et qu'il ne croyait probablement plus à la possibilité pour lui de le reconquérir, il a perdu une partie de sa capacité de critiques et surtout de propositions. Comme si chez cet homme la prise directe avec la réalité était le véritable ressort de la pensée, le seul moyen pour lui de se garder à son tour de l'illusion qu'il a su dénoncer dans ses meilleurs moments avec une lucidité implacable, et aussi avec un bon sens profond, que certains, comme M. Edgar Faure, refusaient de lui reconnaître.

Cependant une grande continuité se dégage de son oeuvre. Tout ou presque se trouve déjà dans la thèse qu'en 1928 il consacre à l'expérience de Raymond Poincaré qui «a rempli admirablement le programme qu'il s'était tracé et en a tiré somme toute le maximum possible». Les critiques que le jeune Pierre Mendès France adresse à Poincaré sont d'ordre social: «Poincaré, écrit-il, est resté prisonnier des nombres froids derrière lesquels se cachent les réalités vivantes. Il n'a vu ni les commerçants sans clients, ni les salariés sans travail; il n'a vu ni la misère, ni le chômage, ni les faillites».

En 1958, Pierre Mendès France se garde de professer la même admiration pour le plan Pineay-Rueff, qui rappelle sur plus d'un point l'expérience de Poincaré, mais les objections qu'il soulève ressemblent fort aux critiques qu'il adressait trente ans auparavant à l'homme pour lequel il n'a jamais tout à fait cessé de professer une grande et sincère admiration.

La capacité de jugement, et le courage qu'il faut pour essayer de faire prévaloir une solution impopularie plutôt que de flatter les aspirations de l'opinion, Pierre Mendès France le montre à Alger où le général de Gaulle l'a chargé des finances au sein du GPRF (Gouvernement provisoire de la République française). Il prévoit qu'après la Libération les conditions du ravitaillement seront peut-être encore plus dures que pendant l'occupation. Il demande à son ami Boris, qui assure les services de la propagande à la radio de Londres, de changer en conséquence les thèmes de ses émissions économiques en cessant de faire aux Français, justement impatients d'améliorer leurs conditions matérielles, des promesses qu'on ne pourra pas leur tenir. Cet épisode n'est que le prélude au fameux affrontement qui l'opposera à la Libération à René Pleven.

Le général de Gaulle l'a nommé ministre de l'économie, un poste sans grandes responsabilités, tandis que Pleven est chargé du ministère des finances au sein duquel sont concentrés les véritables pouvoirs. Pierre Mendès France préconise un plan audacieux, comparable à celui mis en oeuvre avec succès en Belgique par Camille Gutt, de contraction de la masse monétaire par échanges forcés de billets. Les moyens de paiement ont depuis le début de la guerre environ triplé, alors que la production a chuté. Il en résulte un grave déséquilibre entre l'offre et la demande, que Pierre Mendès France veut précisément corriger.

Le général de Gaulle, par souci de ne pas traumatiser un pays meurtri, donne raison à son ministre des finances qui préconise une politique beaucoup plus conformiste, dont la pièce maîtresse est le lancement d'un grand emprunt (destiné à éponger 75 milliards de francs, alors que le plan de Pierre Mendès France porte sur 250 milliards). On a cessé depuis lors d'épiloguer entre Mendès France la rigueur et Pléven le laxiste.

(Dessin de PLANTU.)

Tirant les conséquences du choix du général, P.M.F. donne sa démission en avril 1946, expliquant qu'on l'a empêché de mener à bien «l'assainissement monétaire pour fonder le développement économique».

À la fin de l'année 1946, c'est le général de Gaulle qui s'en va. Son successeur, Félix Gouin, socialiste, songe à Pierre Mendès France pour donner de la crédibilité au ministère. Celui-ci propose derechef un nouveau plan de redressement qui ne comporte plus d'échanges de billets (opérations devenues caduques depuis l'existence partielle qu'en a faite Pleven) mais il prône un vaste programme de réduction des dépenses budgétaires, de suppression progressive des subventions, de blocage des prix et des salaires et l'institution d'un impôt sur le capital. C'est en quelque sorte le modèle d'une politique de gauche cohérente.

La suppression des subventions va dans le sens d'une politique qui reconnaît les vertus du mécanisme des prix et donc du marché; le blocage est demandé pour donner un coup d'arrêt au dérapage inflationniste tandis que les autres mesures vont dans le sens de la justice sociale. Mais les communistes refusent le remède tandis que les socialistes font la fine bouche. Pierre Mendès France refuse d'être le prête-nom d'une expérience sur laquelle il n'aura pas de véritable prise. «Je ne pourrai pas, dit-il, faire entendre un quatrième air dans un orchestre dont les musiciens jouaient déjà trois airs différents».

Il a enfin l'occasion, en mars 1953, alors qu'il est pressenti pour la première fois par le président Vincent Auriol pour diriger le gouvernement, de faire entendre, au-delà du cercle un peu fermé du parlement, les grands thèmes de son programme économique. Le leitmotiv, c'est la nécessité de faire des choix: la France a des ressources limitées; si elle fait tout, elle fait tout à moitié. C'est pourquoi il convient de transférer (c'est la politique dite des transferts) les ressources du moins productif au productif, et de réduire de façon draconienne les dépenses de l'Etat. Pierre Mendès France donne la priorité absolue à la lutte contre l'inflation, car celle-ci est un obstacle à l'expansion de l'activité économique. Les véritables économies, dit-il, sont productives, dans la mesure où elles poussent à la rationalisation et à la modernisation.

Les fortes paroles qu'il prononce en présentant son programme méritent pratiquement toutes d'être reprises aujourd'hui. La réduction des dépenses budgétaires est l'une des conditions de la relance économique, déclare-t-il.

Sur la Sécurité sociale, il affirme que si certaines de ses dispositions ouvrent une porte à la fraude, si elles encouragent une moindre productivité de l'économie, le devoir de ses vrais defenseurs est de chercher les remèdes. Il ajoute qu'il n'est pas antisocial de songer à repousser l'âge de la retraite.

Sur la réforme fiscale, il se prononce en faveur de la TVA, bien que l'impôt direct soit traditionnellement considéré comme injuste par la gauche, mais son souci d'améliorer la productivité l'emporte sur d'autres considérations.

Ce programme a tellement fait impression qu'un an plus tard, quand il accède au pouvoir, on attend de lui non seulement, bien sûr, qu'il règle l'affaire indochinoise et les problèmes européens, mais qu'il donne aussi à la politique économique une impulsion décisive. En août 1945, il demande et obtient à cet effet les pleins pouvoirs. Le moins qu'on puisse dire est que son action dans ce domaine ne laissera pas de traces indélébiles. Selon le mot de François Bloch-Lainé, que rappelle Jean Lacouture dans son livre, «l'économie est mise en soustraitance» (elle est confiée d'abord à Edgar Faure, ministre des finances, qui conduit une politique modérée qui n'est pas sans apporter de bons résultats).

L'action de Pierre Mendès France s'illustre surtout dans la lutte qu'il engage contre les bouilleurs de cru, sans emporter la victoire décisive qu'il voudrait obtenir. Lui qui prône le renouveau de l'industrie crée un fonds de conversion qui sera finalement doté de crédits budgétaires relativement modestes. Pierre Mendès France rigoureux n'est pas dupe: il est des interventions de l'Etat qui débilitent plus qu'elles ne protègent l'industrie' dit-il. Mais on attend en vain le vaste transfert des crédits publics des secteurs moins productifs.

Le président du conseil publie, avec son ami Ardant, un ouvrage dont le titre est symbolique: *la Science économique et l'action*. Cet homme qui n'a cessé de rappeler dans un langage moderne les préceptes les plus fondamentaux de l'économie politique a pourtant contribué par certaines de ses critiques à accréditer certains mythes et à justifier certains réflexes propres à donner aux Français de gauche bonne conscience, tout en les confirmant dans certains de leurs préjugés. Lui qui a compris si tôt la nécessité de doter le pays, dévasté par la guerre, d'une monnaie solide pour pouvoir affronter dans les meilleures conditions l'oeuvre de reconstruction, n'a pas ménagé ses critiques aux dirigeants de la R.F.A. qui, pourtant, avaient choisi le parti qu'il préconisait en France.

Force est de reconnaître aussi que les objections qu'il souleva à l'entrée de la France dans le Marché commun n'étaient pas de nature à éclairer vraiment le débat. Pour lui il y avait un grave danger à rapprocher un corps affaibli — celui de la France — d'autres pays plus vigoureux et dotés d'une législation sociale moins généreuse. Il est vrai que Pierre Mendès France raisonnait comme si la valeur du franc resterait intangible, alors que les dévaluations de la monnaie française par rapport au deutschemark ont évidemment facilité la cohabitation. Il reste que le système social allemand, par exemple, est aujourd'hui au moins aussi généreux que le système français et que l'argumentation de Mendès France était théoriquement et pratiquement guère justifiée.

C'est lui aussi qui a beaucoup contribué à mettre à la mode le volontarisme: le gouvernement de gauche aujourd'hui au pouvoir découvre les limites de ce concept et certains de ses membres le disent ouvertement. Dans *la République moderne*, qu'il publie en 1965, il consacre de longs développements à ce qu'il appelle la planification démocratique, une autre notion à laquelle il ne parviendra pas à donner un contenu véritablement opérationnel. Jean Lacouture intitule l'un de ses chapitres «Pour un socialisme concret»: on peut se demander si les propositions de Pierre Mendès France le radical sont vraiment allées dans ce sens.

Sur le plan de la politique économique et monétaire internationale, il lui est arrivé de céder à l'utopie. Pendant des années, il s'est déclaré un chaud partisan d'un système monétaire basé sur les matières premières. Mais il a reconnu un jour que cette solution n'avait guère de chance de voir le jour avant un bon demi-siècle. Lui qui avait critiqué le projet de retour à l'étalon-or du général de Gaulle, se montrait beaucoup plus nuancé en privé: ce qui me plaît finalement dans l'étalon-or, nous dit-il un jour, c'est son caractère automatique. Un jugement qu'on n'attendait pas a priori dans sa bouche.

Dans un discours radiodiffusé en 1946, il appelait les Français «à l'effort productif et à la simplicité de vie». Une simplicité qu'il a su lui-même magnifiquement illustrer dans sa vie. C'est cela qui restera; c'est lui aussi qui a su le premier le mieux parler de la nécessité d'encourager l'innovation et la recherche. Paradoxalement, la Ve République, dans ce qu'elle a de meilleur, n'aurait pu accomplir l'oeuvre qu'elle a faite sans le mendésisme.

(Le Monde du 20 octobre)

Le courage de négocier un recul

par
Guy Brouillet

LIBRE OPINION

ON doit donc prévoir une grève générale du secteur public pour la fin de novembre. L'opération qui a donné des succès étonnants, inespérés même, dans les joutes précédentes, risque cette fois-ci de tourner à la confusion de ses promoteurs. La situation est en effet inédite.

Pour la première fois depuis 1968 la négociation va se faire et dans une situation de déséquilibre et dans une atmosphère de crise. Les plus optimistes n'excluent pas une reprise mais laissent entendre que les belles années sont derrière nous. Si les décennies cinquante et soixante ont été marquées par un taux de croissance de 5%, celles des années quatre-vingts atteindront difficilement les 2%. L'endettement, que l'on a longtemps compris comme un moyen d'aménager l'avenir, apparaît maintenant comme une voie vers la faillite; l'inflation diminuera quelque peu et il faudra apprendre à vivre avec un taux de chômage plus ou moins élevé. En 1982, les pays occidentaux, avec 15 millions de travailleurs en moins, produiront le même revenu qu'il y a trois ans.

D'autre part, le rapport de forces, c'est bien de cela qu'il s'agit puisqu'on n'a jamais voulu envisager les négociations sous un jour différent, va se jouer dans un contexte radicalement modifié. En 1976 et en 1979, le devoir et l'intérêt de l'Etat-patron ne coïncidaient pas, du moins dans une perspective à courte vue. Le devoir demandait de s'en tenir à des ajustements raisonnables; l'intérêt, gagner une élection dans un cas, un référendum dans l'autre, suggérait d'aller au-delà de ses possibilités réelles et de consentir des «cadeaux» par le moyen des emprunts ou des taxes indirectes, un art dans lequel M. Parizeau est un génie. Cette fois le devoir et l'intérêt de l'Etat-patron se rejoignent car l'opinion publique ne tolérerait pas d'autres largesses et n'accepterait pas qu'un groupe refuse sa part du fardeau. De toute manière, nécessité fait loi, les financiers étrangers, moins impressionnés que nous par les magnifiques discours budgétaires du ministre des Finances, l'ont fait comprendre aux argentiers québécois.

Le scénario est ainsi facile à prévoir. Une grève plus ou moins longue et un décret. A moins, bien sûr, que l'exaspération des syndiqués ne conduise à une crise sociale et à des gestes regrettables. On ne doit pas exclure cette hypothèse, tant sont grandes la déception et la furie provoquées par les manières cavalières de ce gouvernement.

Il y a pourtant d'autres solutions. La première serait celle d'un décret raisonnable qui obtiendrait sans doute l'assentiment d'un grand nombre de syndiqués, coincés dans les immenses appareils où ils ne se reconnaissent pas et déchirés entre diverses solidarités. Car ils se savent aussi citoyens.

La seconde serait celle d'une véritable négociation. L'une des deux parties met sur la table au plus tôt ce qui serait le contenu de ce décret raisonnable. L'autre accepte la perche qui lui est tendue. Les syndiqués pourraient ainsi offrir, ou se voir inviter, d'accepter les «demandes» salariales de l'Etat-patron. En retour celui-ci consentirait au statu quo à propos des conditions normatives, sous réserve d'ajustements mineurs en ce qui concerne la mobilité ou la sécurité d'emploi. Resterait, si preuve est faite qu'il y a du personnel en surnombre, à échelonner sur un certain nombre d'années une cure d'amaigrissement de la fonction publique ou para-publique.

Y a-t-il des chances pour une telle approche? Elles sont minces. Mais l'Etat pourrait créer une pression très forte sur les syndiqués en donnnat l'exemple et en mettant de l'ordre dans sa maison. Les occasions ne manquent pas; réduction du personnel politique, de la publicité, des frais de représentation, réaménagement des régimes de retraite des députés etc. Il faudra aussi fournir la garantie que les sommes épargnées ne seront pas gaspillées dans des aventures folichonnes, dans des réformes dont personne ne veut ou dans des querelles stériles avec les autres pouvoirs, commissions scolaires, municipalités, gouvernement fédéral.

En 1976 et en 1979, il ne fallait que de l'honnêteté et du bon sens pour affirmer que les offres de l'Etat étaient raisonnables et même généreuses. La négociation se faisant à la hausse, celui qui se risquait à le dire devant ceux qui voulaient encore plus s'en tirait avec quelques huées, des moqueries, des sourires de pitié. Pour qui ne tient pas à tout prix à la popularité, ce n'est pas bien grave.

En 1982, c'est de courage dont on aura besoin pour se tenir du côté de l'autorité politique. Non seulement parce qu'on négociera des reculs, mais surtout parce qu'il y aura, parmi ceux qui écouteront les interventions, des hommes et des femmes qui seront durement touchés par le résultat des pourparlers. On voudrait au moins pouvoir compter sur la qualité de ceux que l'on pense en conscience devoir appuyer dans ce cas précis.

Les chances sont minces car l'indignation de M. Lévesque sonne comme un vieux disque usé et la fébrilité tranquille de M. Laurin, aussi intransigeante que tâtillonne, inquiète les esprits les plus sereins. Quant à l'assurance altière de M. Parizeau on sait maintenant où elle conduit. Reste la rigueur de M. Bérubé. C'est un atout. Où nous mènera-t-elle? Une de ses pentes est le cynisme. Ce n'est donc guère rassurant, mais j'imagine qu'il doit y avoir aussi chez ce fort en thème un peu de sagesse politique.

■ *Le monde occidental a aussi ses torts*

Après avoir lu l'appel d'Amnistie Internationale sur quatre cas spéciaux parue dans LE DEVOIR du 12 octobre, je me suis rappelé ces 10 prisonniers d'Irlande du Nord qui mourraient d'une grève de la faim à l'été 1981. Il est difficile de ne pas adhérer aux objectifs et idéaux d'A.I. mais on peut se demander si cet organisme en éveillant la conscience du monde sur les violations des droits de l'homme par les régimes de dictature militaire et communiste ne contribue pas à endormir celle du monde occidental sur ses propres agissements. Voilà un pays (l'Angleterre) qui depuis presque 12 ans occupe militairement un territoire dont la légitimité est contestée depuis 1922, qui déroge aux principes fondamentaux de justice et de droits civils sous le couvert d'une «loi spéciale», qui au lieu de faire disparaître ses dissidents les emprisonne par des procédures arbitraires; un pays qui s'est vu exonéré d'accusations de torture par un simple jeu de sémantique. Ses méthodes sont plus sophistiquées, plus discrètes, moins spectaculaires sans doute mais tout aussi efficaces: dans la population nationaliste, pas une seule famille qui n'ait eu un membre arrêté ou emprisonné sous le couvert de cette «loi spéciale». Nous sommes en 1982 et les choses se déroulent encore de cette façon. C'est long pour maintenir l'ordre et la bonne entente dans son «royaume»! Et aucun pays n'a jamais blâmé l'Angleterre pour ses méthodes. Parce que ce sont des lois, c'est propre et légal? Quelle est donc alors la pertinence d'organismes comme Amnistie internationale, la Commission européenne des droits de l'homme, l'Association internationale des juristes, la Déclaration universelle des droits de l'homme? Nous condamnons les uns et justifions les autres par les mêmes principes. La raison pour laquelle les prisonniers ont fait la grève de la faim importe peu; c'est la responsabilité de leur mort qui doit nous préoccuper car si nos institutions (et notre tolérance) sont ainsi faites qu'elles nous permettent de régler les conflits de façon aussi tragique et barbare, que valent-elles de plus que les autres?

Thérèse BÉRUBÉ

Saint-Lambert, 14 octobre.

Rectificatif

Deux erreurs se sont glissées dans l'identification des auteurs de l'article sur le Dr Selye paru hier dans cette même page. L'un des auteurs est le Dr Bois (et non Blois, comme nous l'avons écrit); quant au co-signataire, le Dr Jasmin, il est de l'Université de Montréal, et non de Laval.

LE NOROÎT
souffle où il veut

NOUVEAUTÉS

Marie Uguay
AUTOPORTRAITS
avec des photographies de Stephan Kovacs
s.p.; 8$

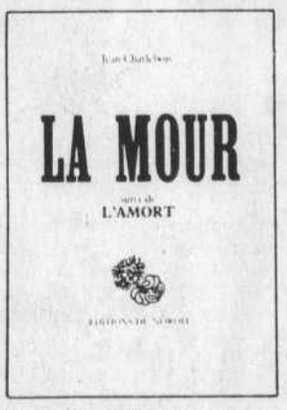

Jean Charlebois
LA MOUR
suivi de
L'AMORT
avec des dessins de Birgitta L. Saint-Cyr
s.p.; 10$

Yolande Villemaire
ADRENALINE
graphisme et photo de Michel Lemieux
172 p.; 12$

Célyne Fortin
FEMME FRAGMENTÉE
avec vingt-quatre dessins de l'auteur
120 p.; $10

Patrick Coppens
PASSE
avec un dessin de Léon Bellefleur
120 p.; $10

Geneviève Amyot
DANS LA PITIÉ DES CHAIRS
avec un dessin de Madeleine Morin
120 p.; $10

En principe, nos ouvrages sont disponibles en librairie. Demandez-les. Si vous n'arrivez pas à les trouver (c'est sans doute parce qu'ils ont déjà été vendus!), vous pouvez les commander directement chez nous.

ÉDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244
Saint-Lambert (Québec)
J4P 3N8

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Hassan

préconise une entité palestinienne «associée» à la Jordanie, alors que la Ligue arabe réclame la création d'un Etat palestinien indépendant.

Cependant, le roi Hassan II s'est déclaré prêt à «poursuivre le dialogue» entamé entre les Etats-Unis et la Ligue arabe sur les perspectives de paix au Proche-Orient.

Le souverain marocain, qui conduisait la délégation de la Ligue arabe reçue au département d'Etat, n'a pas fourni de précision ni sur la date ni sur le niveau auxquels se situerait ce futur dialogue.

Le roi Hassan II, qui s'ezprimait à l'issue d'un entretien d'une heure et demie entre la délégation et le secrétaire d'Etat, M.George Schultz, a simplement déclaré que cette rencontre ne sera pas «la seule de ce genre». «Nous espérons que durant les rencontres qui suivront, le même esprit de respect mutuel prévaudra», a-t-il ajouté. M. Shultz a également souligné «l'esprit constructif» qui a marqué cet entretien.

Les perspectives de paix au Proche-Orient n'ont jamais paru aussi bonnes, a estimé, hier l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, au cours d'une conférence donnée à Washington.

«Quelles que soient les péripéties des négociations, le fait est, a-t-il dit, que les ministres des Affaires étrangères de pays considérés comme extrémistes se trouvent aujourd'hui à Washington pour négocier avec nous à propos d'un plan de paix qui aurait été rejeté avec indignation il y a quelques années et même il y a quelques mois».

M. Kissinger, a déclaré qu'une des raisons du changement d'attitude des pays arabes envers les Etats-Unis était dû au fait qu'ils avient appris les «limites étroites» du soutien de l'Union soviétique.

L'ancien secrétaire d'Etat a également indiqué que les pays arabes ne pouvaient plus utiliser l'arme du pétrole, brandie en 1973-74, en raison de l'abondance de la production pétrolière mondiale actuelle.

Il a ajouté d'autre par que la récente invasion israélienne au Liban avait démontré la supériorité de l'armement américain par rapport au soviétique.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir, de retour hier à Jérusalem après un périple de six semaines au Costa-Rica et aux Etats-Unis, a laissé entendre qu'Israël et le Liban «poursuivraient des pourparlers formels en vue d'arrangements de sécurité satisfaisants pour les deux parties».

M. Shamir maintient donc son intention d'obtenir un accord formel de sécurité pour la région nord d'Israël, contre la volonté apparente des Etats-Unis et du Liban de s'en tenir à des arrangements «informels». «Nous insistons sur ce point et je pense que nous obtiendrons raison», a-t-il dit.

La presse israélienne, pour sa part, conseillait her unanimement au cabinet de M. Begin de renoncer à ses «illusions» à propos du Liban. Les prises de position du président Amine Gemayel à New-York exigeant le retrait de toutes les forces étrangères du Liban ont à cet égard été ressenties comme une douche froide. Le ministre israélien des Affaires étrangères a toutefois estimé «qu'il est trop tôt pour en tirer des conclusions», rejoignant ainsi un certain nombre de commentateurs israéliens selon lesquels les propos du président libanais sont en fait à usage inter-arabe.

M. Shamir, rappelle-t-on, s'est rendu aux Etats-Unis peu après les massacres de Sabra et Chatila, à un moment où la popularité de l'Etat hébreu était au plus bas. Selon un sondage de l'institut Gallup, seuls 32 pour cent des Américains se rangeaient alors aux côtés d'Israël, alors que 28% affichaient ouvertement des sympathies pour la cause arabe.

L'un des objectifs de M. Shamir consistait apparemment à travers ses multiples plaidoieries devant les responsables américains à tenter de renverser cette tendance.

Malgré les divergences de vues persistantes entre Washington et Jérusalem, M. Shamir semble avoir partiellement réussi

AUJOURD'HUI

Yaya Diallo et Roro D'Haïti se relaieront sur scène pour nous présenter une grande fête du soleil en l'Eglise Saint-Louis-de-France. Rendez-vous à 20 h au 3767 rue Berri. Pour inf.: 489-9723.

■

C'est sous la présidence d'honneur de Me Isidore C. Pollack, que l'Association des anciens de Laval tiendra sa 9e exposition d'oeuvres d'art, 2e étage du Pavillon de Koninck, Cité Universitaire. L'exposition se poursuivra jusqu'au 26 octobre. Pour inf.: (418) 656-3242.

■

Le 7e Colloque interdisciplinaire annuel de la Société de philosophie du Québec se tient à l'Université de Sherbrooke sous le thème «Philosophie et éducation».

■

Afin de fêter le 35e anniversaire, il y aura des Retrouvailles pour les Francs-Amis et les membres de la Palestre nationale à 20 h 30 en la salle de la Fraternité des policiers, 480 rue Gilford. Pour inf.: 667-6490.

■

Toutes les personnes handicapées de la vue sont cordialement invitées à participer à l'assemblée générale du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, de 9 h 30 à 16 h 30 au 3700 rue Berri. Pour inf.: 849-7515.

■

De 9 h à 17 h, aura lieu au Sheraton-Laval un atelier de croissance personnelle sur le thème «Faire face au stress, sans détresse». Le docteur Pierre Blanchette, psychologue et psychothérapeute, animera cet atelier-conférence. Pour inf.: 430-0964.

■

Des ateliers de danse pour enfants auront lieu à l'Ecole nationale de théâtre, 5030 rue Saint-Denis. Pour inf. 526-5538.

F-18: le Québec n'aura que le tiers des retombées

suite de la première page

la Défense nationale parce qu'à la derniere minute, $780 millions de retombées économiques avaient glissé d'une province à l'autre. On donnait alors comme «assurées» des retombées de $1.2 milliard tandis que le reste relevait de la devinette, (best guess estimates).

En fait, on n'atteindra même pas ces chiffres. Depuis l'attribution du contrat, l'Ontario a déjà reçu pour $573 millions de retombées alors que le Québec n'a reçu que $137 millions, dont $30 millions sont d'ailleurs encore sous évaluation et pourraient ne pas être crédités comme «retombées du F-18».

Au ministère des Approvisionnements et à celui de la Défense, on explique «qu'il faut sans cesse forcer McDonnell Douglas à rechercher des fournisseurs au Québec... Mais ils n'en trouvent pas».

A l'Industrie et au Développement régional, on va beaucoup plus loin. On rappelle que c'est le cas de tous les programmes de développement industriel. «Alors qu'en Ontario on pourrait dépenser deux fois plus d'argent qu'on a de disponible, au Québec on arrive péniblement à épuiser nos programmes. On pousse plus fort sur la pédale au Québec, disent les hauts fonctionnaires de l'Industrie, mais il n'y a pas de dynamisme du secteur privé».

En fait, un autre rapport dont LE DEVOIR avait révélé l'existence en août dernier indique que le Québec ne profite que de 11.5% des $2 milliards disponibles dans le cadre du Programme d'obligations pour la petite entreprise. Le nouveau programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre a jusqu'ici profité à 88.6% à l'Ontario et à 5.2% seulement au Québec. Les prêts garantis dans le cadre du Programme pour l'expansion de la petite entreprise ont profité à 86.5% à l'Ontario, et de 11 à 19% selon les années au Québec.

Le rapport de juin 1982 sur les retombées du F-18 identifie les principaux investissements déjà réalisés au Québec. Ils sont reliés au train d'atterrissage du F-4 chez Héroux Inc. ($4.5 millions) au train d'atterrissage des DC-10 chez Menasco ($60 millions), l'achat de deux Challenger à Canadair par Northrop ($13.6 millions), aux éléments de structure du F-18 fabriqués chez Canadair encore ($92 millions), à un système de contrôle de la post-combustion à Aviation Electric de Montréal ($30 millions), à des investissements de $97 millions de la CGE à Bromont pour une usine d'aubes et d'ailettes de compresseurs, et d'un transfert de technologie à CAE de Montréal, évalué à $10 millions.

Le rapport du gouvernement fédéral souligne à plusieurs reprises que la McDonnell Douglas a fait «des efforts très substantiels» pour repérer d'éventuels fournisseurs ou associés au Québec. On souligne également qu'il y a beaucoup de collaboration avec le sous-ministre adjoint de l'Industrie à Québec.

Pour sa part, le ministère fédéral des Approvisionnements et Services y a été d'un contrat de $34 millions avec la CAE de Montréal pour la construction des simulateurs de vol nécessaires à l'entraînement des pilotes de la Défense nationale.

En revanche, le centre d'usinage à contrôle numérique est sérieusement compromis. Cet investissement représentant des retombées de $225 millions devra être effectué avant la fin de 1983 mais on souligne dans le rapport obtenu par LE DEVOIR que la demande est très faible et qu'il y a une importante surcapacité de production de telles usines dans le monde.

La McDonnell Douglas a accueilli en mars dernier, à son siège de St. Louis au Missouri, M. Paul Asselin, directeur de la division d'Amérique du Nord, et M. Serge Bouchard, conseiller économique du gouvernement du Québec, pour discuter des retombées au Québec avec les cadres de l'entreprise américaine. En avril, ce sont des dirigeants de la McDonnell Douglas qui se déplaçaient au Québec.

De son côté, le gouvernement fédéral prétend avoir redoublé d'efforts. Dans le mémoire d'août 1982, commandé spécialement par les ministres responsables du projet pour expliquer la piètre performance du Québec, on donne la liste des nombreuses initiatives prises par des cadres de l'Industrie et du développement régional, et par ceux des Approvisionnements et Services. De plus, le ministère de l'Industrie veut maintenant engager un consultant du secteur privé qui, résidant au Québec, pourrait mieux prospecter les industries susceptibles de collaborer au projet.

Malgré ces efforts des deux gouvernements et du constructeur du F-18, les retombées ne viennent pas et Ottawa pointe maintenant du doigt le secteur privé. Le dossier est politiquement très chaud pour le premier ministre qui, le 10 avril 1980, faisait personnellement pencher la balance au cabinet en faveur de McDonnell Douglas, contre le F-16 de General Dynamics, parce que la polémique qui s'engageait au Québec — à la veille du référendum — l'inquiétait énormément.

Il faut toutefois remarquer que le contrat de General Dynamics n'aurait pas forcément été mieux réalisé pour le Québec. En effet, les avantages de General Dynamics résidaient surtout dans les investissements directs, alors que ceux de McDonnell Douglas proviennent des achats et des sous-contrats. Or, si l'évaluation des hauts fonctionnaires de l'Industrie est exacte, et qu'il existe effectivement au Québec «des choses qui briment la confiance des investisseurs», les investissements promis par General Dynamics ne se seraient pas davantage réalisés.

Le premier document de juin 1982, dans la version dont LE DEVOIR a obtenu copie, est accompagné d'une liste, comté par comté, des retombées économiques. Si on a demandé aux fonctionnaires de se donner la peine d'établir une telle liste — à partir des codes postaux des entreprises — c'est que le débat politique est loin d'être terminé à l'intérieur du Parti libéral.

Egalement dans l'embarras se trouve le ministère de l'Industrie et du Commerce qui avait, en avril 1980, effectué l'évaluation des retombées. Pour calmer les esprits au Québec, à la veille du référendum, on avait changé les investissements de colonnes, entre l'Ontario et le Québec, avec une facilité déconcertante. Certains fonctionnaires se demandent maintenant si le cabinet n'a pas influencé la «subjectivité» qui se glisse inévitablement dans de tels choix.

Les dépenses d'Ottawa / Les contrats professionnels

suite de la première page

($228,872) et les 11 autres au bureau d'Ottawa.

EAC Amy & Sons, Ottawa ($1,167,397) suit, avec Touche, Ross & Co. de Calgary ($995,987); Erst Whinney, d'Ottawa ($715,485) et Bailey & Rose Ltd. d'Ottawa ($644,778). Les succursales montréalaises de deux de ces firmes n'ont pas obtenu de contrats fédéraux de $25,000 ou plus.

Suit la firme Price Waterhouse, d'Ottawa. Les contrats obtenus avaient une valeur de $686,484. La succursale d'Ottawa en a obtenu huit, celle de Vancouver un, comme celle de Montréal ($62,573).

Il n'en va pas autrement de la maison Currie, Coopers et Lybrand ($538,571), dont huit des neuf contrats sont allés au bureau d'Ottawa et le neuvième à la succursale de Montréal ($46,220).

Viennent ensuite quatre entreprises dont tous les contrats de ce type sont allés à l'Ontario: Clarkson, Gordon, d'Ottawa ($478,582); Intellitech Ltd., d'Ottawa ($473,168); Hickling Smith, d'Ottawa ($369,562) et Deloitte Haskins & Sells, d'Ottawa ($365,073).

La firme de comptables Coopers & Lybrand, parente du groupe de conseillers en gestion Currie, Coopers et Lybrand, arrive au douzième rang ($380,006): ses quatre contrats se répartissent entre autant de succursales, dont celle de Montréal ($63,735).

Les conseillers de Woods Gordon ($243,514) ont obtenu six contrats, dont un à la succursale de Montréal ($67,749). Suit la maison Arthur Andersen, d'Ottawa ($189,755). Enfin, c'est au quinzième rang qu'on retrouve la première firme de Montréal, Maheu, Noiseux, Roy & Co., avec quatre contrats pour une valeur totale de $161,844.

Le tableau donne à penser que dans un secteur de pointe comme celui des communications, où le ministère fédéral du même nom joue un rôle d'animateur depuis sa création à la fin des années 60, les firmes québécoises sont peu appréciées en regard de celles de l'Ontario. Celles-ci recevaient en effet de ce ministère, en 1980-81, presque les trois quarts du montant total des contrats de $25,000 et plus, tandis que les firmes québécoises devaient se contenter d'un maigre 9.3%.

En revanche, maintes firmes du Québec semblent choyées par Ottawa quand il s'agit de contrats de recherche se rapportant à la défense nationale. En effet, au chapitre des services de génie, de dessins architecturaux et d'experts-conseils, 14 firmes québécoises ont obtenu de la Défense nationale des contrats pour une valeur de $5 millions (sur une valeur totale de $23 millions de contrats de ce genre) et 12 firmes du Québec ont obtenu du même ministère pour une valeur de $1.9 million de contrats (de $25,000 et plus) de services scientifiques et de recherche.

Plus remarquables, et dans le même domaine, les contributions du ministère de l'Industrie et du Commerce pour développer et soutenir la compétence technologique de l'industrie canadienne de la défense: elles s'élevaient à $58 millions en 1979-80 et sont passées à $95 millions l'année suivante (+ 63.6%). Or, 56.7% du montant total de ces contrats sont allés à 16 firmes situées au Québec. La maison Pratt & Whitney Aircraft de Longueuil a récolté le contrat le plus important ($35.2 millions). Suivaient les firmes Canadair Ltd ($8 millions), Canadian Marconi ($3.4 millions) et CAE Electronics Ltd. ($2.6 millions), toutes les trois de Montréal. Les 16 compagnies québécoises se répartissent ainsi $53.9 millions en contrats de défense.

Il n'est pas sans intérêt de noter, enfin, que sur les sommes que les ministères fédéraux dépensent dans la Région de la capitale nationale en frais de services professionnels, le côté québécois (la région de Hull) reçoit assez peu de chose en regard du côté ontarien de la capitale.

Les derniers chiffres qu'on possède sur cette question datent un peu, puisqu'ils valent pour l'année 1976-77. Une étude fédérale interne préparée en 1978 par la Commission de la capitale nationale et qui n'a jamais été publiée a procédé à l'estimation des dépenses de huit ministères fédéraux en services professionnels et spéciaux dans la région de la capitale nationale.

Ensemble, ces huit ministères dépensaient $158 millions dans la région, dont 98% allaient du côté ontarien et 2% du côté québécois. L'étude, intitulée *Socio-Economic Prospects, National Capital Region*, juin 1978, et présentée par M. Gaston Haddad, directeur du projet de recherche, fournissait ensuite la répartition des dépenses de ce type entre les côtés québécois et ontarien pour les huit ministères fédéraux.

Le côté ontarien recevait 99.93% des dépenses du ministère des Transports (70.4 millions); 98.7% de celles du Secrétariat d'Etat (23.8 millions); 96% de celles de Travaux publics ($10.1 millions); 99.98% des dépenses de la Défense nationale ($18.3 millions); 98.9% de celles des Affaires indiennes ($6.6 millions); 98.5% des dépenses d'Environnement Canada ($9 millions); 95.9% de celles du ministère de la Consommation et des Consommateurs ($5.4 millions) et 86.9% d'Emploi et Immigration ($14.8%).

FIN

Répartition géographique des contrats de services professionnels de plus de $25,000, 1980-1981

ministère/organisme	montant total des contrats	% des contrats de $25,000 +	Ontario ($25,000 +)	Québec (25,000 +)	Ailleurs ($25,000 +)
Communications	$24.3 millions	65.9%	72.1%	9.3%	18.6%
Revenu national	13.7	71.3	62.4	29.7	7.9
Conseil du trésor	11.0	91.8	95.6	1.6	2.8
Expansion économique régionale	7.8	69.3	72.0	23.6	4.5
Consommation/ Corporations	6.2	43.5	85.0	12.3	2.7
Conseil privé	4.4	69.7	80.0	19.0	1.1
Justice	4.1	81.4	43.1	28.2	28.7
Parlement	3.8	70.6	77.3	22.7	0.0
Finances	3.6	80.8	63.7	27.5	8.7
Solliciteur général	3.0	54.0	53.5	37.7	8.8
Développement économique	1.0	54.6	59.0	7.4	33.7
Vérificateur général	8.3	73.7	78.7	18.5	2.8
Musées nationaux	7.7	42.3	87.2	5.3	7.5
Commission de contrôle de l'énergie atomique	6.3	90.0	87.6	5.0	7.3
ACDI	$3.0 millions	81.4%	87.0%	13.0%	0.0%
Commission canadienne du lait	3.0	92.6	92.8	5.1	2.2
Archives publiques	2.5	72.5	64.4	33.6	2.1
Bibliothèque nationale	2.0	80.2	84.2	14.2	1.6

Sources: Comptes publics du Canada 1980-81, volume II: Détails des dépenses et des recettes, section 33.

◆ Timbre-poste

exercer la société pour réduire l'expansion de ses dépenses, a-t-il ajouté. La majoration avait déjà été prise en considération lors de l'élaboration du dernier budget de l'organisme dont il ressortait que Postes Canada devait encore sabrer pour $45 millions dans ses dépenses avant le printemps prochain.

«Dans le programme de coupures, la hausse de tarif avait déjà été prévue», a-t-on fait valoir, rappelant que la société était à négocier avec ses syndicats sur les façons de réduire les coûts sans réduire les services.

Beaucoup d'envois qui bénéficiaient auparavant du tarif de troisième classe, tout en étant livrés comme le courrier ordinaire, devront être affranchis au tarif général.

Une lettre d'affaire ne portant pas de code postal ou dépassant les normes de dimensions, environ 13% des lettres d'affaires, nécessitera un affranchissement de 37 cents, ce tarif toutefois ne touchera pas le courrier personnel.

Quant au tarif de hase pour une lettre destinée aux Etats-Unis, il passera de 35 à 37 cents, tandis que le tarif général pour l'étranger sera de 64 cents, comparativement à 60 cents actuellement.

Le critique des postes de l'opposition conservatrice, M. Bud Bradley, n'a pas été long à réagir hier. Il a qualifié ces hausses d'inacceptables. «Le premier ministre, dit-il, se présente à la télévision trois fois cette semaine pour demander aux Canadiens de se serrer la ceinture et le lendemain matin il annonce une deuxième hausse du tarif postal en un an.»

Les milieux d'affaires se sont dits en général déçus tant par les hausses de tarifs que par l'absence d'assurance que les services seraient non seulement maintenus mais améliorés.

M. Sam Hughes, président de la Chambre de commerce du Canada, a fait valoir que la petite entreprise serait touchée par les hausses mais que la première préoccupation des gens d'affaires était le service. «Nous serions moins inquiets des augmentations de coûts postaux, a-t-il dit hier, s'il y avait une augmentation équivalente des services».

Même commentaire à l'Association des consommateurs du Canada où M. David McKendry, analyste économique, a exprimé l'opinion que les prix d'envois postaux au Canada étaient beaucoup trop élevés compte tenu des services.

En guise de réaction à ces hausses annoncées hier, la Fédération canadienne des entreprises indépendantes a opposé un refus catégorique à la demande qui lui avait été faite la veille de participer conjointement avec la Société des Postes à une étude sur le service des postes auprès de la petite entreprise au Canada.

«Pas question maintenant de s'associer à Postes Canada», a déclaré à Toronto un porte-parole de la Fédération à qui la Société avait demandé notamment de participer financièrement à l'enquête auprès des petites entreprises.

Lady Diana, une princesse qui consomme bien

LONDRES (Reuter) — Lady Diana, princesse de Galles, dépense sans compter pour s'habiller, si l'on en croit la presse populaire anglaise.

Dans sa première année de mariage, assure le «Sun», l'épouse de Charles a acheté plus de 50 robes de bal et près de 200 robes et tailleurs avec chaussures, sacs à main et chapeaux assortis.

Sa facture d'habillement s'élève souvent à 2,500 dollars par semaine, précise le «Sun».

Un autre quotidien, le «Daily Mail», a publié une caricature montrant un agent de change plein de jubilation et achetant des paquets d'actions tout en hurlant dans trois téléphones «savez-vous la nouvelle? Di est repartie faire du shopping».

Des informations ont annoncé que la princesse avait passé trois jours de shopping dans le quartier de Knightsbrige où se trouvent quelques-uns des plus chics (et chers) magasins de Londres, dont plusieurs fournisseurs attitrés de la famille royale.

L'un de ces commerçants a révélé que Lady Diana lui avait acheté dix chapeaux.

La préférence de la princesse de Galles pour les chaussures à talon plat, afin de compenser sa haute taille, a fourni un stimulant bienvenu à l'industrie de la chaussure britannique en pleine récession: une chaine de magasins a vendu un million de paires de chaussures du genre de celles que porte Lady Di, indique le «Daily Express».

Criminalité en baisse aux É-U

WASHINGTON (AP) — Le nombre de crimes et délits enregistré aux États-Unis au cours du premier semestre 1982 a baissé de 5% par rapport à la même période en 1981, a annoncé le FBI. Selon le FBI, c'est la première fois depuis 1978 que le taux de criminalité est en baisse. Les meurtres ont baissé de 8%, les vols de 7% et les viols de 6%. Seules les agressions avec préméditation ont augmenté de 1%.

Pierre de Bané au congrès des universitaires arabes

Assurer la sécurité d'Israël et l'autonomie des Palestiniens

par Angèle Dagenais

S'adressant au congrès de l'Association des universitaires arabes-américains qui tient ses assises annuelles à Montréal, le ministre des Pêches et Océans, M. Pierre de Bané, a rappelé que la politique canadienne à l'égard du Moyen-Orient appuie le plan Reagan mais n'écarte pas la possibilité de créer un état palestinien pour donner à ce peuple un pays.

M. de Bané, présenté à l'auditoire par le président de l'Association M. John Makhoul, comme «l'un des nôtres», a fait le bilan de la politique canadienne dans cette région du monde en commentant dans des termes très critiques l'invasion israélienne du Liban et les événements des derniers mois. M. de Bané a parlé d'invasion «injustifiée et disproportionnée», de «carnage de Beyrouth», des «horreurs qui se sont abattues sur le Liban» pour qualifier la crise actuelle que traverse ce pays.

Pour trouver une solution à la «tragédie» du Moyen-Orient qui dure depuis 1947, M. de Bané a rappelé qu'il fallait assurer aussi bien la sécurité d'Israël que l'autonomie complète des Palestiniens. C'est pour cette raison, a-t-il indiqué, que le Canada se tient en contact avec les deux parties, les gouvernements concernés et l'Organisation de libération de la Palestine.

Applaudis à de nombreuses reprises au cours de son allocution, M. de Bané a indiqué clairement que le Canada reconnait le droit à l'existence de l'Etat d'Israël mais en même temps déplore le terrorisme dans toutes ses manifestations. Il a vivement enjoint les pays arabes à s'asseoir et négocier, comme l'a fait Sadate, car il n'y a aucune autre façon de trouver une solution; et cette négociation doit évidemment se faire avec les Palestiniens, a-t-il insisté.

M. de Bané a rappelé que le Canada n'a jamais admis qu'Israël occupe des territoires arabes et qu'il y installe des colonies tout en brimant les droits à l'identité culturelle des Palestiniens qui les habitent. Le Canada, a-t-il ajouté, n'admet pas davantage l'occupation de la partie est de Jérusalem par Israël, ainsi que son occupation des Hauteurs du Golan et du Liban. Le Canada ne reconnait pas Jérusalem comme étant la capitale de l'Etat d'Israël, a-t-il rectifié à cet égard.

M. de Bané a également indiqué à ses hôtes en citant des paroles du premier ministre M. Trudeau (1980), que les Palestiniens avaient «le droit de déterminer leur avenir» et que cette préoccupation «légitime» a toujours été appuyée par le Canada. «Nous ne croyons pas que les Palestiniens ont déjà trouvé une patrie en Jordanie», a expliqué le ministre. Une paix durable et juste ne pourra se faire sans les Palestiniens et sans le retrait complet des Israéliens de tous les territoires occupés.

M. de Bané a terminé son allocution en précisant que le Canada n'approuverait jamais les efforts des pays arabes d'expulser Israël des Nations-Unies et de ses agences spécialisées, et que ce genre d'utilisation de l'ONU est erroné.

M. de Bané a enfin invité les pays arabes à s'unir et Israël a montré moins «d'intransigeance» pour trouver une solution de paix.

Les travaux du congrès se poursuivent aujourd'hui et demain au Centre Sheraton de la rue Dorchester. Une manifestation est prévue ce soir à 19 h 30 par le Centre Hillel et le Comité d'action juif pour protester contre la présence de trois dirigeants de l'OLP présents au congrès des universitaires arabes-américains.

Hallyday se blesse en spectacle

PARIS (AP) — «Johnny Halliday a eu un accident au cours d'une cascade faisant partie de son spectacle, il y a quelques jours.

«Il continue néanmoins à assurer normalement son show comme prévu au Palais des Sports, jusqu'au 11 novembre inclus», ont indiqué dans un communiqué MM. Jean-Claude Camus, producteur du spectacle, et Gilles Paquet, responsable des relations publiques.

«Une décision des médecins confirmera ou reportera à une date ultérieure la tournée qui doit suivre.»

À Genève, Jack Yfar, responsable de son concert dans la cité de Calvin, avait annoncé plus tôt que Halliday avait dû annuler sa tournée en Suisse et devrait sans doute se reposer deux ou trois mois.

M. Yfar avait précisé que le chanteur rock souffrait d'un «affaiblissement» de l'os de la hanche et suivait un traitement dans un hôpital parisien.

Amertume aux chantiers Davie

QUEBEC (PC) — Moins d'un an après être entrés au service des chantiers maritimes Davie à Lauzon, quatre des 19 spécialistes de la construction navale embauchés en Grande-Bretagne ou ailleurs en Europe ont été remerciés de leurs services, faute de travail.

Les quatre employés, recrutés lors d'une mission de la compagnie dans les îles britanniques, ont été remerciés de leurs services le 8 octobre dernier, après un préavis de deux semaines, et ont quitté leurs fonctions avec amertume et rancoeur à l'endroit de la direction du chantier.

D'autres mises à pied pourraient survenir dans les ateliers du chantier de Davie, à moins que ne lui soit adjugé prochainement le contrat pour la construction du traversier de CN Marine. La direction du chantier a aussi récemment averti qu'elle devrait mettre à pied 1,000 travailleurs sans ce contrat.

23 octobre

par la PC et l'AP

1981: le gouvernement polonais annonce le recours à l'armée pour calmer l'agitation sociale;

1980: le président Carter dément que les perspectives de libération des otages américains de Téhéran soient destinées à coïncider avec les prochaines élections présidentielles;

1979: l'Ex-chah d'Iran, atteint d'un cancer, entre dans un hôpital new-yorkais afin de subir des examens;

1978: Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, ne réussit pas, en deux jours d'entretiens avec les Soviétiques, à lever les obstacles à la signature d'un accord Salt II;

1971: l'oléoduc américain, qui achemine le pétrole saoudien à la Méditerranée, est endommagé par une coupure et un incendie;

1966: le président Johnson rencontre, aux Philippines, six chefs d'Etat du Pacifique pour discuter de la guerre du Vietnam;

1963: un ferry chavire sur le fleuve Han, près de Séoul: 49 morts;

1962: Moscou déclare qu'un blocus militaire de Cuba risque de déclencher un conflit thermo-nucléaire;

1958: Moscou approuve un prêt à l'Egypte destiné à la construction du barrage d'Assouan;

1954: les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique décident de mettre fin à l'occupation de l'Allemagne;

1942: la huitième armée britannique engage la bataille d'El Alamein, en Egypte;

1917: le corps expéditionnaire américain intervient pour la première fois sur le front, près de Lunéville, au cours de la guerre de 1914;

1596: les Turcs de Mohammed trois battent les Autrichiens de l'archiduc Maximilien près d'Erlau (Hongrie).

Elle est née un 23 octobre: — L'actrice française Sarah Bernhardt (1844-1923).

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 23 octobre 1982

L'indépendance littéraire du Québec

par
Jean Éthier-Blais

Destin littéraire du Québec, par Gérard Tougas, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1982, 208 pages.

UN livre d'analyse et d'espoir. M. Gérard Tougas est connu des spécialistes de la francophonie par ses prises de position parfois tranchantes, souvent pessimistes, toujours intelligentes, sur l'avenir du français dans le monde. Sa connaissance des littératures du domaine français est immense, peut-être inépuisable. Il a lu des auteurs qu'il est sans doute le seul à connaître, avec M. Auguste Viatte. Dans le patrimoine québécois, son *Histoire de la littérature canadienne-française* a marqué une date; elle remplaçait, bardée de notes et sévèrement scientifique, celle de Mgr Camille Roy. On l'utilise toujours avec profit. L'âge aidant, M. Gérard Tougas devient, littérairement, une manière de misanthrope; ce qu'il pensait des auteurs, et qu'il gardait dans son for intérieur, il l'exprime ouvertement aujourd'hui. Il a cette chance insigne de travailler loin des chapelles littéraires montréalaises, dont les clochers jalonnent notre histoire littéraire récente et répondent à leur façon au besoin que certains ressentent toujours d'une Église. Il lit donc nos écrivains sans avoir à craindre de les rencontrer, soudain, au coin de je ne sais quelle rue, ou sous quel réverbère. La distance donne à sa franchise le sel de la nouveauté. Il est libre devant les textes des autres et, sur la page, comme le démontre ce *Destin littéraire du Québec,* il écrit ce qu'il pense.

La thèse de M. Gérard Tougas est intéressante. Le Québec a atteint son indépendance littéraire. Notre littérature, sans être la rivale de la française, constitue un bloc spécifique, elle a ses oeuvres et, partant, sa continuité propres. Elle vit de cette vie complète qui assure équilibre et pérennité. Elle est assurée de ne pas disparaître, dans la mesure où langue et civilisation françaises ne sombreront pas dans l'oubli. Cet évangile m'a fait une grande joie. Mais M. Gérard Tougas élargit le débat. La langue anglaise triomphe; l'espagnole, la portugaise sont promises à un brillant avenir. La française, ce trésor que le destin nous a confié, hélas! n'a pour elle ni le nombre indifférencié ni une multitude de pays dont elle est le moyen unique d'échange. Sauf pour la France elle-même, le français doit partager. Nous en savons quelque chose, victimes que nous sommes d'une assimilation de l'intérieur, constante et voilée. La France n'a donc pas en face d'elle un géant qui puisse lui répondre en français, comme l'Angleterre a les États-Unis; l'Espagne le Mexique ou l'Argentine; le Portugal, le Brésil. La France est et restera reine et maîtresse. Elle ne cessera pas d'être le recours. Cette littérature québécoise, que nos pères ont créée de toutes pièces et à laquelle nous ajoutons une tour penchée ici, un créneau là, une murette ailleurs, devra donc apprendre d'une part à se développer selon des règles bien à elle, dans le sillage de notre histoire et, d'autre part, à composer avec l'épanouissement en perpétuel devenir de la littérature française. Les autres littératures de la francophonie, quel que puisse être l'intérêt que présentent un Chessex ou un Boudjedra, sont condamnées à rester marginales. Ce destin, fait d'éloignement et de volonté de survie, nous ne l'avons pas choisi. Mais, dans l'univers littéraire, nous l'avons, contre tous les astrologues, forcé. Il est devenu cette fleur à laquelle il ne manque aucun pétale et dont la tige descend en ligne droite jusque dans les profondeurs de notre âme collective. M. Gérard Tougas fera découvrir à nombre de ses lecteurs, qu'il y a aussi honneur à appartenir à la cohorte talentueuse, bigarrée, tumultueuse, irritante des écrivains québécois.

M. Gérard Tougas rattache notre continuité aux premiers de nos ancêtres, qui débarquèrent sur les rives du Saint-Laurent et dans les yeux desquels s'imprimèrent les contours vierges de paysage. Ils parlaient le français, celui des paysans de l'Ouest de la France. De ce français, nous avons fait autre chose, issu de nos expériences historiques et de la géographie, et surtout du glissement sémantique américain. Il est possible, et c'est là la thèse de M. Gérard Tougas, qu'un jour, nous parlions et écrivions une langue moyenne, semblable à ce que l'anglais est devenu en Amérique. Mais cette langue, me dis-je, existe déjà et nous ne la parlons pas; elle a nom français international. Alors?

Il va sans dire que notre avenir de nation distincte en Amérique du Nord est intimement lié à cette langue que nous parlons. Rien ne nous distingue des Américains, sinon le vocabulaire et la syntaxe français et les attitudes intellectuelles (et même physiques) qu'ils présupposent et suscitent. Dans son livre, M. Gérard Tougas revient souvent à l'histoire de la littérature américaine, dont la nôtre, insensiblement, retrouve les constantes évolutives. Doit-elle pour autant devenir un modèle et un miroir? Dois-je écrire (toutes proportions de talents gardées) comme Edmund Wilson ou Nelson Algren? Des relents de Taine circulent entre les lignes de M. Gérard Tougas. Notre aventure intellectuelle est faite des luttes que nous avons menées contre l'hydre américain et je trouve que nous ne nous en sommes

Suite à la page 36

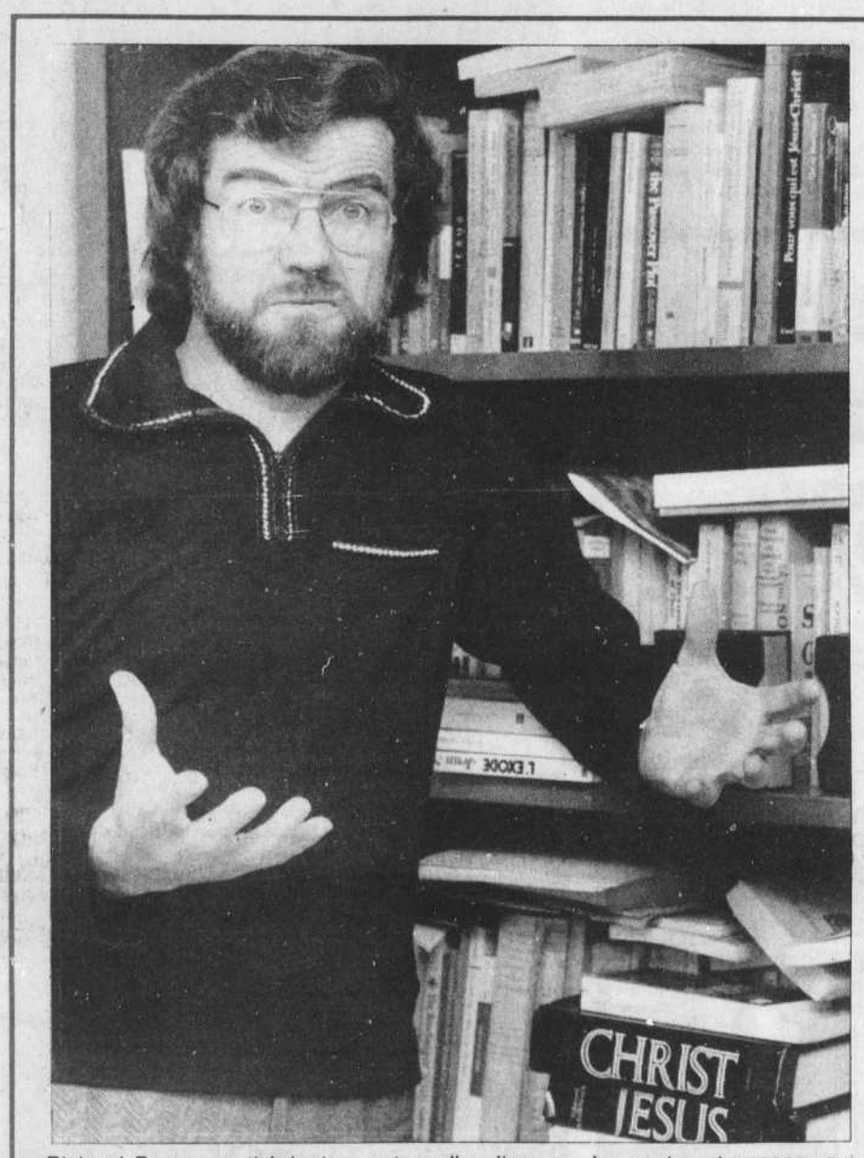

Richard Bergeron, théologien, auteur d'un livre sur les sectes et gnoses, qui vient de paraître aux éditions Paulines: *Le Cortège des fous de Dieu.*
(Photo Jacques Grenier)

Les gourous et les autres

par Denise Robillard

LE Gourou, cette dramatisation présentée dimanche dernier par Radio-Canada, mettait en relief de façon saisissante le pouvoir de séduction et de fascination exercé sur les jeunes en particulier par les nouvelles religions, sectes et gnoses, qui pullulent au Québec comme ailleurs. L'oeuvre de Richard Bergeron, *Le cortège des fous de Dieu,* parue aux Éditions Paulines, vient non seulement éclairer quelques-unes des questions soulevées par ce phénomène, mais mettre en relief les défis qu'il lance à l'Église et à la société. L'auteur s'en est expliqué dans une entrevue au DEVOIR.

Faut-il s'ériger contre ces nouvelles religions? Comment discerner l'authentique maître spirituel du charlatan? Comment expliquer une telle faveur alors que l'on tourne le dos aux religions traditionnelles? L'auteur, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, a amorcé son enquête il y a six ans, avec la collaboration de ses étudiants, dans le cadre d'un cours de théologie.

M. Bergeron a d'abord été frappé par l'ampleur du phénomène — il a dénombré 250 groupes différents — par son sérieux et la gravité des démarches proposées: «Un phénomène qui se veut englobant, qui propose des visions du monde englobantes et des voies spirituelles singulières.»

Phénomène social et religieux, explique M. Bergeron, l'émergence de ces nouvelles religions ne peut être comprise qu'à la lumière de l'état actuel de la société. À son avis, leur présence est bénéfique et providentielle: «Elles représentent de nouvelles aspirations, elles rejoignent ces aspirations millénaristes qui réapparaissent au cours de l'histoire, dans un monde de libéralisme désoeuvrant et où la personne désespère d'exister.» Dans notre monde unidimensionnel axé sur l'efficacité, l'objectivation du réel, le travail à la chaîne, ces groupes, estime-t-il, suggèrent des questions et des modèles nouveaux d'articulation.

M. Bergeron reconnaît avoir été acculé, avec ses étudiants, aux grandes questions fondamentales. En cherchant à expliquer le phénomène, il fallait d'abord situer son enracinement. L'histoire apprend l'existence de périodes particulières d'émergence de groupes de type sectaire ou gnostique à la frange du christianisme et de toutes les religons. En ce sens, ce n'est pas nouveau.

C'est aux périodes de crise de civilisation que de tels groupes émergent et fleurissent, lorsque se produit «le bris du cadre

Suite à la page 36

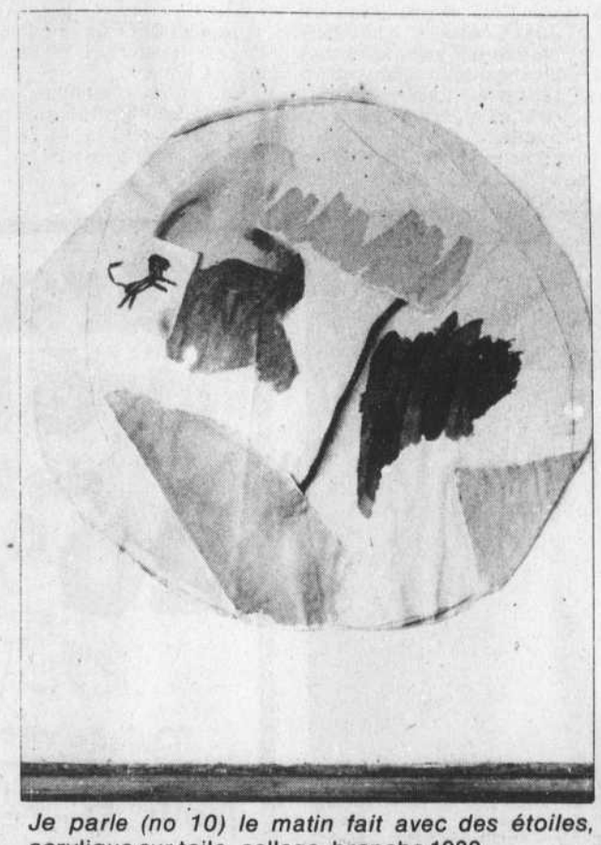

Je parle (no 10) le matin fait avec des étoiles, acrylique sur toile, collage, branche 1982.

Je parle (no 7) la terreur du jour, acrylique sur toile, collage, branche 1982.

Françoise Sullivan

Le langage des éléments

**par
Gilles Daigneault**

EN règle générale, l'oeuvre d'un artiste survit mal à une rétrospective, et j'imagine que ce type de consécration constitue pour le créateur un événement ambigu. Il y a moins d'un an, c'était au tour de Françoise Sullivan d'en faire l'épreuve. Lucide et déterminée, elle disait alors: «En un sens, c'est triste mais d'un autre côté, ça me sert de tremplin pour un nouveau départ». Or, la série de travaux qu'elle propose actuellement aux galeries d'art Sir George Williams confirme d'une manière éclatante la justesse de ses propos.

Il s'agit de huit toiles non tendues, de forme circulaire, qui continuent le réflexion des fameux *Tondos,* les pièces les plus récentes à figurer dans la rétrospective et certainement les plus remarquées, notamment parce qu'elles reprenaient plusieurs gestes et attitudes de la longue aventure de Sullivan et que la fascination de l'artiste pour le cercle s'y accompagnait d'une redécouverte de la peinture (une redécouverte amorcée timidement, en 1977, avec les *Murailles).* Cela dit, les oeuvres récentes offrent une image plus complexe que les *Tondos* dont l'allure contemplative évoquait plutôt certaines formes du bouddhisme zen. Elles s'intitulent toutes *Je parle...* — non pas l'italien ou le grec — mais *le vent, le sentier, les chutes, la terreur du jour,* etc., ce qui mettrait l'accent sur leur côté primitif.

Et Sullivan, qui se sent manifestement très à l'aise pour parler le langage des éléments, y prend tous les risques de sorte que, dans cette série, la distance qui sépare la dernière toile de la première est plus grande que celle qui séparait la première des *Tondos* qui ont déclenché le mouvement. À première vue, le regardeur hésite entre le sentiment d'une grande diversité et d'une grande cohérence: chacune des toiles se singularise par quelque élément «discordant», ce qui indique bien qu'il y a un fonds commun à toute la série et des règles à transgresser. Quant à l'évolution, elle irait dans le sens d'une réconciliation de l'artiste avec la nature et, surtout, avec *sa* nature, après une longue période de brouille avec le plaisir de bricoler des objets et, bien sûr, avec la couleur.

Cela a commencé — comme toujours chez Sullivan — par une idée, surgie elle ne sait d'où, présente dans le dernier *Tondo,* à savoir le découpage et le collage de morceaux de toile brute. Ce geste sera la constante des nouveaux travaux, et il m'apparaît significatif que le tableau qui ouvre la série, *Je parle la porte,* reprenne paradoxalement le thème des ouvertures obstruées (omniprésent dans les oeuvres conceptuelles de la fin des années soixante-dix); cette fois, la proposition dit clairement que l'assemblage de morceaux de toile placé devant la porte, loin de dénoter un blocage, permet au contraire l'accès à toutes les aventures. Le foisonnement des éléments en arrive même à ébranler le cercle, cette figure polysémique de l'écriture de Sullivan, qui doit ici compter avec un autre *personnage,* une branche, que l'artiste paraît avoir investi de fonctions analogues: outre qu'elle signale fortement la présence de la nature, la branche, par une foule de connotations rituelles qu'elle charrie, transporte le regardeur dans un temps mythique — une autre constante de toute l'activité de Sullivan — et, par la sensibilité de sa ligne littéralement vivante, le ramène dans un espace proprement plastique qui s'organise à partir d'elle. Ajoutons que les autres motifs ne sont pas systématiquement surbordonnés à la branche et que le rôle de celle-ci se limite parfois à faire chanter les formes et les couleurs.

D'autre part, une branche est un objet trouvé, et Sullivan s'est aussi intéressé à cet aspect de la question. À ce titre, la branche rejoint un morceau de fourrure, un paquet de papier d'argent, un petit lion, peint, mais visiblement manipulé comme un objet trouvé, etc., autant d'éléments qui se fondent avec des interventions plus purement picturales dans le nouveau langage de Sullivan, comme la vieille toile sur laquelle le peintre a essayé ses couleurs se juxtapose à la toile toute neuve, comme le temps mythique se mêle au temps présent et l'art à la vie quotidienne.

Françoise Sullivan

Il y a une dizaine d'années, Françoise Sullivan déclarait: «Notre monde est saturé d'objets d'art. (...) Nous ne sommes plus intéressés aux problèmes de couleur et de forme; nous travaillons à un autre niveau.» À voir les oeuvres magnifiques qu'elle produit aujourd'hui, on a donc l'impression d'une redécouverte par l'artiste multidisciplinaire des ressources de la peinture et des siennes propres, et, tout bien considéré, Sullivan est probablement la seule signataire de *Refus lglobal* à avoir vécu (et à vivre) l'automatisme surrationnel «jusqu'au sentiment de l'unité».

Rappelons que cette exposition se termine le 30 octobre et, fait remarquable, que les galeries galeries d'art Sir George Williams sont ouvertes les soirs de semaine jusqu'à 20 heures.

tome I
L'ENFANT PRODIGUE
1895 - 1932

Récipiendaire de la bourse Goncourt de la biographie 1982

MONTHERLANT sans masque

PIERRE SIPRIOT

Des centaines de lettres et deux romans inédits

«... Cette grande biographie jette une lumière crue sur la vie de Montherlant: mais le personnage n'est pas diminué par ces aveux posthumes, et c'est le signe de son génie.»
LE FIGARO MAGAZINE

528 pages 22,00$
En vente dans toutes les librairies

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

La vie littéraire

par
Jean Royer

LE dossier des *Herbes Rouges* est fermé au ministère des Affaires culturelles. Le ministre, M. Clément Richard, a confirmé au DEVOIR cette semaine qu'il n'interviendrait pas et ne répondrait pas à la demande du milieu littéraire de réouvrir le dossier. Le ministre ne veut pas remettre en cause la principe des jurys décisionnels. M. Richard a par ailleurs implicitement exonéré de tout blâme ses fonctionnaires, en réaffirmant qu'ils ne sont pas «directifs» lors de telles délibérations. M. Richard a d'autre part fait porter tout le poids du dossier sur le jury, en affirmant, contrairement à ce que prétend un témoignage du juré Joseph Bonenfant, que le dossier des *Herbes Rouges* était bel et bien complet. Le ministre nous a appris, par ailleurs, que le jury n'a pas accordé les quarante points de moyenne nécessaires au dossier des *Herbes Rouges* pour être éligibles aux subventions. On sait que la raison officielle du MAC pour refuser un octroi de $4,000 aux *Herbes Rouges* est une «baisse de qualité». M. Joseph Bonenfant était accompagné dans son jugement par l'écrivain Marcel Godin et la journaliste Thérèse Dumesnil. Pourquoi ces deux derniers jurés ont-ils été choisis «loin» des *Herbes Rouges*? Pour éviter les conflits d'intérêts, a répondu M. Clément Richard. Le ministre a, de plus, fait remarquer que le refus de subvention aux *Herbes Rouges* démontre une lacune: à l'avenir, tout périodique subventionné depuis au moins trois ans par le MAC ne pourra être rayé de la carte d'un coup et par un seul jury. La revue *Les Herbes Rouges* existe depuis quatorze ans.

■

Les deux prix littéraire du *Journal de Montréal*, administrés par l'Union des écrivains, ont été proclamés cette semaine. Le Grand Prix est allé à Philippe Haeck pour son recueil *La Parole verte*. Il l'emporte sur deux grands prosateurs: Marie-Claire Blais (dont *Visions d'Anna* paraît chez Gallimard) et André Major. Le Prix des jeunes écrivains est donné à Pauline Harvey, pour ses deux romans publiés aux Editions de la Pleine Lune. Elle l'emporte sur la romancière Monique LaRue et la poète Marcelle Roy.

■

C'est vendredi prochain le 29 octobre qu'aura lieu à l'UQAM le colloque de *La Nouvelle Barre du Jour*. Organisé par le critique Claude Beausoleil, le colloque porte cette année sur l'écriture de Nicole Brossard et s'intitule *Traces*. Une quinzaine d'écrivains analyseront les oeuvres de Nicole Brossard: André Beaudet, Claude Beausoleil, Louky Bersianik, Normand de Bellefeuille, François Charron, Louise Cotnoir, Louise Dupré, Louise Forsyth, Suzanne Lamy, Pierre Nepveu, André Roy, Michèle Saucier, France Théoret, François Vasseur et Yolande Villemaire. Le colloque aura lieu de 9 h 30 à 17 h 00 vendredi au Pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, Salle AM 050, niveau du métro. Après le colloque, on lancera dès vendredi les actes de la journée, dans le numéro 118-119 de *La Nouvelle Barre du Jour*. Les éditions Nouvelle Optique lanceront aussi la dernière oeuvre de Nicole Brossard: *Picture Theory*.

■

D'autre part, nous recevons un communiqué sur la conférence *Les femmes et les mots/Women and Words*, qui sera tenue à Vancouver en juillet 1983 et dont Nicole Brossard (341-4546) est à Montréal la personne-ressource.

Cette rencontre regoupera des femmes travaillant dans le domaine de la publication à l'intérieur d'un encadrement traditionnel ou explorant de nouvelles alternatives: écrivains, éditrices, rédactrices, imprimeurs, universitaires, bibliothécaires, distributeurs, vendeuses, traductrices, éducatrices et organisatrices culturelles.

Cette conférence servira de plateforme où les femmes pourront identifier leurs forces, discuter leurs différences et échanger leurs connaissances et habiletés. Les organisatrices espèrent que *Les femmes et les mots* fournira aux participantes venant de tous les coins du pays la possibilité de rencontrer d'autres cultures: québécoise, autochtone, groupes ethniques.

En vue de cette conférence, on lance un appel pour toute suggestion sur des sujets d'études, discussions plénières, ateliers et entrevues se rapportant aux thèmes suivants: féminisme (le contexte); le pouvoir et les structures de changements; la mise en action (développement de stratégies d'action); traditions et les nouvelles directions.

En plus d'organiser la Conférence, l'association «West Coast Women and Words Society" compile une anthologie de prose, poésie, pièces en un acte et d'analyses critiques qui sera publiée à l'automne 1983. Ces derniers documents ne doivent pas avoir été publiés antérieurement. Les limites: 3,000 mots pour la prose; 5 poèmes; et une pièce. Envoyez les manuscrits de même qu'une enveloppe de retour affranchie et adressée à votre nom au Comité de l'anthologie, Conférence les femmes et les mots.

En devenant membre de l'association «West Coast Women and Words», vous recevrez l'information sur les progrès de l'organisation de la Conférence. Membre individuel $5.00; membre de soutien $10.00; institution $25.00. Les femmes et les mots: Box 65563 Station F, Vancouver, B.C. V5N 4B0.

L'Académie canadienne-française accueillera, vendredi prochain le 29 octobre, trois nouveaux membres: Mme Louise Maheux-Forcier (présentée par Mme Suzanne Paradis), M. Gilbert Choquette (présenté par Mme Andrée Maillet), M. Jean-Pierre Duquette (présenté par M. Jean Ethier-Blais). La manifestation, à laquelle le public est invité, aura lieu à 16 heures au Salon Ritz Carlton, au 1er étage de l'hôtel du même nom.

■

Le poète Gilbert Langevin poursuit jusqu'à ce soir son spectacle «Langevin au naturel», au café-théâtre L'Avant scène, coin Laurier et St-Urbain. Pour ceux et celles qui l'ont manqué au Conventum, Gilbert Langevin chante et dit ses poèmes à 20 h 15 et à 22 h 45, ce soir à L'Avant-scène.

■

Par ailleurs, Langevin se produira à la Place aux poètes, mercredi le 3 novembre à 21 heures. Janou Saint Denis reçoit à Place aux poètes (Studio Altair, coin St-Laurent et St-Norbert), les mercredis de novembre, après Langevin: le poète Virgul, qui vient de publier un recueil aux Editions Emile-Nelligan; on y fera aussi lecture de la poésie de Kerouac, Geoffroy et Françoise Bujold (10 novembre); le poète Pierre-François Gagnon (17 novembre), dans une manifestation-incarnation de «Don qui Choque», présentée par Désirée Szucsany; la comédienne Louise Sicotte (24 novembre), pour une lecture-spectacle à deux voix avec l'animatrice Scuzsany.

■

Le conseil d'administration de la Société de développement du livre et du périodique annonce la nomination de madame Louise Rochon au poste de directrice générale de la SDLP. Elle remplace M. Thomas Déri, qui a démissionné pour former sa propre société d'exportation du livre. Madame Rochon est présidente du conseil régional de la culture des Laurentides et conseillère municipale à Saint-Jovite. Elle oeuvre dans le milieu du livre depuis vingt ans à titres de libraire et de bibliothécaire. La SDLP regroupe les diverses associations professionnelles de l'industrie du livre.

■

L'écrivain Roch Carrier nous fait parvenir de Californie une carte postale qu'il nous prie de transmettre aux lecteurs du DEVOIR. Un «blitz» de littérature québécoise a touché les universités de Californie, nous dit l'écrivain, qui a rencontré des étudiants et des professeurs des universités suivantes: California State University; U.C.L.A.; San Diego University; U.C. à Santa Barbara; Stantford Univeristy; Utah University, ainsi que les professeurs de la Rocky Mountains Modern language association. C'est «Go West young littérature québécoise», s'exclame Roch Carrier.

■

Les éditions Naaman de Sherbrooke ont profité du Salon du livre de l'Estrie pour lancer cinq nouveaux ouvrages. De plus, c'est un auteur de Naaman, Sylvie Cloutier, qui a mérité le prix Gaston-Gouin 1982.

■

Le Salon du livre de Rimouski aura lieu du 4 au 7 novembre. Des auteurs comme Michel Tremblay, Suzanne Paradis, de Lemeac, ainsi que des écrivains qui publient chez VLB Editeur seront présents au Salon.

Christiane Olivier
parmi nous

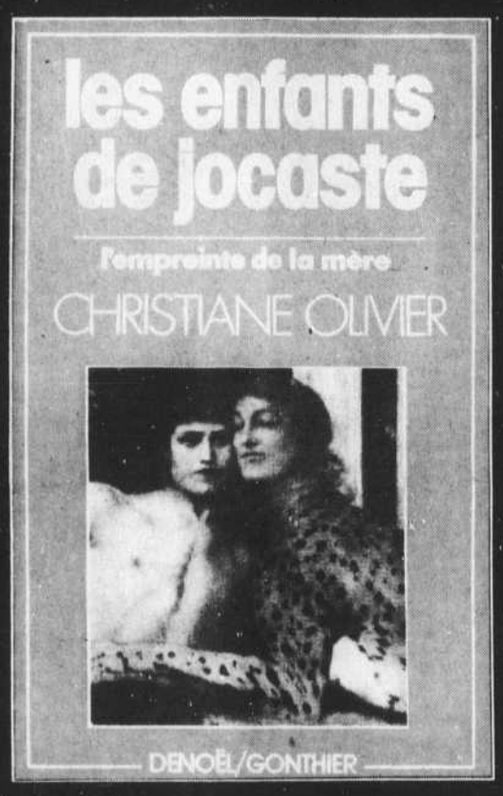

Séance de signature à la librairie Garneau
(rue Buade, Québec), mercredi, le 27 octobre à 12h30

Conférence au pavillon de Koninck de l'Université Laval de Québec, mercredi, le 27 octobre, 20h30

Conférence au Tritorium du Cegep du Vieux-Montréal
vendredi, le 29 octobre à 20h

Séance de signature à la librairie Hermès
samedi, le 30 octobre à 14h

Grande vente
pré inventaire
du 23 oct. au 6 nov.
20% à 60% de réduction

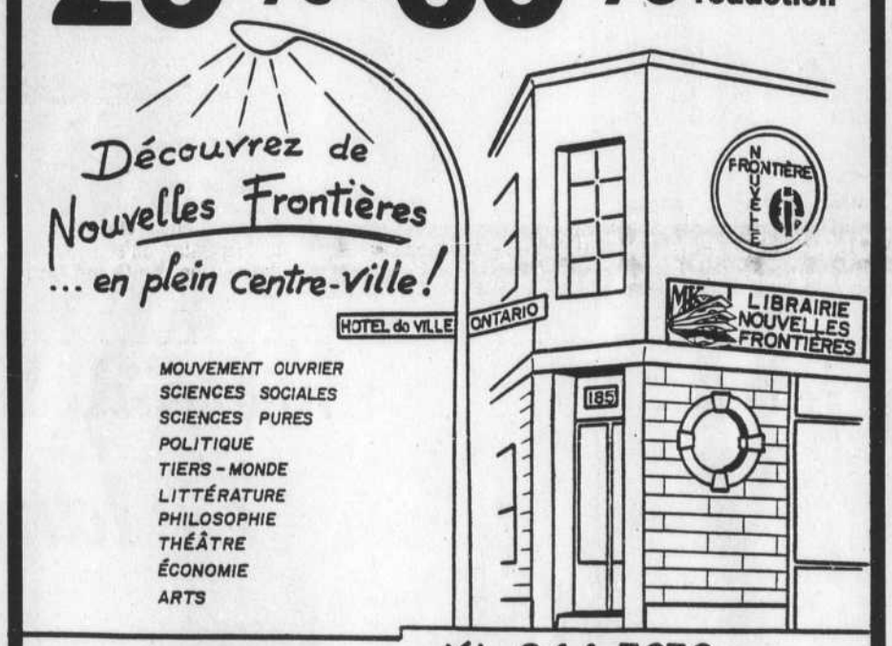

tél: 844-3636

LIBRAIRIE NOUVELLES FRONTIÈRES
185, Ontario Est
MONTRÉAL, Québec

MÉTRO
BERRI-DE-MONTIGNY

Les Beaux SAMEDIS
de la librairie
HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire
vous donne rendez-vous
de 14h à 16h

aujourd'hui avec
Yolande Villemaire

Le 30 octobre avec
Christiane Olivier

Le 6 novembre avec
Pierre Bourgault

Le 13 novembre avec
Jovette Marchessault

Le 20 novembre avec
Anne Philipe

Le 27 novembre avec
Gatien Lapointe
Alphonse Piché
Jean-Paul Daoust
Bernard Pozier
Daniel Dargis
Les écrits des Forges

Le 4 décembre avec
Cécile Gagnon

Le 11 décembre avec
Jacques Pasquet
et La Fédération Québécoise
du Loisir Littéraire

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

enfin... dans Le LIVRE de POCHE...

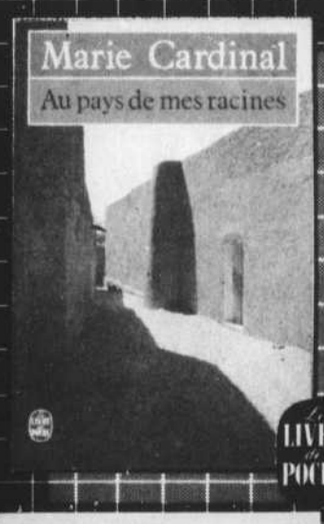

AU PAYS DE MES RACINES
Marie Cardinal
Vingt-cinq ans après son départ d'Algérie, Marie Cardinal l'auteur de *la clé sur la porte* et de *mots pour le dire* évoque ses souvenirs du pays natal, et retrouve les odeurs, les gestes, les rythmes familiers... Un livre de la mémoire et du mal du pays qui scintille sur un fond transparent des souvenirs estompés.
Texte intégral

UNE FEMME HONORABLE
Françoise Giroud
La vie passionnante de Marie Curie une petite Polonaise qui ne pouvait étudier les sciences car l'université était fermée aux filles, qui va devenir en 1903 et en 1911 deux fois Prix Nobel. Marie Curie... une femme d'orgueil et de passion, la mère de la force atomique... qui la tua.
Texte intégral

MA VIE
Ingrid Bergman
A soixante-cinq ans, deux ans avant sa mort, Ingrid Bergman décide de dire la vérité. Mémoires qui retracent la vie d'une star anticonformiste qui n'a pas hésité à sacrifier sa carrière pour l'homme qu'elle aimait, et qui n'a jamais cessé de se battre contre une morale étriquée, l'injustice et la maladie.
Texte intégral

LA FEMME FARDÉE
Françoise Sagan
Sagan... toujours Sagan. Un roman somptueux où se mêlent luxe, passion et rires, désirs déçus et tendresse comblée. Une croisière de 500 pages qui vogue sur une mer fidèle aux thèmes et au style qui ont fait sa renommée.
Texte intégral

L'AMOUR EN PLUS
Elisabeth Badinter
L'amour maternel est-il un instinct qui procéderait d'une « nature féminine », ou bien un comportement social, variable selon les époques et les mœurs? Tel est l'enjeu du débat qu'étudie Élisabeth Badinter. Une enquête historique précise, passionnante, dérangeante.
Texte intégral

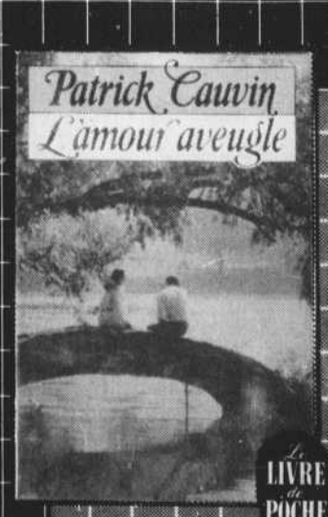

L'AMOUR AVEUGLE
Patrick Cauvin
Une bouleversante histoire d'amour entre Jacques, un « vieux » de 45 ans en blue jean, et Laura, une aveugle. Un festival de sons, de sensations tactiles, d'odeurs... de la poésie où l'humour et la tendresse, la gravité et la tristesse sont réunis.
Texte intégral

H en vente partout
diffusion HACHETTE *International canada inc.*

le seul, le vrai! Le LIVRE de POCHE

À qui le crime profite

par
René Lapierre

Fuites et poursuites, Ouvrage collectif, Montréal, Quinze, 200 pages.

EN littérature le style policier a toujours eu mauvais genre, en dépit — ou plutôt à cause — de son éclatante fortune en termes de tirages et de circulation. *Thriller,* récit d'espionnage, roman noir, l'enquête policière évidemment *sent l'argent;* profondément intéressé, rempli dirait-on d'une inhabituelle crudité du désir, le roman policier se présente effectivement comme une machine à assouvir, à combler méthodiquement le manque qu'il ouvre, l'intérêt qu'il excite. Pour cela bien sûr les écrivains québécois ne l'ont guère pratiqué, la recevabilité du genre parvenant mal à s'établir, à s'inscrire à l'intérieur des normes sociales qui ont si longtemps régi le discours littéraire. Trouble configuration du rapport à l'argent, au plaisir et à «l'histoire.»

Depuis quelques années toutefois il semble bien que le roman d'action ait marqué plusieurs points, et que de plus en plus d'écrivains voient dans le simple fait (mais essayez voir) de *raconter quelque chose* une formule d'écriture plus riche, plus ouverte que celle des demi-abstractions lyriques auxquelles nous ont habitués les années 70. Tout récemment les Quinze avaient l'idée de nous proposer un recueil des dix nouvelles policières écrites par autant de romanciers (ou de romancières) parmi lesquels on peut déjà distinguer au moins deux générations d'écrivains: celle de Archambault, Jasmin, Major, qui font ici figure d'aînés, et celle des «nouveaux» romanciers pour lesquels la formule narrative se fait plus ouverte, plus ludique, quitte à se dévoyer quelque peu. Cela donne un livre riche, varié, dont le plus grand intérêt tient peut-être dans l'application de différents styles d'écriture à la difficulté de *faire court.*

■

Le premier texte du recueil, «L'Américain à la jarretière», de Madeleine Monette, me paraît malheureusement être le moins réussi des dix. Le récit est fade, rempli d'hésitations et de clichés, modalisé à l'excès. L'intrigue y est en outre faible et le faisceau des indices relâché; bref, l'affaire ne se «résout» pas. De toute évidence Madeleine Monette n'est pas à son aise à l'intérieur de cette formule, qui ne l'inspire pas.

«Amour maternel» est plus réussi. La nouvelle a du ton, du rythme, et présente avec la réserve habituelle des narrateurs de Gilles Archambault un humour fin, au désabusement convaincant. Le personnage du narrateur-détective est ici doté d'une personnalité fortement individualisée à travers laquelle le lecteur voit s'esquisser un univers complet, intégré aux caractères et non pas plaqué, comme une dorure, sur une matière indifférente. Même chose pour la chute du récit (l'emprisonnement du détective, escroc escroqué), sobre et bien amenée.

Claude Jasmin («L'Assassin du président») a pour lui la rapidité, le rythme, et une espèce de rugosité du détail qui produit parfois de bons effets. Comme d'habitude cependant Jasmin ne décolle pas de l'actualité (ici: la tentative ratée d'assassinat de Reagan) qui sert de base au rétablissement de la série violence/écriture/Histoire, avec à la clé l'impuissance du héros dont l'histoire s'écrit avec des balles faute de pouvoir être parlée. L'intrigue manque donc nettement d'originalité, ne parvenant dirait-on à ses fins (comme le héros lui-même à l'Histoire) que par la petite porte.

Plus déluré, plus hardi, Jean-Marie Poupart serait aux antipodes de Madeleine Monette. «J'aimerais faire des photos de votre grange» a comme héroïne une petite fille de treize ans (une sorte de cousine de Bérénice Einberg) qui exerce contre le système familial et l'autorité paternelle un cynisme têtu et corrosif. Claude — c'est son nom — n'a pas le sens de l'alibi, son intrigue n'est pas très soigneusement montée mais le récit de Poupart réserve d'agréables surprises.

C'est encore un enfant que l'on retrouve chez André Carpentier («Société-pure»), au centre d'une conjuration de vieillards contre dix personnalités de gauche de la politique et du syndicalisme montréalais. Mais le sujet cette fois paraît faible, alourdi comme chez Jasmin d'un poids «politique» excessif, d'une vague actualité qu'il ne parvient pas à intégrer. Une trame plutôt banale, en somme, dont l'écriture présente toutefois d'agréables qualités.

L'héroïne de Chrystine Brouillet («Premier amour») paraît pour sa part sous les traits indécis d'une adolescente éperdue d'amour pour son prof de maths, à qui elle écrit un journal passionné que soeur Jeanne découvre un jour, obligeant ainsi l'étudiante à la tuer pour sauver son secret. Ce romantisme un peu primaire n'empêche pas l'intrigue d'être captivante, fort bien montée en dépit de la faible originalité du propos.

On reconnaît sans peine dans «Un cas douteux» l'atmosphère caractéristique des récits d'André Major, dont la tension et l'angoisse spécifiques semblent se nourrir à même la banalité du quotidien, dans une déception constante du héros. La formule s'avère ici plus traditionnelle, plus proche du modèle policier classique que les autres nouvelles. L'enquête, menée sous un éclairage cru, se refermera à la façon d'un piège sur un coupable accablé, horrifié.

«Ricochets» de François Hébert est peut-être le texte le plus dense, le plus *écrit* de ce recueil. La nouvelle se distingue à la fois dans ce cas-ci par son originalité et son efficacité, et présente sur le mode du délire fantasmatique une réflexion sur le sens du *mobile* meurtrier, dans une complémentarité troublante entre la victime et l'assassin. Hébert nous propose là un texte étonnant, d'une beauté et d'une sensibilité tout à fait particulières. A la fin on apprend que rien de ce qui fut raconté n'est vrai, mais que «les désirs sont plus vifs que les couteaux, les balles. Et que *tout mobile,* en soi, *est le crime:* le reste n'est qu'exécution.»

«Le règlement de compte» de Pan Bouyoucas est lui aussi excellent. Le style est alerte, enlevé, classique, en quelque sorte; tout le dispositif du suspense est fortement assuré malgré sa complexité. (Le détective, un limier extra-fin, joue double; il est à la fois l'enquêteur et l'assassin, et manipule constamment de ce fait des indices à deux tranchants, qui peuvent tout aussi bien le perdre que lui assurer l'impunité. Fait à signaler, le meurtrier-détective de Bouyoucas reste le seul héros parfaitement triomphant de toutes les nouvelles du re-

Suite à la page 36

Le Théâtre Euh! à distance

par
Robert Lévesque

Théâtre en lutte: le Théâtre Euh! un ouvrage de Gérald Sigouin, préfacé par Laurent Mailhot. Montréal, 1982. VLB éditeur.

ON s'étonne d'abord qu'un éditeur publie un ouvrage de 303 pages sur une expérience théâtrale malhabile qui s'est révélée un échec. Dans le Québec de Robert Bourassa, de 70 à 76, combien d'entreprises, théâtrales et autres fondées sur la «nécessité» d'une opposition politique à ce régime ont vu le jour, qui sont autrement plus significatives et plus cohérentes?

VLB nous propose un «essai» de Gérald Sigouin qui suit (de trop près, les plans du dossier servant d'oeillères) chronologiquement l'histoire de cette troupe de théâtre fondée à Québec en juin 70 par un groupe de rupture de ban avec les élites théâtrales qui s'apprêtaient à créer le Trident, tout ce théâtre bourgeois qui n'invite qu'à voir et non à dénoncer, et tous les ennemis de la classe ouvrière.

Le Théâtre Euh! dans les rues de Québec, sur les places, dans les écoles, a produit une soixantaine de spectacles (souvent sur commandes de la CEQ, des expropriés de Mirabel...) où, à l'art du théâtre et de l'illusion, qu'on avait décrété moribond, on substituait «l'art de l'explication». Le spectateur est un patient à guérir par la découverte de ses aliénations et esclavages.

Les comédiens du Euh! animés entre autres par Clément Cazelais et Marc Doré, ont mené avec ardeur ce théâtre d'agit-prop qui faisait figure de précurseur dans ce Québec où la Révolution tranquille s'écartillait alors entre le FLQ (qui allait frapper quatre mois après la fondation de la troupe) et la relève bourassiste. C'était le Québec du «Ch'sais pus où chus rendu».

Mais on ne le retrouve pas ce Québec-là dans le livre de Sigouin, ce Québec orphelin pas encore saisi par les bras du PQ, où les jeunes comédiens du Euh! plus sensibles que d'autres, plus pressés, plus entiers, avaient pensé trouver et le terrain et le moment pour jeter les germes d'une révolution moins tranquille, plus réelle. Le livre de Sigouin n'a aucune autre valeur que celle, archivistiquement utilitaire, de la compilation des faits et dates, et sa publication en fascicule moins prétentieux et onéreux eût été préférable.

Ce qui a fait défaut au Théâtre Euh! et Gilbert David l'a bien souligné dans une entrevue heureusement publiée en annexe, c'est l'invention théâtrale qui aurait porté le sens politique de leurs interventions à un point d'ébullition, c'est-à-dire d'intelligence indéniable et donc efficace. Le Euh! n'a jamais semblé comprendre que le contenu le plus politisé soit-il ne suffit jamais à faire du bon théâtre, et leur «discours», non transcendé, a constamment constitué un frein à leur action.

A sept ans de distance, le «coup de théâtre» du Euh! au congrès de l'AQJT à Sherbrooke en 75, où ils ont claqué les portes de cette «association bourgeoise», paraît bien futile, et résultant justement de cette absence de clairvoyance dans l'approche d'un théâtre engagé.

Le Euh! avait la passion de l'attaque, née des espoirs des années soixante, c'est-à-dire la passion du changement, et ils avaient une des armes les plus incisives qui soient, le théâtre, ce miroir, mais ils n'ont pas su l'utiliser. Ils se sont perdus dans le détaillisme (un de leurs spectacles portait sur la critique du programme provincial de recyclage de la main-d'oeuvre), n'ont jamais pu passer de l'explication à l'implication et, comme de précoces gâteux s'acharnant à ne pas dévier de leur route, ont donné leur dernière représentation en juillet 78 près de la Maison Chevalier. Le titre du spectacle: «On occupe l'usine». Quelques touristes s'attardaient.

Comme chez Léandre Bergeron, dont ils s'étaient inspirés pour leur *Histoire du Québec,* les gens du Euh! sont demeurés au niveau primaire de l'explication grossie, populiste. Le spectateur, s'il saisissait le message (gros comme une brique), ne pouvait pas ne pas demeurer perplexe devant le simplisme de l'argumentation. Au théâtre, le spectateur préfère ressentir une situation qu'en écouter sa description. Le Grand Cirque Ordinaire l'avait compris.

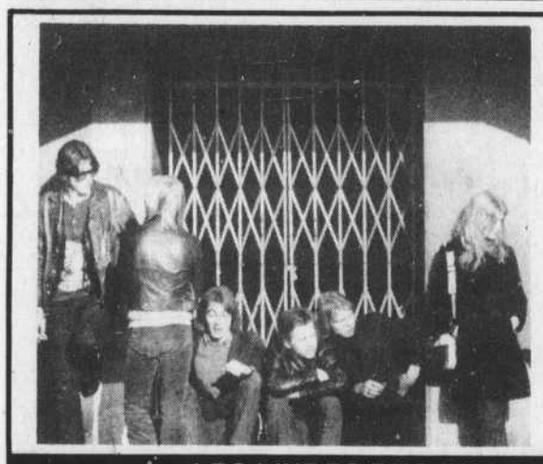

BIZARRES OU MAL TRAITÉS?
LES JEUNES EN DIFFICULTÉ: ABSENCE OU INADÉQUATION DES RÉPONSES

Rapport d'un groupe d'étude présidé par M. Jacques LADSOUS Membre du Conseil de Recherche du C.T.N.E.R.H.I.
Méconnus, incompris, parfois même rejetés, qui sont-ils réellement ces jeunes, si mal à l'aise au milieu des adultes? Que veulent-ils? Que cherchent-ils? Pourquoi justement vivent-ils "en marge"?
Refusant de vivre selon les normes préétablies auxquelles on voudrait le voir se conformer, l'adolescent en quête de sa propre personnalité se heurte alors au monde des adultes. Il manifeste son opposition par tous les moyens qui lui semblent à sa portée: contestation tantôt violente, tantôt passive, négation pure et simple de toute institution, etc...

Par **Jacques Ladsous,** 204 pages, **16.90 $**

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs, Les Éditions Françaises, 1411 rue des Ampères, Boucherville J4B 5W2 tél.: (514) 0514

25% de réduction sur le fonds

puf

catalogue sur demande

L'Agence du livre

1246, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J6
Tél.: 844-6896
en face de l'UQAM

Service à la collectivité
844-4967

IL FAUT LIRE

"LES RÉSONANCES DE L'AMOUR" DE ANNE PHILIPPE

Du printemps à l'automne, entre deux équinoxes, au bord de la Méditerranée, deux femmes et un homme arrivent à un moment crucial de leur existence. Pour Louise, qui essaie d'écrire une histoire qui fut la sienne, c'est le temps du doute, de l'incertitude. Pour Cécile, atteinte d'un cancer, c'est l'imminence de la mort. Pour Adrien, la naissance d'un nouvel amour.

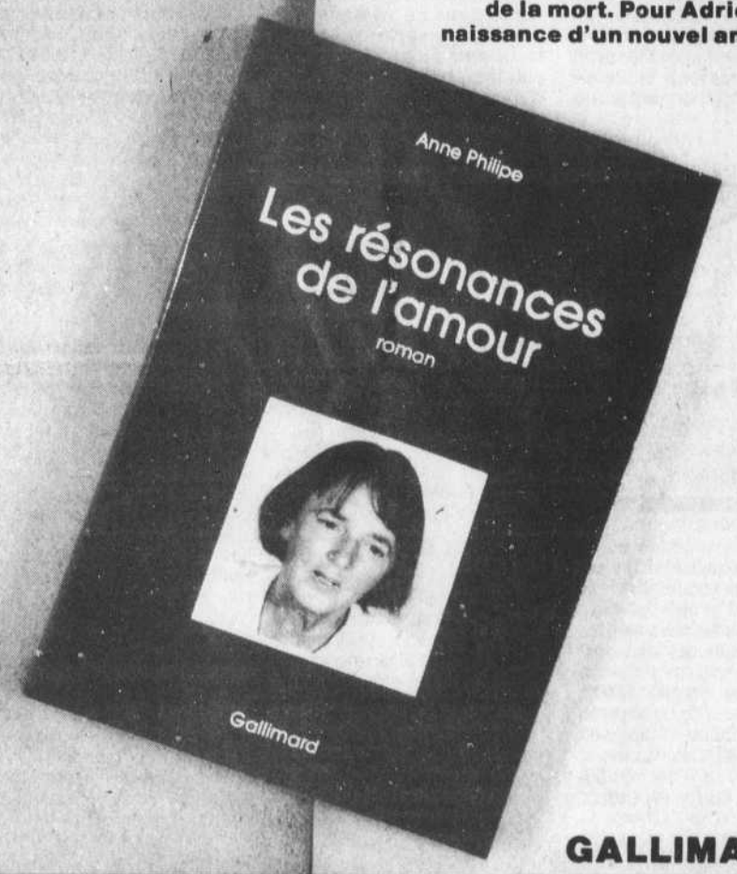

GALLIMARD
$12.95

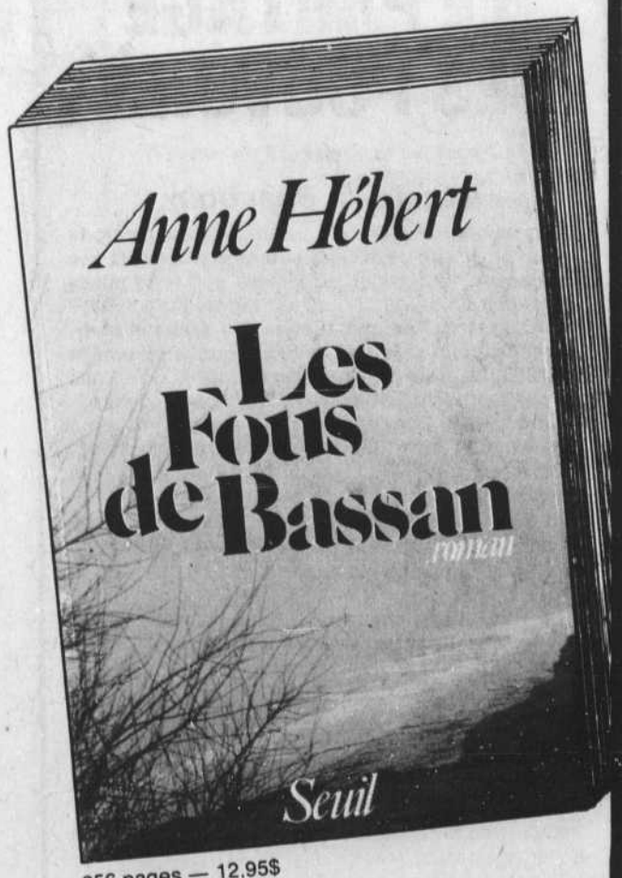

256 pages — 12,95$

en vente chez votre libraire

Les Fous de Bassan

«Chacun des livres d'Anne Hébert est en un sens un «je me souviens». Saturé des eaux de l'océan, constellé d'îles et de forêts, traversé du vol des grands oiseaux marins... La plus belle langue que l'on puisse lire en cette rentrée».
Anne Pons — LE POINT

«Anne Hébert atteint à une beauté insoutenable».
Régis Tremblay — LE SOLEIL

«Il y a trop de richesses dans ***Les Fous de Bassan*** pour prétendre les appréhender en une seule lecture».
Réginald Martel — LA PRESSE

«Aidée par une langue admirable... elle nous restitue une époque et une géographie, balayée par le vent et les peuples d'oiseaux. Le Québec s'est magnifié, sublimé, débarrassé de ses manies et ses ricanements. C'est toute l'étendue de l'Amérique qui y respire».
Alain Bosquet — LE FIGARO

«... les mots manquent pour dire combien ce dernier roman d'Anne Hébert est dense et riche, combien il appréhende l'essence même de la vie et de la mort, du bien et du mal...»
Monique Roy — LE LIVRE D'ICI

«***Les Fous de Bassan*** marquent le retour d'une grande romancière, avec des acteurs inattendus du Canada d'hier».
Jacques Cellard — LE MONDE

«Une histoire qu'on lit sans perdre haleine, du genre de celle qu'on aurait pu retrouver dans une bouteille rejetée par la mer, manuscrit qu'on déchiffrerait fébrilement, pensant redécouvrir le mystère d'un bal des âmes qui aurait mal tourné».
Jean-Paul Chaillet — LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

On retrouve l'envoûtement de ***Kamouraska,*** sa puissance hallucinatoire. Mais ici elle est multipliée, réfractée à l'infini. Aux dimensions du monde.
Jean-Louis Backés — NOUVEL OBSERVATEUR

Le grand roman de la rentrée. Un beau livre, assurément, vibrant, chantant, comme seule Anne Hébert sait en écrire.
Gilles Marcotte — L'ACTUALITÉ

Anne Hébert

aux éditions du **seuil**

«Le roman de slip et d'épée»

par
François Piazza

La Bougainvillée, Quatre-Épices, roman, Fanny Deschamps, Editions Albin Michel, 592 pages.

ANCETRE du roman-savon qui pullule sur nos écrans, le roman-fleuve populaire a ses lettres de noblesse: à preuve les romans de Dumas ou *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue qui firent la fortune de la bibliothèque bleue (en de nombreux fascicules), jusqu'à plus récemment *Caroline chérie* et sa suite, sans oublier *Marie-Galante*.

Il faut du souffle, et de la constance, pour fabriquer un pareil produit sur lequel l'intellectuel lève le nez, mais qui fait les délices des populations ordinaires: car, après tout, n'est pas Maxime de la Roche qui veut.

Certes, le genre a évolué: les temps obligent. Du roman de cape et d'épée, saupoudré d'amours éthérées et romantiques, on glisse maintenant vers le slip et l'épée. Mais attention! Le genre a ses exigences. Ainsi, si le langage salace a maintenant droit de cité — après tout, l'affaire se passe sur des bateaux ou avec des marins — si on en arrive au quasi-viol, (non-consommé bien sûr) et à un érotisme savamment mesuré (en fait, c'est la dernière littérature érotique de notre temps, dans le domaine suggestif!) on n'en tombe pas pour autant dans le porno. La pensée interlope suffit!

Dans ce domaine, Jeanne Beauchamp, qui hésite entre l'amour de deux hommes, a de quoi se meubler l'esprit.

La dite héroine passe, sans mal ou presque à travers une vie, déguisée en mousse, un rapt sans viol, un mariage forcé et un concubinage platonnique avec un amoureux transi, depuis l'Amérique du Sud jusqu'à l'Ile de France, aujourd'hui Maurice. C'est que les corsaires et les forbans qui font sa société sont tous des gentilhommes dévoyés. Bandits mais vieille noblesse! Comme il faut bien que l'action rebondisse, des méchants viennent çà et là jouer les troisièmes couteaux, mais leurs forfaits accomplis, on les trucide en guise de punition et on n'en n'entend plus parler!

En notre siècle où l'instruction abonde, et où la culture est au bout de la rue, écrire ce genre de roman n'est plus une sinécure. Fanny Deschamps connait à fond le langage maritime et de la voile, ce qui est passablement ardu, et pour la couleur locale, fait parler couramment ses personnages en un provençal fort convenable (j'ai vérifié!) en portugais, en espagnol, et en créole. Langues des mers au 18ème siècle...

Ajoutez à cela le fond historique: en ces temps où un territoire passait de main à main selon les traités, connaitre les noms des gouverneurs et des événements locaux est quasiment un savoir. L'esclavage, selon les moeurs du temps, est de bon ton, dans ses moindres détails. Le tout agité et servi chaud: on passe des portugais aux «cabocles», via les Indiens bravo, les «medecasses» et les «noirs marons,» sans heurt. Faut le faire! Enfin, comme dans tout bon roman-fleuve, les décors naturels sont somptueux et riches en détail quant à la flore, pour donner une pause aux lecteurs.

Le tout se tient: il faut être un architecte pour écrire ces romans-là...

Les événements s'enchaînent sans jamais aboutir à quelque chose de définitif: une situation amorce l'autre et bien malin celui qui peut prévoir la fin. Cependant, comme dans les romans-savons, les caractères de base sont typés, mais avec beaucoup de nuance. Personne n'est tout à fait méchant ni bon, et tous ont leur moment de bravoure...

Au fond, c'est beaucoup plus difficile à écrire qu'une série à la télévision, puisqu'il faut que tout se tienne. D'autant plus que tout doit être dans un certain climat et dans les demi-tons, dans un style à la fois riche et non-répétitif, du moins à première vue.

On comprend que lorsqu'un auteur attaque un pareil ouvrage, il lui faut des années de préparation et au moins 4 à 5 tomes assurés. Ce n'est pas un métier, c'est une profession à plein temps!

Le succès de ce genre de livre est dû non seulement aux rebondissements et aux péripéties, mais aussi au type féminin qu'il expose. L'héroïne, centre de cet univers mouvant, est belle, jeune, libérée mais romantique, délurée mais somme toute vertueuse, coquette mais en proie à un grand amour un peu vague, hardie mais timide, dont les oreilles sont moins prudes que le langage.

Bref, n'en déplaisent à nos féministes de combat, l'image idéale que bien des femmes recherchent d'elles-mêmes. Les objets masculins de ces flammes sont à la fois galants et machos, énergiques mais cédant par sentiment quand il le faut. Bref des amants romantiques...

Ce genre de roman développe une psychologie savante qui colle avec les rêves des éléments de notre société. D'où leur succès.

Personnellement, je ne suis guère porté sur le genre, mais je ne peux m'empêcher d'admirer le travail du bon faiseur et du conteur sur mesure. Il faut une conscience professionnelle que j'aimerais bien retrouver chez certains auteurs sérieux! Et souvent c'est du travail qui dure. Après tout, qui n'a pas lu *les Trois Mousquetaires?*

La vitrine du livre

par
Paul Mancel

Quatre livres du Québec, fort différents.

Les nouveaux riches, par Peter C. Newman, éditions de l'Homme, 572 p., $18.95. Il s'agit du tome II de **l'Establishment canadien.** Le texte se lit très bien; on se demande parfois «où l'auteur a pris tout cela». Et puis la liste des «prises de contrôle» et l'index prouvent le sérieux de l'ouvrage. Parfois inquiétant.

■

Courtepointe d'une grand-mère, par Laurette Bouchard, éditions Asticou (Hull), 89 p., $5.95. La troisième édition de ce volume, presque l'opposé de la «littérature». L'auteur, femme et mère de bûcherons en Abitibi, se met à écrire à soixante-neuf ans. Elle écrit bien, simplement. Toute sa vie, fort mouvementée, y passe avec une étonnante ouverture. A lire. «Est-ce si terrible que ça... aimer à soixante-dix ans?»

■

Paroles d'Acadie et d'après, par Guy Jean, éditions Asticou, 65 p., $6.95. L'auteur de ces textes poétiques est un Acadien vivant maintenant à Hull.

■

Le guide des chats, par Harry Miller, éditions Héritage, coll. «Amérique», traduit de l'américain, 181 p., quelques photos couleurs, $7.95. En 5 parties: le chaton, le chat, soins et dressage, etc, l'auteur fait le tour de la question. Il possède visiblement une grande connaissance des chats et il les aime.

■

La tempête, par Barjavel, Denoël, 280 p., $14.95. La science fiction est très présente dans ce roman, tout comme les sentiments dits habituels des hommes. L'auteur est plein d'expérience, le livre se lit bien.

La famille Vortex, par Jean Métellus, Gallimard, 276 p., $24.50. Ecrit par un Haïtien vivant en France, un roman qui, à travers la vie d'une famille haïtienne pendant un an, donne une vision très vivante des problèmes d'Haïti.

■

Autoportrait au loup, par Jack-Alain Léger, Flammarion, 225 p., $16.50. Autoportrait basé sur la psychanalyse. Une lucidité très dure. «Descente à mes enfers» dit l'auteur, déjà auteur d'une bonne dizaine de livres.

■

Ocean Boulevard, par Jack-Alain Léger, Flammarion, 225 p., $17.75. Le dernier roman de Léger, très proche de l'**Autoportrait au loup.**

■

L'écriture seconde, par Dominique Viart, éditions Galilée, 220 p., $13.95. L'analyse de **La pratique poétique de Jacques Dupin** un poète qui est aussi un critique de peinture, sculpture, poésie. Cette double recherche est présente dans l'ensemble de son oeuvre.

●

Le couloir du dancing, par Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 146 p., $12.25. 1939. La 2ème guerre mondiale va se déclancher, en finale pour le «couloir de Dantzig» (aujourd'hui le Gdansk de Pologne). Un enfant d'alors comprend «le couloir du dancing». Aujourd'hui, devenu critique littéraire très réputé, il donne une série d'instantanés très denses et incisifs.

■

Hugoliade, par Eugène Ionesco, Gallimard, traduit du roumain, 154 p., $12.95. L'auteur était très jeune quand il écrivit cette biographie, plutôt pamphlétaire, d'un écrivain qu'il détestait, Victor Hugo. Le volume aide à mieux comprendre l'auteur.

■

Cinq volumes qui, tous, à un niveau différent, peuvent aider à mieux connaître l'Afrique du Nord.

Dans la collection «médianes», éditions Denoël, 3 romans écrits en français par des auteurs du Maghreb. Trois textes repris en édition poche: 2 de Driss Chraïbi: **Le passé simple,** (1954). Un jeune Marocain remet en cause le milieu qui est le sien et qui mélange mal l'Orient et l'Occident. **Les boucs** (1955), Cri de révolte devant la misère des immigrés nord-africains, les «boucs», en France. Le troisième volume **Harrouda,** par Tahar Ben Jelloun, à travers une prostituée, est un roman-poème sur la femme arabe, sur diverses villes du Maroc. Les textes sont tous singuliers, prenants. (Chaque volume $5.25 ou 5.75).

■

Enfin 2 volumes d'histoire, très différents et complémentaires.

Les mémoires de Messali Hadj, 1898-1938, préface de Ben Bella, JC Lattès, 319 p., $20.95. «Le père du nationalisme algérien» dit la bande du livre. C'est juste. Le texte s'arrête bien avant la révolte de novembre 1954 qui devait conduire à l'indépendance de l'Algérie. Mais il donne, avec simplicité et force, les racines profondes de cette révolte et un étonnant portrait du monde musulman du Maghreb à cette époque.

■

Les Juifs d'Algérie, par Richard Ayoun et Bernard Cohen, JC Lattès, coll. «Judaïques», 264 p., $18.95. «Deux mille ans d'histoire» dit le sous-titre. C'est un livre d'histoire qui pourrait s'intituler: «Comment être juif quand on est minoritaire — sous tous les régimes?» Travail fouillé (annexe, bibliographie, index) et aimé par des auteurs appartenant à ce groupe.

Polémique /

L'Union des écrivains a le dernier mot

par
Michel Gay
L'auteur est secrétaire général de l'Union des écrivains québécois.

LA SGDA a décidé de se faire coquette. Elle revendique maintenant le «privilège d'avoir, la première, rompu les ponts» qui la liaient à l'Union des écrivains. Pour sa gouverne, disons quand même à cette SGDA que la question de la rupture avait été étudiée au Conseil d'administration de l'Union et avait fait l'objet d'une résolution. Il faut croire cependant que la démocratie ne se vit pas de la même façon des deux côtés puisqu'à l'Union il avait été décidé de porter cette question à l'attention de l'Assemblée générale. C'est cette dernière qui, à l'unanimité, a voté en faveur de la rupture. Rien dans les règlements de l'Union n'obligeait son C.A. à faire entériner sa position par son Assemblée générale. Du côté de la SGDA, on devrait cependant relire attentivement son propre règlement général. Ça lui fera une autre coquetterie: celle de bafouer sa propre constitution.

Quant à l'accès aux documents qui a été refusé à la représentante de l'Union, la raison évoquée par la SGDA est, très exactement, fallacieuse: à titre de co-administrateur, l'Union voulait connaître le bilan financier de la Société et non pas ce que tel ou tel individu pouvait avoir perçu. Mais la «discrétion» de la SGDA est telle que même ses propres membres ne savent pas qui les accompagnent dans cette galère. Au lieu d'annoncer qu'ils seront «bientôt» 200 (pourquoi pas 2 000?), la SGDA devrait (mais ce serait trop simple) dire qui sont les 160 membres actuels.

L'Union des écrivains n'a jamais mêlé les individus à cette affaire. Ceux et celles qui ont témoigné contre la SGDA, l'ont fait de leur propre chef. Avant de lancer le nom de «ses» membres, c'est-à-dire de ceux et de celles qu'elle s'est engagée à servir, la SGDA devrait, au moins, les consulter et obtenir leur autorisation (c'est son domaine, paraît-il, les autorisations).

A la SGDA, on a aussi des problèmes de syntaxe. On prend les compléments pour les verbes. Ainsi et encore une fois, la SGDA rappelle qu'elle «touche des subventions». Comme si ces subventions justifiaient sa compétence. C'est le contraire: c'est la compétence qui devrait, seule, permettre de toucher des fonds publics.

La syntaxe permet aussi de comprendre ce qui est écrit dans un protocole. Celui qui liait l'Union et la SGDA stipulait qu'une entente devrait intervenir (dans les 60 jours!) sur la question du contrat d'adhésion des écrivains à la SGDA. La SGDA a envoyé, au cours de l'été dernier, des lettres où il était surtout et prioritairement question du dossier de la reprographie. Le protocole ne fait *aucune* mention de ce dossier. Pour ce qui est du contrat d'adhésion qui, lui, est clairement visé dans le protocole, la SGDA se contentait de citer la Loi du droit d'auteur...

Enfin, il est juste d'affirmer que l'Union n a jamais recommandé à ses membres d'adhérer à la SGDA. Il en va d'une certaine logique. Tant qu'elle ne pouvait pas approuver le contrat d'adhésion des écrivains à la SGDA, il lui était difficile voire impossible de leur recommander de le signer.

La SGDA a eu neuf mois pour déposer des propositions concrètes et complètes de contrat d'adhésion («il est bon de rappeler que ne se désengage pas qui veut de la SGDA» — Le Devoir, 18 octobre 1982). La SGDA a eu neuf mois pour fournir une liste de ses membres. La SGDA a eu neuf mois pour informer son co-administrateur de sa situation financière. L'éléphant (blanc) n'a même pas accouché d'une souris (smile, Mister Brousseau!).

Notes de lecture

Eugène Savitzkaya: **La Disparition de maman,** Editions de Minuit, Paris 1982, 142 pages.

Minuit, numéro 49: «Une rencontre entre Hervé Guibert et Eugène Savitzkaya», Editions de Minuit, Paris 1982, 72 pages.

PARCE qu'un jour, une mère «qui fut savante et qui chantait» a disparu, il a fallu, pour combler cette absence, écrire un roman avec des dizaines de personnages qui feront le tour du monde pour dénouer, mais en vain, l'énigme de cette disparition. Ecrire un roman qui est une multitude de récits qui ont, avec le rêve, la même logique, la même luxuriance d'images précises et insaisissables, chatoyantes et angoissantes. A la terrible réalité de la mort, il a fallu inventer une vie aussi foisonnante que le hasard, les animaux et les végétaux prolongeant son corps et son imaginaire dans un temps sans chronologie: passé mélancolique, présent violent, futur ludique. Faire d'un livre une fable sur l'invention et le jeu, où le savoir ne se chiffre pas ultimement mais est un vivier d'intuitions et de correspondances, écho d'une tumultueuse unité de sons et de couleurs, de volumes et de parfums, d'objets et de personnages. Il faut raconter une histoire qui ne se raconte pas, la fragmenter pour qu'elle s'essaime en aventures imprévisibles, naïves et graves, avec ces personnages qui apparaissent et disparaissent comme dans le jeu du *fort-da*. Mais le roman, comme réalisation de ses désirs, est un cadeau offert à sa mère «partie dans un navire immobile dans le goulet du port».

De ce jeune auteur belge, qui a à son crédit trois autres romans et six recueils de poésie, voici donc un livre baroque et rhizomatique. *La disparition de maman* est un roman sans objet ni sujet mais produit de matières neuves, inouïes, corps aux mille organes, petite machine de multiplicités et d'intensités; son arborescence a pour principe conducteur l'excès et la perte des images et des mots. Savitzkaya est doué d'une énergie d'écriture rarement vue. Dans un entretien avec Hervé Guibert dans la revue *Minuit*, ne confie-t-il pas ceci: «J'ai l'impression que le meilleur de moi-même, mes actes les plus courageux, mes amours les plus fortes sont dans ce livre.» Avec cette interview, on lira un texte d'Hervé Guibert sur Eugène Savitzkaya, pour lui, la rencontre avec un grand livre devient une affaire d'attirance sexuelle. C'est beau et c'est impénétrable comme la folie de l'écriture.

André ROY

■

Jackson Pollock, Centre Georges-Pompidou/Musée national d'art moderne, 1982, 420 pages.

Le peintre américain Jackson Pollock (1912-1956) est sans aucun doute avec Riopelle, un des grands artistes de la création contemporaine. Il est un peintre charnière en ce sens qu'il a réuni l'histoire de l'art américaine à celle de l'Europe. Pollock peut en effet être considéré comme celui qui a conclu en beauté l'ancien art européen en même temps qu'il a inauguré le jeune art américain. Ce peintre était un des plus forts intellectuels de son pays et de son époque. Pour lui, le monde était vide comme la toile blanche. A cette violence négative il opposait la violence de la création artistique. Le peintre est un démiurge dont la peinture est matière de vie autant que manière de vivre. L'artiste recrée le monde par son art. Désespérément. S'il fallait incarner Sysiphe, Pollock l'a fait. Jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans, jusqu'à ce soir où, hésitant au volant de sa voiture, il alla s'écraser accidentellement contre un arbre au lieu de rentrer chez lui. Cet homme violemment heureux et malheureux, créateur et angoissé, en état de poésie mais aussi en psychanalyse, alcoolique malgré lui, devant le grand vide d'un monde guerrier et impérialiste, a compris d'avance son siècle.

L'exposition de son oeuvre présentée cette année au Centre Georges-Pompidou nous vaut un catalogue absolument spectaculaire et complet sur l'homme et l'oeuvre. Etudes, chronologie, bibliographie, reproductions de tableaux, photographies, extraits d'articles, tout cela complété par des textes de poètes français (Bernard Noël, Butor, Robbe Grillet et quelques autres) à partir de sa peinture.

Jean ROYER

Deux mentions à *Marie Uguay* au festival du film de Nyon

Le film *Marie Uguay*, mettant en vedette la jeune poète québécoise décédée prématurément l'an dernier, a remporté deux mentions spéciales, du jury international et du public, au récent Festival de Nyon en Suisse. Ce documentaire de Jean-Claude Labrecque a été produit à l'Office National du film par Jacques Bobet. Dans ce film, Marie Uguay, qui est interviewée par le journaliste Jean Royer, raconte sa passion de vivvre et d'écrire, de l'enfance au poème, avec une rare acuité. La jeune poète a publié trois recueils aux Editions du Noroît, dont le dernier, *Autoportraits*, est posthume et vient de paraître à Montréal. D'autre part, le film *Marie Uguay* est à l'affiche des Beaux-Dimanches de Radio-Canada' demain soir à 21 h 20.

Librairies-relais en France

PARIS (AFP) — Un réseau de librairies-relais dénommés «Point Québec» vient d'être mis sur pied en France.

La société française de distribution du livre et du périodique «Distique» est le maître d'oeuvre de cette initiative destinée à faciliter l'accès à la littérature québécoise. Bénéficieront de cette expérience les éditeurs québécois Boreal Express, Editions coopératives de l'Arc, Partis-Pris, V.L.B., et les revues culturelles québécoises appartenant à l'Association des éditeurs de périodiques culturels distribués par Distique depuis le début de 1982.

Les principales villes qui, outre Paris, bénéficieront de l'amélioration du réseau sont Aix-En-Provence, Besancon, Bordeaux, Clermont, Grenoble, la Rochelle, Le Mans, Lyon, Macon, Marseille, Nantes, Nice, Poitiers, Redon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, et Tours.

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril
844-3361

Colloque nbj 1982

traces

écriture de Nicole Brossard

le vendredi 29 octobre 1982
de 9h30 à 17h00

Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin
Salle AM 050 — niveau métro

renseignements
Claude Beausoleil, tél.: (514) 522-9550
La Nouvelle Barre du Jour,
tél.: (514) 389-9640 / (514) 387-3879

CLUB DU LIVRE SOLDE

Grand choix très varié de livres québécois.

Essais — Histoire — Humour — Littérature
Poésie — Politique — Romans — Théâtre

6214 rue Saint-Hubert Montréal H2S 2M2

NOUVEAUTÉ

Deuxième édition revue et augmentée

LE PARTAGE DES POUVOIRS

par

Gérald-A. Beaudoin

Cette seconde étidion comprend une mise à jour de la jurisprudence de la Cour suprême y compris une analyse de la décision historique sur le rapatriement, une étude de la nouvelle formule d'amendement, de la **Charte canadienne des droits et libertés** et des autres parties de la **Loi constitutionnelle de 1982.** L'auteur explique dans tous les domaines du partage des pouvoirs les conséquences du rapatriement de la Constitution et de la proclamation à Ottawa, le 17 avril 1982, des nouveaux textes constitutionnels qui nous régissent; il analyse aussi la question du veto sur les plans juridique et conventionnel.

15 x 23 cm., 547 pages. Prix: $18.00
Frais de manutention: $1,00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de le partage des pouvoirs

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

CARON LIBRAIRE

Jusqu'à 10 h tous les soirs
LIVRES NEUFS ET USAGÉS
PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES
CARTOGRAPHIE • PHOTOCOPIE
TABAC • BUREAU DE POSTE (8 h 30 - 18 h)
la librairie à fréquenter

251 Ste-Catherine E.

EN TOUT TEMPS: rabais de

25%

sur les parutions récentes les plus demandées.

LIVRES
DISQUES, CASSETTES
COFFRETS

Importations comprises.

Notre politique de coupons-dividendes reste toujours en vigueur

BERTRAND

PLACE VILLE MARIE ET PLACE BONAVENTURE

Libre Expression

Thérèse ou l'aventure d'une vie

par Catherine Dagenais

Après *Souvenirs d'un enfant de choeur*, Jean-Pierre Boucher nous invite à découvrir un personnage féminin imposant: celui d'une femme qui vit le jour au pays basque à la fin du siècle dernier et qui, adolescente, ne put résister à la tentation de venir jouer son destin aux Terres-Neuves.

«Je n'ai rien à faire d'un mari qui me réduirait en esclavage. Celui qui me maîtrisera n'est pas encore né», écrivait Thérèse à sa soeur en ce printemps de 1901 où à dix-huit ans elle partait à l'aventure à bord d'un bateau nommé Cambo. Seule femme parmi l'équipage, elle traverse l'Atlantique, fuit à tout jamais le carcan familial et le pays basque où elle est née pour se rendre en Amérique où elle va jouer son destin. Elle explique son départ ainsi: «J'en avais assez à dix-huit ans d'être soumise aux volontés d'autrui. Le mariage ne me dit rien de bon, même avec le beau Michel que maman trouve si gentil parce qu'il ressemble à mon père. Je l'ai balancé par-dessus bord, lui comme les autres. Je devine la réaction des parents suite à mon départ. Colère dévastatrice de l'un, pleurs et lamentations de l'autre. Au risque de te scandaliser, je t'avoue que cela m'est parfaitement égal. Je ne suis pas une ingrate mais je ne permettrai à personne de me dicter une ligne de conduite. Si j'étais un garçon, ils seraient fiers que je navigue. Ils auraient claironné la nouvelle de mon embarquement dans tout le village. Comme je suis une fille, je n'en avais pas le droit. Je l'ai pris sans leur consentement.»

Telle est l'entrée en matière de *Thérèse*, le deuxième récit de Jean-Pierre Boucher qui l'an dernier remportait un vaste succès avec ses *Souvenirs d'un enfant de choeur*. Encore une fois cet écrivain nous propose un voyage dans le temps, mais le plaisir de lire *Thérèse* ne vient pas tant des souvenirs que ce livre peut faire naître en nous que de la découverte du personnage qu'il nous y révèle petit à petit et avec une étonnante précision.

En lisant *Thérèse*, on fait le tour d'une vie. Le récit se déroule depuis le début du siècle jusqu'à nos jours et l'on ne peut s'empêcher de remarquer combien l'écrivain est amoureux du personnage qu'il nous livre. Car c'est avec tendresse et admiration qu'il nous décrit la jeune Thérèse, autant que la grand-mère autoritaire et pour le moins originale qu'elle va devenir. Les chapitres alternent, nous faisant vivre tantôt les péripéties de la jeune immigrante, tantôt les exploits quotidiens d'une vieille dame qui défie le poids des années avec la volonté de mettre en échec le temps et la maladie. Cette succession dans le temps est savamment étudiée si bien qu'à la fin on a vraiment l'impression que Thérèse n'a jamais changé. Il n'y a plus d'écart entre l'adolescente intrépide et la grand-mère un peu bizarre que l'on a lentement appris à connaître. Il n'existe qu'une femme farouchement indépendante, entêtée, aventureuse, dont les exploits se sont toujours manifestés dans le quotidien.

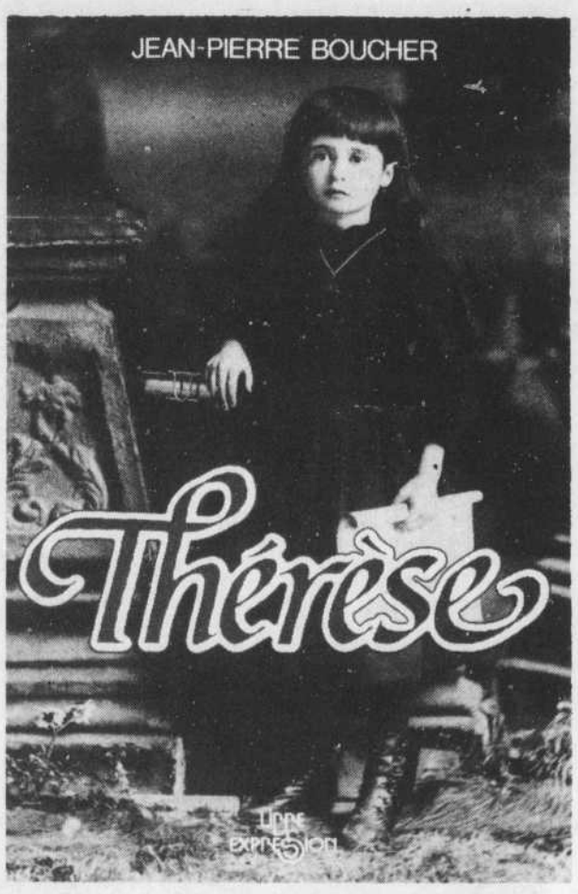

Nous la connaissons en petite fille rêveuse et cachotière, chouchoutée par son grand-père; en adolescente fugueuse qui préfère prendre des risques plutôt que de s'engager dans un mariage traditionnel qui la ferait prisonnière de son petit village; en immigrante courageuse, populaire chez les familles anglaises de Westmount qui trouvent «chic» d'avoir à leur service une bonne parisienne; en jeune veuve qui doit faire vivre trois enfants en temps de crise et bien sûr en grand-mère incomprise et crainte de tous sauf d'un petit-fils de quatre ans qui se prénomme Pierrot.

Car ce livre, qui comme nous le disions fait le tour d'une vie, n'aurait été complet sans la présence de cette relation profonde et touchante qui lie la patriarche au jeune enfant en qui elle se reconnaît et qu'elle choisit pour être son héritier. Pierrot et Thérèse sont complices et nous devenons les témoins attendris des liens secrets qu'ils entretiennent jalousement entre eux.

Sans doute Thérèse n'a-t-elle jamais entendu parler de féminisme au cours de sa vie. Son tempérament, sa nature indépendante et forte en font néanmoins une figure très contemporaine. Quand on lit ses réflexions, quand on la voit lutter pour assurer sa survie et plus tard celle de ses trois enfants, quand, jeune fille, elle confie à sa soeur qu'elle s'est exilée pour ne pas devenir ce que la famille voulait qu'elle devienne, l'on se dit que le début de notre siècle ne convenait nullement à l'anachronique Thérèse qui restera toujours une contestataire.

Si en un premier temps le pays basque et la mer sont très présents dans le texte, bientôt Montréal s'imposera. Les quartiers riches où Thérèse se rend travailler, les quartiers populaires où elle vivra avec sa famille, la montagne du Mont-Royal où un jeune homme la demande en mariage, l'oratoire Saint-Joseph où elle amène son petit-fils et d'où elle contemple la ville comme s'il s'agissait d'une autre mer, le boulevard Saint-Laurent et ses boutiques où l'on s'offre le plaisir de marchander avec le propriétaire sont autant d'endroits que Jean-Pierre Boucher nous donne à voir à travers les yeux de Thérèse.

A la lecture de ce livre où le réalisme des observations et des situations est si bien rendu, l'on suppose que cette femme dont on nous parle n'a pas qu'une existence fictive. En fait, l'auteur le confirme. Thérèse a bel et bien existé, elle n'est pas uniquement le fruit de son imagination. De là à supposer que le petit Pierrot n'est pas tout à fait étranger à la rédaction de l'ouvrage, il n'y a qu'un pas. Chose certaine celui qui nous raconte cette histoire aime indéniablement son personnage et c'est sans doute pourquoi le lecteur s'attache autant à *Thérèse*.

Thérèse, *de Jean-Pierre Boucher, est publié aux Editions Libre Expression et est en vente au prix de 12,95$.*

D'amantures en amantures...

Bertrand Gauthier, l'éditeur de *La courte échelle* devient romancier. Jusqu'à maintenant il n'avait écrit que des livres pour enfants. Il nous présente son premier roman «pour adultes»: *Les amantures*.

«Ecrire pour les enfants ou écrire pour les adultes, au fond c'est pareil», confie Bertrand Gauthier. «En fait, on n'est pas vraiment plus libre quand on écrit pour les adultes», ajoute-t-il, «les tabous sont les mêmes: le sexe, les rôles, la liberté, la spontanéité. Je règle ce problème au niveau de la forme. L'humour, souvent, permet bien des choses...»

Et c'est en effet sous le signe de l'humour que se présente *Les amantures*, un roman qui affiche en couverture une illustration de Daniel Sylvestre pour le moins ironique. Mais qu'est-ce au juste qu'une «amanture»? «Une petite turlure des amants version 1982» de répondre Bertrand Gauthier en riant.

Les amantures

En fait dans ce roman Bertrand Gauthier nous offre un tableau drôle, humoristique et en même temps fort réaliste d'une génération d'hommes et de femmes qui ont l'énorme défi de trouver la meilleure manière de vivre à deux en tenant compte des exigences féministes des unes et des aspirations ancestrales des autres.

Le féminisme, le mariage, le célibat, — au masculin et au féminin —, la solitude, la passion sont autant de sujets englobés par *Les amantures* qui est un roman que l'on peut qualifier de très contemporain, qui nous fait rire, et aussi qui nous fait parler de nos «amantures» passées, présentes... et rêvées. Parce que sous le couvert de l'humour, le rusé Bertrand Gauthier a trouvé le moyen de mettre le doigt sur la chose qui s'avère la plus fragile dans l'existence: l'aventure de l'amour!

Il était une fois Gaétan Prince et Marie Lajoie

Les deux personnages principaux de ce roman s'appellent Gaétan Prince et Marie Lajoie. Condamné à la «solitude érotique» sans qu'il puisse s'expliquer pourquoi, Gaétan Prince qui désire follement que les gens, c'est-à-dire les femmes, lui téléphonent, se voit déchiré entre «être à la maison» au cas où l'appel improbable mais tant attendu lui parviendrait et «ne pas être à la maison» à gaspiller son temps en vaines et inutiles tentatives de conquêtes amoureuses. Car il n'est pas toujours facile de faire la cour à des femmes qui reprochent aux hommes de toujours aller trop vite; Gaétan comprend ce phénomène. S'il s'est mis en situation d'attente vis-à-vis des femmes, c'est justement pour leur donner à elles aussi la possibilité de faire des choix. Il explique d'ailleurs sa philosophie à plusieurs femmes, mettant en évidence que lui, il n'est pas si «macho que ça», qu'il fait beaucoup d'efforts pour elles et qu'elles devraient en retour l'apprécier davantage. Mais voilà que quelque chose ne tourne pas rond car les femmes lui téléphonent de moins en moins.

Par contre Marie Lajoie ne connaît pas ce genre de dilemne. Sa vie est remplie d' «amantures», ce qui ne l'empêche pas de consacrer beaucoup de temps aux différents problèmes qui concernent directement les femmes dans leur vécu quotidien. Elle participe à des colloques sur le viol et l'avortement, milite avec des parents de son entourage en faveur de l'éducation sexuelle à l'école et dénonce, dans des lettres ouvertes aux journaux, la pauvreté du réseau de garderies de l'Etat. Elle fait même un article dans la revue communautaire de son quartier, dénonçant de façon virulente le harcèlement sexuel dont sont victimes les femmes sur le marché du travail.

Malgré ces efforts et ces prises de conscience, Marie Lajoie subit toujours, et avec de plus en plus d'agacement, les crises de jalousie de Jacques Jolicoeur, l'amant pour qui elle a quitté son jeune époux, François, qui, lui, se demande encore pourquoi Marie a rejeté avec tant de désinvolture l'amour, la fidélité et la sécurité qu'il lui offrait sur un plateau d'argent.

L'interrogation de François n'est rien cependant en comparaison de celle qui prend forme dans la tête de Jacques Jolicoeur le soir où rentrant à la maison, il découvre une phrase écrite avec des couteaux, des cuillères, des fourchettes et des cuillères à soupe: RAS L'BOL DES GEANTS.

Gaétan et Marie trouveront-ils une solution à leurs problèmes d' «amantures»? Pour le savoir, vous le devinez déjà, il faut lire *Les amantures*. Bertrand Gauthier a bien quelques idées là-dessus et il en a exposées un certain nombre dans ce roman fort habile, où la dure réalité «amantureuse» côtoie les effets libérateurs et bénéfiques du rire.

Un roman contemporain

Déjà en tant qu'auteur de livres pour enfants, Bertrand Gauthier s'était fait remarquer par le réalisme et l'aspect contemporain des histoires qu'il destinait à ses jeunes lecteurs. «J'ai toujours essayé, dit-il, de faire en sorte que mes personnages soient vraiment des hommes et des femmes d'aujourd'hui, qui aient des préoccupations quotidiennes, courantes, que les enfants connaissent de toute façon.» Le roman *Les amantures* s'inscrit dans la même veine. Bertrand Gauthier nous parle de situations, de problèmes, de réalités très actuelles. Les personnages de Bertrand Gauthier sont aussi très incarnés. «J'ai vraiment essayé de les décrire de la façon la plus réaliste possible. Je les ai étudiés physiquement et psychologiquement. Je me suis posé beaucoup de question à ce sujet. D'ailleurs *Les amantures* est le fruit de plusieurs versions de mon manuscrit original. J'espère que Gaétan et Marie sont aussi cohérents que je les ai souhaités. Chose certaine, ce fut une préoccupation constante chez moi.»

Ce souci de réalisme ne se retrouve pas seulement au niveau des personnages. Le décor est aussi très étudié, qu'il s'agisse des appartements où Gaétan et Marie vivent, des endroits qu'ils fréquentent, de la ville elle-même où se déroule l'action. L'on y reconnaît facilement certains quartiers de Montréal, et l'on imagine très bien Gaétan et Marie marchant le long des terrasses de la rue Saint-Denis, comme le suggère d'ailleurs l'illustration de la couverture.

Les amantures, *de Bertrand Gauthier, est publié aux Editions Libre Expression et est en vente au prix de 9,95$.*

À l'agenda

Du côté d'Ottawa, ma chère!

Dans le cadre de la semaine culturelle franco-ontaroise, Mme Madeleine Vaillancourt, auteur du roman *Ottawa, ma chère!* publié aux Editions Libre Expression, participera à une table ronde qui aura lieu au Centre universitaire de l'Université d'Ottawa le 2 novembre prochain.

Hors du Québec point de salut?

Sheila McLeod Arnopoulos, journaliste et auteur entre autres du livre *Hors du Québec point de salut?* consacré à la situation des francophones vivant en Ontario, est heureuse d'annoncer la publication en anglais de son ouvrage dont le titre sera *Voices from French Ontario*. Mme Arnopoulos ira prochainement dans la région d'Ottawa et de Toronto afin de souligner l'événement.

Maureen McTeer en visite au Québec

Mme Maureen McTeer vient de terminer un voyage qui l'a amenée dans les principales villes canadiennes. Elle y a fait connaître son récent ouvrage, *Des maisons qui ont une histoire*, publié en français aux Editions Libre Expression, et nous sommes heureux d'annoncer sa présence au prochain Salon du livre de Montréal. Mme McTeer rencontrera lecteurs et lectrices au stand des Editions Libre Expression le samedi 27 novembre, de 19 h à 21 h, et le dimanche, 28 novembre, de 13 h à 16 h. D'autre part, Mme McTeer sera à Chicoutimi le 24 novembre prochain où elle participera à une séance de signature à la Librairie Régionale. Pour plus de renseignements, communiquez avec Carole Levert à Montréal au 849-5259.

Un rendez-vous amantureux

Bertrand Gauthier, auteur du roman *Les amantures*, vous invite à venir le rencontrer le 30 octobre prochain à la librairie Champigny, située au 4474 rue Saint-Denis, alors que son ouvrage qui vient tout juste de paraître fera l'objet d'une table ronde.

Ces hommes qui nous accouchent

Ces hommes qui nous accouchent, tel est le titre du nouveau livre de Marie-José Jaubert. L'auteur de *Les Bateleurs du Mal-Joli, le mythe de l'accouchement sans douleur*, y relance et prolonge le débat sur la souffrance des femmes, la place qu'elles occupent au sein de la nouvelle obstétrique. Elle y pose en fait cette question fondamentale: quand les femmes pourront-elles choisir librement leur accouchement? Ce livre qui suscite déjà bien des débats paraîtra au début du mois de novembre aux Editions Libre Expression.

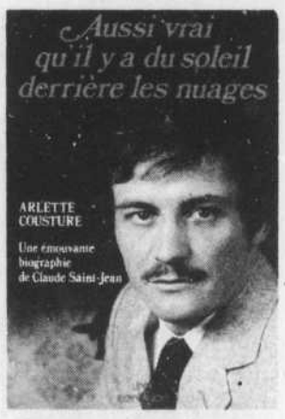

Claude Saint-Jean à Rimouski

Claude Saint-Jean, le sympathique président de l'Association de l'Ataxie de Friedreich sera en permanence au Salon du livre de Rimouski qui se tiendra du 3 au 7 novembre prochain. Vous pourrez le rencontrer au stand des Editions Libre Expression alors qu'il présentera et pourra signer les exemplaires de son émouvante biographie écrite par Arlette Cousture.

Crimes et châtiments

Hélène-Andrée Bizier, historienne, publiera au cours de la première semaine de novembre la suite de *La Petite Histoire du Crime au Québec* sous le titre *Crimes et châtiments*. A nouveau elle nous invite par le biais de ces histoires authentiques à réfléchir sur la société et ses tabous.

Du nouveau à l'U.N.E.Q.

François Barcelo, auteur aux Editions Libre Expression du roman *La Tribu* et du livre *Courir à Montréal et en banlieue*, est devenu récemment secrétaire-trésorier de l'U.N.E.Q. Soulignons aussi que François Barcelo publiera bientôt un troisième roman. Il est aussi l'auteur de *Agénor, Agénor, Agénor et Agénor* publié en 1981.

Félicitations à Andrée LeBel

Andrée LeBel que l'on connaît surtout comme l'auteur du livre consacré à l'histoire de *La Corriveau*, est l'une des gagnantes des Prix Yvette-Rousseau décernés par le Conseil du statut de la femme. Ces prix seront attribués le 6 novembre prochain au Centre Sheraton. Andrée LeBel est la lauréate de la catégorie éducation.

Côté coeur

Monique Montpetit présentait la semaine dernière au Salon du livre de Sherbrooke son premier roman intitulé *Côté coeur* qui est publié aux Editions Libre Expression. Pour mieux connaître cette jeune romancière, vous pourrez entendre l'entrevue qu'elle donnera dans le cadre de l'émission *Littérature au pluriel* diffusée à la radio FM de Radio-Canada. Mme Montpetit participera également à une causerie organisée par le Cegep André-Laurendeau à Ville LaSalle le 11 novembre prochain. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Carole Levert au 849-5259.

Ce qu'en pense la critique

«Le tableau de moeurs est brossé de joyeuse façon. Un livre divertissant, bien construit...»

Réginald Martel
LA PRESSE

«D'entrée de jeu, le lecteur est séduit...»

Marie Laurier
LE DEVOIR

LIBRE EXPRESSION

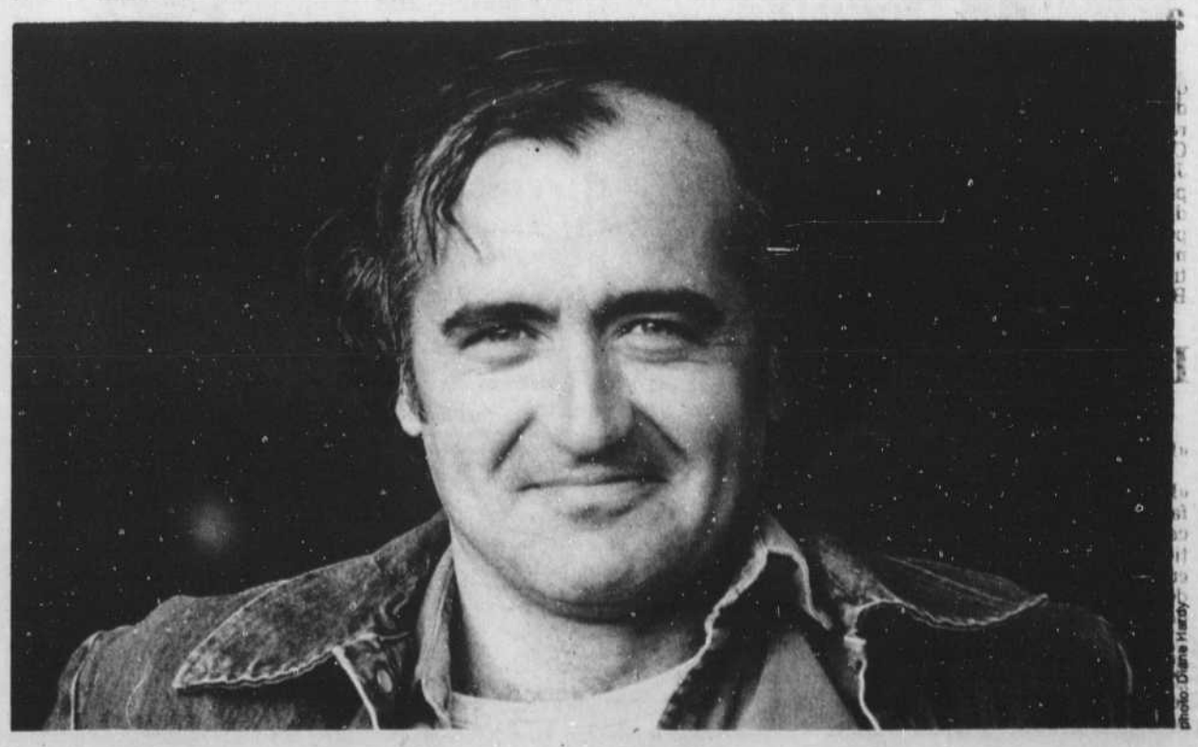

Le marxisme à l'envers et à l'endroit

par
Andrée Ferretti

Le marxisme des années soixante, une saison dans l'histoire de la pensée critique. par Maurice Lagueux, coll. Brèches, éd. Hurtubise hmh, Montréal 1982, 350 p.

Genèse du matérialisme dans les écrits de jeunesse de Karl Marx. par Jean-Guy Meunier, coll. Philosophica, éd. de l'université d'Ottawa 1981, 130 p.

AUCUN concept chez Marx n'est uniquement conceptuel, ni aucune théorie, uniquement théorique. Toutes les catégories qu'il utilise pour analyser une réalité, qu'elle soit matérielle ou idéelle, traduisent d'abord et essentiellement un projet révolutionnaire. Même si elle peut indéniablement prétendre au titre d'analyse exacte des lois de l'économie bourgeoise, la théorie de la marchandise, par exemple, avant d'être une élaboration scientifique, est une entreprise critique dont l'enjeu est politique. Elle cherche à comprendre les règles de fonctionnement de la société capitaliste en vue de son abolition.

Mais la révolution possède rarement l'allure que lui prête dans son désir celui qui la pense, d'où l'échec apparent, depuis plusieurs décennies, de la prétention de Marx. Sa pensée, pour autant, n'a jamais cessé d'être la source féconde du développement d'une pensée critique et d'une action politique qui, périodiquement, remettent en question avec force toutes les formes de la société capitaliste.

Ainsi, pendant les années soixante et soixante-dix, le marxisme a constitué un véritable milieu pour la discursivité. Le spéculatif aussi bien que le scientifique, l'esthétique, le moral et le religieux autant que l'économique et que le politique se sont alors trouvés confrontés à ses problèmes et à ses catégories de réponses, de même qu'interpellés par ses valeurs dans toute leur activité de formulation et d'orientation.

Les deux ouvrages dont il est question ici ont précisément en commun de s'être concrètement réalisés à travers les multiples débats théoriques et polémiques qui agitaient le milieu philosophique québécois, de la fin des années soixante à celle des années soixante-dix, et qui s'inscrivaient dans l'effervescence créée un peu plus tôt, en Europe et aux États-Unis, par la remontee vigoureuse de l'entreprise critique d'inspiration marxiste. Ce qui ne signifie pas qu'ils entretiennent avec la pensée marxiste des rapports identiques. Au contraire, non seulement leur approche diffère, mais leur problématique s'oppose.

Maurice Lagueux tente d'en contester la validité scientifique et l'opérationalité politique en jouant sur les effets sémantiques d'un mélange de catégories empruntées tant aux divers discours de la tradition marxiste qu'à ceux de l'épistémologie moderne. Jean-Guy Meunier s'applique à retracer dans les écrits de jeunesse de Marx les énoncés qui déjà dévoilent la problématique matérialiste de sa pensée pour montrer que, dès le départ, elle introduit un nouveau mode de rapport au savoir qui la constitue comme véritable pratique théorique.

Sous les apparences sophistiquées de quelques considérations épistémologiques sur des difficultés théoriques rencontrées dans le marxisme dans les champs de l'épistémologie, de l'économie et de l'histoire, le livre de Maurice Lagueux s'avère une charge à fond de train contre cette pensée, une tentative de dévalorisation systématique de cette problématique, non seulement telle qu'elle se déploie dans ses formulations récentes, mais telle qu'élaborée par Marx lui-même. La polémique est ici, en fait, l'unité de mesure et le héros du récit.

Et c'est dommage. Car à ne vouloir que recenser les erreurs, les paradoxes et les contradictions réel ou supposés, à ne vouloir que retenir les incidences négatives de la contribution marxiste au développement d'une nécessaire pensée critique de notre système social, Maurice Lagueux s'enferme lui-même dans un espace méthodologique auquel il devient impossible d'accorder la moindre valeur épistémologique. D'autant moins qu'il commet en plus la maladresse d'utiliser, soit un ton sacarstique, soit la forme dubitative du conditionnel chaque fois qu'il se voit contraint d'au moins reconnaître la fécondité méthodologique de tel concept particulier, de telle théorie spécifique.

C'est réellement dommage parce que le marxisme laisse de très nombreux problèmes ouverts sur les terrains de l'analyse sociale et historique et que ceux identifiés par Maurice Lagueux sont importants. Ils méritent par conséquent une critique sérieuse, c'est-à-dire appropriée à leur nature.

Or, il est tout-à-fait impertinent d'employer, comme le fait l'auteur, les catégories d'analyse propres à une épistémologie qui se fonde sur l'opposition entre science et idéologie, qui confond critère de scientificité et critère de vérité d'une part, et qui autonomise et absolutise le moment scientifique de la connaissance, d'autre part, pour critiquer un système de pensée qui nie que ce soit uniquement la démarche scientifique qui établit le rapport cognitif au monde, qui, au contraire, se revendiquant comme étant une élaboration théorique explicitement destinée à une intervention sur le système social, ne considère pas que signification et objectivité coincident nécessairement.

C'est parce qu'il ne parvient à faire une critique de la pensée marxiste qu'à partir du point de vue que lui fournit sur la méthode scientifique, l'idéologie scientiste, que Maurice Lagueux n'a pas saisi que pour cette pensée, la société est susceptible non pas d'une connaissance objective, mais d'une connaissance vraie. C'est ainsi, par exemple, qu'il ironise sur le fait que Marx pense l'histoire selon le modèle d'une nécessité naturelle plutôt que de montrer, en procédant à une analyse des modalités historiques de ses conditions de possibilité, que c'est là une des contradictions de la théorie matérialiste de Marx, précisément parce qu'il l'élabore selon les critères de réalité définis par les sciences positives de son époque. Par contre, sa critique s'avère efficacement corrosive quand il s'attaque à l'école de pensée d'Althusser, précisément parce que ses théoriciens tombent à pieds joints dans l'idéologie scientiste qui n'envisage de connaissance de la société que sous le mode d'une pure objectivation de l'humain.

Quoiqu'il en soit, je prédis que le livre de Maurice Lagueux connaîtra une bonne diffusion pour les raisons précises qu'il identifie comme celles qui ont fait la fortune du *Capital* pendant les années soixante, à savoir ses qualités rhétoriques et polémiques, d'une part, et une conjoncture favorable d'autre part. Riche en effets de style, en catégorisations ironiques, en procédés discursifs, non seulement il éreinte toute pensée de gauche d'inspiration marxiste, mais il est publié en cette saison de remontée des idées conservatrices et des politiques de droite.

Très différent apparaît probable le sort qui sera réservé, du moins à court terme, au livre de Jean-Guy Meunier. D'abord, parce qu'il est d'une lecture ardue. Ouvrage scientifique au même titre, par exemple, que ceux de Heisenberg sur la théorie des quanta, non seulement il est écrit dans un langage hautement spécialisé, mais il est construit au moyen d'une argumentation serrée de chaque notion, catégorie et concept étudiés qui fait sans cesse appel aux facultés de concentration et d'abstraction de notre esprit. Ensuite, parce que l'auteur ne sort jamais de son champ d'étude, qui est l'analyse de la méthode scientifique de Marx telle qu'elle se déploie comme pratique plutôt que comme théorie dans ses écrits de jeunesse, pour s'aventurer sur les terrains plus immédiatement attrayants des débats idéologiques. Ce sera, pourtant, un ouvrage qui demeurera en ce qu'il constitue un outil exceptionnellement adéquat à une claire compréhension de la théorie matérialiste de Marx et que devront désormais consulter épistémologues et philosophes qui prétendront étudier l'une ou l'autre question relative à la pensée marxiste. De plus, il permet de bien situer la place que Marx occupe dans le débat épistémologique moderne.

Jean-Guy Meunier résume en ces termes l'hypothèse qui a présidé à sa recherche et la thèse qui a soutenu son élaboration: «Il existe, dans les écrits de jeunesse de Marx, une théorie matérialiste, présentant une structure conceptuelle cohérente et rigoureuse. Elle se manifeste tant dans un vocabulaire spécifique que dans des énoncés articulés et des règles de démonstration propre». Au moyen d'une analyse qui fait appel aux catégories de la logique, de la sémantique et de la pragmatique, il dégage la manière dont Marx construit le réseau signifiant de son concept de matière, dès ses tous premiers écrits, en le situant dans un discours critique. Il montre également comment la matérialité, chez Marx, n'est jamais un objet, une chose, mais un ensemble de rapports particuliers propres à une formation sociale donnée. D'où l'impossibilité de confondre le matérialisme avec une quelconque théorie de la substance. C'est dans son analyse des rapports en tant que déploiement structurel où la «réalité» prend forme comme terme d'un ensemble indéfini de pratiques sociales, que le matérialisme de Marx est une pratique nouvelle de la science et qu'il est épistémologique.

Dépassant le stade de la polémique, ce livre montre rigoureusement la fécondité de la pensée marxienne par delà toute orthodoxie. Il est un appel à la réflexion sur une théorie essentielle à la compréhension du monde.

Des champs de l'Iowa aux rives de la Seine

par
Roger Duhamel

Un témoin du XXe siècle, William Shirer, Paris, éd. Stock, 1981; Montréal, éd. Le Nordais, 1982, 415 pages.

COMME tout le monde, j'ai lu en son temps *Le IIIe Reich* où le grand reporter américain William Shirer démontre par l'exemple qu'il n'est pas impossible à un correspondant de qualité de s'improviser utilement l'historien des faits dont il demeure le témoin privilégié, quitte à courir le risque de certains redressements ultérieurs. Aussi ne s'étonne-t-on pas de lire dans ses mémoires que ce qu'il désirait pardessus tout, dès l'aube de sa carrière, c'était de «rapporter de première main et au jour le jour les événements qui faisaient l'histoire de notre époque.» Il y est parvenu de très efficace façon.

Il est sage de prévenir le lecteur contre une déconvenue possible. Cet ouvrage, qui n'en est qu'à son premier tome, s'arrête en 1930, c'est-à-dire avant que l'auteur n'entreprenne ses reportages à travers l'Europe et l'Asie, toujours aux premières loges là où se défait lamentablement le monde fragile de l'entre-deux-guerres. Nous n'en sommes encore qu'à la période des découvertes intellectuelles, des apprentissages professionnels et de l'éducation sentimentale.

Shirer est né à Chicago en 1904, d'une honorable et modeste famille; le père, avocat, meurt prématurément, et la mère, flanquée de ses trois enfants, doit se replier sur Cedar Rapids, dans cet Etat agricole de l'Iowa où la culture du maïs l'emporte de beaucoup sur la culture tout court. Le jeune garçon est intelligent et curieux, il est un lecteur omnivore, et il suit assez fidèlement les cours de son université locale. Pendant ce temps, il tâte du journalisme étudiant et collabore à une feuille de sa ville. Dès ce moment, il semble bien que sa vocation ne laisse aucun doute dans son esprit.

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est qu'un jeune homme de classe moyenne et du Midwest éprouve une telle attirance pour Paris. À ce point que pour satisfaire ce désir, il s'ingénie à obtenir un contrat à Montréal avec un agent maritime pour travailler à bord d'un bateau de bestiaux à destination de Manchester. Ce sera ensuite Stratford-on-Avon — salut, Shakespeare! —, Londres et finalement l'éblouissement de Paris. Des vacances européennes, avec $200 en poche! Mais c'était en 1925 et l'euphorie ne prendrait fin qu'en 1929... La veille du retour prévu pour l'Amérique, Shirer est engagé pour collaborer à la rédaction de l'édition parisienne de la *Chicago Tribune*. C'est ce jour-là que tout s'est décidé.

La découverte de la capitale française par de jeunes écrivains nord-américains a été décrite à de multiples reprises. Je songe plus particulièrement aux récits à la fois émerveillés et nostalgiques des Canadiens Morley Callaghan et John Glassco, de l'Américain Hemingway dans *Paris est une fête*. Aujourd'hui, à près de 80 ans, Shirer cède au même lyrisme rétrospectif:

«Il y avait tant d'histoire dans chaque église, chaque palais, chaque musée, comme dans chaque parc, chaque cimetière, chaque place et chaque rue. Et tant de beauté. De l'espace. De l'harmonie. C'était incomparable. Dans un tel milieu, la vie semblait ne ressembler à rien de ce que nous connaissions dans notre modeste ville du Mid-west, à tel point que nous avions l'impression, l'espace d'un instant, de vivre sur une autre planète, ou au paradis.»

Cet enthousiasme le rend même injuste. Il ne parvient pas, avoue-t-il, à s'habituer «à la suie et à la laideur de Londres, à la mauvaise nourriture, à l'absence de terrasses de café et de femmes chic.» Le jugement est nettement antipathique. Dénoncer «l'impolitesse étonnante» des Anglais m'apparaît pour le moins excessif; ce serait plutôt le fait de certains Américains. Dans ce même esprit d'hostilité, quand il se rend pour la première fois en Irlande, il ne retient que le pays libéré des Anglais «après des siècles d'oppression, d'assassinats, d'incendies et de vols.» C'est sans doute vrai, mais pourquoi tellement insister? Il n'y a tout de même pas que les *Black and Tans* dans l'histoire de la Grande-Bretagne!

Les Américains sont nombreux en France à cette époque. Nous reconnaissons au passage Jim Thurber, Elliot Paul, Virgil Geddes, Ernest Hemingway (alors correspondant du *Star* de Toronto), Ezra Pound, le poète qui n'a pas encore succombé aux charmes du fascisme mussolinien, Sylvia Beach, dans sa librairie de la rue de l'Odéon en face de celle de son amie de coeur, Adrienne Monnier, enfin Scott Fitzgerald, qui n'a pu survivre à sa réussite et à sa renommée et qui a écrit cette phrase lourde de sens: «Il n'y a pas de second acte dans une vie d'Américain.»

Le jeune journaliste était souvent chargé d'obtenir des entrevues auprès de ses compatriotes, qu'ils fussent un boxeur cultivé comme Gene Tunney ou une danseuse excentrique comme Isadora Duncan. Shirer consacre quelques pages à décaper la légende loufoque de Gertrude Stein, qui vivait en ménage avec Alice B. Toklas au 27 de la rue de Fleurus où elle tenait épicerie de ses affirmations péremptoires et de ses apophtegmes creux. Cette grosse dame se considérait sérieusement comme le plus grand écrivain vivant de langue anglaise, ce qui l'autorisait à poursuivre d'une même haleine que James Joyce ne se situait qu'au second rang...

Les fameuses phrases lapidaires de G. Stein ne sont que des attrape-nigauds. Un exemple: «La connaissance est la chose qu'on connaît et comment peut-on connaître plus qu'on ne connaît?» En effet... Cela rappelle le mot que Thurber prêtait au président Coolidge, autre spécialiste ès-platitudes: «Un homme qui ne prie pas n'est pas un homme qui prie.» Avec le bénéfice du recul, Shirer peut écrire de l'oeuvre mince de cette femme influente: «Sous un camouflage de mots, il n'y avait ni substance ni sens.» Que restait-il, sinon le néant, et la nature a horreur du vide...

J'ai choisi cet épisode, entre des dizaines d'autres. Le journaliste avide de tout fait son miel à Paris avant de passer, temporairement, à Londres, puis à Vienne, pour un séjour plus prolongé. Il amasse des connaissances, il multiplie les contacts, avant de prendre son essor. Il a déjà reçu en viatique de Sydney Wicks, éditeur du *Manchester Guardian*, deux avis précieux. Le premier: «Vous pouvez apprendre en trois mois dans le bureau d'un journal toute la technique du journalisme.» Le second conseil est complémentaire: «Acquérez une base solide: lisez Platon, Socrate, Shakespeare, Carlyle, Anatole France, etc. Cela prend plus de temps que d'apprendre le simple métier de journaliste. Mais sans cela, vous n'y serez jamais très bon.» C'est là un enseignement qu'on ne puise pas dans les chaires de journalisme.

En refermant un livre de souvenirs, comment ne pas s'interroger sur le degré de sincérité de notre interlocuteur? Shirer se met prudemment sous la protection de son compatriote William Allen White qui a écrit à son propre sujet: «Cette autobiographie, malgré tous les efforts que j'ai faits et toutes les recherches entreprises, est nécessairement de la fiction.» Il n'en demeure pas moins passionnant d'accompagner un homme de bonne foi qui est né à l'époque des diligences et qui survit dans l'ère nucléaire. Ah! on s'en souviendra de cette planète, disait Elémir Bourges...

Note de lecture

«Comment être révolutionnaire aujourd'hui?» in **La petite revue de philosophie**, vol. 3, no. 2. éd. du Collège Édouard Montpetit, Longueuil 1982, 181 p.

Peut-être que philosopher, c'est penser pour penser, mais il arrive parfois que cette activité donne de beaux fruits. *La petite revue de philosophie* nous permet, aujourd'hui, d'en savourer quelques-uns, en nous présentant, dans son numéro du printemps 1982, quelques-unes des communications offertes à la réflexion des participants au colloque organisé par le cégep Édouard Montpetit sur le thème: «Comment être révolutionnaire, aujourd'hui?»

De nombreux étudiants et professeurs de philosophie ont tenté de répondre à la question et même quelques véritables penseurs, tel Paul Chamberland qui affirme la «Nécessité d'un nouvel héroïsme» parce que «la lâcheté du grand nombre tient chacun en otage», au Québec comme partout ailleurs dans le monde, puisque nous participons tous du même destin, celui du nihilisme achevé.

Car, voilà en somme ce qui apparaît commun à l'ensemble des intervenants, malgré la diversité des approches et la divergence des opinions, c'est la claire conscience qu'être révolutionnaire, aujourd'hui, c'est élaborer une pensée affirmative et non plus réactive, une pensée qui cherche moins à nier et à polémiquer qu'à trouver en amont et en aval toutes les sources possibles d'une regénération de l'humain, une pensée fondée sur l'espérance d'où naîtront peut-être une nouvelle morale et une autre politique.

«Comment être révolutionnaire, aujourd'hui?» Comme hier, comme demain, en cherchant à faire triompher l'être sur l'avoir. C'est ce que nous disent magnifiquement bien, dans un langage souvent poétique, presque tous les textes publiés ici.

A.F.

Tout Gauguin, 1873-1889 et 1890-1903, coll. La peinture, Flammarion, 1982.

Tout Degas, 1855-1880 et 1880-1908, coll. La peinture, Flammarion, 1982.

Imprimée et éditée d'abord en Italie, cette nouvelle collection de Flammarion en version française a l'avantage de nous présenter en deux «livres de poche» tout l'oeuvre d'un peintre. Une brève introduction de l'artiste et de son art, puis 48 planches couleurs et le reste en noir et blanc: voilà l'oeuvre complet de Gauguin et Degas. Les principaux tableaux sont commentés avec précision.

Ces petits livres sont d'excellents ouvrages de référence. Ils sont aussi un chemin rapide pour entrer dans le monde d'un peintre.

J.R.

Deux rencontres

Deux librairies montréalaises invitent le public samedi (14 h) à une rencontre avec un écrivain. Yolande Villemaire sera à la librairie Hermès (1120 Ouest Avenue Laurier) tandis que Peter C. Newman est l'invité de la librairie Champigny (4474 Saint-Denis, angle Mont-Royal). M. Newman vient faire la promotion de son dernier ouvrage, *Les nouveaux riches* et un panel discutera du contenu de cet ouvrage. Mme Villemaire a publié récemment aux Herbes Rouges: *Ange Amazone*, un roman.

L'oeuf sans jaune

Robert Giroux

par l'auteur de:

L'Appel d'Air

et de

L'Arbitraire culturel

La poésie québécoise qui tente encore de retrouver sa langue et son souffle.

Le 4e volume de la collection

MOEBIUS TRIPTYQUE

C.P. 670, Succ. N, Montréal H2X 3N4
Tél.: 522-4602

DU NOUVEAU EN SCIENCES SOCIALES

COMMANDITÉ PAR LA FONDATION D'ÉTUDES DU CANADA

Quatre monographies visant à économiser le travail documentaire dans la préparation des cours, au niveau secondaire et collégial

LES PARTIS POLITIQUES AU CANADA

de commande: GEG-520
Prix: 4,50$

Guy-Antoine Lafleur (Université Laval) présente les partis fédéraux, les tiers partis et les partis régionaux.

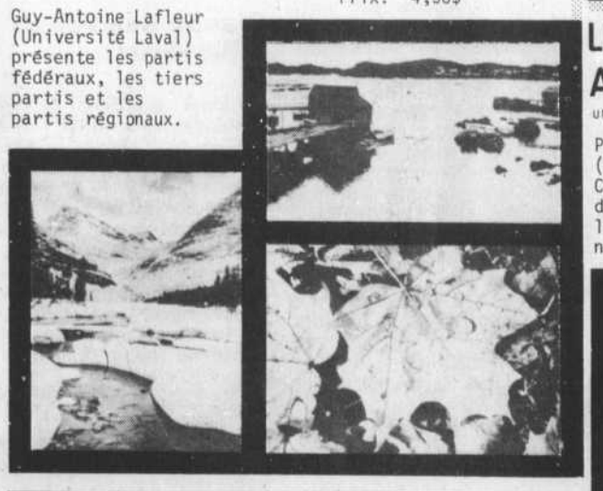

LE PROBLÈME DE L'ENERGIE AU CANADA:
UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE

de commande: GEG-521
Prix: 4,75$

Peter Clibbon (Université Laval). Ce document traite du problème de l'énergie au niveau national et régional

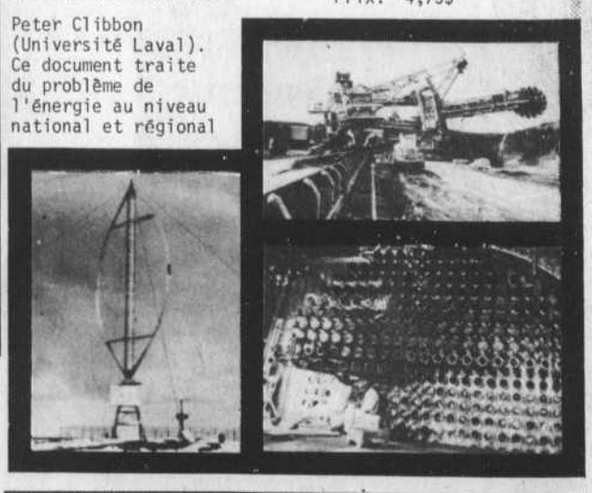

LA GEOGRAPHIE ET LES ELEVES EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

Aline Giroux et David Ireland (IEPO) discutent des problèmes d'apprentissage et laissent entrevoir des solutions en préparant une démarche à suivre.

de commande: GEG-522
Prix: 4,25$

LE CANADA DANS LE MONDE

Fernand Grenier traite des caractéristiques économiques du Canada, ses possibilités d'avenir, surtout dans le domaine du commerce mondial.

de commande: GEG-523
Prix: 4,25$

Sous la direction :
HERVÉ BOUDREAULT,
INSTITUT D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE L'ONTARIO,
BENOIT ROBERT,
UNIVERSITÉ LAVAL.

Le traitement pédagogique de trois monograhies est dû à Andrée Babin. Michel Comtois s'est chargé de la quatrième. On y trouve des objectifs spécifiques et des suggestions de travaux pratiques.

distribution CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES
339, rue Wilbrod
Ottawa, Ontario K1N 6M4 (613) 238-7957

Les pages littéraires du Devoir:

Excellent outil de sélection des dernières parutions du livre d'ici et d'ailleurs (romans, ouvrages spécialisés, essais, etc.). Le Devoir est présent et vous renseigne.

Abonnez-vous dès maintenant.

renseignements:
844-3361

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

tarifs d'abonnement

1 mois — 12$
2 mois — 20$
3 mois — 28$
4 mois — 35$
5 mois — 42$
6 mois — 50$
7 mois — 57$
8 mois — 65$
9 mois — 72$
10 mois — 80$
11 mois — 87$
12 mois — 95$

Tarifs du samedi seulement
6 mois: ..... 10.00$
1 an ..... 19.00$
Tarifs disponibles pour abonnement à l'étranger.

Ci-inclus.....$ pour une période de.....mois
à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal.....Tél .....

Présence de Marie Uguay

par
Jean Royer

Photo Stéphan Kovacs

RADIO-CANADA met à l'affiche, dimanche soir à 21 h 20, le film de Jean-Claude Labrecque, *Marie Uguay*, tourné il y a un peu plus d'un an, avant la mort du poète à l'âge de 26 ans. C'est la dernière occasion avant longtemps, avant de laisser son oeuvre prendre sa place dans notre histoire littéraire, de parler de Marie Uguay.

Disons d'abord que le film de Labrecque se fonde sur deux longs entretiens que m'accordait Marie Uguay devant la caméra. C'est le film d'une parole lucide, dans la conscience aiguë de sa fragilité. Marie Uguay parle de l'écriture et de sa vie avec passion. Il faut regarder ce film comme une réflexion sur la vie.

Rarement parle-t-on aussi bien que Marie Uguay dans ce film de l'écriture comme respiration et mouvement de vie. Jusque dans l'intimité des thèmes qui nourrissent ses poèmes: l'enfance et la ville, la lumière et l'eau, le désir et l'angoisse du temps, l'amour et le sommeil. En écoutant Marie Uguay, on comprend mieux la poésie qui traverse ses trois recueils publiés aux éditions du Noroît: *Signe et Rumeur*, *L'Outre-Vie* et le dernier, *Autoportraits*, qui vient de paraître et dont nous parle le critique Claude Beausoleil dans cette page.

Cette poésie, elle évoque la beauté tragique de la vie qui se défait, en même temps qu'elle capte la joie fragile de l'instant. C'est une poésie de la sensation, qui cherche à définir les contours de notre exacte définition d'être au monde. C'est une poésie lumineuse, d'une extrême tendresse, qui nous interroge aussi sur la présence de la femme. Car dans la poésie de Marie Uguay, la femme renait désir.

D'autre part, dans le film de Jean-Claude Labrecque, Marie Uguay raconte d'abord son enfance en milieu ouvrier, son attachement à son grand-père Uguay. Elle y dit surtout son refus d'un destin tracé d'avance à partir de l'école: «Parce qu'enfant je me sentais prise pour devenir ce qu'on avait décidé que je deviendrais. Aussi, j'avais peur énormément de la vie. Je me disais: ce n'est pas ce que je veux faire, moi, je veux écrire, je veux vivre des aventures, je veux explorer le monde. Par exemple, je m'imaginais aviateur. J'avais des grands rêves. Mais je m'apercevais bien que la réalité qu'on m'enseignait était complètement différente des rêves que je nourrissais. Je n'avais pas grand exemple de femme écrivain. Ce n'était surtout pas de cela qu'on me parlait à l'école. Alors j'avais l'impression qu'il était impossible pour moi de réaliser quoi que ce soit».

Enfant, Marie Uguay a cru au pouvoir des mots. Elle est devenue écrivain: «La poésie m'aide à vivre plus intensément encore ce que je vis. La poésie me rend plus perceptibles la souffrance et la joie ainsi que mes rêves. La poésie est peut-être la recherche d'un absolu très humble. Un absolu non pas métaphysique mais qui cherche au contraire à fixer les choses de la vie de tous les jours».

Marie Uguay évoque aussi les principaux thèmes de son dernier recueil: le sommeil et le désir amoureux, la ville et la fenêtre, la lumière et l'angoisse du temps. Cette dernière séquence est particulièrement émouvante. Marie Uguay nous parle, en fait, de sa sensation de la mort. Car la mort, pour elle, ce n'est pas une idée froide mais une brûlure qu'elle sent monter dans son corps.

«C'est comme si j'étais fragmentée désormais, dit-elle, et que chaque poème m'aidait à refaire cette identité».

Mais au bout de la souffrance, c'est l'angoisse du temps qui s'installe. Marie Uguay a eu le courage de l'exprimer. C'est ce qui nous émeut dans les derniers moments de ces entretiens filmés par Jean-Claude Labrecque avec un grand respect pour la présence de Marie Uguay: «Je peux rester des heures immobile à ne rien faire, à me laisser écouter le temps, dit Marie Uguay. J'ai peur un peu du temps, évidemment. J'ai toujours cette impression qu'il ne m'en reste pas beaucoup. Cette sensation est reliée à la maladie, à la mort... Donc, le temps est précieux. Je le prends. J'essaie de le saisir dans le présent. J'essaie de vivre l'instant le plus intensément possible... Le temps m'angoisse beaucoup. Alors, la seule façon de surmonter cette angoisse, c'est de rester immobile. Je m'arrête et je ne bouge plus. Je regarde lumière et objets qui ne bougent plus. J'essaie de les contempler. Un peu comme dans une méditation. C'est ma seule façon de saisir l'instant présent».

La rumeur essentielle

par
Claude Beausoleil

Marie Uguay, **Autoportraits**, poésie, éditions du Noroît, Saint-Lambert, 1982, sp, avec des photographies de Stéphan Kovacs.

LA poésie est souvent une façon d'adhérer au monde du réel tel qu'il peut être perçu par l'imaginaire. La poésie alors devient élaboration d'une problématique tenant compte de tout ce qui entre dans l'intimité d'une reconstruction cohérente de la représentation du monde. Marie Uguay n'a publié que trois recueils et elle a pourtant délimité un espace spécifique dans la poésie québécoise actuelle. Sa parole s'est affichée avec quiétude et précision pour dire ce qui, de l'essentielle quête du sens, demeure, quand les artifices s'en sont allés, quand les techniques sont traversées pour parler de l'intérieur. Avec *Signe et rumeur* paru au Noroît en 1976 la place du poème tenait à la fois de la notion d'équilibre et de légèreté, inscrivant à travers des images de mer et de blanc, de neige et de recherche ce qui allait être le centre des poèmes futurs. Dans ce premier recueil calligraphié on semblait déjà viser à l'économie des mots et des moyens. Le poème s'avançait nu, défait même de sa carapace typographiée pour ouvrir des voiles, des signes dont la rumeur se posait délicatement, sobrement devant le lecteur. Cet ouvrage noir et blanc, jouant de la tendresse et d'une profondeur parfois altérée par quelque chose qui semblait aller un peu trop du côté du poétique, donnait pourtant déjà à réfléchir. *L'outre-vie* paru en 1979 donnait une vision plus morcelée mais également plus concrète de ce qui s'animait dans cette démarche inscrivant dans les mots les interrogations de base d'une poétique habitée par la lecture de l'intimité, de la ville, des paysages divers qui, de Cézanne au je, traçaient le désir d'un ailleurs que l'on sentait poindre dans plusieurs poèmes. Bref, la rumeur persistait mais se faisait voir dans le morcellement, la complexité du vécu, la douceur et la lucidité demeurant là comme leitmotiv.

Autoportraits poursuit singulièrement le projet des deux premiers ouvrages; par son aspect coulant il participe à la démarche esthétique du premier livre, par son aspect concret surtout sur la question des référents, il vient rendre plus détaillée encore la vision poétique que nous trouvions dans *l'outre-vie*. Tout d'abord, l'aspect physique du livre: un peu profond, les lettres blanches du titre s'en détachent pour bien montrer la lumière possible contenue dans ce titre. Le mot autoportraits est au pluriel. Ce sera une des caractéristiques de cette poésie que d'introduire dans la narration divers angles venant donner prise à des lectures ouvertes. Le je le tu le nous se remplaceront comme si le texte poétique pouvait se dédoubler, offrir d'autres versions de lui-même. En ce sens, les photographies très sobres de Stéphan Kovacs viennent bien souligner le côté répétitif en transformation. Les variantes de ces traces grises et blanches donnent un rythme où tout semble glisser dans l'imperceptible, le remous étant de l'ordre du tamisé, de la perception d'un horizon. Ces photographies, tout en dégageant l'espace du texte, viennent ajouter une sorte de respiration lente soutenant le propos et, chose rare au niveau de la conception graphique globale du recueil, elles se retrouvent souvent sur la page de droite comme si l'image était un guide pour la lecture du texte, comme si l'oeil tenait lieu d'explication car c'est bien de visions dont il s'agit dans cet *autoportraits*.

Le livre est descriptif, d'entrée en matière on indique bien que l'on parlera d'éclairage et ce sont les choses de la vie quotidienne qui seront placées sous la lampe par le geste de l'écriture. De là, de ce choix se montrera le sens rattaché à ces fragments, ces lueurs démontées devant le lecteur dans des textes lents, presqu'en prose venant s'étirer, prendre forme en imposant leur version personnelle des choses et du temps que ces choses marquent. Sur une page de gauche entourée de deux photographies le premier texte d'*Autoportraits* en pleine économie de moyens, avec exactitude, donne le ton, place son évidence: «mais seulement la lampe/reflétée au plafond/le contour flou des pièces/le ruissellement du dehors/le corps entend son ouverture/tu bouges à peine maintenant/le regard est fixe et doux/ta voix me réunit de toutes parts/ici lentement chaque chose/glacée à la surface/laisse sous-paraître/l'idée d'une maison/opale brûlante/dans l'ignorance de toute frayeur/de toute altération du temps». C'est la sérénité d'une parole dépouillée que l'on peut lire tout au long de ce recueil. C'est la parole prise dans son cheminement vers les minuscules sensations, les minuscules objets qui font que tout soudainement s'élargit et devient sens de vie. On a parfois, en lisant le livre, l'impression de retrouver face à un film, quelque chose comme Marguerite Duras, quelque chose où on reconnaît la vérité du propos, son timbre. Le film du texte déploit ses images calmement entre les villes nommées mais ici très intégrées dans la langueur générale du processus de l'écriture. Paris, New York ne sont pas là comme éléments extérieurs, ces villes lumières sont elles-mêmes intégrées dans la trame du texte et deviennent alors des mots comme d'autres liés à cette progression vers la découverte d'un certain équilibre allant vers l'acceptation de la relative disparition de la lumière, l'éclairage artificiel de la vie laissant place à la nuit essentielle: «jusqu'au soir/quand la pâleur engendre l'ample lointain des surfaces/et sa dure densité de méconnaissance mutuelle/le monde nous était fermé/il faisait nuit pour deux». Cette poésie est de celles qui rappellent que les mots sont des signes pour comprendre et pour accepter, qu'ils sont des *signaux pour les voyants*. Dans ces pages «il tombait de simples fardeaux de mémoires et d'appels» et, en dehors de l'anecdote au sujet de la mort de Marie Uguay, *Autoportraits* demeure un livre d'un style intense et d'une rumeur touchante.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

QUATRE NOUVEAUTÉS IMPORTANTES AUX ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE

12,95 $

L'ÉVÉNEMENT DE LA RENTRÉE

IL FAUT LIRE

DESTIN LITTÉRAIRE DU QUÉBEC

de Gérard Tougas

Voici enfin le livre qui ose aller au fond des choses; un ouvrage important, dont on parlera sans doute beaucoup. Avec une lucidité constante, l'auteur dégage les grands courants de notre littérature, qu'il situe par rapport aux autres littératures nationales de la francophonie et à la littérature américaine. Gérard Tougas, dont la réputation n'est plus à faire, nous laisse entrevoir ce que devra être notre littérature de demain et de quelle façon elle parviendra à occuper une place intéressante sur le plan international.

12,95 $

LES ESPACES GLISSANTS

Marc Gendron

Marc Gendron a du talent, des ressources, un désir de sortir le-récit-qui-marche-tout-seul de ses ornières, une capacité d'émouvoir lorsqu'il accepte de considérer que, même à l'ère de la télématique, nous ne sommes pas des ordinateurs ou des godemichets.

Madeleine Ouellette-Michaïsha
(Le Devoir)

9,95 $

Le docteur **Serge Mongeau** vous offre...
un véritable manuel de survie!

SURVIVRE AUX SOINS MÉDICAUX

Nous n'avons qu'une vie; il vaut donc la peine de prendre toutes les précautions pour pouvoir la vivre le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles.

- Résister à la maladie
- Choisir son médecin
- La médecine est dangereuse!
- Les médicaments, ces armes à deux tranchants
- L'hôpital... et ses périls
- Les femmes, des victimes de prédilection

7,95 $

Ni homme, ni bête,

SEUL AU MONDE

Raconte l'histoire d'un être sensible à la recherche de l'acceptation des autres. Rejeté par tous, il a envie d'être ailleurs, n'importe où puisque personne ne veut de lui. Sa vie n'est que tristesse, jusqu'au jour où il rencontrera une femme semblable à lui. Cet événement changera sa vie, mais il manque encore quelque chose pour que ce bonheur soit total.

Le texte de **Robert Soulières** *est écrit à fleur de peau. Plein de chaleur et d'émotions, il va au fond des êtres.*

Les illustrations de **Philippe Béha** *sont étonnantes et audacieuses. Ingénieuses et sensibles, elles sauront vous émouvoir.*

BOURSE CULINAR
Prix Communication-Jeunesse 1982
en vente dans toutes bonnes librairies

20 % et plus
réduction permanente
844-2587
Champigny Mont-Royal
Librairie Champigny Inc.
4474 Saint-Denis, Montréal, H2J 2L1

Michel Tremblay

La duchesse et le roturier

LEMÉAC

CHRONIQUES DU PLATEAU MONT-ROYAL-TOME III

Leméac, l'éditeur du BEST-SELLER DE L'ANNÉE

«Michel Tremblay, un grand courant de vie.»
M. Pelletier, LE DEVOIR

«No longer a brash renegade, Michel Tremblay has become something of an official collective muse for Quebec society.»
S. Simon, THE GAZETTE

«Dès le prologue, (...), l'auteur impose des pages tellement fortes qu'on risque de ne pas s'apercevoir que l'écriture proprement dite atteint un sommet.»
R. Martel, LA PRESSE

14,95$

En rappel: Tome I La grosse femme d'à côté est enceinte (14,95$)
Tome II Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges (14,95$)

EN VENTE PARTOUT

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Nom .....
Adresse .....
..... **La duchesse et le roturier** ..... 14,95$
Frais de port et d'emballage 1,00$
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex No .....
Signature .....

Guérin Éditeur Limitée
4501 DROLET, MONTRÉAL
H2T 2G2
TÉL.: (514) 842-3481

Les méthodes de la science 4

— Les sciences physiques — Les sciences de la vie

George W. Erwin
David F. Knudsen
H. Kenneth Wooster
Badie S. Boctor
Robert G. Rist
Edwin F. Brackenborough
Version française par Joseph J. Lefèvre

Prix 9,95 $
cartonné, très illustré, 495 pages

TABLE DES MATIÈRES

Les sciences physiques 4

Remerciements / xii
Préface / xiii
Introduction / xv

Unité I: La mécanique

Introduction / 1

Chapitre 1: Les forces / 2
Qu'est-ce qu'une force? / 2
1-1 Exploration: Étude de la relation entre la force due à la pesanteur et la masse / 2
Les sortes de forces / 3
Forces en équilibre / 4
La friction / 6
1-2 Exploration: La friction statique limite / 7
La cause de la friction / 9
Le moment d'une force / 9
1-3 Exploration: Le moment d'une force 9
La loi des moments / 11
Questions / 12

Chapitre 2: Le travail et la puissance / 15
Le travail / 15
1-4 Exploration: Quel travail accomplissez-vous en montant des escaliers? / 16
La puissance / 16
1-5 Exploration: De quelle puissance disposez-vous? / 17
Travail et énergie 19
L'énergie électrique / 19
Coût de l'énergie électrique / 21
La pression / 21
1-6 Exploration: La pression de l'atmosphère / 22
Questions / 24

Unité II: Les machines

Introduction / 27

Chapitre 3: Les machines / 28
Comment courber une force? 28
2-1 Exploration: Étude d'une poulie simple / 29
Avantage mécanique / 30
2-2 Exploration: Un système de poulies plus compliqué / 30
Le rendement / 32
Quelques autres machines / 33
2-3 Exploration: Le plan incliné / 33
Des machines compliquées / 36
La lubrification / 36
2-4 Exploration: Une machine plus compliquée / 37
Conversion de l'énergie d'une forme en une autre / 38
2-5 Exploration: Quel est le rendement d'une ampoule électrique? / 38
Questions / 40

Unité III: La chaleur

Introduction / 45

Chapitre 4: La température, la chaleur et l'énergie thermique / 46
Qu'est-ce que la chaleur? / 46
3-1 Exploration: Quelques effets de la chaleur sur les métaux / 46
Température et volume / 48
Mesure de la température / 48
Idées d'antan sur la chaleur / 50
3-2 Exploration: Observation de la chaleur engendrée par la friction / 52
Théorie cinétique moléculaire et chaleur / 53
Température, énergie thermique et chaleur / 55
Les échelles de température / 56
Question / 57

Chapitre 5: La capacité calorifique / 58
Chaleur et masse / 58
Les graphiques / 58
Comment tracer un graphique 58
La pente d'une droite / 59
3-3 Exploration: La chaleur et la masse / 60
La capacité calorifique de substances différentes / 62
3-4 Exploration: La chaleur, l'eau et la glycérine / 62
Mesures de la chaleur / 63
3-5 Exploration: La chaleur massique de l'eau / 64
3-6 Exploration: La chaleur massique de la glycérine / 68
La méthode des mélanges / 70
3-7 Exploration: La chaleur massique de l'aluminium / 71
Questions / 72

Chapitre 6: La chaleur latente / 74
La congélation et l'ébullition / 74
3-8 Exploration: La chaleur latente de la fusion de la glace / 74
La vaporisation / 77
3-9 Exploration: La chaleur latente de vaporisation de l'eau / 74
Chaleur de combustion / 79
3-10 Exploration: La chaleur de combustion du méthanol / 80
Les combustibles et les aliments / 81
Questions / 83

Unité IV: L'optique

Introduction / 85

Chapitre 7: La propagation de la lumière / 86
Objets lumineux et objets éclairés / 86
Lumière naturelle et lumière artificielle / 87
Propagation de la lumière / 88
4-1 Exploration: La transmission de la lumière dans différents milieux (démonstration) / 89
Propagation rectiligne de la lumière / 89
4-2 Exploration: Étude des ombres / 90
Les éclipses / 91
Vitesses de la lumière / 92
Questions / 95

Chapitre 8: La réflexion de la lumière / 97
Lois de la réflexion / 97
4-3 Exploration: Réflexion dans un miroir plan / 97
Images formées par un miroir plan / 98
4-4 Exploration: Étude des images formées par un miroir plan / 99
Caractéristiques des images formées par un miroir plan / 100
Détermination des images formées dans un miroir plan par le tracé des rayons lumineux / 101
Réflexion régulière et réflexion diffuse / 101
Réflexion dans un miroir sphérique / 103
4-5 Exploration: Les effets d'un miroir concave sur des rayons lumineux particuliers (démonstration) / 104
4-6 Exploration: Étude des images formées dans un miroir concave / 105
Détermination des images formées dans un miroir concave à l'aide du tracé des rayons / 106
4-7 Exploration: Comment localiser les images formées dans un miroir concave à l'aide du tracé des rayons lumineux / 107
Aberration de sphéricité / 109
Applications des miroirs sphériques / 109
Questions / 110

Chapitre 9: La réfraction de la lumière / 112
Passage de la lumière du milieu air dans le milieu eau / 112
4-8 Exploration: Comportement de la lumière au passage d'un milieu dans un autre / 113
Réflexion totale interne / 115
Lois de la réfraction / 115
Explication du phénomène de la réfraction / 116
Prismes rectangulaires / 118
4-9 Exploration: Découverte du trajet d'un rayon lumineux qui traverses un prisme rectangulaire / 118
Les prismes à section triangulaire / 120
4-10 Exploration: Découverte du trajet d'un rayon lumineux qui traverse un prisme à section triangulaire / 120
Indice de réfraction / 122
4-11 Exploration: Calcul des indices de réfraction air-eau et air-verre / 123
Les lentilles / 124
4-12 Exploration: Étude des effets d'une lentille biconvexe sur des rayons lumineux particuliers / 125
Images formées par une lentille biconvexe / 126
4-13 Exploration: Étude des images formées par une lentille biconvexe / 126
Détermination des images formées dans une lentille biconvexe par le tracé des rayons lumineux / 127
Applications des lentilles / 128
Questions / 129

Chapitre 10: Les couleurs / 131
Dispersion de la lumière / 131
4-14 Exploration: Étude de la dispersion de la lumière blanche / 131
Le spectre et ses couleurs / 132
4-15 Exploration: Étude des effets d'un prisme sur le spectre / 133
Couleurs des corps opaques / 134
4-16 Exploration: Étude des facteurs qui influencent la couleur d'un corps opaque / 135
Couleurs des corps transparents / 136
Théorie de l'addition des couleurs / 137
Théorie de l'absorption des couleurs / 138
4-17 Étude du processus d'absorption des couleurs à l'aide de filtres / 141
Questions / 143

Unité V: L'électricité et le magnétisme

Introduction / 145

Chapitre 11: L'électricité statique / 147
L'électrostatique / 147
Les deux sortes de charges électriques / 148
Historique de l'électrostatique / 150
Théorie de l'électron / 150
Série électrostatique / 151
La différence d'énergie potentielle / 153
Les électroscopes / 153
Le pendule électrique / 153
5-1 Exploration: Comment détecter les différentes charges électriques à l'aide du pendule électrique / 153
L'électroscope à feuille métallique / 154
5-2 Exploration: Électrisation d'un électroscope à feuille métallique par contact / 155
Conducteurs et isolants / 156
Mise à la Terre ou mise à la masse / 157
Électrisation d'une tige de métal / 158
Électrisation par induction / 158
5-3 Exploration: Électrisation d'un conducteur par induction / 158
5-4 Exploration: Électrisation d'un électroscrope à feuille métallique par induction / 159
Écran électrostatique / 160
5-5 Exploration: Étude des effets d'une écran électrostatique sur un corps électrisé / 160
Les charges électriques en mouvement / 161
Questions / 162

Chapitre 12: Les sources de courant électrique / 165
Le courant électrique et la pile voltaïque / 165
5-6 Exploration: Fonctionnement de la pile voltaïque / 167
Les réactions chimiques dans une pile voltaïque / 168
La pile sèche / 169
L'accumulateur / 170
5-7 Exploration: Étude du fonctionnement d'un accumulateur / 170
Nouveaux types de batteries / 172
Questions / 174

Chapitre 13: L'électricité dynamique / 175
Comparaison entre un flux d'électrons et l'écoulement de l'eau / 175
Les unités électriques / 177
Le coulomb / 177
L'ampère / 177
Le volt / 178
L'ohm / 178
Les symboles électriques / 179
Connexions des piles dans un circuit / 180
5-8 Exploration: Étude des différentes façons de connecter des piles sèches / 180
Groupement de piles en série / 181
Groupement de piles en parallèle / 182
Assemblage de lampes dans un circuit / 183
5-9 Exploration: Étude du montage de lampes en série et en parallèle / 183
Le court-circuit / 185
5-10 Exploration: Étude d'un court-circuit et du rôle du fusible / 185
Les circuits électriques d'une maison / 187
Effet calorifique du flux d'électrons / 189
La mesure de l'intensité du courant et de la différence de potentiel / 190
5-11 Exploration: Utilisations d'un voltmètre et d'un ampèremètre dans un circuit électrique / 192
Conversion de l'énergie électrique en énergie lumineuse / 193
Énergie et puissance électriques / 193
Coût de l'électricité / 195
Questions / 197
Problèmes / 198

Chapitre 14: L'électromagnétisme / 200
Flux d'électrons / 200
5-12 Exploration: L'effet magnétique d'un courant électrique / 200
5-13 Exploration: Nature du champ magnétique entourant un conducteur électrique / 201
Direction du champ magnétique / 202
Le champ magnétique d'un solénoïde / 203
5-14 Exploration: Étude du champ magnétique d'un solénoïde parcouru par un courant / 203
Les électro-aimants / 205
Emplois des électro-aimants / 205
5-15 Exploration: Étude de fonctionnement d'une sonnerie électrique / 206
Le galvanomètre / 207
L'ampèremètre / 208
Le voltmètre / 209
Questions / 209

Unité VI: Vers une utilisation intelligente de l'énergie

Introduction / 211

Chapitre 15: Les sources d'énergie / 212
Quelle quantité d'énergie est essentielle? / 212
D'où provient notre énergie? / 212
Exploitation de l'énergie solaire / 214
6-1 Exploration: L'énergie des plantes / 214
Les combustibles fossiles / 215
Problèmes relatifs aux combustibles fossiles / 216
6-2 Exploration: Simulation d'une fuite de pétrole / 217
Pollution de l'air provenant des combustibles fossiles / 217
L'énergie hydroélectrique / 218
L'énergie atomique / 218
6-3 Exploration: Construction d'une centrale génératrice d'électricité / 219
Questions / 221

Chapitre 16: Soyons bien au chaud / 222
Systèmes de chauffage / 222
6-4 Exploration: Comment l'école est-elle chauffée? / 222
L'isolation thermique / 222
6-5 Exploration: La valeur d'un isolant calorifuge / 223
L'isolation thermique et la valeur R / 223
6-6 Exploration: Trouvons les courants d'air / 226
Le calfeutrage / 226
6-7 Exploration: Les produits de calfeutrage / 226
Les foyers / 227
L'humidité / 228
Questions / 229

Chapitre 17: Économisons l'électricité / 230
Comment relever le compteur / 230
6-8 Exploration: Mesure de la consommation d'électricité / 231
Économisons l'énergie électrique / 232
6-9 Exploration: Un essai: Une semaine de conservation / 233
6-10 Exploration: Un bain bien chaud ou une douche rapide? / 234
Votre eau chaude doit-elle être tellement chaude? / 234
Questions / 235

Appendices
Questions de révision / 237
Réponses numériques aux questions des chapitres / 241
Réponses aux problèmes de revision / 242
Glossaire / 244
Index / 247

TABLE DES MATIÈRES

Les sciences de la vie 4

Remerciement / xii
Préface xiii
Introduction / xv

Unité I: Les populations et les communautés

introduction / 1

Chapitre 1: La biosphère / 3
Votre communauté / 3
1-1 Exploration: Votre communauté / 3
La biosphère / 5
Les niveaux d'organisation de notre biosphère / 6
Les biômes
1-2 Exploration: Succession des êtres vivants dans un bécher / 7
la succession / 9
Le climat et la formation d'un biôme / 11
1-3 Exploration: Étude des effets de la lumière et de la température sur la germination de différentes sortes de graines / 11
Diagrammes climatologiques comme indicateurs de climat / 12
1-4 Exploration: Construction d'un diagramme climatologique pour votre région / 12
Facteurs du climat d'une région / 13
1-5 Exploration: Examen des facteurs du climat / 14
1-6 Exploration: Comparaison du climat de l'Alberta et celui de l'Ontario / 14
1-7 Exploration: Les caractéristiques d'un biôme / 15
Le biôme marin / 16
Questions / 16

Chapitre 2: Les écosystèmes / 18
Facteurs influant sur un écosystème simple / 18
1-8 Exploration: Établissement et étude d'un écosystème simple (un élevage de vers) 18
La communauté d'un étang / 20
1-9 Exploration: Étude d'un étang / 20
Les facteurs abiotiques / 22
Effets des facteurs abiotiques sur une communauté biotique / 23
1-10 Exploration: Étude d'un écosystème / 24
Le travail en laboratoire / 25
1-11 Exploration: Étude des organismes provenant du sol et des déchets organiques de la surface du sol / 25
1-12 Exploration: Degré d'humidité et matière organique du sol / 26
La distribution d'une population / 26
1-13 Exploration: Une communauté de plantes / 27
Questions / 29

Chapitre 3: Les chaînes et les réseaux alimentaires / 30
Origine des aliments / 30
1-14 Exploration: Les chaînes et les réseaux alimentaires / 30
Les relations alimentaires / 31
Les niches écologiques / 32
Le transfert de l'énergie / 33
La biomasse / 34
1-15 Exploration: Comparaison des masses à deux étages d'une «pyramide» / 36
La compétition / 37
1-16 Exploration: Effets de la germination d'une sorte de graines sur la germination de graines d'une autre sorte / 39
Questions / 40

Chapitre 4: Les cycles chimiques / 41
Le cycle des éléments vitaux / 41
Le cycle carbone-oxygène / 41
1-17 Exploration: Recherche de l'oxygène dissous dans des échantillons d'eau / 41
Le cycle de l'azote / 43
1-18 Exploration: Germination des graines de pois en terre ordinaire et en terre stérilisée / 44
Questions / 45

Chapitre 5: Les relations particulières entre les organismes / 46
La prédation / 46
1-19 Exploration: Les adaptations des prédateurs et des proies / 48
La nettoyage naturel / 50
Le mutualisme et le parasitisme / 50
1-20 Exploration: Étude d'organismes impliqués dans «une vie commune» / 51
1-21 Exploration: Recherche sur le mutualisme / 52
1-22 Exploration: Les parasites ont-ils un effet sur notre économie nationale? / 53
Questions / 54

Chapitre 6: L'homme et la biosphère / 56
En quoi l'homme diffère-t-il des autres animaux? / 56
L'homme et la prédation / 57
Les ennemis / 58
1-23 Exploration: Quelques ennemis de l'homme et comment ce dernier peut se défendre / 60
Notre avenir / 60
Questions / 61

Unité II: Étude de quelques micro-organismes

Introduction / 63

Chapitre 7: La microscopie / 64
Le microscope optique / 64
2-1 Exploration: Passage de la lumière dans le verre et dans l'huile à immersion / 64.
2-2 Exploration: Techniques d'observation avec emploi de l'huile à immersion / 66
Le microscope électronique / 66
Questions / 67

Chapitre 8: Est-ce une plante ou un animal? / 68
La Classification / 68
Les noms scientifiques / 69
Problèmes de classification / 70
Passage de deux règnes à cinq règnes / 70
Classification d'un être humain / 72
Questions / 73

Chapitre 9: Les virus / 74
La virologie / 74
2-3 Exploration: Production des virus de la mosaïque du tabac sur des plantes de tomates / 74
La découverte des virus / 75
Dimensions des virus / 75
Structure des virus / 76
Classification des virus / 76
Le cycle d'un bactériophage / 76
Les virus et les techniques génétiques / 77
Questions / 78

Chapitre 10: Les Monères: les bactéries / 79
Les schizophytes: les bactéries / 79
Découverte des bactéries / 79
Technique d'aseptisation / 80
Matériel et équipement dont on se sert en bactériologie / 81
2-4 Exploration: Cultures de bactéries à partir de différentes sources / 82
Développement de cultures pures / 83
La gélose dans les boîtes de Petri / 84
Préparation de lames à l'aide des colorants / 84
Grosseur et formes des bactéries / 85
2-5 Exploration: Étude de la grosseur, de la forme et de la structure de bactéries / 85
Structure de la cellule bactérienne / 87
La nutrition bactérienne / 87
Reproduction et taux de croissance de la population des bactéries / 88
Questions / 89

Chapitre 11: L'importance des bactéries / 91
Détérioration des aliments / 92
2-6 Exploration: Détérioration du lait / 92
2-7 Exploration: Moyens de conservation de la nourriture / 93
Conservation de la nourriture / 93
Maladies causées par l'ingestion de produits alimentaires avariés / 94
Importance industrielle des bactéries / 96
2-8 Exploration: Fabrication du fromage / 96
2-9 Exploration: La fermentation / 99
2-10 Exploration: Les marinades / 100
Quelques autres rôles des bactéries dans l'industrie / 101
2-11 Exploration: L'alimentation en eau et le traitement des déchets dans votre communauté / 102
Questions / 103

Chapitre 12: Les microbes et les maladies / 105
Théorie microbienne des maladies / 105
Comment les micro-organismes causent des maladies / 106
Systèmes de défense du corps / 106
L'immunité / 107
Les antibiotiques / 109
2-12 Exploration: Étude des effets des antibiotiques sur la croissance des bactéries / 109
Questions / 111

Chapitre 13: Les Monères: les algues bleues / 112
Les Cyanophytes: les algues bleues / 112
2-13 Exploration: Identification de quelques algues bleues / 112
Habitat et caractéristiques des algues bleues / 113
Importance écologique / 113
Questions / 113

Chapitre 14: Les protistes: les protozoaires / 115
2-14 Exploration: Étude de la formation d'une vacuole digestive dans l'amibe / 115
2-15 Exploration: Étude des réactions d'un stentor à un nuage d'encre / 116
Les sarcodines / 117
Les ciliés / 117
Les flagellés / 119
Les sporozaires / 119
Questions / 119

Chapitre 15: Les Protistes: les algues / 121
2-16 Exploration: Examen d'une chlamydomonas et d'une chlorelle / 121
2-17 Exploration: Étude de la structure et de la reproduction d'un spirogyre / 122
Classification des algues / 122
Quelques exemples représentatifs des algues / 123
Questions / 125

Unité III: Les plantes

Introduction / 127

Introduction à l'usage de clés taxonomiques / 128
Caractéristiques des feuilles / 128
Caractéristiques des fleurs / 129
Caractéristiques des fruits / 130
Caractéristiques des rameaux d'hiver / 131
3-1 Exploration: Identification des arbres aux abords du terrain de l'école, le long de la route ou lors d'une excursion / 131

Chapitre 16: Les communautés de plantes / 133
Diversité des formes et des structures végétales / 133
3-2 Exploration: Conditions nécessaires pour la croissance des champignons / 134
3-3 Exploration: Conditions nécessaires pour faire pousser des fougères / 134
3-4 Exploration: La culture des asperges / 135
Quelques caractéristiques des communautés végétales / 136
Questions / 138

Chapitre 17: Le rôle des plantes dans la biosphère / 139
L'agriculture / 139
3-5 Exploration: Examen de graminées utiles / 141
3-6 Exploration: Recherche de certains composants de quelques aliments à l'aide de tests / 141
L'horticulture: une autre branche de l'agriculture / 142
Composition d'un jardin / 142
3-7 Exploration: Préparation du plan d'un jardin / 145
Les amendements du sol / 145
Questions / 146

Chapitre 18: Quelques rudiments de la culture des plantes / 147
Les engrais / 147
3-8 Exploration: Quelle est l'importance de certains éléments pour la croissance normale des plantules de blé? / 147
Culture de plantes dans un climat artificiel / 149
3-9 Exploration: «L'effet de serre» / 149
Comment cultiver vos propres plantes /.153
3-10 Exploration: Comment empoter une plante / 154
3-11 Exploration: Comment planter un arbre / 154
3-12 Exploration: Comment tailler un arbre / 155
3-13 Exploration: Greffage d'un arbre fruitier / 155
3-14 Exploration: Combien de temps faut-il à certaines graines pour germer? / 156
3-15 Exploration: Multiplication des plantes par bouturage / 157
Questions / 157

Chapitre 19: La sylviculture / 159
L'homme et les ressources de la fôret / 159
Les produits de la distillation du bois / 159
3-16 Exploration: Les effets du chauffage de bois en l'absence d'air / 159
3-17 Exploration: Estimation de la quantité de chaleur produite par la combustion d'une masse définie de différentes sortes de bois / 160
La fabrication du papier / 161
3-18 Exploration: La décomposition chimique du bois / 163
La caoutchouc et les résines / 164
Les plantes et notre future / 165
Questions / 166

Chapitre 20: La photosynthèse / 167
3-19 Exploration: mesure du volume d'oxygène libéré par l'Elodée / 168
3-20 Exploration: Comparaison du volume de bioxyde de carbone absorbé au volume d'oxygène libéré lors de la photosynthèse / 169
Questions / 171

Chapitre 21: Les plantes à fleurs / 172
La fleur / 172
3-21 Exploration: Examen des différentes pièces d'une fleur de *Petunia* / 172
Structure d'une fleur / 173
Spécialisation des cellules des plantes vasculaires / 174
3-22 Exploration: Localisation de quelques tissus spécialisés des plantes vasculaires / 175
3-23 Exploration: Trajet de l'eau dans le pédoncule et dans la fleur /*175
3-24 Exploration: Découverte du trajet suivi par l'eau dans la tige d'une pousse / 176
3-25 Exploration: Localisation de cellules spécialisées dans l'épiderme d'une feuille / 177
La spécialisation de tissus chez les plantes vasculaires / 178
Les ra cines / 180
3-26 Exploration: Examinons de plus près les poils radiculaires d'une plantule de radis / 180
3-27 Exploration: Étude de la croissance en longueur d'une racine / 181
3-28 Exploration: Localisation de la zone de croissance d'une plantule / 182
Structure interne et zones de croissance de la pointe d'une racine d'oignon / 183
Les tiges / 183
3-29 Exploration: Examen microscopique de coupes transversales d'âges différents / 184
Les feuilles / 185
3-30 Exploration: Examen de la coupe transversale d'une feuille / 185
La structure de la feuille / 186
La chute des feuilles / 189
Les monocotylédones et les dicotylédones / 190
3-31 Exploration: Classification des graines, des feuilles, des racines et des fleurs de quelques plantes à fleurs / 190
Questions / 193

Unité IV: D'une génération à l'autre

Introduction / 195

Chapitre 22: La reproduction des organismes / 197
La génération spontanée / 197
La reproduction asexuée / 197
4-1 Exploration: Examen de quelques types de reproduction / 197
4-2 Exploration: Les différentes formes de reproduction végétative / 199
La reproduction sexuée / 200
4-3 Exploration: Les pièces florales servant à la reproduction / 200
4-4 Exploration: Germination de grains de pollen / 201
Pollinisation et fécondation / 202
Comparaison de la reproduction sexuée et la reproduction assexuée / 203
Questions / 204

Chapitre 23: La méiose, l'A.D.N. et le code génétique / 205
La méiose / 205
4-5 Exploration: Les stades de la méiose et de la mitose / 206
4-6 Exploration: La reproduction sexuée du spirogyre / 207
La méiose: récapitulation / 207
Le code génétique / 208
4-7 Exploration: Recherche de la solution / 208
L'A.D.N. / 209
Questions / 210

Chapitre 24: Le développement d'un organisme / 212
Anciens concepts / 212
4-8 Exploration: Le développement de l'étoile de mer / 213
Le système reproducteur de l'homme / 214
Les soins des petits / 215
Questions / 217

Chapitre 25: L'hérédité / 218
La génétique humaine / 218
4-9 Exploration: Notions fondamentales de probabilité / 218
4-10 Exploration: Construction d'un arbre généalogique basé sur la perception de la saveur du PTC / 220
4-11 Exploration: Culture de maïs «albinos» / 221
La génétique selon Mendel / 222
Les tableaux de Punnett / 225
Quelques termes utilisés en génétique / 226
4-12 Exploration: Usage des tableaux de Punnett / 227
La loi de ségrégation / 227
4-13 Exploration: Le croisement d'organismes à deux caractères différents / 228
La théorie chromosomique / 230
La détermination du sexe / 231
Les caractères liés au sexe / 232
Questions / 232

Glossaire / 233
Index / 238

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168, rue Sainte-Catherine est
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Pierre Chagnon, deux ans après le conservatoire

par
Robert Lévesque

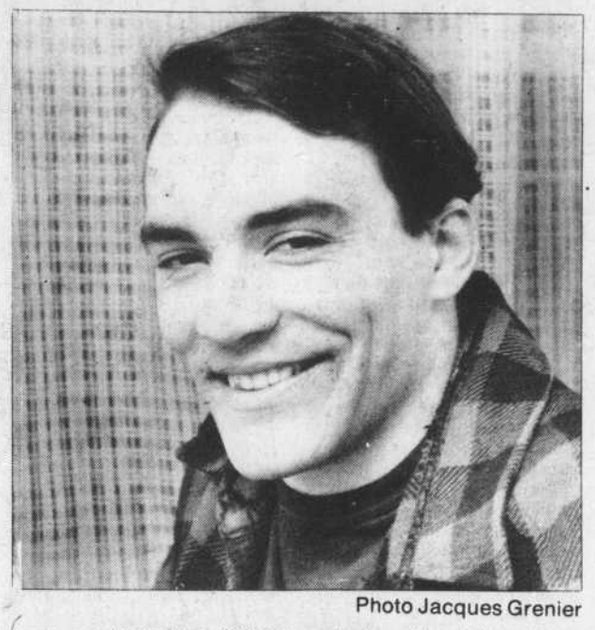

Photo Jacques Grenier

QUATRE acteurs sur cinq ont gagné $15,000 et moins en 1979. La nouvelle, émise par Statistique Canada récemment, n'a ému personne, parce que servie en entre-filet. $15,000, tout de même, c'est un chiffre qu'on n'offre pas en manchette. Mais ce «et moins», que cache-t-il?

Pour Pierre Gagnon, comédien, ce «et moins» équivaut au sixième de cette somme «inatteignable». En deux ans et demi, depuis sa sortie du Conservatoire en mai 80, Chagnon a, au théâtre, touché à peine pour $5,000 de cachets. Pourtant, de sa classe de 80, il est celui qui a le plus joué, qui a eu «le plus de chance». «La scène ne peut pas faire vivre un comédien au Québec».

Cette semaine à la salle Fred-Barry, Chagnon reprend, avec ses camarades du Conservatoire, la pièce de Jean Barbeau qu'ils ont créé en exercice pédagogique à l'automne 79. Des treize finissants qui avaient joué alors *Le grand Poucet*, seulement quatre ont pu tant bien que mal, jusqu'à maintenant, gagner leur vie avec le théâtre, Pierre Chagnon étant le plus favorisé.

La classe 80 du Conservatoire n'a cependant pas décidé de cette reprise du Barbeau pour se créer de l'emploi. Production auto-gérée, où chacun investit temps et salaires, ce spectacle, s'il marche très bien, rapportera environ $200. à chacun. C'est plutôt pour se donner une dose de plaisir et d'optimisme que le groupe, demeuré lié depuis le Conservatoire, s'est lancé dans cette ré-édition de ce qui fût pour eux un happening, c'est-à-dire l'occasion rare de constituer, au théâtre, un clan.

Avec *Le grand Poucet* où il joue le premier rôle, celui de Roger Doucet, ancienne vedette de hockey junior en Abitibi, Pierre Chagnon en est à sa huitième production théâtrale depuis l'automne 80. C'est ce qu'on appelle une belle fiche. Le rôle qui l'a imposé est celui de Gérald, le Ti-Fou du *Reel ben beau ben triste* qu'Olivier Reichenbach a mis en scène au TNM l'hiver dernier, une production remarquable qui a été injustement boudé du public. Chagnon, qui reprenait le rôle créé par Germain Houde dans la production antérieure du Bois-de-Coulonges, y était bouleversant de vérité dans la peau de ce retardé qui assistait impuissant au drame de cette famille abitibienne brossé avec un réalisme saisissant par Jeanne-Mance Delisle.

Puis, Chagnon éblouissait le public du Quat'sous en jouant jusqu'au délire le personnage d'André Breton dans un excellent spectacle dada, *Le coeur à gaz* de Tzara. Coup sur coup, Chagnon révélait deux facettes d'un talent indéniable, s'inscrivant au premier rang de la relève.

■

Rue Saint-Denis. Dans un bar l'après-midi. Je m'attendais au monologue de l'acteur qui ne vit que pour le théâtre, insatiable. Pierre Chagnon est tout le contraire. «Je ne suis pas sûr de vouloir continuer... pour le faire, dans la situation québécoise, il faut accepter un certain nombre de compromis, de concessions qui me font peur... suis-je vraiment fait pour la vie routinière du comédien, entre un commercial et un cent dix heures de répétitions?... je le saurai si je tiens encore cinq ans, mais je n'ai pas du tout l'intention de m'accrocher, cela n'est pas dans ma nature, je ne pourrai pas me satisfaire d'enfiler de rôles, je suis dans le métier depuis à peine deux ans, j'ai été chanceux et j'ai déjà la hantise de tourner en rond...».

Quel serait le défi? «Ce serait d'arriver à constamment trouver des actions qui m'impliquent vraiment, dans lesquelles j'apprends quelque chose. Je ne voudrais pas me contenter d'interpréter des personnages, mais plutôt participer le plus possible à l'élaboration des shows, faire partie d'une troupe qui pourrait passer six mois, comme chez Mnouchkine, à répéter un spectacle où tout le monde fait tout. Mes shows demanderaient beaucoup d'argent, ce serait des folies comme Peter Brook en fait où personne ne serait confiné à une seule chose à faire, je dessinerais, j'écrirais, et ni le temps ni l'argent ne seraient des contingences...».

Pierre Chagnon a vingt-cinq ans. Il avoue que son entrée au Conservatoire est tout à fait fortuite. Il n'avait vu que deux shows de théâtre avant de préparer son audition. Au Cegep Saint-Laurent, où il a un moment envisagé le métier d'agronome, il écrivait avec un ami des sketchs de théâtre pour enfants dans lesquels il dénonçait les choses les plus sérieuses, comme l'argent et la superficialité des adultes. Ce sera le chemin vers le théâtre, où il entrevoit le plaisir de «l'organisation».

«Enfant, j'étais celui qui proposais, qui formais des gangs, qui lançait l'idée de construire une cabane dans le jardin, je pouvais pas imaginer une journée sans activité, c'est sans doute cette disposition à agir, à ne pas attendre, qui m'a amené au théâtre. En vacances en Bretagne, nous avions découvert des malles de costumes dans le grenier d'une école communale, et nos jeux en avaient été transformés...».

De 7 à 12 ans, à l'âge des découvertes, Pierre Chagnon a vécu en France, voyageant beaucoup, se faisant à la curiosité, dessinant, s'ennuyant des vaches qui venait brouter près de la maison à Boucherville quand il avait cinq ans (l'agronomie), transformant un jardin en cours d'assise (le théâtre). ■

Le Conservatoire? «Trois ans de couvent, un passage difficile où tu es coupé de la vie, un peu trop, où tu manges du théâtre quasiment de force, mais où s'est installé, grâce à la qualité essentielle du respect de chacun, une intimité créatrice, le côté merveilleux du travail collectif. C'est pour ça, surtout, que l'on a tous embarqué dans la reprise du *Grand Poucet* quand quelqu'un a donné le signal... le Conservatoire m'a donné le goût de la création en groupe, cet esprit de Molière que l'on ne retrouve hélas pas souvent une fois sorti du Conservatoire... quand je verrai que cet esprit n'est plus ressuscitable, je lâcherai tout».

Le métier? «Oui, au Conservatoire j'ai aussi appris que le théâtre était un métier, comme un autre, avec ses lois, mais, hélas, sans le respect inhérent à tout métier. On ne te paie que si tu es une star, sinon le sous-salariat est ton dû et personne ne veut t'entendre te plaindre... dans plusieurs cas, le comédien qui n'est pas vedette est considéré comme de la petite merde à qui on fait l'honneur de travailler, à qui on donne une chance et même un peu de sous en plus!»

«Le problème c'est que si les aventures théâtrales étaient intéressantes, stimulantes, te demandaient de te dépasser, cette question de sous serait secondaire. J'ai fait un Brecht à La Polonaise avec Lorraine Pintal (*Dans la jungle des villes*), c'était le rôle le plus épuisant que j'ai eu à jouer, j'aurais voulu le travailler cinq mois, je sens que je n'ai joué le rôle (Georges Garga) qu'à 50%, et si on me donnait l'occasion de le reprendre, sans aucun salaire, je sauterais dedans sans hésiter».

■

Dans *Le grand Poucet* que l'on peut voir jusqu'au 6 novembre à Fred-Barry, ils sont treize comédiens, Lorraine Auger, Anne Bryan, Henri Chassé, Diane Hébert, Jean Hébert, Sylvie Labrèche, Louis Mauffette, André Miville-Deschênes, Alain Pelletier, Adèle Reinhardt, Suzanne Turmel, Charles Vinson et Pierre Chagnon, tous diplômés du Conservatoire, tous sur le marché du travail, tous inquiets, mais tous heureux de se retrouver intacts, deux ans après le Conservatoire...

Festival du cinéma international en Abitibi

MONTRÉAL (PC) — Les cinéphiles d'une région éloignée verront en première canadienne Fitzcarraldo, de l'Allemand Werner Herzog.

Cette histoire d'un mélomane entêté, qui veut bâtir un opéra dans la jungle d'Amazonie, ouvrira samedi soir le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue (23-28 octobre), a confirmé M. Louis Dallaire porte-parole de la manifestation.

Le film de Herzog, avec Claudia Cardinale et Klaus Kinski, doit sortir à Vancouver, Toronto, Ottawa et Montréal le vendredi 29.

Jeudi à la clôture de l'événement culturel abitibien, au Théâtre du Cuivre, de Rouyn, on pourra voir Maman a 100 ans, de l'Espagnol Carlos Saura, également en première canadienne.

En tout, 41 films de toute durée seront présentés. Bill Lee, profile of a Pitcher est un documentaire peu connu, dont n'existe pour le moment que la version anglaise et destiné notamment au public de l'Ontario voisin, a précisé M. Dallaire. L'ancien lanceur des Expos s'est d'ailleurs rendu à Rouyn pour assister au festival.

On l'appelait Cambodge, de Martin Duckworth, est un film québécois tourné dans le Sud-Est asiatique. C'est une toute récente co-production de l'Office national du film et du secteur privé.

Dimanche on verra *Les fleurs sauvages*, le nouveau film de Jean-Pierre Lefebvre. Il s'agit d'une étude de 152 minutes sur les ressemblances et les différences entre les générations.

Aux amateurs de dessin animé, le festival offre une fresque sur le cinéma d'animation en Europe de l'Est et rendue possible grâce à la collaboration de la Cinémathèque québécoise, a dit M. Dallaire.

Un des buts du festival, a-t-il poursuivi, est de donner aux propriétaires de salles commerciales de la région l'envie d'offrir à leur clientèle des films un peu moins courants.

A Rouyn par exemple, a mentionné M. Dallaire, l'unique salle (affiliée au distributeur américain Paramount) ouverte tous les soirs projette le plus souvent des productions US doublées en France. On trouve deux salles commerciales à Val d'Or, deux à La Sarre, une à Amos et une autre à Ville-Marie, dans le Témiscamingue.

Chaque fin de semaine, au Théâtre du Cuivre (576 places, propriété de la ville), on peut cependant assister aux projections organisées par Ciné-Qualité, le ciné-club local.

Pour ce qui est d'aller voir le plus vite possible les dernières productions des Etats-Unis, précise M. Dallaire, l'Abitibi fait face à la concurrence de Kirkland Lake, située tout près en Ontario.

L'ARG ouvre sa propre galerie

Après dix ans d'activités, l'Atelier de réalisations graphiques de Québec vient d'ouvrir sa propre galerie qui entend favoriser la gravure, mais s'ouvrira à toutes les disciplines. La Troisième Galerie est sise au 225 Côte de la Montagne, à Québec et affiche jusqu'au 5 novembre des estampes et dessins récents de Lyndal Osborne, selon les procédés de sérigraphie et de lithographie.

Ce regroupement d'artistes effectuant des recherches en art visuel a décidé de son programme pour 1982-83, à sa nouvelle galerie. C'est ainsi que Paul Cloutier prendra possession des cimaises de La Troisième Galerie le 14 novembre tandis que du 12 au 24 décembre, le collectif A.R.G. occupera la place. A compter de janvier, on y verra Jean-Marie Martin, puis Carl Heywood, un collectif d'Alberta et d'autres artistes dont l'identité sera dévoilée ultérieurement.

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU SAMEDI: 20 h
DIMANCHE: 19 h
deux à dos
Comédie de BERNARD SLADE
Adaptation: Luis de Céspedes

6 SUPPLÉMENTAIRES DU 24 AU 30 OCTOBRE
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Turcot — Pierre Thériault
Conception visuelle: Accolas - Barbeau - Rondeau
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844 1793

OPÉRETTE

EXTRAITS DE «ANDALOUSIE»
chOEUR MRC
Aussi opéras et chants napolitains.
70 chanteurs,
20 musiciens,
chorégraphie,
décors et costumes.
28, 29, 30 et 31 octobre à 20h15
Billets: $11 et $12 (plus frais de service)
En vente chez Archambault Musique, Montréal Trust et Ticketron
et au guichet les soirs de concert, à compter de 19h.
EXPO-THÉATRE Station McGill

LES FOLLES ENTREPRISES PRÉSENTENT
SAN FRANCISCO MIME TROUPE
dans une comédie musicale (bilingue)
"HOTEL UNIVERSE"
JEUDI ET VENDREDI
4 et 5 NOVEMBRE
SALLE MARIE GÉRIN-LAJOIE (UQAM)
1455 St-Denis (Métro Berri)
20 hres 30
BILLETS EN VENTE À TOURBEC
1440 St-Denis de 10 hres à 18 hres, du lundi au vendredi
entrée : 8 $ 6 $ étudiants
renseignements : 527-2529

Aussi à l'affiche, en anglais, Americans or Last Tango in Huahuatenango, Salle D.B. Clarke (Université Concordia 1455 ouest Maisonneuve) 6 et 7 novembre.

UNIVERSITE CONCORDIA
Le Département de musique de la Faculté des beaux-arts
présente
Lubomyr Melnyk
pianiste-compositeur
à la chapelle Loyola
le mardi 26 octobre 1982
à 20 h 30
ENTRÉE LIBRE
Renseignements: 482-0320, poste 611
Autobus 105

Un récital de chansons palestiniennes engagées
avec
MUSTAPHA EL KURD palestinien de Jerusalem
Mercredi 27 oct.
à 20h

Prix d'entrée: $1.00
DONATION $4.00
Organisé par S.O.S. Liban-Palestine.
Tél. (514) 527-5764
À L'UQAM 1455 St-Denis, Mtl (métro Berri)
Pavillon Judith-Jasmin
Auditorium Marie-Gérin-Lajoie

THÉÂTRE UBU
la reine nue

YUKIO MISHIMA
MISE EN SCÈNE DENIS MARLEAU
CHORÉGRAPHIE DANIEL LEVEILLE
DÉCOR ET COSTUMES LYSE BEDARD
LE POÈTE REYNALD BOUCHARD
LA VIEILLE BERNARD MENEY
L'AVANT-SCÈNE
111 OUEST LAURIER RÉSERVATIONS 495-1952 20 H 30 RELÂCHE LUNDI ET MARDI
À COMPTER DU 25 OCTOBRE 1982

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

de Donizetti (chanté en italien)
Lucia di Lammermoor
23, 26, 29 novembre, 4, 8, 11 et 14 décembre 1982
Luciana Serra
Alberto Cupido
Cornelis Opthof
Claude Corbeil
Nancy DeLong
Paul Trépanier
Yves Cantin
Chef d'orchestre: Raffi Armenian
Mise en scène: Franco Gratale
Décors et costumes: Carl Toms
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 12$, 17$, 25$, 30$
Rideau: 20 heures précises
Cette production est présentée grâce à Hydro-Québec
Alcan
et la collaboration de Texaco Canada Inc. Trust Général Compagnie Pétrolière Impériale Ltée Fiducie du Québec Sun Life du Canada Le Groupe SNC.
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Fernand Nault, le chorégraphe retrouvé

par
Suzanne Asselin

FERNAND Nault n'a jamais vraiment quitté Montréal et les Grands Ballets Canadiens après la première étape de sa carrière comme danseur puis maître de ballet (de 1944 à 1965) à l'American Ballet Theatre. Il a composé des ballets pour près d'une dizaine de compagnies américaines et la Ballet Federation of the Philippines, là où il découvert Rey Dizon, mais il n'a pas cessé de créer des ballets pour les GBC dont le célèbre *«Tommy»* en 1970. Dernièrement, il s'est exilé un an au Colorado Concert Ballet, mais il nous revient au bout d'un an parce que cette compagnie est en mauvaise position financière. Il amorce donc une autre phase dans sa longue carrière de chorégraphe, mais il n'a pas encore pu préciser au DEVOIR quelle sera l'essence de sa prochaine oeuvre.

Pour l'instant, il remonte le fameux *Carmina Burana* pour la rentrée des GBC à Montréal. Il paraît, hors de tout doute, que cette oeuvre est l'une des préférées du public montréalais puisque, suite à sa première à Montréal en novembre 1966 on l'a reprise six fois, la dernière étant en 1979. Mais jusqu'à maintenant, je n'avais jamais vraiment su d'où lui était venu l'idée de monter pareille oeuvre d'allure mystique. Il me raconte, avec sa gentillesse habituelle, que Nora Kaye de l'ABT lui avait fait cadeau de ce disque de Carl Orff, lequel avait déjà présenté *Carmina Burana* à l'Opéra de Frankfurt en 1937. Elle lui avait dit que ce serait une merveilleuse musique pour un ballet. Entretemps, il profitait de ses temps libres pour s'adonner à la chorégraphie à Louisville au Kentucky. Un bon jour, le directeur du Kentucky Opera Ballet, M. Bomhart, lui a proposé de faire un ballet avec *Carmina Burana*. C'était en 1962. Il a eu recours à 16 danseurs (les GBC en prennent 24) et il a monté l'oeuvre en dix jours seulement.

En 1965, il répond à l'invitation de Madame Chiriaeff de se joindre aux GBC et suggère de remonter cette oeuvre. On la verra pour la première fois à Montréal en novembre 1966. «C'est Madame qui m'a fait la suggestion de travailler avec François Barbeau pour les costumes et avec le regretté Robert Prévost pour les décors.»

Pour ceux et celles qui auraient oublié les racines de *Carmina*, soulignons que ce chef-d'oeuvre chorégraphique est basé sur 25 des 200 «chants de Beuron» choisis par le compositeur Carl Orff dans les manuscrits du treizième siècle, découverts dans le monastère bavarois de Benediktbeuron en 1847. Les auteurs, dont les noms sont inconnus étaient soit des ménestrels, troubadours, moines ou étudiants errants. Les 25 chants retenus sont divisés en trois groupes: le premier célèbre le printemps, le second groupe des scènes de taverne et le troisième est un hymne à l'amour. Le début et la fin de l'oeuvre invoquent le destin auquel l'Homme est soumis sans recours. *Carmina* est vraiment une oeuvre à grand déploiement puisqu'elle regroupe, en plus des danseurs, un choeur de 38 chanteurs et trois solistes ainsi que l'orchestre symphonique dirigé par Vladimir Jelinek.

Ce peintre du mouvement qu'est Fernand Nault s'est inspiré des tableaux d'un peintre de la Renaissance italienne, en l'occurence Botticelli, pour créer un ballet stylisé. «Les femmes sont douces et arrondies et les hommes étalent ouvertement leur masculinité.» Pour le poème «Veni, veni, venias» qui célèbre l'amour, F. Nault explique avec beaucoup d'humour ponctué de poses très théâtrales, comment il a trouvé son mouvement d'entrée: «La musique est rythmée. Il y a des petits rires moqueurs. Alors, je me suis mis devant la glace, j'ai levé la main puis j'ai saisi un miroir. Cela m'a soudainement donné l'idée de faire entrer les filles de dos, en tenant un miroir à la main.» Une anecdote en amène une autre. Celle de la grande roue de Prévost, au coeur du décor. «La veille de la première, Madame Chiriaeff me téléphone en catastrophe. Cette grande roue d'acier était actionnée par un moteur trop faible qui brûlait. Il fallait trouver une solution de rechange. C'est alors que l'idée m'est venue de la faire tourner manuellement, par un danseur habillé avec un costume de moine, que s'est empressé de fabriquer Madame Martinet. Et c'est resté comme ça depuis.» À la 106e représentation de *Carmina* en 1970, les GBC lui ont remis une plaque commémorative pour souligner le succès de cette oeuvre. *Carmina* fait partie d'une trilogie et les deux autres sections ont été chorégraphiées par Norman Walker (Triomphi di Aphrodite) et John Butler (Catulli Carmina) vers 1968, à la suggestion de F. Nault. «Je crois que c'était important que d'autres chorégraphes ajoutent leur touche personnelle.»

La carrière de F. Nault est une suite d'aventures étranges. Il a étudié la danse avec les professeurs du temps, Maurice Morenoff et Elizabeth Leese. Et c'est dans un studio (coin Peel et Sainte-Catherine) où il suivait une classe avec Anto Dolin, qu'on lui a offert de passer une audition pour le Ballet Theatre afin de, remplacer un danseur blessé. C'est nulle autre que la grande Rosella Hightower, qui lui a demandé de danser une mazurka sans oublier de le tenir par la main, parce qu'elle a constaté qu'il ne connaissait pas cette danse. Ce qui devait être un contrat de 5 semaines s'échelonna sur 21 ans. Ce fut une époque dorée: il côtoyait les Toumanova, Markova, Alonso, Tudor. Aujourd'hui, F. Nault s'attriste sur le fait qu'il n'y ait plus de grandes vedettes et déplore le manque d'enthousiasme des montréalais. «Là-bas, le public applaudissait chaudement les danseurs au début du spectacle. Ici, les gens sont timides. Mais je crois que ça commence à changer.» Ce n'est pas à l'ABT que F. Nault a commencé à chorégraphier mais bien à Montréal. C'était vers 1952, au début de la télévision. Elisabeth Leese le fait venir de New York pour qu'il danse avec elle et Roger Labbé. «À mon arrivée, elle m'a demandé de faire la chorégraphie parce qu'elle était trop nerveuse. D'ailleurs, je pense que c'était peut-être la première fois qu'il y avait de la danse à la télé.»

Cette retrouvaille avec le chorégraphe s'est poursuivie, cette fois avec le public, à la Cinémathèque québécoise alors que le regroupement Danse au Canada l'avait invité à parler de son passage à l'ABT, avant de projeter un film sur cette illustre compagnie. Il a brossé un tableau très succinct de son évolution. Là se sont retrouvés, au cours des décennies, les danseurs et les chorégraphes les plus prestigieux en Occident.

Carmina ne sera pas la seule oeuvre au programme. Les GBC mettront à l'affiche le *Concerto Barocco* de Balanchine (décidément, les GBC sont en train de devenir une succursale du New York City Ballet) et l'un des derniers ballets de Brian Macdonald, *Étapes*, présenté la saison dernière. Cette suite de la tournée canadienne aura lieu les 4, 5 et 6 novembre et les 11, 12 et 13 novembre à la Place des Arts. Après, la compagnie se produira dans d'autres villes du Québec, soit à Rivière du Loup, Rimouski, Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Joliette.

Les GBC ont maintenant 25 ans! Mais les festivités, annonce-t-on, se tiendront au printemps prochain. *Giselle*, version Anton Dolin sera, entre autres monté pour la circonstance.

Pour la voix: Berlioz et Wagner

par
Carol Bergeron

Hector Berlioz (1803-1869): **La Mort de Cléopâtre;** Jessye Norman (soprano). **Les Nuits d'Été,** op. 7; Kiri Te Kanawa (soprano), Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboim. Deutsche Grammophon 2532 047, enregistrement numérique, texte de présentation en anglais, en allemand et en français.

Richard Wagner (1813-1883): **Wesendonck Lieder,** version originale; Kirsten Flagstad (soprano), Gerald Moore (piano), (+ des lieder de Brahms et de Grieg). Seraphim 60046, texte de présentation en anglais.

— Régine Crespin (soprano), Orchestre National de la Radiodiffusion Française, dir. Georges Prêtre, (+ des extraits chantés de Lohengrin, de Die Walküre et de Parsifal). Seraphim S 60375, texte de présentation en anglais.

— Yvonne Minton (mezzo-soprano), orchestre du London Symphony, dir. Pierre Boulez, (+ les Rückert Lieder de Mahler). CBS 37281, texte de présentation en anglais, en allemand et en français.

■

La mort de Cléopâtre, cantate ou scène lyrique pour soprano et orchestre est une oeuvre étonnante d'un jeune lion, — Berlioz n'a que 26 ans et termine à peine ses études au Conservatoire de Paris. — Elle est destinée au Prix de Rome et ses audaces rythmiques et harmoniques, la hardiesse de son orchestration voire même sa puissance dramatique ont eu pour effet d'effrayer et de scandaliser tous les juges de ce fameux concours. L'intérêt principal de cette partition est de nous laisser entrevoir tout le génie dramatique de Berlioz.

Ici, point d'hésitation. Jessey Norman et Daniel Barenboim nous offrent une version de *La Mort de Cléopâtre* qui, pour être surpassée, devra faire appel à beaucoup de talent. La voix de Jessey Norman est tout simplement superbe et convient tout à fait au profil du personnage. Et la direction de Barenboim sait très justement mettre en valeur le rôle particulièrement important de l'orchestre.

Le caractère intimiste de la mélodie ou du lied s'accommode fort bien de l'instrumentation très réduite (voix et piano) dont la plupart des compositeurs se contentent. Cela ne signifie pas pour autant que l'utilisation de l'orchestre ne convient pas à cette forme musicale. Au contraire, les exemples ne foisonnent pas mais ils sont cependant d'intérêt: il suffit de s'arrêter à ce que nous ont laissé des compositeurs comme Berlioz, Wagner, Mahler et Richard Strauss pour nous en convaincre.

Les Nuits d'Été, op. 7: d'abord écrit avec accompagnement de piano ce cycle de mélodies sur des poèmes de Théophile Gauthier, fut par la suite orchestré et devint le premier de ce genre de l'histoire de la musique. Les différentes tonalités de ses six morceaux semble le destiner non pas à une mais à quatre voix. C'est ainsi que nous le présente la version de Colin Davis (Philips 6500009). La version pour soprano ou mezzo et orchestre, ordinairement utilisée, n'est pas moins valable si

Suite à la page 36

DÉBUT *présente*

ELDON LEPP
alto

Claudette Denys, piano
Oeuvres de Britten, Brahms, Bach, Walton

Le samedi 30 octobre 20h.

SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke

Prix des places: **$5.00**
Renseignements: **392-8224 ou 878-9680**

Les Entreprises Gesser Inc. présentent
FESTIVAL du NIL
DIRECTEMENT D'ÉGYPTE
PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL
UNE COMPAGNIE DE 40, CHANTEURS, DANSEURS ET MUSICIENS
Dimanche, 31 octobre, 20h00

Billets: 18,50$, 15,50$, 12,50$, 9,50$
Aussi en vente aux comptoirs du Montreal Trust: Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview.
Frais de service

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Les Entreprises Gesser Inc. présentent
BALLET GRAN FOLKLORICO DE MEXICO

Une compagnie de 30 danseurs, musiciens et chanteurs
29 et 30 octobre 20h00
Billets: 18,50$, 15,50$, 12,50$, 9,50$
* Aussi en vente aux comptoirs du Montreal Trust: Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview
* *Frais de service*

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

EN REPRISE

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
présente deux conférences-rencontres
PIERRE BOURGAULT
LE QUÉBEC DES ANNÉES 60
ENTRE L'IVRESSE ET L'ESPOIR
FÉVRIER ET MARS 83: LES ANNÉES 70

LUNDI, 1er NOV. à 20h.
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI
Commandes téléphoniques: 288-4261

SAMEDI, 13 NOV. à 20h.
LAVAL: SALLE ANDRÉ-MATHIEU
475, boul. DE L'AVENIR
Commandes téléphoniques: 667-1610

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
Trois grands noms réunis pour la 1ère fois à l'OSM
LES GRANDS CONCERTS
26-27 octobre, 20 heures

Zubin Mehta
Kyung-Wha Chung, *violoniste*
Yo-Yo Ma, *violoncelliste*
Hindemith: *Musique de concert pour cordes et cuivres*
Brahms: *Concerto pour violon et violoncelle*
Strauss: *Also sprach Zarathustra*
Commandite de Canadien Pacifique

Billets 6,50$ à 18$.
À compter de 19 heures, les soirs de concerts, 100 billets seront offerts à 5$ si disponible$.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Les grands Ballets Canadiens
25e ans d'excellence
4, 5, 6 et 11, 12, 13 novembre 20h00
CARMINA BURANA
Nault/Orff
Un immense succès du répertoire des Grands Ballets Canadiens
Marie Danielle Parent, Soprano — *Garry Relyea*, Baryton
Paul Trépanier, Ténor
René Lacourse, Chef des choeurs — *Vladimir Jelinek*, Chef d'orchestre

Concerto Barocco
Balanchine/Bach
Une grâce exquise et une grande précision dessinent la trame de fond de ce classique raffiné.
Denise Lupien - Eugène Husaruk
Violons solistes

Etapes
Macdonald/Matton
Un dynamisme explosif éclate dans ces corps à corps pleins de fougue.
Armas Maiste - Louis-Philippe Pelletier
Pianistes

Commanditaires:
4 novembre - Gulf Canada
5 novembre - American Express Canada
6 novembre - Shell Canada
11, 12 et 13 novembre - IBM Canada Ltée

Billets: 18$, 15$, 12$, 9$
Étudiants/Troisième Âge: 10$

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

*Composez le: **849-8681** et débitez à votre compte Visa, Master Card, American Express. Billets en vente au Montreal Trust: (frais de service: 1,50$ par billet) Pl M. Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview*

LE THÉÂTRE DE RUE
16 AU 24 OCT. JOUE
BREAD AND Puppet
3819 CALIXA-LAVALLÉE
RESERVATION: 872-3947
$5.00
MASQUES MARIONNETTES
20h30

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
"SALUT GALARNEAU"
de JACQUES GODBOUT
Adaptation théâtrale: Denis Chouinard
(Les Éditions du Seuil)

Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Avec: Serge Thériault, ...
Décor: Guy Neveu Éclairages: Claude-André Roy
Costumes: François Laplante Musique: Michel Rivard
dès le 22 octobre
Tous les VENDREDIS et SAMEDIS
Renseignements: N.C.T.: 253-8974
La Nouvelle Compagnie Théâtrale
4353, rue Sainte-Catherine est.
Montréal H1V 1Y2

FRANÇOISE CHARTRAND PRÉSENTE
en collaboration avec CFGL 105,7 FM
Un show unique, une soirée inoubliable de chansons, de monologues et d'extraits de Madame Marguerite

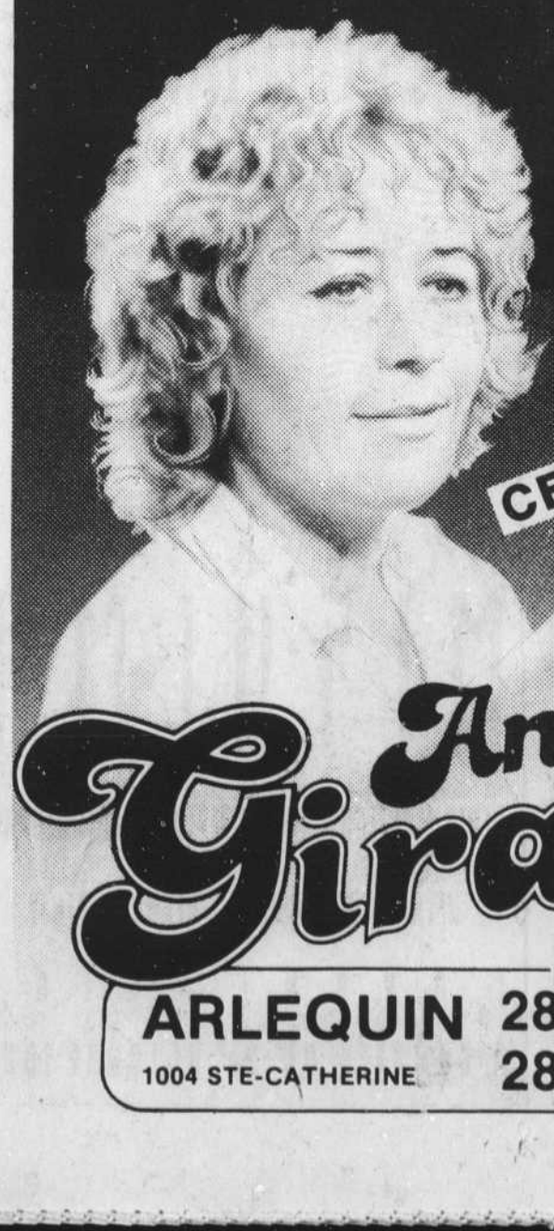

CE SOIR
Première mondiale
Annie Girardot
22 au 28 octobre
ARLEQUIN 288-4261
1004 STE-CATHERINE 288-2943
La Brasserie O'Keefe est fière de s'associer au monde des Arts.
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

Jaime Silva: pour un théâtre multi-ethnique

par
Clément Trudel

Photo Jacques Grenier

UN peu Bohémien, follement amoureux du théâtre, le Chilien Jaime Silva vient insuffler à un tout nouveau groupe professionnel, Ekin-Québec, son expérience de dramaturge/enseignant. Séduit par la réalité multi-etchnique de Montréal, il entend présenter des spectacles en français, en anglais et en espagnol. Première pièce de résistance: deux oeuvres de Samuel Beckett qui seront jouées en français au Conventum la semaine prochaine: *Pas* et *Acte sans paroles II; Acte...* est en fait un court mime mais toute la densité de *Pas* repose sur Manuel Aranguiz qui, aux répétitions, semblait avoir satisfait à l'une des exigences de Beckett, «livrer sa vérité intérieure».

Il faut audace et compétence pour prendre à bras le corps des oeuvres, dénuées certes, mais porteuses de l'aliénation que Beckett cerne chez l'homme. Jaime Silva passait, à 20 ans, pour «l'enfant prodigue» du théâtre chilien (il se voile la face à cette évocation) puis on le vit comme un dramaturge prometteur dans ses pièces pour enfants (dont *La Princesa Panchita,* avec musique de Louis Advis). Il se spécialisa à Columbia University en théâtre élizabethain, dirigea des départements de théâtre aux universités de Santiago et de Valdivia (Chili)... et on le retrouve en Catalogne, à Sitges, dirigeant un atelier expérimental. À Sitges se tient chaque automne un festival international de théâtre; c'est là que Jaime Silva a dirigé la première de *Pas* (ou *Pisadas*). La plus controversée de ses oeuvres a sans doute été *El Evangelio segun San Jaime* (L'Evangile selon Saint Jaime) à saveur antiimpérialiste où le Christ était un paysan qui prenait parti — certains crièrent au sacrilège mais il se trouva des jésuites de gauche pour louanger une oeuvre qui transcendait la situation chilienne et traitait du conflit entre le passé et l'avenir (c'était avant l'élection de Salvadore Allende).

Voilà pour les lettres de créances de cet homme de théâtre encore inconnu ici. Il a déjà signé des traductions de Molière *(Le médecin malgré lui),* de Shakespeare *(Comedy of Errors),* en plus de quelques oeuvres américaines adaptées à l'espagnol (Baldwin, Fitzgerald, Carson McCullers). Il a présentement en chantier une pièce antihistorique *(La Comedia Espanola)* que Ekin-Québec doit monter comme deuxième spectacle: «Quelque chose de plus ouvert» (que Beckett) où seront traités à rebours les mythes inhérents au rôle de Colomb dans la découverte de l'Amérique, de la reine Isabelle et de sa fille (Jeanne la folle). Sans oublier la musique de Louis Advis, puisqu'on y insérera la Cantate d'Iquique.

La démarche d'Ekin-Québec, telle qu'expliquée par Silva, ressemble à ce que réussit le groupe qu'animait Jean-Pierre Ronfard, au Théâtre expérimental. Bien des lectures, suivies de discussions (Tchékov, Ibsen, le Polonais Tadeus Rosewiscz), en quête d'une ligne commune. Le choix de Beckett fait l'unanimité pour une première sortie en public, parce qu'on sait toute la concentration et la nécessité qu'a l'acteur (actrice) de se livrer entier, dans des textes haletants, où le non-dit prend tout autant d'importance que le chassé-croisé «absurde» qui relie les personnages. Ekin-Québec en a donc terminé de cette incubation où, «un peu en circuit fermé», il a fallu négocier un accord.

Qui entoure Jaime Silva? Manuel Aranguiz, fondateur de la maison culturelle Québec-Amérique latine, a publié l'an dernier une plaquette de poèmes (espagnol/-français): *Corps de silence* et avait été l'élève de Silva à Santiago, dans un cours d'interprétation.

Carmen Cordero et Begonia Zabala ont toutes deux participé à des productions du théâtre Valle-Inclan, tandis que Gabriel Rojo a déjà tenu plusieurs rôles dont celui de Willie dans *Oh! les beaux jours* de Beckett. Au Conventum, Amaya Clunes vient prêter main forte, à l'éclairage (elle a signé les costumes pour le Brecht que joue présentement le Théâtre de la Grande Réplique, *Monsieur Puntila et son chauffeur Mati).*

Au départ, Jaime Silva entretenait une certaine crainte quant aux «accents» (tous ont comme langue maternelle l'espagnol), mais après avoir vu à l'oeuvre le Living Theatre en Espagne, il s'est pris à penser que là où Allemands, Américains et Espagnols arrivent à faire fi de cet obstacle, ici, à Montréal, on ne devrait pas occulter le fait indéniable de la présence d'accents. (C'est sans doute cette ouverture qui fit de Maria Casarès une *«résidente privilégiée»* de la France — titre de son autobiographie). Aranguiz s'en tire plus qu'honorablement dans ce contexte, à mon sens, et il arrive par moments à faire penser à Roger Coggio dans *Journal d'un fou;* pour lui, la communication n'est aucunement problématique quand l'acteur «sent» son texte...

Dans une salle mal éclairée, mal chauffée, empuantie par les autos qui circulaient dans les rampes du parking adjacent, j'ai vu mercredi se produire la magie du bon théâtre: le temps est suspendu, chacun se retrouve attentif à la quête d'un personnage tourmenté, hanté «comme quelqu'un glacé par un frisson de l'esprit».

Sans relationniste, sans équipe technique, avec la folie du métier, cette équipe un tantinet nerveuse — comme le sont tous les acteurs tant que dure le compte à rebours pour la première — cette équipe plaide éloquemment, par son obstination, pour que joue en sa faveur l'adage «laisser la chance au coureur».

Silva n'est pas entièrement dupe de l'élan qui le porte, il revendique la critique qui peut aider à un réalignement, il parle de la chance qu'il a eue de se tenir toujours en contact avec les générations de jeunes, «ce qui équivaut à recharger les batteries», qu'ils soient du Wisconsin, du pays catalan, de pays andins ou du Québec. Lui importent surtout: l'engagement, la vérité chez ceux qui font du théâtre leur métier, leur vie.

À Sitges, il lui a coûté d'abandonner l'équipe qu'il avait dirigée mais, après un affaissement momentané, le «taller» (atelier) de Sitges a repris son service; on y répète présentement une oeuvre de R. Bradbury. Il s'agissait de semer et «personne, jamais, n'est indispensable», dit-il en se frottant les paumes pour tromper le froid ambiant, en rapetissant jusqu'à la limite ses pâles yeux myopes où brûle toujours le feu du défi nouveau qu'il vient d'assumer.

Ekin-Québec, ajoute Jaime Silva au nom de ses compagnons de théâtre imbus, comme lui, de leur mission de liens interculturels, n'a pas l'intention de se refermer sur lui-même. «Nous voulons rester ouverts au milieu», pas seulement avec des oeuvres pour public aguerri ou cultivé. Ici, résume-t-il, je trouve un «milieu unique» où, comme artiste il semble plus facile que sous d'autres latitudes de se faire accepter. Peut-être est-ce dû à ce trait «Nouveau Monde», à cette réalité d'une «Amérique» où «si une personne sait bien faire quelque chose, on le reconnaît».

(Pour les représentations au Conventum, il est fait mention de «l'heure anglaise», ce qui signifie que la pièce doit débuter à l'heure prévue, ponctuellement, soit à 20 h 30 mardi, mercredi et dimanche prochains, et à 22 h jeudi, vendredi et samedi).

Le prix Edimage à Reynald Connolly

MONTRÉAL (PC) — Reynald Connolly, 36 ans de LaSalle, vient de recevoir le premier prix ($2,500) Edimage d'art graphique pour un autoportrait réalisé à la mine de graphite.

Le deuxième prix ($1,000) est allé à Robert Ouellet, 33 ans, originaire de Roberval, établi à Montréal et qui a peint une acrylique intitulée Morale et représentant une porte avec un cadenas.

Le concours a été créé cette année par la maison d'édition Edimage — qui exploite également une galerie — dans le but d'encourager toute forme d'art visuel en deux dimensions.

Le jury était formé de Denyse Delrue, directrice de galerie à Montréal, Jean Letarte, de Radio-Canada, et Claude Goulet, de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

D'autres oeuvres de MM. Connolly et Ouellet sont exposées respectivement à la Galerie nationale, à Ottawa, et à Aix-en-Provence, dans le sud de la France.

Les jurés, qui ont retenu 62 finalistes parmi les 320 participants inscrits, ont accordé des mentions à Michel Casavant, Yves Laroche et Stella Sasseville, de Montréal, ainsi qu'à Michel Crête, de Québec, et Francine Turcotte, de Trois-Rivières.

En plus des prix, a indiqué au moment de la remise des prix la présidente de la maison Edimage, Mme Denyse Raynauld, les gagnants ont l'avantage de voir l'original de leur oeuvre reproduit à des centaines d'exemplaires et ainsi de se faire mieux connaître. Pour tous les artistes graphiques intéressés, le concours des prix Edimage 83 est maintenant ouvert.

Ateliers de Boal du Théâtre de l'Opprimé

Augusto Boal, ancien directeur du théâtre Arena, à Sao Paulo, vient à Montréal et à Québec, pour y diriger des ateliers, et des spectacles (Théâtre de l'Opprimé) et y prononcer quelques conférences. M. Boal vit présentement à Paris où il a créé la troupe Céditade (Centre d'étude et de diffusion des techniques d'expression) dont un organisme similaire oeuvre à Québec (Le Théâtre sans détour).

Deux principes guident le Théâtre de l'Opprimé: transformer le spectateur en protagoniste de l'action et le stimuler, non seulement pour réfléchir sur le passé ou interpréter la réalité, mais bien pour changer la réalité... ce qui aide à comprendre la raison de l'exil forcé de ce Brésilien d'origine.

À Montréal, l'UQAM, l'Association québécoise du jeune théâtre, la SPEC (Salle du pavillon d'éducation permanente) et CIBL-FM se sont regroupés pour rendre possibles six manifestations.

Le volet d'activités à Québec s'étend jusqu'au 31 octobre: une representation avec la Céditade au cégep de Sainte-Foy le 22 octobre et trois autres à l'auditorium du centre François-Charon (boul. Hamel) les 29, 30 et 31 octobre. En outre, M. Boal donnera une conférence de presse au CEAC le 26 octobre à 15 h, puis à 20 h y prononcera une conférence publique. AU CEAC toujours, le Théâtre sans détour se produira les 24 et 28 octobre. On prévoit aussi quatre ateliers avec la Céditade et un autre animé par M. Boal lui-même.

Concerts de musique de chambre Allegra

Quartette
Clarinette **Sherman Friedland**
Violon **Denise Lupien**
Violoncelle **Katherine Skorzewska**
Piano **Dorothy Fraiberg**

Des oeuvres de Mozart, Khachaturian, Hindemith

samedi, 23 octobre 1982, 20 h
Université McGill, salle Pollack
555, rue Sherbrooke ouest

Entrée libre

Présenté en collaboration avec "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal.

HAMLET
de W. SHAKESPEARE

UNE COPRODUCTION DE LA COMPAGNIE DU 4 SOUS ET DU THÉÂTRE DE L'ECHIQUIER.
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE: ALEXANDRE HAUSVATER
AVEC: RENÉ-RICHARD CYR, ALAIN GRÉGOIRE, SYLVIE LEGAULT, HUBERT LOISELLE, JEAN MARCHAND, MONIQUE MILLER ET SEPTIMIU SEVER
COSTUMES: DENIS LAROSE DÉCOR: MARIO BOUCHARD
DÈS LE 20 OCT. 4SOUS 100 AVENUE DES PINS EST 845-7277

FLASH

OPÉRA-FLASH
de Réjean Wagner
la vie, les émotions, l'humain, vue à travers l'oeil photographique d'un être observateur et sensible...
avec
Daniel Dubois

Choristes FRANCYN ATMAN, CAROLE COURNOYER, JEAN-LUC ÉTHIER, RÉJEAN WAGNER, SERGE SAINTONGE
Claviers
Mise en scène
Cost. Décors Éclair

au Café Molière dès le 22 oct. 20:30
1200, Saint-Hubert Rés.: 844-7000

Le Bistro d'autrefois

vous offre 20% de réduction sur repas ou consommation, sur présentation de cette annonce.
1229 St-Hubert (à deux pas du Molière)

FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★

Les SCHTROUMPFS
SUR GLACE! EN PERSONNE!

AUX ICE CAPADES
9 AU 15 NOV.
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
13 et 14 NOV. à 13 h 30 et 17 h 30
3 représ. Sam. 13 nov. à 13 h 30, 17 h 30 et 21 h
En soirée: à 20 h. du LUNDI AU VENDREDI

SOIRÉE D'OUVERTURE
RÉDUCTION DE $2.00 PAR BILLET
Soirée d'ouverture, MARDI 9 Nov. commanditée par "La Presse", réduction de $2.00 sur TOUS LES BILLETS avec coupon spécial publié dans "La Presse" les 12, 16, 21, 23 et 30 octobre.

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
FORUM Billets: $6.00, $7.50, $9.00 aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★ FORUM ★

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Le Département de musique de la Faculté des beaux-arts
présente un
Concert de musique de chambre
le jeudi 28 octobre
à 20 h 30 à la chapelle Loyola
ENTRÉE LIBRE

Le soliste en vedette sera le célèbre pianiste canadien, Dale Bartlett qui interprètera le sextuor pour piano et instruments à vent de Francis Poulenc, le quintette pour piano et instruments à vent de Louis Spohr et le quintette de Rimsky-Korsakov.

L'Orchestre de chambre de Concordia se compose de Eric Wilner, flûte, Bernard Jean, hautbois, Sherman Friedland, clarinette, Elaine Gaertner, cor et Richard Gagnon, basson.

Renseignements: 482-0320, poste 611
Autobus 105

Jean Marc CHAPUT

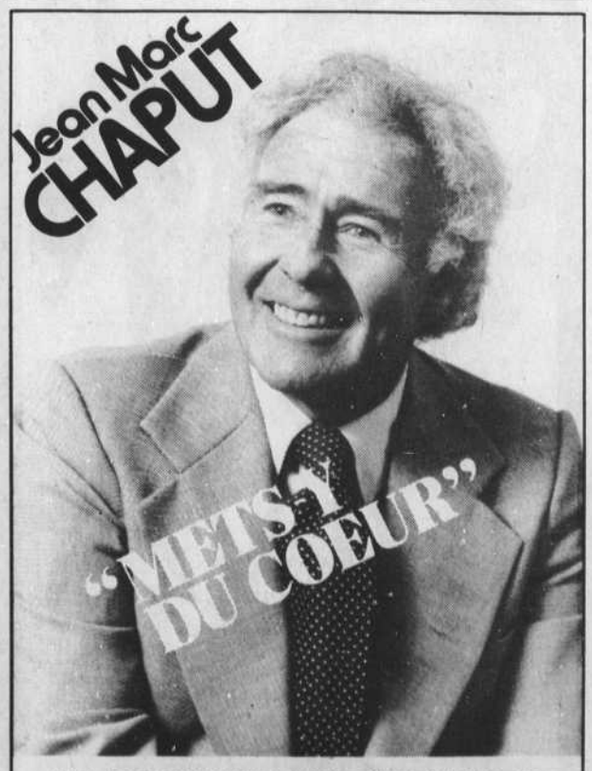

DU 2 AU 14 NOVEMBRE 1982 (INCL.) À 20 h 30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

Les Concerts Esso vous éblouiront avec la célébration du 250e anniversaire de la naissance de Haydn. Six concerts du dimanche après-midi, à prix populaire, avec quelques-uns des plus beaux talents de la jeune génération de virtuoses. André Gagnon viendra clore la saison, sous la direction de Charles Dutoit.

LES CONCERTS ESSO

7 novembre
Charles Dutoit
Yuval Fichman, *pianiste*
Haydn: Symphonie no 82 (L'Ours)
Grieg: Concerto pour piano
Rimsky-Korsakov: La Grande Pâque Russe

30 janvier
Franz-Paul Decker
Gagnants du Concours OSM
Haydn: Symphonie no 83 (La Poule)
Smetana: La Fiancée vendue, extraits

6 mars
Charles Dutoit
Barry Snyder, *pianiste*
Haydn: Symphonie no 84
Rachmaninov: Rhapsodie sur un thème de Paganini
Massenet: Le Cid, ballet

3 avril
Franz-Paul Decker
Peter Oundjian, *violoniste*
Haydn: Symphonie no 85 (La Reine)
Mendelssohn: Concerto pour violon
Bach-Stokowski: Toccata et Fugue
Bach-Stokowski: Komm Süsser Tod
Bach-Stokowski: Ein feste Burg ist unser Gott

24 avril
Charles Dutoit
Augustin Dumay, *violoniste*
Haydn: Symphonie no 86
Chausson: Poème
Ravel: Tzigane
Stravinsky: Scherzo à la russe
Four Norwegian Moods
Circus Polka

8 mai
Charles Dutoit
André Gagnon, *pianiste*
Haydn: Symphonie no 87
Mozart: Concerto pour piano, K. 482
Ravel: Ma Mère l'Oye (complet)

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 10%

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts.

SIX CONCERTS: $40 *— Sièges au parterre, corbeille, mezzanine et loges.
SIX CONCERTS: $27 — Balcons A-D et E-G.
**Un montant de $4.50 payable par l'OSM à la Place des Arts est ajouté au prix de l'abonnement.*

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique

124 films au Festival du nouveau cinéma

par
Richard Gay

PAS moins de 124 films dont plusieurs réalisations québécoises, 47 productions vidéoscopiques, plus de 50 cinéastes invités, la participation de 21 pays différents, voilà le programme important qu'offre aux cinéphiles cette année le Festival international du nouveau cinéma dont la onzième édition débutera vendredi prochain le 29 octobre pour prendre fin le dimanche 7 novembre.

Comme l'an dernier, les projections auront lieu dans trois salles différentes soit celles du Cinéma Parallèle, de la Cinémathèque québécoise et du Conservatoire d'art cinématographique. Et les responsables du festival dirigé par Claude Chamberlan et Dimitri Eipides ont prévu de présenter à Québec une partie des films sélectionnés, ceci du 8 au 13 novembre, donc après l'édition montréalaise, ce qui permettra à certains cinéastes invités de se rendre dans la capitale.

L'État des choses, un film de Wim Wenders présenté au Festival du nouveau cinéma.

Le Festival du nouveau cinéma, rappelons-le, cherche à promouvoir un cinéma indépendant et un cinéma qui par son propos, sa forme, cherche à sortir des sentiers battus du cinéma conventionnel et commercial. On se souviendra, par exemple, que, l'an dernier, Marguerite Duras avait été la grande vedette de ce festival qui avait présenté avec succès deux de ses films, *Agatha* et *L'Homme atlantique*.

Que dégager de la programmation de cette année plus importante que jamais? Plusieurs titres et plusieurs invités. Il faut tout d'abord souligner la présence du cinéaste allemand Wim Wenders qui viendra présenter *L'État des choses* qui remportait le Lion d'or, soit le prix du meilleur film, au dernier festival de Venise. On pourra voir aussi de Wim Wenders *Quand je m'éveille (Reverse angle: New-York City march '82*, une réflexion du cinéaste à l'occasion d'un tournage, et *Chambre 666*, une enquête qu'il a menée auprès de 22 cinéastes dont Fassbinder et Godard sur l'étouffement de la création dans le carcan industriel du cinéma. De quoi rassasier plus d'un cinéphiles!

À souligner aussi, en première mondiale, *Dialogue de Rome*, de Marguerite Duras la première partie d'un triptyque dont les deux autres volets, *Dialogue de Venise* de *Dialogue de Florence* sont respectivement de Susan Sontag et Edith Bruck.

Un des longs métrages les plus attendus du festival sera très certainement *Savat Nova, couleur de grenade* la réalisation du cinéaste arménien Serguei Paradjanov tournée en 1969 puis victime de censure de la part des autorités soviétiques sous prétexte que le film n'est pas représentatif de la réalité en URSS.

Parmi les films attendus aussi, *Le Poids des rêves*, le document de Les Blank sur le tournage de *Fitzcarraldo* de Werner Herzog, un tournage difficile, exigeant, fou que Les Blank a enregistré sur pellicule et questionné. *Forty Deuce* aussi de Paul Morrisey dont la projection à Cannes, au mois de mai dernier, créa un début d'émeute. Les Blank et Morrissey seront tous les deux présents au festival.

Invité aussi, Werner Schroeter qui présentera *Le Concile d'amour* qui raconte sous forme métaphorique le procès du poète Oskar Panizza accusé d'avoir commis une pièce blasphématoire. Un sujet tout à fait propre à Schroeter! L'Américain Robert Young présentera pour sa part *The Ballad of Gregorio Cortez* qui sera projeté en première mondiale et qui traite de la volonté des Guatémaltèques d'améliorer leur condition. On pourra voir aussi de Robert Young, *Cortile Cascino* sur la vie misérable des habitants d'un quartier de Palerme en Sicile. Un film controversé et refusé par le réseau NBC sous des pressions, semble-t-il, du milieu interlope.

Au programme aussi quatre films de Robert Frank dont *Cocksucker blues*, un document sur les Rolling Stones à l'époque de leur tournée américaine en 1972. D'Emile de Antonio, on pourra voir au festival *In the king of Prussia*, une réalisation qui, mêlant fiction et documentaire, traite de la troublante question de l'énergie nucléaire.

De nombreux films susceptibles d'intéresser donc. Et plus de films de fiction que jamais auparavant. Ajoutons à ceux déjà cités *Toute une nuit* de Chantal Ackerman, *So is this* du Canadien Michael Snow, *Une sale histoire* de Jean Eustache, *En rechâchant* de Jean-Matie Straub et Danièle Huillet d'après un scénario de Marguerite Duras, *Lettres d'amour en Somalie* de Frédéric Mitterrand, *Pouvoir* de Patrice Enard, grand prix du dernier festival d'Hyères, une série de films des Pays-Bas dont *Vers le sud* et *Iconoclasm* de Johan van der Keuken, *L'Ombre de la terre* du Tunisien Taieb Louhichi, *Urgh! A music war* mettant en vedette 34 groupes rock dont The Police, *Anarchism in America* où l'on retrouvera quelques images d'Emma Goldman, *Track two*, un film gai tourné à Toronto et quelques hommages dont ceux au cinéaste d'animation Ellen Bute et au documentariste James Blue.

Quant aux films québécois, on les retrouve en sélection officielle et dans la section parallèle «Images d'ici». En sélection officielle, notons tout d'abord *Au clair de la lune*, le film si longtemps attendu d'André Forcier. En première mondiale aussi, *Au pays de zhom*, la dernière réalisation de Gilles Groulx. Puis *Habitant glorieux*, le film de Jacques Augustin sur Pierre Harel et le groupe Corbeau, *Albédo* de Jacques Leduc et Renée Roy qu'on a pu voir une première fois aux Rendez-vous d'automne et *Debouts sur leurs terres* de Maurice Bulbulian axé sur les derniers dissidents inuits. La section «Images d'ici» comprendra six films de fiction moins récents qui seront présentés au public par des cinéastes d'ici afin de provoquer discussions et échanges.

À la section québécoise, s'ajoutent la section Présence vidéo qui offrira cette année 47 productions européennes et québécoises, et même une section super 8mm.

Enfin le Festival du nouveau cinéma sera le lieu de plusieurs tables rondes qui réuniront plusieurs des invités du festival. En particulier une conférence internationale sur l'avenir du cinéma indépendant.

Le budget du festival, plus considérable que l'an dernier, a été fixé à $125,000, ce qui, somme toute, reste modeste pour un tel événement, événement qui a été rendu possible encore une fois cette année grâce aux efforts du cinéma Parallèle et à la collaboration de l'Institut québécois du cinéma, l'ONF, la Société de développement de l'industrie du cinéma canadien, le bureau des festivals d'Ottawa, le ministères des affaires intergouvernementales du Québec, le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, le ministère des Affaires extérieures du Canada, la Cinémathèque québécoise et le Conservatoire d'art cinématographique.

Quant au prix d'entrée, il a été fixé à $3,50 pour chaque représentation, mais les cinéphiles auraient peut-être avantage à se procurer, au prix de $25, un laisser-passer donnant accès à 10 films.

en tête d'affiche

La Bête lumineuse. La nouvelle réalisation de Pierre Perrault. Une partie de chasse qui devient partie de vie. Un film cru, dur, violemment révélateur. (Au complexe Desjardins).

■

Larose, Pierrot et la Luce. De Claude Gagnon, le cinéaste québécois qui avait tourné «Keiko» au Japon. Trois personnages retapent une maison: le cheminement des trois, leurs antagonismes et leurs affinités. Simple mais réussi. (Au Berri).

■

La Quarantaine. Le nouveau film d'Anne Claire Poirier. Les retrouvailles d'onze adultes qui, trente ans plus tôt, étaient liés par une grande amitié. Avec plusieurs grands comédiens québéoois dont Monique Mercure et Jacques Godin. (Au Dauphin).

■

Festival des films antiracistes. 17 films dont quelques réalisations québécoises. Pour désamorcer les préjugés et dénoncer les idées simplistes qu'on se fait des autres. (À la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM).

■

Films expérimentaux japonais 1960-1980. Deux programmes, un total de 20 films regroupés par Donald Ritchie, spécialiste du cinéma japonais. Des films rarement montrés à l'extérieur du Japon. (Au Musée des Beaux-Arts, aujourd'hui et demain).

■

Méphisto. Un acteur ambitieux à l'époque de la montée du nazisme. Le problème de l'artiste face au pouvoir. Du Hongrois Istvan Szabo, un film magistral qui s'est mérité cette année l'Oscar du meilleur film étranger. (En version française au Berri, en version originale avec sous-titres anglais au Cinéplex).

■

Georgia. À travers l'amitié de quatre jeunes, une chronique intelligente des années 60 aux Etats-Unis et une troublante évocation du rêve américain où les illusions se buttent souvent à d'amères et violentes réalités. Une réalisation d'Arthur Penn d'après un scénario de Steve Tesich. (À L'Autre cinéma).

■

Brimstone. Un jeune homme qu'on définit un peu comme le diable en personne prend les allures d'un bon samaritain pour s'ingérer dans la maison d'un couple et abuser d'une jeune fille paraplégique et muette. Ton, climat, univers diaboliques. Avec Sting du groupe rock The Police. (Au Palace).

■

Une étrange affaire. L'emprise d'un patron sur un employé. À voir en particulier pour le climat ambigu qui y règne et l'interprétation en tous points parfaite de Michel Piccoli. Un des meilleurs films du cinéaste Pierre Granier-Deferre. (Au Dauphin).

■

La Nuit de Varennes. Dans une diligence empruntant le même trajet que la famille de Louis XVI en fuite, une conversation à bâtons rompus entre notamment Restif de la Bretonne et Casanova vieillissant. Agréablement drôle, finement anachronique, le deuxième film d'époque d'Ettore Scola est un régal pour l'esprit. (Au cinéma La Cité).

■

E.T. Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans «Close encounters of the third kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Aux cinémas Alexis Nihon, Square Décarie, Laval, et Brossard).

■

Kenji Mizoguchi. Une importante rétrospective consacrée au grand maître du cinéma japonais Kenji Mizoguchi qui a déjà affirmé «je veux que mes films représentent la vie et les moeurs d'une société déterminée». (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 28 octobre).

■

Lola. Une des dernières réalisations de Rainer Werner Fassbinder. Une prostitué rêve de devenir ménagère. Film métaphorique sur l'Allemagne d'Adenauer, un pays en proie à la fièvre de la reconstruction et de l'enrichissement. Les éclairages y sont remarquables. (En version française au cinéma Elysée).

■

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Au Berri, avec sous-titres anglais au Bonaventure).

■

The Wall. Né de la rencontre d'Alan Parker et Pink Floyd, un cinéaste fasciné par la musique et un groupe rock de plus en plus séduit par le visuel. Le spectateur se sent plus qu'accaparé: assailli et agressé! (Au York).

■

The Chosen. L'amitié entre deux jeunes Juifs, l'un hassidique et fils de rabbin, l'autre beaucoup moins orthodoxe et fils d'un professeur militant pour un état israélien. Film de bonne volonté qui encourage le rapprochement entre les hommes malgré leurs différences. (Au Cinéplex).

■

Hitchcock britannique. Les débuts du maître incontesté du suspense. Douze des 25 films qu'il a tournés en Angleterre au début de sa carrière. (À la Cinémathèque québécoise jusqu'au 28 ootobre).

■

Rétrospective Fassbinder. 20 longs métrages du chef de file du nouveau cinéma allemand que la mort devait emporter le 10 juin dernier. (Au New-Yorker).

■

Zagred et Ottawa '82. Une sélection des films projetés aux derniers festivals d'animation de Zagreb et Ottawa. (À la Cinémathèque québécoise le 27 octobre).

■

Doris Chase, le film d'animation expérimental. Doris Chase innove en fusionnant cinéma, sculpture, danse et théâtre dans des films où sont souvent employés l'ordinateur, le tirage optique et la musique électronique. (Au Cinéma Parallèle du 25 au 27 octobre).

■

War at home. Les révoltes étudiantes contre la guerre du Vietnam. L'Amérique des années 60. Un document composé d'images d'archives. (Au cinéma Parallèle jusqu'au 24 octobre).

■

La peau. Le plus récent long métrage de Liliana Cavani d'après l'oeuvre de Malaparte. Pendant la guerre, l'avilissement de la population italienne contrainte à se vendre au libérateur américain pour ne pas crever de faim. (Au La Cité).

■

The World according to Garp. Le best-seller de John Irving porté à l'écran par le cinéaste George Roy Hill et le scénariste Steve Tesich. Garp, joué par Robin Williams, et son monde étonnent. À la fois comique et tragique. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, mouvement, spectacle, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour plaire aux inconditionnels de Lelouch et du Boléro de Ravel. (Au Parisien).

■

An officer and a gentleman. Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la réalisation, la justesse des descriptions sociales et l'intensité du jeu de Lou Gosset jr. et Richard Gere. (Aux Kent, Loews et Fairview).

■

Cha-Cha. Pour les amateurs de musique punk et les fans de Nina Hagen qu'on retrouve aux côtés d'Herman Brood, la principale vedette du film. (Au New-Yorker).

■

Les Années de plomb. La culpabilité allemande et un de ses fruits emprisonnés, le terrorisme. Intelligent, sensible, grave. De la réalisatrice allemande Margarethe von Trotta. (À L'Autre Cinéma).

Richard Gay

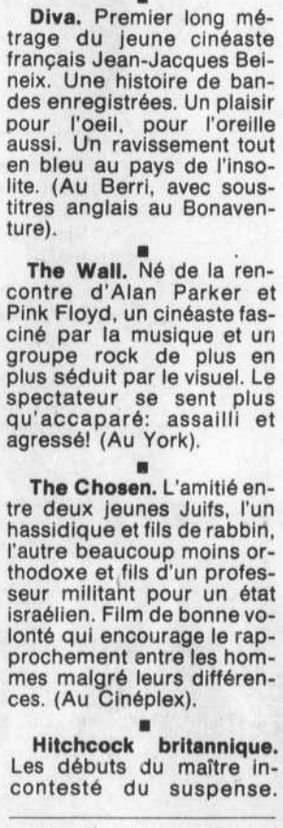

Le Troupeau: émouvant et tragique

par Francine Laurendeau

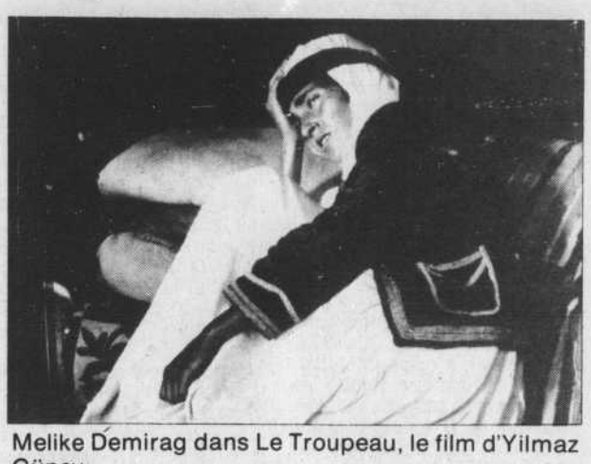

Melike Demirag dans Le Troupeau, le film d'Yilmaz Güney.

QUAND verrons-nous enfin sur nos écrans *Yol*, du réalisateur turc Yilmaz Guney, qui remportait au dernier Festival de Cannes la Palme d'Or ex aequo avec *Missing*, de Constantin Costa-Gavras? En attendant *Yol*, l'occasion nous est donnée d'aborder l'oeuvre importante de Guney à travers un de ses meilleurs films, *Le troupeau* (1978-79), son neuvième long métrage. Il est intéressant de savoir que ce cinéaste au destin exceptionnel, né dans un village du sud de l'Anatolie, aura successivement exercé les métiers de porteur d'eau, ouvrier agricole, cueilleur de coton et écrivain public avant de terminer ses études en économie et en droit. C'est dire que la réalité sociale de son pays, il la connaît à fond pour l'avoir analysée et pratiquée. Mais c'est comme écrivain, comme acteur et comme réalisateur qu'il atteindra la notoriété et gênera le régime en place. En 1961, il est condamné à deux ans de prison pour avoir publié un poème soi-disant de propagande communiste. En 1972, il retourne en prison pour avoir hébergé des étudiants anarchistes. Il bénéficiera, en 1974, d'une amnistie décrétée par un éphémère gouvernement de gauche. Mais la même année, on réussit à lui coller une inculpation de meurtre et dix-huit ans de réclusion. C'est à la faveur d'une permission (nous reviendrons, à propos de *Yol*, sur les particularités du système carcéral turc) qu'il réussit à s'échapper, en octobre 1981, forcé depuis à vivre en exil.

Quelques-uns de ses films (dont *Le troupeau*, *L'ennemi* et *Yol*) ont donc été conçus du fin fond d'une geôle turque, dictés plan par plan à un collaborateur qui en dirigeait le tournage, ce qui est je pense tout à fait unique dans l'histoire du cinéma. C'est ainsi qu'au générique du *Troupeau*, c'est Zeki Okten qui signe la réalisation. Dans un village du sud-est de l'Anatolie, un clan de bergers aux moeurs patriarcales essaie de survivre à la misère et aux lois inhumaines qui le régissent dans ce monde cruel où un père peut impunément battre son fils, où un mari peut impunément battre sa femme qui n'a plus, comme refuge, que le silence. Si mon préambule sur les démêlés politiques d'Yilmaz Guney a pu vous faire craindre un certain type de cinéma dogmatique et militant, rassurez-vous. Le film ne s'encombre ni d'un discours doctrinaire, ni des recherches esthétisantes qui gâchent *At Cheval, mon cheval* (d'Ali Ozgenturk, l'auteur de *Hazal*, qui a été l'assistant réalisateur du *Troupeau*). *Le troupeau* est un film simple, émouvant et tragique. Parmi les longs métrages de Guney que j'ai pu voir (cela exclut *Yol*), c'est d'après moi le plus direct et le plus beau. Sans parler, bien sûr, de l'intérêt purement documentaire de la démarche. Et comment ne pas être subjugué par la grandeur rugueuse de ces paysages montagneux, la tristesse lancinante de la musique, le pittoresque des costumes! À voir absolument. À l'Autre cinéma (rue Papineau près de Beaubien).

Parce que j'aime beaucoup Michel Deville *(Ce soir ou jamais, À cause, à cause d'une femme, Le mouton enragé)*, je suis portée à lui pardonner ses faiblesses. S'agit-il d'ailleurs de faiblesses? D'un film à l'autre, je retrouve son charme, son originalité de ton et la rigueur de sa réalisation. *Eaux profondes* se déroule dans le lieu vert et clos de l'île de Jersey. Au son du concerto de clavecin de Manuel de Falla, un mari (Jean-Louis Trintignant) contemple sa femme qui danse langoureusement dans les bras d'un homme qui, s'il n'est pas encore son amant, le sera sans doute très bientôt. Et elle (Isabelle Huppert) sent et recherche ce regard posé sur elle, complicité tacite presque souriante. Fasciné par le manège amoureux de cette femme dont la volupté semble être la seule occupation, fasciné aussi par ses escargots qu'il contemple de la même façon, inlassablement, ce personnage ambigu n'est pas aussi passif ou masochiste qu'on pourrait le croire. Il ira jusqu'au meurtre quand il estimera que sa femme a manqué de goût dans la sélection de ses conquêtes.

En cherchant la petite bête, on trouverait peut-être que l'intrigue flotte et tourne en rond dans la dernière partie de ce film adapté de Patricia Highsmith. Mais l'envoûtement que dégage *Eaux profondes* ne provient pas d'abord de l'histoire que raconte Michel Deville mais de l'atmosphère curieuse et trouble qu'il réussit à susciter et à entretenir jusqu'à l'étonnant dénouement. Les comédiens sont admirablement dirigés (la jeune Sandrine Kljajic comprise dans le rôle d'une étrange petite fille) dans ces séquences où tout se passe à côté des mots, dans les échanges de regards chargés de sous-entendus. À l'Elysée.

Du côté des nouveaux films américains

par Richard Gay

LA rentrée cinématographique a été, cette année, plus chargée que jamais: plusieurs nouveaux longs métrages québécois, quantité de productions européennes récentes, des festivals de toutes sortes, une accumulation telle qu'il a été impossible de rendre compte des nouveaux films américains sur nos écrans. Aujourd'hui, donc, un rapide survol pour tenter de rattraper certains longs métrages avant qu'ils ne quittent l'affiche.

Commençons par les films plus réussis. Tout d'abord *My Favorite Year* tourné par Richard Benjamin, un comédien qui, pour sa toute première réalisation, signe une comédie fantaisiste, charmante et nostalgique. En fait, *My Favorite Year* doit peut-être davantage au scénario de Norman Steinberg et Dennis Palumbo et au jeu des comédiens dont Peter O'Toole qu'à la réalisation de Richard Benjamin qui a cependant su maintenir une même unité d'esprit à travers tout le film.

Le personnage principal, Benjy Stone, se souvient de l'époque où, en 1954 à New-York, alors qu'il était jeune scripteur pour une émission comique de télévision, il avait eu charge de veiller sur l'artiste invité, Alan Swann, sorte d'Errol Flynn du cinéma. Pour le jeune scripteur, la tâche était agréable puisque Swann était son idole, mais en même temps la tâche n'était pas facile puisque Swann ne résistait ni aux femmes ni à l'alcool. Les complications avaient donc été nombreuses. Nos occasions de rire aussi dans ce récit comique qui fonctionne de bout en bout.

Peter O'Toole, dans le rôle de l'alcoolique Swann, est à la fois charmeur, drôle et vulnérable. Une interprétation aussi étonnante que son jeu dans *The Stunt man* qui lui avait valu une de ses six nominations pour un Oscar. Mark Linn-Baker qui interprète le jeune scripteur en est à son premier rôle au cinéma et ne pâlit pas trop aux côtés d'O'Toole à qui il donne la réplique. D'ailleurs on a droit dans *My Favorite Year* à toute une galerie de personnages, tous rendus avec couleur et soutenus par des dialogues souvent savoureux. Résultat: un film sans longueurs où l'on ne s'ennuie jamais et qui aboutit, dans sa dernière grande séquence, à une mêlée générale tout à fait irrésistible. Le tout imprégné d'un amour évident pour le spectacle, la télévision, les comédiens, le cinéma! (Au Westmount Square).

■

À voir aussi, *Tex*, une réalisation de Tim Hunter qui fut tout récemment, un des grands succès du festival de New-York. L'intrigue est simple et a pour sujet un jeune adolescent qui dans le sud-ouest des États-Unis connaît une adolescence difficile et tiraillée dans le vacuum créé par une mère disparue, un père trop souvent absent et un frère qui essaye tant bien que mal de combler le vide. Un film sympathique malgré certaines gaucheries. En effet, inspiré d'un best-seller de S.E. Hinton, *Tex* pose un regard juste et sensible sur la recherche d'équilibre et la quête d'identité qui caractérisent l'adolescence. Une production des studios Walt Disney qui surprend dans la mesure où elle s'éloigne sensiblement des films moins réalistes habituellement tournés chez Disney. Enfin *Tex* doit beaucoup à la performance de Matt Dillon dans le rôle principal, Matt Dillon qui avait aussi joué dans *My Bodyguard* et qui s'impose ici avec l'intensité rebelle d'un jeune James Dean.

■

Ceux qui apprécient l'opéra et ses grands interprètes voudront peut-être ne pas manquer *Yes, Georgio* mettant en vedette nul autre que Luciano Pavorotti, une des voix les plus célèbres de l'heure, qu'Hollywood s'est empressé de récupérer comme elle l'a déjà fait par le passé avec d'autres grands chanteurs. Mais si par ailleurs vous aimez un tant soit peu le cinéma en tant qu'art, vous serez déçu par ce film axé sur une banale histoire d'amour, laidement photographiée et fastidieusement réalisée par Franklin J. Schaffner. Le tout est bien sûr prétexte à nous faire entendre Pavarotti qu'on voit chanter un peu partout, dans une église, en voiture, dans un hôpital et, à la fin, au Metropolitan de New-York. Le soir où je me suis rendu voir le film, la dernière séquence où Pavarotti chante un extrait de *Turandot* de Puccini a provoqué autour de moi des applaudissements spontanés et soutenus. On applaudissait très certainement la voix, non le film! (Au Avenue).

■

Au moins *Yes, Georgio* reste inoffensif alors que *First Blood* et *I, The Jury* se complaisent de façon impardonnable dans une violence qui cherche à capitaliser sur les plus bas instincts. *First Blood* met en vedette Sylvester Stallone dans le rôle d'un vétéran du Vietnam qui, provoqué injustement par quelques policiers, se révolte violemment et part littéralement en guerre contre tous ceux qui se risquent à le pourchasser dans la forêt où il se cache. Une violence constamment répétée, des dialogues ridicules et des comédiens qui le sont tout autant. Et tout cela pour soi-disant démontrer le traumatisme subi par les jeunes Américains au Vietnam. Le tout réalisé par Ted Kotcheff à qui on doit *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, un des meilleurs films canadiens jamais tournés. (Aux Loews, Van Horne, Dorval, Grenfields Park et Laval).

■

Quant à *I, The Jury* principalement interprété par Armand Assante et réalisé d'après un roman policier de Mickey Spillane, c'est là un des films les plus malsains qu'il m'a été donné de voir. Les nombreuses femmes qui y figurent sont considérées comme de belles poupées et victimes des pires violences. Du cinéma que seul peut signer un esprit vulgaire, grossier, malade. Le nom du réalisateur: Richard T. Heffron, un inconnu qui, croyez-moi, mérite de le demeurer. (Au Cinéplex).

La Belgique à l'heure de la Grèce

Bruxelles et la Belgique vivent en octobre et novembre, à l'heure de la Grèce, le tout dernier en lice des membres de la Communauté Européenne. On y a multiplié, en effet, durant le festival Europalia 82, les points où se manifesteront les arts de la Grèce contemporaine ou de la Grèce classique: expositions, théâtre, musique, cinéma, littérature, philosophie.

Pas moins de 20 expositions marquent l'événement: Gand accueillera, après Bruxelles, une exposition sur l'art et l'architecture au mont Athos; Aux Musées royaux d'art et d'histoire, on a réuni 200 pièces sur l'art des Cyclades, vieilles de 5,000 ans et tirées de la collection Goulandris. On n'y oublie pas la splendeur de Bysance, l'art des icônes, non plus que la poésie et l'histoire ni la chanson populaire.

En musique, la pianiste Rita Bouboulidi s'est déjà produite dans un récital Beethoven tandis que différents orchestres mettent à leur programme des oeuvres de compositeurs grecs modernes. Un choeur grec byzantin donne, fin octobre, cinq concerts, etc.

Au calendrier des théâtres, on compte pas moins de 25 pièces jouées par des Grecs ou par des Belges (francophones ou néerlandophones) et puisées dans le répertoire grec, depuis Sophocle et Euripide jusqu'à Maniotis, Séféris et Guyrko. Une rétrospective du jeune cinéma grec est en cours et l'on a inscrit des séances en hommage à des acteurs grecs qui se sont illustrés dans le cinéma mondial (Irène Papas, Melina Mercouri et d'autres).

Côté littéraire, il y aura remise d'un prix à un auteur grec vivant (le 21 octobre) et l'on a multiplié les possibilités de rencontres avec les poètes, romanciers ou essayistes, sans compter l'apport des chaines de radio et de télévision qui, elles aussi, respireront intensément l'air d'Athènes.

59e SEMAINE À MONTRÉAL — POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
CINÉMAS UNIS
Le PARISIEN 2
480 STE CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

LA PEAU
Le FILM CHOC du FESTIVAL DE CANNES
UN FILM DE LILIANA CAVANI
LaCité 2
3575 AV. DU PARC 844-9470
TOUS LES JOURS À 1.30, 3.55, 6.20, 8.50

Isabelle HUPPERT — Jean-Louis TRINTIGNANT — 14 ANS
eaux profondes
Un film de Michel DEVILLE
Deville, Trintignant et Huppert peuvent être fiers d'eux-mêmes. Ils ont réussi à nous donner un Hitchcock français... le plus beau compliment à leur faire.
— Paris Match
D'après le roman de Patricia HIGHSMITH
Adaptation Christopher FRANK, Florence DELAY, Michel DEVILLE
Dialogue Christopher FRANK Image Claude LECOMTE Musique de Manuel de FALLA Producteur délégué Denis MERMET
À L'AFFICHE!
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
SEM. 7.30 & 9.30

LES FILMS MUTUELS presentent
Meilleur Réalisateur Cannes 82
UN PROJET INSENSÉ...
UNE RÉALISATION REMARQUABLE...
UN FILM UNIQUE!
Fitzcarraldo
Le nouveau WERNER HERZOG
avec KLAUS KINSKI · CLAUDIA CARDINALE
JOSÉ LEWGOY . MIGUEL ANGEL FUENTES . PAUL HITTSCHER . HUEREQUEQUE ENRIQUE BOHORQUEZ . GRANDE OTHELO . PETER BERLING
Images de THOMAS MAUCH . Musique de POPOL VUH
Produit par WERNER HERZOG et LUCKI STIPETIC
DES VENDREDI
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LES FILMS MUTUELS Présentent
MONTAND
Triomphe avec
ISABELLE ADJANI
POUR TOUS
dans le nouveau film de JEAN-PAUL RAPPENEAU,
réalisateur de "LE SAUVAGE"
Tout feu Tout flamme
Un père et sa fille s'affrontent!
Deux caractères de feu, deux tempéraments enflammés...
UN SUPERBE FEU D'ARTIFICE!
DANS UN FILM DE
YVES MONTAND / ISABELLE ADJANI / JEAN-PAUL RAPPENEAU
DES VENDREDI
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

L'atelier des Îles

par
Nathalie Petrowski

PASSÉ l'aéroport au vert trop neuf, s'élançant dans le ciel comme un élévateur à grain, passé le panneau indicateur de Havre-aux-Maisons, la route 199, la nationale des Îles, égrène ses kilomètres, étire son corps de béton comme un serpent. Elle dépasse les petites maisons coquettes, peintes de toutes les couleurs et perdues parmi les plaines, les bungalow atteints de bungalite aigüe, sans rencontrer le moindre restaurant, café, motel, nettoyeur ou métro. Elle file à vive allure, balayée par les grands vents, éblouie par le bleu de la mer et le rouge de la pierre qui ronge le littoral. Elle filerait ainsi jusqu'au bout de l'Île si ce n'était de ce grand bâtiment jaune qui la surprend dans une courbe incongrue et lui offre refuge.

C'est ici entre les framboisiers et les paturages, face à la mer immense, que la première académie des Îles de la Madeleine a vu le jour, qu'elle est devenue salle paroissiale de Saint-Joseph, salle de spectacle de cinéma, d'école, salle de réunion des Chevaliers de Colomb et finalement atelier de poterie et de verre. C'est ici que depuis 3 ans, douze potiers et deux verriers travaillents au lieu de chômer, suent quotidiennement pour l'amour du métier et la perennité de l'artisanat madelinot.

Vous raconter leur histoire c'est avant tout raconter la rencontre des Madelinots et deux Montréalais, Diane et Ronald Labelle venus s'installer aux Îles il y a cinq ans, loin de la faune montréalaise et de la foule déchaînée.

Ronald Labelle, photographe et aspirant-verrier n'avait qu'un rêve en venant aux Îles, celui de se monter une minisoufflerie de verre dans l'étable en arrière de la maison. Diane, sa femme, ancienne directrice du Salon des métiers d'arts, de Montréal, serait chargée d'aller chercher des subventions au ministère des Affaires culturelles pour financer le projet. Un biologiste du coin vint se joindre au duo et proposa pour étoffer la demande, un projet d'étude des sables et argiles des Îles de la Madeleine qui déterminerait s'ils étaient bons à exploiter pour la poterie. Ils l'étaient. De fil en aiguille, de conversation en conversation dans les cuisines embuées où se réfugient 85% des chômeurs «chroniques» des Îles, une idée commença à faire son chemin. Et si tout à coup les fils et filles de pêcheurs brisaient la tradition pour devenir potiers. Ça ne s'était jamais vu aux Îles. Il y avait bien eu quelques cours de poterie aux cours d'éducation des adultes pour meubler les hivers de force, mais rien de plus.

Le premier intervenant portait un titre impressionnant: Programme d'aide à la création locale d'emploi. L'organisme fédéral vise à doter les chômeurs de moyens leur permettant de se monter des entreprises. Les initiateurs de projets doivent auparavant aller chercher des appuis parmi la population des Îles. Pour donner suite à la demande, 45 personnes du milieu fondent la Société pour la promotion des Métiers d'art des Îles. Dès 1978 le Centre de Main d'oeuvre du Canada et le Ministère de l'Éducation mettent sur pied un programme de formation pour les artisans. Quinze apprentis sur 35 sont choisis pour aller suivre un cours en céramique à Montréal. Pendant huit mois, les heureux élus se rendent rue Bonsecours apprendre les rudiments du parfait potier. À leur retour, certains artisans incapables de s'astreindre à la discipline physique rigoureuse du métier, décrochent. Ils sont remplacés par une relève que l'on formera cette fois sur place. À la veille de l'inauguration officielle de la poterie, une ombre vient assombrir le tableau. Le Ministère des Transport veut en effet élargir la route 199 et démolir ou déménager les ateliers du Manoir. Les pétitions circulent, les occupations du bâtiment se multiplient au fil des mois jusqu'à ce que finalement Madame la Ministre Jocelyne Ouelette accède aux demandes des contestataires. La route frôlera le manoir sans pour autant l'égratiner. Les artisans obtiennent en prime un bail emphytéotique de 40 ans avec le Ministère des Travaux publics et approvisionnement. Au printemps 1979, le Centre de Création Céramique est constitué en vertu de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes. C'est la fête au Manoir.

Mais le travail ne fait que commencer. La plus dure bataille, celle de la création n'a pas encore été livrée. S'il n'y a pas de tradition de poterie aux Îles, il y en a partout ailleurs au Québec. Les Madelinots devront donc affronter une compétition féroce. Ils devront développer leur identité, trouver leur originalité.

Réunie en assemblée générale, la petite entreprise qui fonctionne en co-gestion opte pour une glaçure blanche à l'image des longs hivers figés dans le silence blanc. Ils agrémentent leurs pots, leurs assiettes, leurs tasses, d'une fleur bleue cobalt qui évoque la mer à perte d'horizon. Les lignes sont simples, élancées, épurées, complètement dépouluées.

Tandis que les potiers usent leurs mains avec cette argile grise venue de l'Alberta, Ronald Labelle et son assistant Jean-Noël Arseneau, suent à chaudes larmes devant le four à fusion qui fait fondre et se tordre le verre. «Pour le profane, le verre est une matière dure et transparente qui brise facilement, écrit Jean Vallières, le seul maître-verrier Québécois. Pour le souffleur de verre, le verre est une substance complexe possédant des propriétés fascinantes et mystérieuses.»

Formé à Trois-Rivières par le souffleur français Claude Morin de Dieulefit, Ronald Labelle a compris trop tard qu'il voulait apprivoiser cette matière mystérieuse. Il sait qu'il devra mettre encore sept ans de sa vie avant de vraiment acquérir une technique compliquée et particulièrement éprouvante physiquement. Le souffleur de verre ne doit jamais fléchir devant la masse thermique puissante qui pourrait le faire fondre à petit feu. Ils doit de plus apprendre à manipuler une lourde canne de métal, l'outil principal qui lui permettra de souffler le ver. Sa seule consolation finalement c'est de savoir qu'il sera presque sur son île de verre. La tradition du soufflage de verre ne s'est pas développée au Québec pour des raisons strictement économiques. L'installation d'un four à fusion coûte environ $50,000. Ce four qui carbure jour et nuit fait vite grimper les factures d'électricité. Les pannes incessantes aux Îles l'hiver dernier ont d'ailleurs forcé les verriers à tenir des vigiles interminables auprès du four. «Il faut être un peu fou pour vouloir travailler avec du verre, dit Ronald d'un air sardonique mais c'est le genre de folie qu'on peut justement se permettre aux Îles.»

Tout autour de la table installée au beau milieu de l'atelier ensoleillé, les artisans mangent en silence. Effarouchés par les visiteurs montréalais trop bruyants, ils se lancent des coups d'oeil complices. Pour la première fois cette année, ils sortiront parmi le grand monde et iront présenter leur collection dans tous les salons des métiers d'arts du Québec. Ils savent déjà qu'à Montréal, près de 80,000 Madelinots transplantés, les attendent avec impatience. Ils affirment qu'ils ne vendront rien à rabais, que toutes leurs pièces défectueuses resteront enfermées dans leurs armoires. Si les affaires marchent bien, leur petite entreprise pourra prospérer d'elle-même sans l'aide des subventions qui diminuent à chaque année. S'ils n'écoulent pas leur marchandise, ils devront réduire leur personnel, peut-être fermer boutique, redevenir chômeurs ou encore se recycler dans les mines. La perspective ne les enchante pas. Ils n'en parlent pas. Fiers, têtus comme leurs ancêtres acadiens, ils baissent le regard, enfoncent leurs mains dans l'argile albertaine comme pour se venger de cette nature sauvage qui les encercle, les emprisonne, les écrase mais d'où ils puisent aussi leur indépendance d'esprit et leur persévérance. Montréal n'a pas fini d'entendre parler des artisans des îles.

«Nouvelle galerie»
l'aristocrate
Plaza Alexis Nihon
1500 Atwater
Altitude 3, Montréal, P.Q.
(514) 935-8030
Sélection de tableaux des artistes suivants:
L. Ayotte — N. Poirier
D. Brown — R. Richard
F. Constantineau — A. Rousseau
G. Gingras — R. Simpkins
F. Iacurto — P. Soulikias
A. L'Archevêque — A. Tatossian
G. Pfeiffer — T. Tomalty
et oeuvres de différents autres artistes dont
Normand Boisvert
Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h00
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h00
Samedi 9h30 à 17h00

LA GUILDE GRAPHIQUE

Jacques Hamel
Éditeur et distributeur
service d'encadrement
Ouvert au public 7 jours par semaine
9, rue Saint-Paul Ouest, Montréal H2Y 1Y6
– tél.: 844-3438

Oeuvres récentes de
David Silverberg
jusqu'au 31 oct.
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h 30
Dimanche de 13 h à 16 h

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest,
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
KATJA JACOBS
GUY PELLERIN
jusqu'au 30 octobre
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

Ray Mead
peintures récentes et oeuvres sur papier
Theo Waddington Inc.
1504 ouest, Sherbrooke, Montréal 933-3653

Gravures récentes et rétrospective
dernière journée !
1024 ouest, Laurier, Out., 279-2188
atelier
PICHET

COURS DE GRAVURE
chez
GRAFF
Sérigraphie - Michel Leclair
849-5162
Eau-forte - Juliana Joos
738-7605

galerie frédéric palardy
OEUVRES RÉCENTES DE
MONIQUE HÉNAUT
L'exposition se poursuivra jusqu'au 7 novembre 1982
à notre galerie du Vieux-Montréal
451 St-Sulpice, tél.: 845-1590
(mar. au ven. de 11 h à 17 h 30, sam. et dim. de 13 h à 17 h)
EXPOSITION DES PEINTRES DE LA GALERIE
à notre galerie de St-Lambert
1170 rue Victoria, (514) 465-3337
(mar. jeu. sam. dim. de 13 h à 17 h)

EXPOSITION
FAUVEL
Vernissage le mercredi 27 octobre 1982 à 21 h.
Exposition jusqu'au 14 novembre
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9 h à 17 h et de 19 h à 21 h
Ven. de 9 h à 17 h. Dim. de 13 h à 17 h. Fermé le sam.

Lancement du livre
«Vieux Québec»
contenant 9 gravures originales
d'Albert Rousseau
texte de Guy Robert
(écrivain et docteur en esthétique)
Le dimanche 24 octobre 1982 à 16h30
Moulin des Arts
301 est, Principale, St-Étienne, Cté Lévis, Qué. 831-0975

JOY MOOS
PHOTOGRAPHIES
MONTREAL — MIAMI — LONDON
jusqu'au 7 novembre
Galerie B • 739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

GALERIE MIHALIS
GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554

Anne Nasvik Dennison
L'exposition se poursuit jusqu'au 4 novembre

Pierre Gauvreau
travaux récents
Salle I
Jean-Philippe Dallaire
34 dessins inédits de 1957
Salle II
jusqu'au 7 novembre
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

ED J. HUGHES A.R.C.
RÉTROSPECTIVE
100 oeuvres sur papier et huiles

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest
845-7471 et 845-7833

Aujourd'hui, lancement des livres
"LE NU DANS L'ART AU QUÉBEC"
et
MARC-AURÈLE FORTIN
(collection Signatures)
de 14 h. à 17 h.

galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179
Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada

Exposition
Paul (Tex) Lecor
Vernissage mardi 26 octobre à 20 h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
EXPOSITIONS
REPÈRES: Art Actuel du Québec / Québec Art Now
vernissage: mardi le 26 octobre à 18 heures
Nan Hoover: photo, vidéo, performance 1980-1982
jusqu'au 14 novembre
MAX ERNST
organisée par le Musée Glenbow de Calgary
jusqu'au 14 novembre
CONFÉRENCE
Monsieur Jean-Louis Maubant, directeur du Nouveau musée de Lyon
dimanche 24 octobre à 14 heures 30.
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: 873-2878

publicité • le devoir
Robert Campeau
844-3361

Les expositions / Quelques (re)découvertes

par
Gilles Daigneault

CHEZ Gilles Gheerbrant (qui partagera désormais son temps entre sa galerie de Montréal et celle de New York), il y a toujours beaucoup à découvrir et ce, même lors des accrochages de groupe qui, ailleurs, indiquent le plus souvent que la saison n'est pas vraiment commencée ou qu'elle n'est pas complètement terminée. Ici, on travaille sérieusement et la présentation actuelle, avec ses volets rétrospectif et prospectif, vaut largement le détour. Signalons d'abord quelques trouvailles isolées: un dessin mescalinien de Michaux à côté d'une oeuvre de Manfred Mohr où, comme le dit plaisamment Gheerbrant, «c'est l'ordinateur qui a pris de la mescaline»; une très grande gouache de Riopelle de 1956 qui contenait des promesses que le peintre n'a pas toutes tenues, et une étonnante gouache de Jauran de 1953 qui rappelle que de Repentigny ne fut pas seulement un de nos critiques d'art les plus pénétrants; bien sûr, les tensions qui s'établissent entre ces propositions sont également passionnantes.

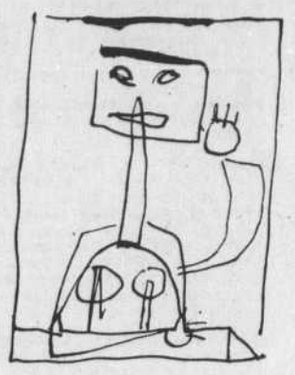

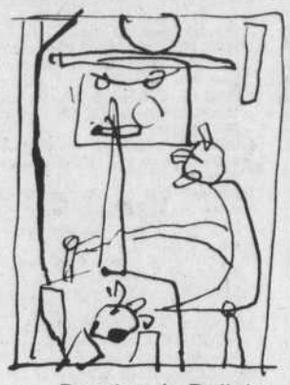

Dessins de Dallaire.

On découvre aussi avec étonnement — et ravissement! — l'austérité de la nouvelle peinture de John Heward et les derniers dessins de Henry Saxe qui utilisent des collages comme le faisait David Bolduc, en 1975, mais sur des fonds lithographiés. Enfin, entre des meubles de Josef Hoffmann et une hilarante suite d'ouvrages typographiques de Marinetti, Gheerbrant, toujours en avance d'une avant-garde, nous introduit dans l'univers de l'avant-garde belge. (Jusqu'au 30 octobre).

■

Les visiteurs qui ont trouvé brutal le choc de l'art contemporain lors de l'exposition *Hier et après*, en 1980, peuvent se reprendre puisque le Musée des Beaux-Arts a décidé de montrer, pendant toute la durée de la rétrospective de Kertész, les deux installations qu'il avait acquises alors, soit *La Montée vertigineuse* des Français Anne et Patrick Poirier et *A Directed view* du jeune Torontois John Massey.

L'oeuvre spectaculaire, d'un noir d'une rare intensité, des merveilleux archéologues de l'inconscient que sont les Poirier, est certes la plus immédiatement accessible et on n'en finit jamais de faire l'expérience de cette miniature monumentale de même que des deux dessins «dactylographiques» qui présentent des coupes du site imaginaire et commentent l'ensemble de l'entreprise.

Il est encore question de miniaturisation et de subversion de l'échelle dans l'oeuvre de John Massey qu'on connaît mieux depuis son exposition à la galerie France-Morin. *A Directed View* constitue un ingénieux *collage* d'éléments sonores et visuels qui traite, non sans humour, de la réalité et de sa représentation, des perceptions qu'on en peut avoir et des phantasmes qu'elles suggèrent. (Jusqu'au 14 novembre).

■

Jean Dallaire n'a jamais passé pour un avant-courrier de l'art québécois. Il était trop respectueux de certaines valeurs de son passé immédiat — le cubisme, le surréalisme, Lurçat,... Pellan — pour avoir envie d'en repenser les prémisses. Aussi le fignolage de la plupart de ses tableaux en fait-il un très talentueux épigone des grands mouvements européens d'avant l'après-guerre.

Or, les trente-quatre petits dessins de 1957 que présente, avec son sérieux habituel et tout un appareil didactique, la galerie Treize nous révèlent un Dallaire moins «civilisé». Ces feuillets, en effet, exposent l'innocence de l'artiste avant que sa savante peinture n'en censure les précieuses hésitations et n'en gomme les reprises. Par ailleurs, la présence de plusieurs îlots de lignes sur un même support, en plus de créer un effet dynamique particulier, suggère parfois une drôle de narrativité et un rapprochement de ce Dallaire avec certaines orientations critiques du dessin contemporain. (Jusqu'au 7 novembre).

■

Finalement, je n'ai guère été convaincu par les oeuvres récentes sur papier de l'artiste d'origine américaine Patricia Pickel qui expose assez régulièrement chez Gilles Corbeil depuis 1974. Il s'agit d'une peinture tristement tributaire d'un passé résolu, notamment de la bonne pensée picturale de l'École de Paris, et qui trahit des conceptions esthétiques nébuleuses. La chose est d'autant plus navrante que les oeuvres des années précédentes m'avaient paru plus fougueuses. Cela dit, quelques petits collages laissent poindre une volonté de secouer un peu la torpeur qui engourdit cette pratique picturale trop bien apprise. Peut-être faudrait-il aussi que la galerie elle-même se ressaisisse... (Jusqu'au 6 novembre).

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Exposition de cinq graveurs de l'Atelier Presse Papier

Suzie Allen — Louise Lavoie-Maheux
Nelson Gagné — Hélène Lanoie
Sean Rudman

ainsi que quatre sculpteurs de la région de Trois-Rivières

Jean-Marie Gagnon — Maryse Gosselin
Victoire Gagnon — Denis Matte

L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 octobre

NOCTUELLE GALERIE D'ART

333, St-Laurent ouest
Longueuil, Québec
Tél.: 670-9076

Ouvert tous les jours sauf le lundi

Exposition

Pierrette LAMBERT

Vernissage aujourd'hui de 11 h. à 17 h.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 6 novembre

ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 rue laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

galerie crescent
2142, rue Crescent, Montréal Tel.: 843-8589

Armance Ricard
«peintre de la pastorale»

L'Approche 71 cm x 56

Vernissage le mardi 26 octobre à 20h.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 7 novembre mardi au samedi de 11 h. à 17 h.

André Kertész
Perception d'une vie entière
Jusqu'au 14 novembre

Pour la durée de l'exposition, le Musée restera ouvert tous les jeudis soirs jusqu'à 21h

Colette, Paris, 1930

Autre exposition
Le don Gabrielle F. Éthier de livres d'artistes
Jusqu'au 7 novembre

Films
Une série de vingt **films expérimentaux japonais** réalisés entre 1960 et 1980
Samedi 23 et dimanche 24 octobre, 13h et 15h
Auditorium
Billets: 2,50$ chaque représentation

Conférence
East Meets West in China — The Influence of the Chinese on Early Continental and English Porcelain,
par Mme Mildred Mottahedeh
Jeudi 28 octobre, 11h15
Auditorium
Billets: 3,50$

Aménager Montréal
Zoning in downtown Toronto, par George Baird, architecte et **Zonage au centre-ville de Montréal**, par Clément Demers, architecte
Jeudi 28 octobre, 18h
Auditorium, entrée libre

Ateliers du samedi
Ateliers d'observation et de création pour enfants de 6 à 12 ans
Renseignements: 285-1600, poste 115

Visite guidée des collections
Dimanche à 14h30, sans réservation

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

Décoration St-Denis

Expositions de

Swami Autar Arpan, artiste-peintre
alias "Claude Genest"
Moine des temps modernes aux peintures spirituelles

- dentelles à la main
différentes techniques
démonstration de dentelles aux fuseaux sur place

- Système de triangles à tableaux de Ber

Par la même occasion, profitez de réduction de

20% sur les commandes

Revêtements muraux, fenêtres, lits, accessoires...
Dentelles et tissages à la main, stores de Kirsh...

60% sur l'inventaire

Jusqu'au 30 octobre inclusivement

Décoration et prendre mesures à domicile
Tout pour un décor personnalié

8532 rue St-Denis **387-9477**
(sortie de métro Crémazie)

MICHEL TETREAULT

Une nouvelle galerie d'art contemporain ouvre ses portes, le mercredi 27 octobre 1982.

Michel Tétreault
Directeur

Nouveaux Regards Art Contemporain Inc.
4260, rue Saint-Denis
Montréal, Québec, Canada
H2J 2K8
(514) 843 5487

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi, de 10h00 à 18h00
Jeudi et vendredi, de 10h00 à 21h00
Samedi, de 10h00 à 17h00

Exposition des travaux de:

Irené Belley
Louis-Pierre Bougie
Kittie Bruneau
Charles Daudelin
Peter Gnass
Jean-Jacques Hofstetter
Wendy Knox-Leet
Richard Lanctôt
Lise Landry
Tin Yum Lau
Serge Marin
Laureat Marois
Jan Menses
Louis Pelletier
Robert Savoie
Pierre-Léon Tétrault
Véronique Vézina
François Vincent
Jack Wise

Un album de gravures originales, exécutées en hommage à la Galerie Michel Tétreault, sera mis en vente à un prix avantageux.

ART CONTEMPORAIN

Tony Urquhart

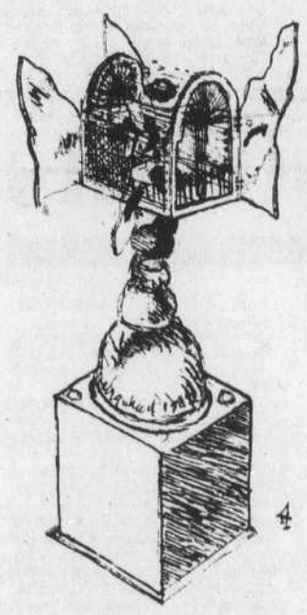

Vernissage
Mercredi le 27 octobre
de 17h00 à 22h00
l'exposition se poursuivra jusqu'au 8 novembre
Ouvert tous les jours
de 10h30 à 17h30

Galerie Rodrigue LeMay
168 Waller — Ottawa
232-3290

1962-1982

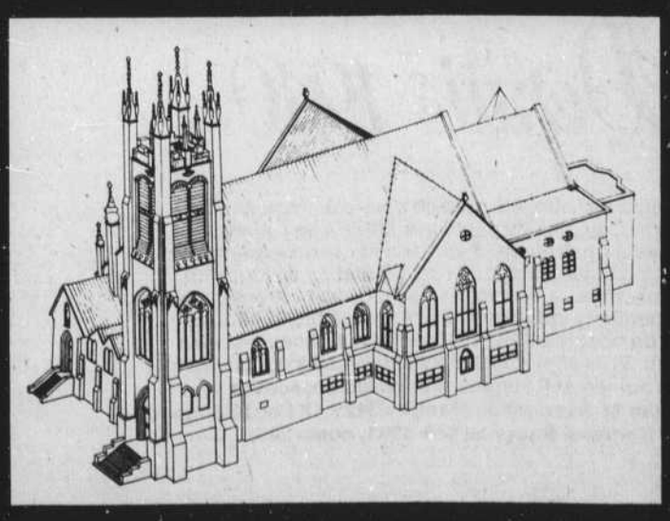

Le Musée d'art de Saint-Laurent
célèbre ses vingt ans

Expositions
La peinture et la critique d'art à Montréal, en 1962. Jusqu'au 7 novembre.
Trésors de l'art populaire: le bestiaire sculpté. Jusqu'au 9 janvier.
Collection permanente
Arts anciens et traditions artisanales du Québec
Concerts et activités
Les dimanches après-midi, à 14 h 30 et les jeudis, à 12 h 45
Visites guidées
Pour les groupes. Sur demande: (514) 747-7367

615, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent. *Du mardi au vendredi le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée libre.*

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Paternity" 1.00; 4.30; 8.00; "Star Trek II. The Wrath of Kan" 2.40; 6.10; 9.40.
ASTRE II; — "Les aventuriers de l'Arche perdue" 1.20; 5.40; 9.55. "Des gens comme les autres" 3.25; 7.45.
ASTRE III — "Les bleus" 1.00; 4.30; 8.00. "Gelé, ben dur" 2.55; 6.25; 10.00.
ASTRE IV; — "Devoirs de vacances" 1.00; 4.25; 7.50. "Scandale" 2.45; 6.10; 9.35.
AVENUE; 1224, Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Yes, Giorgio" 12.20; 2.30; 4.40; 6.45; 9.00. Sur semaine: 6.45; 9.00.
BERRI I; 1280 St-Denis, (288-2115) "La Quarantaine" 12.55; 3.00; 5.05; 7.10; 9.15.
BERRI II; — "Mephisto" 1.20; 3.55; 6.30; 9.05.
BERRI III; — "Terreur à l'hôpital Central" 1.30; 3.35; 5.40; 7.45; 9.50.
BERRI IV; — "Diva" 12.35; 2.50; 5.05; 7.25; 9.40.
BERRI V; — "Larose, Pierrot et la Luce" 1.15; 3.15; 5.15; 7.15; 9.15.
BONAVENTURE I; Place Bonaventure (861-2726) — "Diva" Sam. et dim. 1.00; 3.10; 5.20; 7.30; 9.40.
BONAVENTURE II; — "Fast Times at Ridgemont High" 1.20; 3.20; 5.20; 7.20; 9.20.
BROSSARD I; Mail Champlain, 6600, boul. Taschereau (465-2851) — "Le masque" Sam. et dim.: 2.45; 6.10; 9.35. "Massacres dans le train fantôme" Sam. et dim.: 1.00; 4.25; 7.50.
BROSSARD II; — "Absence de malice" Sam. et dim.: 1.50; 5.30; 9.25. "Cactus Jack" Sam. et dim.: 12.15; 3.55; 7.45.
BROSSARD III; — "E.T. Extra-terrestrial" Sam. et dim.: 12.30; 2.40; 5.00; 7.10; 9.20.
CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'anti-gang" Sam. et dim.: 1.10; 5.25; 9.40. "La fièvre au corps" Sam. et dim.: 3.20; 7.35.
CHAMPLAIN II; — "Le masque" Sam. et dim.: 2.55; 6.25; 9.50. "Massacre dans le train fantôme" Sam. et dim.: 1.15; 4.35; 8.00.
CHATEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Bruce contre attaque" 1.00; 3.50; 6.40; 9.30. "L'amour extra-terrestre" 2.35; 5.25; 8.15.
CHATEAU II; — "Galigula & Messaline" 1.20; 3.15; 5.10; 7.05; 9.00.
CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "La maison du Lac" 1.00; 5.10; 9.15. "Un amour infini" 3.00; 7.10. (Salle II) "Survivance" 2.25; 6.00; 9.50. "L'épée sauvage" 12.35; 4.20; 8.00.
CINÉMA MONTROSE INC. — "Un amour infini" Sem.: 9.15, Dim.: 1.15; 5.15; 9.15. "Le chanteur de jazz" Sem. 7.15. Dim.: 3.15; 7.15.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (875-1882) — "The Beast Master" 12.30; 2.35; 2.35; 4.45; 7.00; 9.20.
CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Fantasia" Sam. dim.: 12.45; 2.55; 5.05; 7.10; 9.15. Sem.: 7.10; 9.15.
COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "La bête lumineuse" 13.15; 15.45; 18.15; 20.45.
COMPLEXE DESJARDINS II; — "Félicity" 12.05; 15.50; 19.35. "L'amant de Lady Chatterley" 14.00; 17.45; 21.30.
COMPLEXE DESJARDINS III; — "Masseuses expertes pour les plus raffinés des massages" 12.10; 14.30; 16.50; 19.10; 21.30. "Le corps a ses besoins" 13.20; 15.40; 18.00; 20.20.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Trocadero bleu citron" 12.15; 15.45; 19.15. "Pour cent briques t'as plus rien" 14.05; 17.35; 21.05.
COTE DES NEIGES I; 6800 Côte des Neiges (735-5527) — "Hallowwen 3' Season of the Witch" 1.30; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.
COTE DES NEIGES II; — "The Beast Master" 12.40; 2.50; 5.00; 7.10; 9.20.
CREMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Absence de malice" Sam. dim.: 1.00; 3.05; 5.15; 7.25; 9.30. sem. 7.25; 9.30
CINÉPLEX I; 2001 Université — "The Jury" 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.
CINÉPLEX II; — "Annie" 12.20; 2.40; 5.00; 7.20; 9.35.
CINÉPLEX III; — "Blade Runner" 12.30; 2.40; 4.50; 7.00; 9.10.
CINÉPLEX IV; — "The Tempest" 1.15; 4.00; 6.45; 9.30.
CINÉPLEX V; — "Star Trek II" 12.45; 2.55; 5.05; 7.10; 9.20.
CINÉPLEX VI; — "The Chosen" (Ang. s.t. fr.) 1.15; 3.15; 5.15; 7.15; 9.15.
CINÉPLEX VII; — "Mephisto" 12.05; 2.25; 4.50; 7.15; 9.40.
CINÉPLEX VIII; — "The Chosen" 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.
CINÉPLEX IX; — "Tron" 12.30; 2.15; 4.00; 5.45; 7.30; 9.15.
DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La quarantaine" Sam. et dim.: 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30.
DAUPHIN II; — "Une étrange affaire" Sam. et dim.: 1.20; 3.20; 5.20; 7.20; 9.20.
DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "First Blood" 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00. Sem.: 7.00; 9.00.
DORVAL II; — "Monsignor" 1.30; 4.00; 6.30; 9.10. Sem.: 6.30; 9.10.
DORVAL III; — "Jinxed" 1.15; 3.10; 5.10; 7.10; 9.10. sem.: 7.10; 9.10.
DECARIE I; — 6855, Clanranald, Centre Décarie Square. (341-3190) — "E.T. Extra-terrestrial." Sam. dim.: 12.30; 2.40; 5.00; 7.10; 9.20.
DECARIE II; — "Man from Snowy River" Sam. et Dim.: 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.
ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Eau profonde" Sam. et dim.: 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30. sem.: 7.30; 9.30.
ÉLYSÉE II; — "Lola". Sam. dim.: 12 h 30; 2; 35; 4.40; 6.50; 9.00. Sem.: 5.50; 9.00.
FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Tex" Sam. dim.: 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00. Sem.: 7.00; 9.00.
FAIRVIEW II; — "An Officer & a Gentleman" Sam. dim.: 1.30; 4.00; 6.30; 9.00. Sem.: 6.30; 9.00.
IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star Wars" 13 h 30; 19 h 00. "The Empire strikes back" 15 h 45; 21 h 10.
JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Terreur à l'hôpital central" Sam. et Dim.: 14 h 00; 18 h 00; 22 h 00. "Mme Claude II" Sam. et Dim.: 12 h 00; 14 h 00; 20 h 00.
KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Monsignor" Sam. dim.: 13 h 30; 14 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.
KENT II; — "An officer & a gentleman" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.
LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "La nuit de Varennes" 12 h 30; 15 h 15; 18 h 00; 20 h 45.
LA CITÉ II; — "La peau" 13 h 30; 15 h 55; 18 h 20; 20 h 50.
LA CITÉ III; — "Le cadeau" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
LAVAL I; 1600 le Corbusier. Chomedey (688-7776) — "First blood" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam.: dern. spec. 23 h 30.
LAVAL II; — "Le grand pardon" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 35; 18 h 10; 20 h 45. Sem.: 18 h 10; 20 h 45. Sam. dern. spec. 23 h 20.
LAVAL III; — "Le cadeau" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 35; 18 h 10; 20 h 45. Sem.: 18 h 10; 20 h 45. Sam. dern. spec. 23 h 20.
LAVAL IV; — "Monsignor" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 30, 18 h 00; 20 h 30. Sem.: 18 h 00; 20 h 30. Sam. dern. spect. 23 h 00.
LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chemedey (687-5207) — "E.T. extra-terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
LAVAL-ODÉON II; — "L'anti-gang" Sam. dim.: 13 h 00; 17 h 25; 21 h 45. "Fièvre au corps" Sam. dim.: 15 h 15; 19 h 40.
LAVAL V; — "Friday the 13th III" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dern. spec. 23 h 30.
LOEWS I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "First blood" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dern. spec. 23 h 20.
LOEWS II; — "Amityville II The possession" 13 h 05; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 35; 21 h 45. Sam. dern. spect; 23 h 50.
LOEWS III; — "An officer & a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30. Sam.: dern. spec. 23 h 50.
LOEWS IV; — "Poltergeist" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 10. Sam. dern. spect. 23 h 20.
LOEWS V; — "Night shift" 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40. Sam. dern. spect. 23 h 40.
MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La maison du lac" Sam. dim.: 14 h 00; 17 h 55; 21 h 50. "Un amour infini" Sam. dim.: 12 h 00; 15 h 55; 19 h 50.
PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dern. spect. 23 h 20.
PALACE II; — "Friday the 13th III" 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50. Sam. dern. spect. 23 h 45.
PALACE III; — "Looking to get out" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sam. dern. spect. 23 h 30.
PALACE IV; — "Galigula & Messalina" 13 h 10; 15 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sam. dern. spec. 23 h 10.
PALACE V; — "Brimstone" 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 30. Sam. dern. spect. 23 h 20.
PALACE VI; — "Jinxed" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15. Sam. dern. spec. 23 h 00.
PARADIS I; 8215 Hochelaga (354-3110) — "Mary Poppins" 13 h 15; 17 h 10; 21 h 00. "Les trois Caballeros" 15 h 50; 19 h 40.
PARADIS II; — "Les aventuriers de l'Arche perdue" 13 h 20; 17 h 40; 21 h 55. "Des gens comme les autres" 15 h 25; 19 h 45.
PARADIS III; — "Maîtresse pour couples" 13 h 00; 16 h 10; 19 h 20; 22 h 25. "Le bas de soie noir" 13 h 05; 17 h 00; 20 h 10. "Hôtel pour jeunes filles" 15 h 00; 18 h 10; 21 h 15.
PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les misérables" 13 h 10; 16 h 45; 20 h 30.
PARISIEN II; — "Les uns les autres" 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.
PARISIEN III; — "Victor Victoria" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sam. dern. spect. 23 h 30.
PARISIEN IV; — "La passante du sans souci" 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 45. Sam. dern. spect. 23 h 55.
PARISIEN V; — "Piaf" 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sam. dern. spect. xxxx
PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Terreur à l'hôpital central" Sam. dim.: 14 h 05; 18 h 00; 21 h 45. "Mme Claude II" Sam. dim.: 12 h 25; 16 h 00; 19 h 50.
PLACE LONGUEUIL II; — "L'anti-gang" Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 30; 21 h 40. "Fièvre au corps" Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 40.
PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Monsignor" 13 h 30; 16 h 00; 19 h 00; 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II; — "The world according to garp" 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexix Nihon (945-4246) — "E.T. extra-terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II; — "Halloween III: Season of the witch" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
SAINT-DENIS I; 1590 St-Denis (845-3222) — "Stay with us" 20 h 30; "Men at work" 20 h 30.
SAINT-DENIS II; "Félicity" Sam. dim.: 12 h 15; 15 h 45; 19 h 30; "L'amant de lady Chatterley" Sam. dim.: 13 h 50; 17 h 30; 21 h 15.
SAINT-DENIS III; — Pour cent briques t'as plus rien" Sam. dim.: 12 h 05; 15 h 05; 18 h 15; 21 h 30. "Trocadero bleu citron" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 40; 19 h 50.
VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Terreur à l'hôpital central" Sam. dim.: 12 h 20; 16 h 05; 19 h 45; "New York 1997" Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 40.
VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (535-7880) — "Bruce contre attaque" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 20; 19 h 00; 21 h 35. "Amour extra-terrestre" Sam. dim.: 14 h 40; 17 h 30; 20 h 10. Sur sem.: 19 h 00; 20 h 10.
VERSAILLES II; — "Le grand pardon" 13 h 15; 15 h 40; 18 h 30; 21 h 00. Sur sem.: 18 h 30; 21 h 00.
VERSAILLES III; — "Le cadeau" Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 30. "Le maître d'école" 12 h 35; 16 h 10; 19 h 50. Sur sem.: 18 h 00; 19 h 50.
VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "Terreur à l'hôpital central" Sam. dim.: 14 h 10; 18 h 00; 21 h 40. "Mme Claude II" Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 05; 19 h 50.
WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "My favorite year" Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sur sem.: 19 h 15; 21 h 15.
YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Pink Floyd: the wall" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dern. spec.; 23 h 30.

sur scène

ARLEQUIN; 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Annie Girardot du 22 au 28 oct. à 20 h 30.
CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — Denise Guénette dans — "Opéra-Flash" de Réjean Wagner avec Daniel Dubois. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à dim.: 20 h 30. Du 22 oct. au 27 nov.
CAFÉ CONCERT LA BELLE ÉPOQUE; 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée 373-3262. — "Les folies" de Jacques Offenbach. Mer. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 18 déc.
CAFÉ NELLIGAN; 550, est Dorchester (288-9535) — "Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans" de Normand Chaurette. Jeu. à dim. 22 h 00. Lun 20 h 00. Jusqu'au 30 oct. Le Théâtre de l'Iris présente "Sauvageau te fait des bye bye de la main" un échafaudage de Anne Legault et Pierre St-Jacques d'après Sauvageau. 20 h 00. Relâche lun. mar. jusqu'au 31 oct.
CENTAUR; 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Broue" de Claude Meunier, création collective. Avec Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier. (en anglais). Mar. à sam. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Matinées sam. 14 h 00. Jusqu'au 31 oct.
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL; 600 Richelieu, Beloeil (464-7003) — Le théâtre l'Arrière Scène présente "Je suis un ours" de Gilles Gauthier. Dim. 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM; 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre à Toni Mage présente — "Je t'haime Mona Moure" avec Rachel Moisan, André Boulanger. Jeu. ven. sam. 20 h 00. Dim. 15 h 00. Jusqu'au 31 oct.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine — Herbert Pagani, chanteur; jusqu'à dimanche 20 h 30.
CAFÉ ESPERANTO; 3553 St-Hurbain (842-8836) — Le Théâtre de la Curacacha présente — "Avenida de las libertades" de Rodrigo Gonzalez. Mer. à dim. 20 h 30. Jusqu'au 24 oct. (Présenté en espagnol avec intertitres en français).
CAFÉ-THÉATRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — Marielle Paré; auteur compositeur, chant et piano, du 20 au 24 oct. 22 h 30.
CAFÉ THÉATRE JONAS; 209 boul. des Laurentides, Laval (667-8975) — Raymond Lévesque, les 22, 23, 24 oct 21 h 00.
CAFÉ THÉATRE LA LICORNE; 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "J'attends de tes nouvelles" de Claire Dé. Avec Daniel Valcourt. Mise en scène: Roland Laroche. Mar. à dim.: 20 h 30. Sylvain-Claude Filion, piano "Blues/NoBlues", mar. à sam.: 23 h 00.
CAFÉ DE LA PLACE; Place des Arts — "Le Jugement" de Barry Collins avec Jean Leclerc. Mise en scène: Henri Barras. Mar. à jeu. 20 h 30. Ven. sam. 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 23 oct.
CHAPELLE LOYOLA; 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320 poste 611) — Récital de Madeleine Osborne, soprano; Paul Keenen, piano, jeu. 20 h 30. Oeuvres de Bernstein, Krenek, Laderman Walker, Powell.
EGLISE ST-JOHN THE EVANGELIST; 137 Av. du Président Kennedy — Concert Vivaldi avec l'Orchestre de chambre et l'Ensemble vocal Arts-Québec dim. 17 h 00.
CAFÉ THÉLÈME; 311 est, Ontario (845-7932) — Trio Bert Boldon, jeu. ven. sam. 21 h 00; 1 h 00. Jazz libre, dim. 15 h 00. Jusqu'à la fin oct.
ESPACE LIBRE; 1945 Fulum (521-4191) — "L'homme rouge" de et avec Gilles Maheu. Mar. à dim. 20 h 30. Jusqu'au 24 oct.
L'AVANT-SCÈNE; 111 ouest, Laurier (495-1952) — Gilbert Langevin en récital du 18 au 23 oct. à 20 h 15 et à 22 h 45.
LES FOLIES VERCHÈRES; 21 Madeleine Verchères (583-6866) — Spécial Rolling Stones musique, vendredi.
PLANÉTARIUM DOW; 1000 ouest, Saint-Jacques (872-4530) — "Voyage dans notre galaxie" (La Voie Lactée), jusqu'au 28 nov. Mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Spectacle au laser. ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.
SALLE POLLACK; 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Eldon Lepp, altiste, sam.: 20 h 00.
THÉATRE DU RIDEAU VERT; 4664 St-Denis (844-1792) — "Deux à dos" comédie de Bernard Slade. Avec Louise Turcot et Pierre Thériault. Mise en scène: Yvette Brind'amour. Sem. sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 23 oct.
THÉATRE DE QUAT'SOUS; 100 est Avenue des Pins (845-7277) — "Hamiet" de Shakespeare. Mise en scène: Alexandre Hausvater. Avec René Richard Cyr, Alain Grégoire, Sylvie Legault, Hubert Loiselle, Jean Marchand, Monique Miller, Septimiu Sever. Mer. à dim.: 20 h 00. A compter du 20 oct.
THÉATRE D'AUJOURD'HUI; 1297 Papineau (523-1211) — "Mon Homme" comédie de Suzanne Aubry; Elizabeth Bourget et Maryse Pelletier. Avec Louise Laparé; Nicole Leblanc; Jean-Denis Leduc; Jacques L'Heureux; Lucie Routhier. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 10 h 00. Prolongation jusqu'au 30 oct.
THÉATRE DENISE PELLETIER; 4353 est, Ste-Catherine est (253-8974) — "Salut Galarneau" d'après le roman de Jacques Godbout, adaptation de Denis Chouinard. Avec Serge Thériault, Markita Boies, Sophie Clément, Michel Daigle, Marcel Girard, Christiane Raymond, Jean-Guy Viau, Jean-François Garneau. Ven. sam.: 20 h 30. Du 22 oct. au 27 nov.
THÉATRE DU NOUVEAU MONDE; 84 ouest Sainte-Catherine (861-0583) — "La Statue de Fer" de Guy Cloutier. Avec Raymond Bouchard; Germain Houde; Guy Nadon; Marie Tifo; Larry-Michel Demers; Nathalie Gadouas; René Gingras; Daniel Simard. A compter de vendredi: mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00; 21 h 00. Dim.: 19 h 00.
THÉATRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Strip" création de Brigitte Haentjens; Catherine Caron et Sylvie Trudel, jusqu'au 23 oct.
THÉATRE DE L'ÎLE; A la maison du Citoyen, Hull (771-6669) — "Un homme et son péché", mise en scène et adaptation de Eugène Laurin du roman de Claude-Henri Grignon. Du 20 oct. au 7 nov.
UQAM; Salle Alfred Laliberté, Pavillon Judith-Jasmin, Le Théâtre Parminou présente "Mettez-vous dans ma peau", jeu.: 20 h 30. Inf.: (382-7670) — La Ligue Nationale d'improvisation, ven.: 24 h 00. Dim.: 15 h 00. Lun.: 21 h 00. Jusqu'au 20 déc.
GRAND CAFÉ; 1720 Saint-Denis (849-6955) — Spectacle à 21 h 30. — "Lew Williamson", sam. — "Glen Bradley Quartet", dim. lun.
LE BORDUAS; 1257 Amherst (522-1554) — Le duo Villanelle: Nicole Lavigne, flûte: Marie-Andrée Larocque, guitare. Jeu. ven. sam. 20 h 00. Musique baroque et renaissance, jusqu'au 23 oct.
LE ZOOBAR; 97 est Ste-Catherine (849-8865) — "Jazzoobar" avec Simon Stone trio. lun. 25 oct: 21 h 30.
L'ENTRE NUIT; 500 est Rachel (523-8708) "Pierre Lafontaine Quartet", lun. 25 oct.: 20 h 30.
L'AIR DU TEMPS; 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30. Lisa Sokolov avec Jean Beaudet, jeudi, vendredi.

QUÉBEC

GRAND THÉATRE; 269 Saint-Cyrille est (643-4975) — Salle Octave Crémazie — Le Quatuor Orford. Dim. 24 oct.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS; Ottawa (237-4400) — Opéra — Diane Dufresne, lun. 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS; Studio — "Altman last stand" de Charles Dennis avec Eric Donkin, du 18 oct. au 6 nov. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00; 20 h 00. Relâche dim.

télévision

SAMEDI

2 CBFT

13.30 Football professionnel Canadien
Les Rough Riders et les Stampeders de Calgary.
16.00 Bagatelle
17.00 La course autour du monde
18.00 Le téléjournal
18.05 Noir et blanc
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
Les Canadiens reçoivent les Nordiques de Québec.
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Cinéma
Histoire de Paul. Drame psychologique réalisé par René Féret, avec Paul Allio, Olivier Per
0.30 Ciné-nuit ●
Les Vieux de la vieille. Comédie (Fr. It. 60)

10 CFTM

15.30 Justice pour tous
16.00 Au Royaume des Animaux
16.30 Sport Mag
17.45 Le dix vous informe
17.55 Le 6/49
Tirage
17.59 La quotidienne
Tirage
18.00 Jeunesse
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les Grands Spectacles
"Un flic". Fr-It. couleur. 1972. Drame policier réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Catherine Deneuve.
22.00 Sur la sellette
Avec Simon Noël
22.30 Les nouvelles TVA/
La Météo Les Sports
23.00 Ciné-détente
"Conversation secrète" (The conversation) Am. couleur 1974). Drame psychologique réalisé par Francis Ford Coppola, avec Gene Hackman, John Cazale.

17 RADIO-QUÉBEC

17.00 Marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.30 La musique buissonnière:
"Steve Waring et son band
18.50 Les mathématiques qui comptent
19.00 Planète grecque:
"Rencontres..."
19.30 Nourrir le Québec
20.00 All you need is love:
"Tin Pan Alley"
21.00 La longue recherche:
"Les orthodoxes"
22.00 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma: "Max Linder".

99 TVFQ (Câble)

13.00 Téléfilm:
L'Age d'aimer. Ecrit et réalisé par Jean-François Delassus. Avec: Cyril Brisse, Marika Green et Aina Walle.
14.00 Champs Elysées
Emission proposée par Michel Drucker et Françoise Coquet. Réalisation: Jacques Brialy.
15.20 Sept sur Sept
(Sous réserve)
Magazine d'actualité animé par Jean-Louis Burgat et Erick Gilbert — les faits saillants de la semaine — les commentaires d'un grand témoin de l'actualité — l'actualité vue par la télévision étrangère — un reportage de grand intérêt.
16.20 Actualités régionales
17.00 Les pieds au mur
18.00 Auto moto
18.30 La télé des Télespectateurs
19.00 Idées à suivre
19.40 Accordéon, accordéons
20.00 J'au un secret
Emission-jeu présentée par Pierre Bellemarre. Réalisation: Georges Folgoas. Un téléspectateur présent sur le plateau a un secret. Trois personnalités doivent mener l'enquête. Invités: Claude Chabrol, Robert Lamoureux et Jean Lefebvre.
20.30 Champs Elysées
Emission proposée par Michel Drucker et Françoise Coquet. Réalisation: Françoise Boulain. invités: Annie Cordy, Christian Morin, Pierre Bachelet, Gérard Berliner, Philippe Lavil, Jean-Luc Lahaye, Edwige Feuillère, Niels Arestrup, Pop Concerto Orchestra et Olivier Toussaint, Francis Perrin.
22.45 Tous les jours la nuit
Documentaire conçu et réalisé par Joannick Desclercs. Joannick Desclercs a choisi de filmer le monde laborieux de la nuit à Paris. Sans aucun commentaire, ce film laisse la parole à ceux qui travaillent pendant que nous dormons.

6 CBMT

18.00 CBC News
18.30 This week in Parliament
19.00 Do you remember
19.30 Wayne and Shuster (CC)
20.00 NHL Hockey Night
Quebec à Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.37 Ciné-Six
"Valentine"

12 CFCF

13.30 CFL Football:
Calgary à Ottawa
16.00 CFL Football:
Edmonton à Winnipeg
19.00 Diff'rent strokes
19.30 Circus
20.00 Academy performance
22.00 Fantasy Island
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 Cinéma 12
2.20 Second Feature
4.20 The Six Million Dollar Man
5.05 Sign Off

DIMANCHE

2 CBFT

15.30 Football Professionnel Canadien
Match entre les Roughriders et les Concordes de Montréal.
18.29 Le téléjournal
18.30 La vie secrète des animaux.
19.00 Métro-Boulot-Dodo
19.30 Les beaux dimanches
Super spécial avec Jean Lapointe.
21.00 Le téléjournal
21.20 Les beaux dimanches
Marie Uguay.
22.20 Sport-dimanche
22.35 La politique provinciale
22.46 Présentation du Ciné-club
22.50 Ciné-club
Le Pont de la rivière Kwaï. Drame de guerre réalisé par David Lean, avec Alec Guinness, William Holden et Sessue Hayakawa. (Brit. 57).

10 CFTM

14.00 Ciné week-end
"La Bataille de la planète des singes". (Battle of the planet of the apes). Am. couleur. 1973. Drame de science-fiction réalisé par J. Lee Thompson, avec Roddy McDowall, Claude Akins, Natalie Trundy et Severn Darden.
16.00 Forum
17.00 Antenne 10
17.50 Le dix vous informe
18.00 Mots d'enfants
18.30 Le cascadeur
"Le remplaçant".
19.30 La croisière s'amuse
"Le grand air"
20.30 Vedettes plus
"Julio Iglesias"
21.30 Science et technologie
Sujet: "Le massage"
22.00 L'événement
22.30 Les nouvelles TVA/La météo
Les sports
23.00 Ça prend un voleur
"Radioguidage"

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 Un univers à découvrir:
le corps humain
16.00 La publicité au Québec
16.30 La publicité au Québec
17.00 L'évolution de l'homme
18.00 Passe-partout
18.30 La montagne de feu
19.00 Planète latino-américaine:
"Pedro et le Capitaine"
19.30 Histoires choisies:
"Jean Chalosse: L'haltali"
20.30 En scène:
"Marie-Michèle Desrosiers et Pierre Bertrand"
21.30 Ciné-Répertoire:
"Le tambour" (Die Blechtrommel). Film allemand réalisé en 1979 par Volker Schoendorff, avec David Brennent Angela Winkler, Mario Adorf et Danie Olbrychski.

99 TVFQ (Câble)

17.00 L'école des fans
17.45 Qui êtes-vous?
18.10 Intermède: Anjou
18.30 Ouvert le dimanche
21.30 Apostrophes
22.45 Thé dansant
23.15 Remue-méninges
24.00 Actualités régionales

6 CBMT

18.30 CBC news
19.00 Beachcombers
19.30 Super special:
Unicef Magical Halloween Party.
20.30 Front page challenge
21.00 Home fires
Episode 18: A Friend Indeed
22.00 Market place
22.30 Man alive (CC)
23.00 The National
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.14 Sunday best
Aku-Aku

12 CFCF

13.00 Patrol boat
14.00 Sport hot seat
14.30 The war years
15.30 Everybody's business
16.00 Travel 82
16.30 Question period
17.00 Untamed world
17.30 Sun country
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 Special: Not in front the children
21.00 CTV Movie Special:
"Little Gloria happy at last".
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 Cinéma 12
2.00 The Bionic Woman
3.00 Sign off

expositions

ART PLUS; 398 Laurier Ouest (271-4751) — Pierrette Lambert, jusqu'au 6 nov.
ATELIER LUKACS; 1430 Sherbrooke Ouest (933-9877) - (845-4361) — David Silverberg, jusqu'au 31 oct.
GALERIE ALEXANDRE; 1456 ouest Sherbrooke (844-2693) — Yvon Breton. Jusqu'au 27 oct.
GALERIE AUBES 3935; 3935 rue Saint-Denis (845-5078) — Oeuvres sur papier et livres-objets uniques de Judith Wolfe, jusqu'au 31 oct.
GALERIE ART 45; 2175 Crescent (843-5024) — Marvin Gasol: photographies récentes. Du 16 oct. au 18 nov.
GALERIE ART SELECT; 8610 St-Denis 273-7088. — Umberto Bruni, F. Iacurto, Claude Picher, P. Soulikias, Frank Nemeth.
GALERIE ART & STYLE; — Bruno Côté jusqu'au 15 nov.
GALERIE BERNARD DESROCHERS; 1444 ouest, Sherbrooke (842-8648) — Estelle Fleury. Jusqu'au 25 oct.
GALERIE CULTART; 3620 Ridgewood suite 616 (735-2033) — Marcel Barbeau: oeuvres récentes. Jusqu'au 31 oct. Sur rendez-vous seulement.
GALERIE CRESCENT; 2142 Crescent (843-8589) — Armance Ricard, jusqu'au 7 nov.
GALERIE D'ART LES DEUX B; 4872 Saint-Denis (282-0588) — Yvon Lajoie (Aquarelliste) jusqu'au 8 nov.
GALERIE DES 5 CONTINENTS; 1225 Ave. Greene, Westmount (931-3174) — "L'artisanat de 5 continents". Jusqu'au 28 oct.
GALERIE DU CENTRE; 31 rue Lorne, Saint-Lambert (672-4772) — Denis Hamel, murales d'aluminium et bronze, jusqu'au 6 nov.
GALERIE DOMINION; 1438 ouest, Sherbrooke (845-7833) — Choix de peintures et

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 540-27-000401-826. LA REINE. Partie demanderesse -vs- LES CONSTRUCTIONS R. MORIN ENR. partie défenderesse. Prenez avis que le 4 novembre 1982 à 10:00 heures. Au: 306 Bellerose est, à Vimont Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES CONSTRUCTIONS R. MORIN ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console Panasonic; 1 vaissellier avec 2 portes vitrées et 2 petites portes vitrées; 1 stéréo Electrohome (meuble); 1 congélateur Regent; 1 filière 4 tiroirs beige; 1 orgue portative Rudian; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No: 700-27-005886-815. LA REINE. Partie demanderesse -vs- JEAN-GUY AUDET. Partie défenderesse. Prenez avis que le 4 novembre 1982 à 10:30 heures. Au: 10177 Gouin, à Rivière des Prairies, district de Montréal; seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-GUY AUDET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport 1975, de couleur brune, plaque #651M355. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Beauharnois. GREFFE DE LA PAIX. No: 760-27-001553-82. LA REINE. Partie demanderesse -vs- NORMAND COUTURE. Partie défenderesse. Prenez avis que le 4 novembre 1982 à 13:00 heures. Au: 4843 Notre-Dame ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND COUTURE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur G.E. portatif; 1 base pour téléviseur; 1 système de son meuble Shelbern. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007112-818. LA REINE. Partie demanderesse -vs- ALBERT PINET. Partie défenderesse. Prenez avis que le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au 7600 d'Aubigny, à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ALBERT PINET saisis en cette cause consistant en: 1 extincteur chimique; 1 récepteur AM-FM Sanyo; 1 amplificateur Sanyo; 1 stéréo cassette Senyo; 2 boites de son; 1 congélateur Gibson; 1 laveuse et 1 sécheuse Inglis; 1 vaissellier en bois 4 portes en verre; 1 piano de marque London; 1 banc pour piano; 1 téléviseur couleur portatif Panasonic et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier, DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037378-820. GRENAT 99877. Partie demanderesse -vs- LINDA GARBACZ. Partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 11:00 heures au 61, 1ère avenue #2, à Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LINDA GARBACZ saisis en cette cause consistant en: 1 récepteur FM Toshiba; 1 table tournante Dual; 2 hauts-parleurs en bois; 1 table à café en bois; 1 table de bout en bois; 1 divan sectionnel 2 sections en velour brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 20 ocrobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. NO: 700-27-004578-019. LA REINE. Partie demanderesse -vs- GIOVANNI RICCIARDI. Partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 11:00 heures au 6860, 20e Avenue #6, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GIOVANNI RICCIARDI saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur portatif Fleetwood; 1 récepteur AM-FM Juliette; 1 bar en bois; 1 sofa-lit en matériel beige et brun, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier, DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-016993-819. LA REINE. Partie demanderesse -vs- CHRISTIANE LAMONTAGNE. Partie défenderesse. Prenez avis que le 4 novembre 1982 à 12:00 heures au 374 Bernadette, à Ste-Julie, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CHRISTIANE LAMONTAGNE saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome; 1 amplificateur Akai; 1 enregistreuse stéréo cassette Marantz; 1 table tournante Hitachi; 2 boites de son, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002392-828. LES EDITIONS THERESE DE BLAINVILLE INC., partie demanderesse -vs- LOUIS LAVIGNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 11 heures au 999 Châteauneuf à Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LOUIS LAVIGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois de couleur brun et acc.; 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass LS, brun 4 portes imm. Z90429 et ayant 535131 km; 1 télécouleur Blackstripe avec câble sélecteur et acc.; 1 sofa 3 places de couleur beige avec 8 coussins; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT., ALAIN RICHER, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers, Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-000080-805. PHOTOLITHO PAUL INC., partie demanderesse -vs- STEPHAN DI FIORE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:00 heures. Au: 306 Bellerose est, à Vimont Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STEPHAN DI FIORE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Admiral; 1 sécheuse Admiral; 2 fauteuils beige; 1 bahut en bois brun; 1 sofa 3 places beige; 1 téléviseur consol Admiral; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-006992-822; 200-02-006995-825. CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS D'ASSISE. Partie demanderesse —vs— JEAN RENAUD. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au: 5283 ave. Du Parc # 5, à Monttréal, dit district seront vendus par autorité de justice les biens et effets de JEAN RENAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner comprenant: 1 table rectangulaire en bois antique; 6 chaises en bois antique; 1 vaisselier en bois antique 1 porte; 1 récepteur couleur RCA; 1 set de salon 2 morceaux; 1 table en bois circulaire, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier (tél.: 284-1007). De l'Etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Bonaventure. GREFFE DE LA PAIX. No.: 145-27-000151-825. LA REINE. Partie demanderesse —vs— DANIEL ST-LOUIS. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au: 4950 Allée Dumont # 5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DANIEL ST-LOUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Electrohome; 1 téléviseur portatif Solid State Quasar; 1 congélateur; 1 sofa et 1 fauteuil en matériel beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier (tél: 284-1007). De l'Etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02010819-824. CONSTRUCTION GRILLI & MENARD INC. demanderesse -vs- LAFRANCO FREDDI. Défendeur. Le 3 novembre 1982, à 11:00 heure au domicile du défendeur au No 543 rue Montrose Drive en la cité Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à manger; 1 ensemble en argent (cabaret; theière; cafetière; pot à lait); 1 buffet en bois; 2 moreaux... etc. Meubles de Ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Tél.: 842-5291. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-000446-821. BANQUE TORONTO DOMINION. Demanderesse -vs- M. ANTHONY BECK & MARY BECK. Défendeurs. Le 3 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No: 405 rue Elie, en la cité de Vaudreuil, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Willis 7 banc; 1 table, 4 chaises, cuirette noir; 1 t.v. General Electric; Meubles de ménage et articles d'usage... Etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, Tél. 842-5291. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-002504-825. BANQUE NATIONALE DU CANADA. demanderesse -vs- PIERRE POIRIER (LE TIKI ENRG.) Défenteur. Le 9 novembre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5126 rue Henri-Bourassa, est; en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Bassin à patates en stainless et acc.; 1 éplucheuse de patates en stainless et acc.; 1 four à pizza (sans nom); Equipement et mobilier variés... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers Tél. 842-5291. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027637-821. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC. Demanderesse. -vs- VAPOTEX INC., Défenderesse. Le 3 novembre 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires et au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 417, rue Champs De Mars, et au No: 429, rue Notre-Dame Est, (cour arrière) en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Gris, F 307 361; 1 Mixer de marque Monarch; Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, Tél.: 845-7286. Montréal, le 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Roberval. COUR PROVINCIALE. No. 155-02-000110-823. LA CAISSE POPULAIRE DE ROBERVAL; demanderesse; —vs— DANY GAGNON; défendeur. Le 5 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au no. 500 rue Charlevoix, #8 en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile '74; Oldsmobile blanche, série 3457K4M274138 imm. 206S251; 1 système de son ampli & pré-ampli "Sony" radio "Kenwood &; 1 t.v. noir/blanc portative table tournante Realistic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE PELLETIER-BERNIER, huissier, 670-3080. Montréal, 19 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018062-823. KNIRPS CANADA INC.; demanderesse; —vs— BUCCI LEATHER GOODS INC.; défenderesse. Le 5 novembre 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 845 rue est rue Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: comprois; caisse enregist.; sacs à main; valises; bracelets; système alarme; refrig.; radio; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. WHITFORD, huissier, 849-6659. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030582-822. VÊTEMENTS SHARESSE INC. et AL; demandeurs; —vs— LIANCU LUPU; défendeur. Le 5 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 5887 rue Centennial app. 77 en la cité Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. set Toshiba; lampes; système de son; bibliothèque; étagère; argenterie; vaisselle; ensemble salle à diner; unité air conditionné; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. WHITFORD, huissier, 849-6659. Montréal, 21 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Mingan. COUR PROVINCIALE. No.: 650-02-000387-827. GÉRALD BLANCHETTE, PIERRE LAPOINTE & PAUL MICHAUD. Partie demanderesse —vs— NOEL JEAN TREMBLAY. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 12:30 heures au: 9347 Pie IX # 1, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NOEL JEAN TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 2 portes Mc Clary; 1 cuisinière Mc Clary; 1 laveuse et 1 sécheuse Gibson; 1 téléviseur couleur portatif RCA; 1 auto de marque Gremlin plaque # 2245955 Qué. 82, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, cheleau, Dion, Grenier & ass., Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Beauce. COUR PROVINCIALE. No.: 350-02-000603-82. FRANCE FAUCHER. Partie demanderesse —vs— ROBERT LABBÉ. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:00 heures au: 13145 Prince Arthur, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT LABBÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevette 1980 Scoter, de couleur orange, plaque # 518L709 Qué. 81. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024374-824. GOODMAN PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC. Partie demanderesse —vs— ILYAS GENCTURK. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures, au: 11115 Pasteur, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ILYAS GENCTURK saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque de 6', 1 ensemble de cuisine comprenant 1 table et 4 chaises en tissus, 2 tables de coin en marbre, 1 table à café en marbre, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RONALD JOHNSON, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028064-827. BUMEDA LTÉE. Partie demanderesse —vs— FERNAND LECLERC INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1982 à 12:00 hres, au: 6160 16e avenue à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FERNAND LECLERC INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 petits sofas brun 2 places, 1 chaise pivotante noire; 1 petit meuble 2 portes; 1 bureau dessus et côtés en arborite beige et une rallonge; 1 calculatrice sharp et acc. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No. 500-05-008219-824. RICHLER LEASING CORP.; demanderesse; —vs— GAETAN SCRAIRE; défendeur. Le 4 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 1044 rue De La Sallette en la cité Bellefeuille et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. set Quasar; système de son; carabine; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. WHITFORD, huissier, 849-6659. Montréal, 21 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-12-079921-783. LOUISE DE HETRE, partie demanderesse -vs- GASTON LAVOIE, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au 664 Félicia, à Fabreville district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GASTON LAVOIE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Econoline 150, année 1976; plaque # F330-564, de couleur brun et beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-017482-813. LA REINE, partie demanderesse. -vs- Z.B. KOCUR, partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au 1400 Des Pins # 804, à Montréal dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de A.B. KOCUR saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic, 1 amplificateur Nikko, 1 table tournante Electronic, 1 haut-parleurs Audi-Speri, 1 radio cassette enregistreuse Sony. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-022068-813. LA REINE. partie demanderesse. -vs- ENTREPRISES BON CHEMIN LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 13:00 heures au 6390 St-Laurent à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ENTREPRISES BON CHEMIN LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal beige 2 tiroirs; 1 bureau plat en bois 5 tiroirs; 1 fauteuil pivotant en cuirette noire; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-021125-812. LA REINE, partie demanderesse. -vs- PAUL HAKEM, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 novembre 1982 à 10:00 heures au 10315 Lajeunesse, à Montréal dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PAUL HAKEM saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électrique Sweda; 1 machine pour changer les pneus; 1 vérificateur d'ampère et de voltages; 1 chargeur sur roues; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002101-823. LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST HIPPOLYTE, demanderesse -vs- PAUL ÉMILE LAVIGNE, défendeur. Le 5 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 166 rue Rose Alma, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: mobilier maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Montréal, 18 octobre 1982.

Province de Québec. District de Gaspé. COUR SUPERIEURE. NO: 110-05-000292-78. GARTH PATTERSON, demandeur -vs- MIRABEL METAL INC., défenderesse. Le 5 novembre 1982 à 10:00 heures. Au: route 117 en la cité Piedmont seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau; équipement de soudeur. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. Ste-Adèle, 12 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-034271-820. CASSIDY LTÉE, demanderesse —vs— 93635 CANADA LTÉE 1979 "NORMANDIE CANADA", défenderesse. Le 3 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 8637 rue Drolet en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: four triple Moffa; balances; mêleur à pâte etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 21 octobre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028348-816. LAWRENCE KNIGHT, demandeur —vs— CIE ISOLATION BELOFF INSULATION CO. INC. défenderesse. Le 2 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 5700 rue Christophe-Colomb en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: dactylo; calculatrice; équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE. huissier. Montréal, ce 21 octobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. NO: 500-02-028443-823. YVAN ROCH ET GINETTE ROCH, Partie demanderesse -vs- RINO TOSSIN, Partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au 1210 Tellier à St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RINO TOSSIN saisis en cette cause consistant en: 1 réfrigérateur 3 appas blanc; 1 photocopieur Toshiba model BD-255 et acc. 1 compresseur avec moteur Westinghouse; 1 sableuse polisseuse B&D et acc; 1 soudeuse à air électrique Lincoln code N180-8s6 et acc.; 1 étau Buffalo #3-12 et acc.; 1 scie à métal électrique sur table et atlas et acc. et Autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. NO: 200-02-006991-824. NO: 200-02-006991-824. CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Partie demanderesse -vs- LUCIE DION, Partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au 5283 ave du Parc #5 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LUCIE DION saisis en cette cause consistant en: 1 set de table à diner comprenant 1 table rectangulaire en bois antique; 6 chaises en bois antique; 1 vaisselier une porte en bois, antique; 1 set de salon 2 mcx en matériel brun; 1 table circulaire, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS huissier (tél: 284-1007). Montréal, le 20 ocrobre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-05-010237-806. PRÊTS QUEBECO INC. Partie demanderesse -vs- SUZANNE TESSIER HABIB, ALLIAN HABIB & ALS. Partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 10:00 heures au 700 St-Jean Baptiste, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SUZANNE TESSIER HABIB, ALLIAN HABIB, PHILIP HABIB, NELLIE HABIB, VICTORIA HABIB, saisis en cette cause consistant en: 1 caisse enregistreuse Kingtron; 1 aspirateur Hoover; 1 fontaine électrique; 1 récepteur AM-FM Zénith et 2 boites de son Allegro; 1 amplificateur pour système de micro Realistic; 1 machine à café Cary; 1 scie à ruban Omega; 1 malaxeur Hobart, et autres biens meublés. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 20 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015583-813. JOHN VLOUHOS, demandeur —vs— DAME PANAGIOTA CHALDIADAKIS, (P.F. Fashions Reg'd.) défenderesse. Le 8 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 7080 rue Alexandra en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machines à coudre; planche à presser et Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 21 octobre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040795-820. MARCIL MORTGAGE CORP., demanderesse —vs— N.J. DUNWOODIE, défendeur. Le 3 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 251 rue Stillview, apt. 114 en la cité Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: laveuse à vaisselle; piano; meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 21 octobre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 405-02-000367-82. LES ENTREPRISES M.P. LIMITÉE; demanderesse; —vs— SERGE LEBLANC; défendeur. Le 3 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 1673 rue Normand Bethune en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. portative couleur Sanyo; système de son Marantz; Thorens; réalistic 5 mcx; lessiveuse et sécheuse Inglis; congélateur Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-0 7695-829. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE; demanderesse; —vs— MR. J. (SISCO) CAPOCCI SR.; défendeur. Le 2 novembre 1982 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au no. 255 Montée de Liesse en la cité de St-Laurent, et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 17 boites d'articles variés. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, 21 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No. 61-03973. VILLE DE MONTRÉAL; demanderesse; —vs— CAFE TROPICANA INC. & HENRI PAUL GOUDREAU; défendeurs. Le 5 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 6141 rue Bocage en la cité Anjou et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Inglish; 1 téléviseur couleur Impérial; 1 téléviseur couleur Panasonic; meubles de ménage. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2483. Montréal, 23 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No: 700-27-005171-812. LA REINE, partie demanderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 11:00 heures au 6445 Henri Bourassa # 212, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIONEL ALIX saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Brentwood; 1 ensemble stéréo Soundesign avec table tournante, 2 hauts-parleurs et support 2 tablettes en arborite, 1 sofa et 1 fauteuil en tissus, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-004421-824. LA REINE, partie demanderesse. -vs- BENOIT DUFOUR, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 novembre 1982 à 13:30 heures au 3515 Dorion, à Montréal dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BENOIT DUFOUR saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Honda Interstate, plaque # M41799 Qué. 82 et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. GREFFE DE LA PAIX. No: 200-27-007980-815. LA REINE, partie demanderesse. -vs- PIERRE NORMAND LACHAPELLE, partie défenderesse. Prenez avis que le 3 novembre 1982 à 11:00 heures au 11530 Notre-Dame #24, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE NORMAND LACHAPELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Fleetwood, 1 système de son Panasonic 9 morceaux, 1 table de salon en verre, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO: 500-05-013994-825. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- MAURICE GUENETTE "GUENETTE CAMPING SPORTS ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1982 à 10:30 heures au 16002 Sherbrooke est, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE GUENETTE CAMPING SPORTS ENR." saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèques; 1 compresseur à air fait à la main; 1 laveuse à tapis Van Shrader; 6 paires de ski assorties; 1 poêle au gaz propane 3 ronds; 1 perceuse Black n Decker; 1 scie sauteuse B&D; 1 poêle à gaz Primus Bistro avec grille (portatif); 1 support à skis pour voiture; 1 caisse enregistreuse Jay; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. NO: 700-27-006203-812. LA REINE, partie demanderesse -vs- CHRISTIAN DUGUAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 11 heures au 1490 Bernard ouest # 5, à Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHRISTIAN DUGUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 6 morceaux; 2 hauts-parleurs; 1 récepteur AM/FM Yamaha; 1 équalisateur Realistic; 1 table tournante Realistic. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007587-829. LA REINE, partie demanderesse -vs- ANTONIO BRESSP, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 novembre 1982 à 12 heures au 12051, 28e avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO BRESSP saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Hot Point; 1 cuisinière Hot Point; 1 téléviseur Westinghouse; 1 table à desservir sur roues; 1 sofa et 1 fauteuil en tissus beige et brun; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. De

Gourous

Suite de la page 19

culturel, du cadre d'interprétation et du cadre des valeurs d'une société.» C'était le cas lors de l'effritement de l'Empire romain, au Moyen Age avec les mouvements de pauvreté, les cathares, François d'Assise, etc. C'est encore le cas à notre époque, où l'on vit un tel bris culturel, une rupture socio-religieuse, dans un processus accéléré qui nous a fait passer d'une religion traditionnelle à une société séculière.

Au cours de telles périodes, fait remarquer M. Bergeron, les jeunes sont plus désemparés que les adultes. Il a interrogé un nombre important de jeunes qui ont vécu dans ces sectes. À la question: «Qu'avez-vous trouvé là?» tous répondent invariablement: «La sécurité,» et on y reste parce qu'on fournit des réponses. Or ces groupes sont tous dotés d'un cadre interprétatif.

Dans une société séculière, explique M. Bergeron, une religion traditionnelle est nécessairement discréditée, mais les individus n'en continuent pas moins à faire face à des problèmes, alors que plus personne ne définit le sens, n'offre un cadre d'interprétation.

Le christianisme d'hier offrait un tel cadre où les prêtres avaient réponse à toutes les questions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où le théologien porte la foi comme une question. Le gourou, lui, porte une parole affirmative; à l'intérieur des principes qu'il pose comme base, il a réponse à tout.

C'est le cas également, signale M. Bergeron, de certains mouvements de type charismatique. Eux aussi portent leur foi comme réponse. Et quand un membre de ces groupes aborde l'étude de la théologie, la démarche théologique, dont le rôle est de porter la foi comme question pour démasquer les idoles, lui paraît insécurisante. Il a l'impression qu'on tue sa foi.

La sécurité que procurent ces groupes est fallacieuse, fait remarquer M. Bergeron, puisqu'elle n'existe qu'à l'intérieur du réseau des adeptes. Dans tous ces groupes, dit-il, l'adepte n'a pas le droit de critiquer la secte ou la parole du gourou, on n'y tolère pas de controverse, les lectures doivent se cantonner aux livres produits ou reconnus par la secte, on recommande de n'avoir de relations qu'avec ceux qui partagent les mêmes convictions.

La démarche adoptée par M. Bergeron en est une de compréhension: intéressé par la dimension religieuse et spirituelle du phénomène, plus que par sa perspective psychologique et sociologique, c'est à partir de sa propre foi chrétienne, en tant que cheroheur de Dieu qu'il l'a abordé.

Ses nombreuses rencontres aussi bien avec des adeptes qu'avec des personnes qui s'interrogent sur les sectes et les gnoses lui ont permis de constater le peu d'information qui existe sur ces groupes. Depuis quelques années, M. Bergeron a répondu à plusieurs demandes; les informations apportées ont permis à bon nombre de mieux comprendre le phénomène et éveillé à la nécessité de vivre avec le pluralisme. Mais il souhaite la création d'un centre où information, dialogue, counseling, médiation et réflexion critique seraient accessibles.

Il est important de reconnaître la qualité spirituelle de l'expérience vécue par les jeunes dans ces groupes qui interpellent le christianisme. Et il souligne le rôle joué au sein des Églises par les groupes spirituels de prière et de méditation. Les jeunes qui en font partie y trouveront ce qu'ils auraient trouvé dans une secte, estime M. Bergeron.

De tels groupes interpellent l'Église, et l'invitent à «oublier l'objectivité pour s'intéresser au sujet», a déclaré le théologien, comme à s'interroger sur les moyens et les conditions pour y parvenir. Ils interpellent aussi chaque membre d'une Église en les provoquant à l'obligation de se ressourcer, de revenir à la Bible, aux fondements du christianisme, aux auteurs spirituels: les Pères du désert, François d'Assise, Marie de l'Incarnation...

M. Bergeron souligne en passant, qu'on s'inquiète beaucoup plus du sort des jeunes qui adhèrent à des sectes qu'à celui de ceux qui se défoncent avec l'alcool et la drogue. Il nourrit toutefois de profondes inquiétudes concernant les répercussions de certaines expériences sur le psychique.

Les gnoses en particulier, dit-il, travaillent directement sur le psychique à l'aide de techniques qui ne sont pas en harmonie avec notre psychisme occidental. Et ce sont souvent des maîtres incompétents ou des jeunes sans expérience qui le font. Pour ce qui est des sectes, elles favorisent une rétraction du psychique, ne proposent aucune vision globale des choses. L'absence de recul critique chez elles, ne peut qu'entraîner la mort du psychique par asphyxie et atrophie. Des jeunes sortent blessés à jamais de ces expériences.

Ces groupes promettent énormément, déclare M. Bergeron, et tiennent certaines promesses: angoisse, drogue, alcool, sexualité, tout est, au sein de la secte, remis à l'ordre. On y observe même des phénomènes de guérison. Mais le théologien craint le ressac, la désillusion, ce qui est inévitable, à son avis. «Celui qui a été trompé peut être conduit au refus de toute religion et de tout ressort d'espoir. Certains sont conduits ailleurs, retournent à l'Église, à Jésus-Christ, à la vie religieuse.

M. Bergeron distingue les sectes des gnoses. Les sectes ne rompent pas avec le christianisme traditionnel, ses fidèles se réclament de Jésus-Christ, mais prétendent vivre un autre modèle de christianisme marqué par l'eschatologie et le radicalisme évangélique et moral. Elles se recrutent chez les petites gens.

Les gnoses séduisent volontiers les artistes, les intellectuels, les poètes. Elles se présentent comme une voie de libération absolue par la connaissance.

Quant à la morale, l'une et l'autre exigent une rigueur morale et un ascétisme rigide; volonté et rigueur éthique sont nécessaires pour entrer dans la voie spirituelle ou pour arriver à un état supérieur de conscience. Maisdans les faits, précise le théologien, l'obéissance absolue exigée au point de départ et la tendance plus ou moins marquée du gourou au pouvoir donnent lieu à la mise en oeuvre d'un dogmatisme beaucoup plus serré que oelui des Églises chrétiennes.

Indépendance

Suite de la page 19

pas trop mal tirés. Les tirades antigringos de M. Gérard Tougas témoignent d'ailleurs d'un refus catégorique des valeurs matérialistes; elles se situent à l'intérieur d'un courant protestataire qui nous est spécifique. Les Français, souligne-t-il, ont la manie de l'Amérique. Oui et non. Odi et amo. Ils se gavent de produits culturels américains, placent Faulkner très haut (Nabokov, juge sans appel, le situait au second rang), ont sacrifié l'avenir de leur roman à l'adulation du roman américain, et cependant détestent et jalousent l'Amérique. Nous sommes entre les deux, à nous tâter pour savoir dans quel camp nous nous retrancherons. Tout ceci est passionnant, mais je ne partage pas entièrement l'optimisme de M. Gérard Tougas. Je nous vois fort bien disparaissant un jour, faute de dynamisme conquérant, dans le Grand Tout américain, répondant en français, dans le Nord-Est de l'Amérique, aux Mexicains émigrés en Californie. Pourquoi ne plongerions-nous pas la tête la première dans la version américaine du chaudron des sorcières 2e *Macbeth*? C'est ce que nous propose, de façon implicite et à long terme, la Constitution Trudeau-Davis. Et n'est-ce pas le prix qu'il nous faudra payer pour conserver les Montagnes Rocheuses au Québec? À la logique de la littérature répond la logique de l'histoire, faite trop souvent de l'exaltation des complexes des hommes politiques.

Le destin littéraire l'emportera-t-il sur l'autre? Dans sa sagesse circonstanciée, M. Gérard Tougas semble le croire. Acceptons-en l'augure et l'aruspice.

Crime

Suite de la page 21

cueil.

Très bonne histoire également que celle d'Yves Beauchemin, intitulée «Sueurs». Avec ses quelque quarante pages, toutefois, cette nouvelle néglige évidemment le critère de la brièveté auquel se sont pliés les neuf autres auteurs, échappant par là-même à la première difficulté de l'exercice. Son texte présente cependant un intérêt soutenu, une extrême précision des caractères de l'assassin, de la victime et des enquêteurs ainsi qu'une remarquable logique de l'intrigue.

Voilà donc dans l'ensemble un fort bon livre, original, intelligent et amusant; on ne peut que souhaiter que la formule inspire très vite d'autres projets de collaboration semblables. C'est au lecteur, pour une fois, que l'on pense. Et que le crime profite.

Berlioz

Suite de la page 28

elle utilise une voix dramatique.

En dépit des qualités vocales et musicales de Kiri Te Kanawa — qu'on se souvienne de son merveilleux enregistrement des quatre derniers lieder de Richard Strauss (CBS M.35140) —, sa version des *Nuits d'Été* n'impressionne pas outre mesure. Le timbre vocal de Kanawa, dans cette oeuvre, ne colle pas très bien à l'expression de désespoir et de nostalgie. C'est une Norman ou une Crespin que l'on souhaiterait plutôt entendre.

Avec les *Wesendonk Lieder* de Wagner, voici un autre chef-d'oeuvre de subtilité et de raffinement. Celui-ci, cependant, repose uniquement sur la valeur de sa composante musicale. En effet, bien plus que les cinq petits poèmes sans intérêts de Mathilde Wesendonck, l'amour que la jeune femme éprouva pour Wagner fut plus sûrement la source principale de l'inspiration du musicien. D'autre part, il faut aussi tenir compte que Wagner traversait l'une des périodes les plus productives de sa création. Il ne faut donc pas s'étonner que ce cycle de lieder ait servi d'esquisses à Tristan alors en pleine gestation.

Dans la version originale pour voix et piano, l'extraordinaire enregistrement de Kirsten Flagstad et de Gerald Moore tient lieu de référence et cela peut-être surtout grâce au talent de Gerald Moore. La voix et l'interprétation de Flagstad sont admirables mais l'accompagnement de Moore est absolument prodigieux.

Chez Seraphim, nous avons une réédition des *Wesendonk Lieder* avec Régine Crespin et Georges Prêtre dans la version pour voix et orchestre. Son timbre de voix convient parfaitement à cette musique qu'elle sait rendre émouvante. Malheureusement l'accompagnement impersonnel et invertébré de Georges Prêtre ne peut lui être d'aucun soutien.

Toute différente est la rencontre Yvonne Minton et Pierre Boulez dans cette oeuvre de Wagner. Avec ces musiciens fantastiques, tout est parfait: la voix, fiévreuse, toujours remplie d'émotion est idéale; l'accompagnement, clair, précis, passionné cependant que toujours contrôlé est merveilleux. L'usage de tempi plus rapides nous épargne enfin de ces «divines» mais presque toujours insupportables lenteurs dont tant de musiciens affligent la musique de Wagner.

Attention aux disques que vous vous procurerez: les pressages des copies DG et CBS que nous avons écoutées n'étaient certes pas exemplaires.

Opération «harmonica» pour Zeller au Spectrum

Le groupe Corbeau, Lewis Furey, Allen Gerber, la danseuse Margie Gillis, Gaston Mandeville, le groupe Pied de poule et Nanette Workman seront tous réunis mardi soir le 26 octobre sur la scène du Spectrum de Montréal dans le cadre d'un spectacle-bénéfice pour le musicien-harmoniciste montréalais Jim Zeller. Celuici est actuellement détenu à New York où il a été arrêté pour une affaire de stupéfiants.

Intitulé Opération-Harmonica et organisé par le photographe Pierre Dury, le spectacle servira à monter un fonds de soutien destiné à amasser la somme nécessaire au paiement de la caution de Jim Zeller et de sa défense. Tout argent qui reviendrait de la caution sera de plus mis en fiducie dans un fonds spécial de dépannage géré par les travailleurs de la musique et du spectacle qui ne bénéficient d'aucune protection ou de sécurité en cas de situations difficiles.

Les artistes invités ont tous tenu à préciser que leur geste ne doit pas être interprété comme un cautionnement à l'utilisation de la drogue. C'est bien au contraire parce qu'ils sont conscients des nombreux drames causés par la drogue qu'ils participent à ce spectacle. C'est aussi pour venir en aide à un ami, avec lequel plusieurs ont déjà joué, un ami détenu en pays étranger dont la santé se détériore à cause de l'insalubrité des lieux et des assauts répétés dont il semble avoir été l'objet.

Le spectacle débutera à 20 h 30. Les billets sont de $12.50. Ils sont en vente à tous les comptoirs Ticketron et aux guichets du Spectrum situés au 318 ouest Ste-Catherine.

La détente par le théâtre?

VARSOVIE (AFP) — Les premiers signes d'une détente dans les relations entre le pouvoir militaro-communiste du général Wojciech Jaruzelski et les gens de théâtre sont apparus jeudi, après une rencontre du vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski avec un groupe de personnalités représentatives de ce milieu.

Cette réunion avait eu lieu lundi, avec la participation notamment du nouveau ministre de la Culture, M. Kazimierz Zygulski, dont la biographie indique qu'il a vécu en URSS de 1944 à 1956, et du président de l'Union des acteurs, M. Andrzej Szczepkowski.

Elle avait donné lieu, selon un communiqué officiel, à une «conversation directe et sincère» de plusieurs heures, ce qui signifie qu'on s'y est dit ses quatre vérités. Les participants, selon le même communiqué, avaient jugé cet exercice «utile».

En fait, c'était la première fois qu'un contact de cet ordre était établi entre un haut dignitaire du régime et les représentants d'un milieu qui, à l'exception de quelques individus rapidement dénoncés comme «collaborateurs», refuse toute collaboration avec le pouvoir depuis la proclamation de l'état de siège.

Ce «front du refus», auquel participent également des écrivains, des musiciens et des hommes de sciences, s'est notamment manifesté par un boycottage de la télévision: depuis le 13 décembre, la soirée théâtrale du lundi à la télévision doit se contenter de reprises des saisons précédentes.

Les choses pourraient changer, si l'on en croit l'un des metteurs en scène les plus connus de Pologne, M. Kazimierz Dejmek, qui, sans s'être jamais engagé dans l'opposition, a toujours fait preuve d'indépendance à l'égard du pouvoir.

M. Dejmek, qui assistait à la rencontre avec M. Rakowski, a déclaré selon le quotidien gouvernemental Rzeczpospolita: «Il s'est passé quelque chose de très important: un climat de compréhension mutuelle s'est créé et beaucoup de choses en dépendent».

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

SALLE A MANGER en chêne 9 morceaux $1650. porte-chapeau en acajou $400, chambre à coucher en chêne $650 et beaucoup d'autres morceaux. La Brocante enr, 5201 A Sherbrooke ouest, 486-5636. Achetons antiquités de qualité. 25-10-82

■ Antiquités

ENSEMBLE de s. à dîner en chêne, table de salon en chêne, appareil radio 1932 en noyer. 255-9141 25-10-82

Tapis Kilim, Afghanistan et Persan, tableaux Lussier, Sager, Hoyt peintre américain, kimono japonais. 524-8864. 25-10-82

ARMOIRES FRANÇAISES, 18e siècle, 8'3", $6500. Fin 19e siècle, 9', 3 portes miroir, $5000. Tél.: 284-0219. 28-10-82

COMMODE en chêne, 6½ pieds de haut, avec miroir, 2 tiroirs et 2 portes, $500; lit double bois tourné, $300. 769-8030. 26-10-82

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc. Appeler Claude Morrier 384-4614. 26-10-82

COLLECTIONNEURS
Armoires des 18e et 19e siècles avec couleur d'origine, tables de réfectoire, commodes, chaises, lave-mains, coffres, buffet-bas, berçantes, moules, girouettes, table d'esprit Louis XIII, pupitres, fauteuils, buffet-ouvert, etc...
1013 Marie-Victorin Verchères. 583-6373
25-10-82

■ À partager

OUTREMONT près de Laurier, grand 8½ à partager avec personne sérieuse. $200 par mois. 270-4448. 25-10-82

■ Appartements/logements

PARC ANGRIGNON, métro, appartements neufs et modernes, climatisation, appareils ménagers (5), 3 c.c., $600/mois, 2 c.c., $500/mois. 733-7540, 343-6088 1-11-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½, Concierge 935-5321. 22-11-82

OUTREMONT, grand 4½ chauffé dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, $475, libre 1er décembre. 272-6965. J.N.O.

METRO PAPINEAU, grand logement tranquille, non chauffé, 2e plancher, pas d'animaux, $300. Références. 527-3556 après 17.30 lundi au jeudi. 25-10-82

SUITE CONFORTABLEMENT MEUBLÉE, toilette et douche privées, dans grande résidence, centre-ville, stationnement, idéal pour professionnel ou universitaire nécessitant pied-à-terre à Montréal durant la semaine. $250/mois. Références. 844-3529 25-10-82

AUBAINE rue Ducharme Outremont. 6½ à sous-louer, rez de chaussée près parc. $300. chauffé. Libre 1er novembre. 276-5089. 25-10-82

NOUVEAU BORDEAUX, luxueux bas triplex neuf, 9½, équipé, garage, libre immédiatement, $700/mois. 331-8810 28-10-82

WESTMOUNT, Avenue Clarke, charmant, style ancien, bas en pierre. Hauts plafonds, planchers chêne, fenêtres en baie. 2 c.c. (une avec boiseries), grande salle à dîner et salon, salle de bains et cuisine récemment rénovées avec cuisinette complètement équipée. Garage 2 voitures, près écoles, métro, autobus, et commerces. Chauffé, toutes taxes payées, déneigement compris. Sous location jusqu'au 30 mai ou plus. Disponible immédiatement. $950. Tél.: 871-1221. 10 h AM à 17 h PM. lundi à vendredi. 25-10-82

ANJOU, 7250 Beaubien coin Galeries d'Anjou, métro, grand 5, 2 chambres, ascenseur, taxes, ménage fait. Gens sérieux seulement, 352-6830, ou 729-9737

VAN HORNE ET DECELLES, 3½, rez-de-chaussée, libre, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 25-10-82

OUTREMONT, 4½, chauffé, équipé, 1er novembre. 276-4713, 687-5106 après 17h. 25-10-82

RUE SOUVENIR, 6½, 3e étage, semi-rénové (chauffage électrique), $350 non-chauffé. S'adresser au 2279 Souvenir, samedi et dimanche ou sur semaine après 18 h 30 25-10-82

■ Appartements/logements

N.D.G., rue Marcil, bas duplex 6½, garage, 1er décembre, préférence adultes, $575, non chauffé. 484-7322, soir 25-10-82

A LOUER OU SOUS-LOUER, 1er décembre, 4½, Île des Soeurs, 2 c.c., $485/mois tout compris, garage si désiré. Après 18h. 767-1544 25-10-82

RUE FABRE, 5½, frais peint, planchers au varathane, non chauffé, $285/mois. 271-6715 25-10-82

N.D.G., logement pour couple tranquille, 7½, foyer, $475/mois, chauffage non compris, libre 1er décembre. 489-7467 soir de 7 à 8 seulement 25-10-82

A PROXIMITE métro Snowdon, bas de duplex, chauffé, libre 1er décembre, $475, références. 488-9435, soir, samedi, dimanche 25-10-82

HAUT DUPLEX, 7½, chauffé, disponible, 1er novembre 82, $700. 5126, N.D.G., 486-9437. 25-10-82

OUTREMONT, haut duplex 6½ chauffé, garage, cave, 1er décembre. $675. 735-3412. 1-11-82

CARRE ST-LOUIS, éclairé, abordable, maison condominium de ville. Cuisines sur mesure, planchers de bois, brique exposée, 2 planchers par unité. 482-5354. 25-10-82

OUTREMONT, 6½ pièces avec cave et 7½ pièces, chauffé; eau chaude fournie, cuisine moderne, intérieur redécoré, $600/mois. S'adresser au: 1625 Ducharme. 271-9769. 26-10-82

OASIS DE PAIX au coeur du centre-ville, près St-Denis / Sherbrooke, 7 pièces, 3ème étage, cuisinière / réfrigérateur, $450. Libre 1er décembre. 842-3034 ou 738-8872. 26-10-82

N.D.G., 6½, bas duplex, foyer, boiseries de chêne, ménage complet, près métro, chauffé, $600. Disponible début novembre. 489-1932. 26-10-82

OUTREMONT haut de duplex, très beau 5½, très éclairé, face au parc St-Viateur, sous-location 1er novembre ou 1er décembre. $475 non-chauffé. 277-7895 et 279-9749. 25-10-82

VIEUX-MONTREAL métro Champ-de-Mars, studio 1½, mur de briques, complètement rénové avec armoires en chêne, équipé, libres. $330 - $460. 878-1213. 26-10-82

LOGEMENTS LUXUEUX entièrement restaurés, près du métro Beaubien, 3½ ou 4½ fermés, climatisation centrale, finition chêne. Libre $390. 878-1251. 26-10-82

CARTIERVILLE, triplex neuf à prix réduit, 7½ pièces, garages, $500. Grand 3½, $250. 336-1873. 25-10-82

N.D.G., haut duplex 7½, foyer, boiseries, lave-vaisselle, poêle, cave. 1er décembre. 486-5457 après 17h. 27-10-82

OUTREMONT, sur parc Kennedy, piscine et futur métro, 6½ rénové, non chauffé, rez-de-chaussée, $425, disponible 1er novembre. 271-7071. 25-10-82

CINEASTE PARTANT POUR L'ETRANGER aimerait sous-louer superbe appartement au centre-ville, disponibilité 3 à 6 mois. 288-9454. 26-10-82

OUTREMONT, grand 6½, chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, $650, libre 15 novembre. 272-6965. J.N.O.

OUTREMONT rue Stuart, spacieux haut duplex près collège Stanislas, 8½ chauffé, garage, $750 par mois. Soir après 6h, 495-1382. 30-10-82

OUTREMONT, Davaar, logement 7½, non chauffé, libre 1er février, $450. 270-5129. 25-10-82

C.D.N., grand 4½ à sous-louer, libre 1er décembre. $475/mois tout compris. 733-0292. 25-10-82

TERREBONNE, très propre, 6½, haut duplex, agréable, décoré, équipé, 2 balcons, ensoleillé, calme, location jusqu'à mai prochain ou plus. Commodités de transport. 935-4844. 25-10-82

N.D.G. Haut de duplex 7½ pièces, ensoleillé, près école, métro, autobus. Repeint à neuf. Planchers sablés, vernis à neuf, balcons, chauffage individuel. Tél. 481-4413. 25-10-82

ADJACENT OUTREMONT, 6 grandes pièces avec s/s fini et garage, déneigement; près U. de M., métro, hôpitaux, $725/mois. 733-2643. 25-10-82

HAMPTON, 4½, beau bas duplex chauffé, équipé, sous-sol tapis, mur-bibliothèque, chambre extra, libre, $650/mois. 481-0807. 25-10-82

■ Autos/Motos

MERCEDES 380SL, 1981, 418-653-6688, 418-651-5682 25-10-82

■ Autos/Motos

TOYOTA TERCEL 1980, manuelle, presque neuve, 23 000 KM (14 000 milles), 4 pneus radiaux Michelin + 2 pneus radiaux d'hiver, radio AM-FM, $4700. Inf.: 435-3114 25-10-82

■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro. 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203. 2-11-82

ST-JOSEPH près de St-Denis, joli local pour bureau, tapis, 220, $275/mois. 845-0018, 525-7476 27-10-82

■ Chalets à louer

A VAL-DAVID, luxueux chalets neufs, 3, 5, 6 chambres, près pentes ski, foyer, sauna, billard, lave-vaisselle, 525-0962, 527-5903, 819-322-6095 1-11-82

ST-SAUVEUR, 3 chambres, $2500, non chauffé, saison d'hiver, après 17h: 387-7810, 337-1168. 25-10-82

BAIE ST-PAUL, maison confortable dans la montagne, vue unique sur la baie et les Laurentides, 1h de Québec, ski de randonnée et alpin à proximité. A louer mois ou saison. Détails jour: (418) 643-1903 ou soir: (418) 683-0348. 25-10-82

Maison sur pièce authentique, 150 ans, meubls anciens, 4 c.c., 2 salles de bain, foyer, tout confort, en pleine nature dans village Val David. Je loue à regret saison ou année à personne de confiance avec références. 277-4983, (819) 322-2111 25-10-82

BORD DE L'EAU, luxueux chalet suisse, Lac Guindon, 3 chambres à coucher, 2 salons, foyer, salle de bain, laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, déneigement compris. 1er novembre au 1er mai, $3600. 464-7073, 326-2773, 1-224-5982 25-10-82

BROMONT, superbe maison près des pistes de ski, bois de foyer, chauffé, meublé, déneigement, inclus. $1000/mois. 671-5394, 1-263-0190. 25-10-82

ST-DONAT, Lac Archambault, site pittoresque, presqu'île, bord lac, proximité pentes ski, 3 c.c., foyer, design spécial (Décormag décembre 81), $3500 saison; $1200 au mois. Bureau: 289-5135, résidence: 270-6848. 25-10-82

ST-DAMIEN-de-Brandon, 6 pièces, 3 c.c., complètement meublé, foyer, chauffage électrique, endroit paisible, tous sports d'hiver, saison $1500. 729-3172. 25-10-82

ST-DAMIEN-de-Brandon, chalet luxueux, 8 pièces, 5 c.c., complètement meublé, laveuse-sécheuse, foyer, endroit paisible, tous sports d'hiver, saison. 729-3172. 25-10-82

FRELIGHSBURG, maison 4 chambres, foyer, idéal ski alpin Sutton et Jay Peak et ski de fond, tout compris. $3600 saison. 1-298-5242. 25-10-82

LAC SAUVAGE, 10 milles de St-Donat, 3 chambres, foyer. $1500 + chauffage électrique. 671-8611 ou 737-5145. 25-10-82

STE-MARGUERITE, maison 5 chambres, grandes pièces ensoleillées, foyer, chaud et confortable, idéal grande famille, références. 525-0931, 1-228-3528. 25-10-82

■ Chambres à louer

A LA CAMPAGNE, milieu gai, maison anglo-normande, 1 heure ½ de Montréal, sports d'hiver, pour week-end ou semaine complète. 819-229-3735 25-10-82

■ Commerces à vendre

RESTAURANT à vendre à 60 St-Jacques ouest, près du Palais de Justice et 1 rue du futur Palais des Congrès. Pour renseignements appelez Albert Malka, 737-1173 avant 17h 28-10-82

RESTAURANT rentable, bien situé, à Cartierville, Jolco Crt. 653-7087, 1 Baillargeon 384-9350. 25-10-82

CANTONS DE L'EST: meunerie, quincaillerie, revenu net après impôt, $172,400.00, très rentable.
CANTONS DE L'EST: quincaillerie et plomberie, site privilégié, très bon chiffre d'affaires.
GRANBY: quincaillerie familiale, très bien située. CLARISSE DENICOURT. 1-514-378-8461, 1-514-375-2755. Trust Général, courtier. 25-10-82

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, copropriété, 7 grandes pièces, 3e étage, impeccable, occupation immédiate, $65 000. A. Trudeau Courtier. 733-1871 25-10-82

FEMME PROFESSIONNELLE autonome recherche autre femme pour acheter duplex en copropriété, secteur Ahuntsic. 526-1986 après 18h 25-10-82

■ Copropriétés à vendre

TRIPLEX à vendre, Brébeuf-Mont-Royal, départ étranger. Idéal copropriété. Subventions rénovation - $55,000. Visites 521-1387. 25-10-82

CONDO luxueux, boul. Gouin, vue panoramique sur l'eau, choix multiple, aubaine, hyp. 11%-13-7/8. C. Laliberté 667-3333. Trust Général, courtier. 25-10-82

PARC ST-HENRI, logement restauré, 8 pièces, 2 étages, terrasse, près centre-ville, près métro, copropriété indivise. Comptant minimum demandé $15,000. Pas d'intermédiaire, 989-1963. 25-10-82

CONDO A VENDRE (OUTREMONT ADJACENT), site exceptionnel, près boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, cachet ancien, murs/brique, s/s pierre, 1600 p.c., 4841 Hutchison, visite libre dimanche 24 octobre 15 à 17 h et sur rendez-vous. 342-1830, 274-1766. 25-10-82

AHUNTSIC, Grande-Allée, bas de duplex, 6½, boiseries, chauffage électrique, etc. Pas d'intermédiaire. 388-8577 soir après 18 h et fin de semaine. 25-10-82

■ Cours

COURS PRIVES de danse sociale, pour couple ou personne seule. Tél.: 526-5166 de 9:30 am à 21h. 30-10-82

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, niveau secondaire, privé à domicile, rattrapage, recyclage. Claude: 661-3042. 25-10-82

DONNERAIS chez-moi cours de piano, dictée, solfège, théorié. Débutants tous âges, jusqu'à 4e année. Possède diplôme d'enseignement de Vincent d'Indy. 486-9188. 25-10-82

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632
25-10-82

MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage,
— Préparation aux examens,
— Tarifs très avantageux
— Collège Platon
Parc & Mont Royal
281-1016.
25-10-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 253-3275 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Demandes d'emploi

DAME CULTIVEE, capable d'aider les enfants dans leurs études et d'enseigner le piano, le chant, la diction, se cherche un emploi de gouvernante. T. 667-1138. 25-10-82

■ Divers

LES DACTYLOGRAPHES: Secrétariat général, curriculum vitae et dactylographie de tout autre document. Service rapide. Tarif spécial aux étudiants. 1650 Berri, suite 298, Montréal, Station Métro Berri-Demontigny (514) 282-9427 25-10-82

Monsieur Baignoire®
Réémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
Estimation **336-1133**
980 Ouimet, Ville St-Laurent 25-10-82

■ Divers

À BAS PRIX ENTREPOSONS, autos, bicyclettes, camions, motos roulottes. 937-9491 J.N.O.

STRIP-A-GRAM. Télégrammes pour toutes occasions de fête. Danse, chant et costumes. 335-2030. 01-11-82

DACTYLOGRAPHIEHAIS mémoires, thèses, documents de toutes sortes. Travail rapide et impeccable. Lise Gaudette 435-5003. 28-10-82

■ Espaces commerciaux

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER
À l'occasion de sa réouverture officielle,
LES GALERIES GATINEAU
vous offre des espaces libres à des prix et avantages défiant toute concurrence.
Tous genres de commerces acceptés.
Hâtez-vous dès aujourd'hui. Tout doit être loué avant le 15 novembre 1982.
Profitez de nos spéciaux d'ouverture en communiquant avec:
Marie Malialin (819) 568-2221
ou
Claude Lévesque (819) 568-1158
25-10-82

■ Fermes à vendre

A 30 KM de Sherbrooke, petite ferme, 45 acres, 2 prairies, 1 grange-étable, 1 maison tous services, chauffage central dans rang paisible, décor splendide. $35 000. Soir: (514) 672-2092. 25-10-82

■ Livres

VENTE & ACHAT de livres d'occasions. Payons comptant, ouvert de 10 am à 10 pm. La Bouquinerie St-Denis, 3770 St-Denis, Mtl. 3/11/82

LIVRES DEMANDES préférablement avant 1900 sur la médecine, botanique, oiseaux, arts, etc. Toutes langues. 487-5870 25-10-82

■ Local à louer

GRAND STUDIO 20 X 50, bien situé, idéal pour peintre ou photographe. 842-6861 28-10-82

■ Local demandé

JEUNE ENTREPRISE THEATRALE recherche un local peu dispendieux, centre-ville, pour opérer un café-théâtre. 521-2955. P.S. laisser un message. 25-10-82

■ Maisons à louer

CARTIERVILLE, split level 8 pièces, 1er décembre au 15 mars ou au 30 juin. Prix raisonnable. 331-0029 25-10-82

WESTMOUNT — spacieuse maison de maître à louer, 5 c.c., 3 s.b., 2 foyers, s. de jeu, garage double, disponible 1er octobre. 937-7978 30-10-82

N.D.G., rue Northcliffe, 4 c.c., salon, foyer naturel, location décembre 82 — décembre 83, $950 meublée. Inf.: A. Trudeau Courtier. 733-1871 25-10-82

MAISON DE FERME à louer près St-Jovite, du 15 novembre au 15 avril, $225/mois, chauffage et électricité en plus. 747-9472 25-10-82

LAC MAROIS, 45 minutes de Montréal dans les Laurentides, chance unique de demeurer à l'année dans un domaine privé, paysager, bord du lac, plage privée, entretien à l'année, salon avec foyer, s. de séjour, cuisine, 3 c.c., buanderie, garage, chauffé, climatisé, bail à l'année, $750/mois. L. Benoit. 274-7501 ou 1-224-2739. 25-10-82

LAURENTIDES, maison canadienne, meublée avec foyer, 2 c.c., près St-Sauveur, saison ou année, 761-2015 ou 1-226-5973. 25-10-82

MANOIR HISTORIQUE à louer: St-Lambert bord de l'eau, immense terrain paysager, restaurée, style d'époque, toutes commodités, quelques meubles anciens. Occupation immédiats 866-3624 9 à 5 h, semaine 637-5829 4 à 8 soir semaine 487-2277. 25-10-82

■ Oeuvres / objets d'art

6 TOILES — valeur approximative $25 500, sacrifiais pour $15 000. Le contenu: 2 Ayotte, 1 De Lall, 2 Pheiffer, 1 Souliklas, Tél: 523-1112, M. Eddy 25-10-82

OFFREZ UNE CERAMIQUE SIGNEE N. GIRARD, en montre à la Guilde Canadienne des métiers d'art Québec, 2025 rue Peel, Mtl, 845-6091. 25-10-82

■ Propriétés à vendre

PRÈS du lac des Castors, rue Hill Park Circ. vivre en ville comme à la campagne. Maison de pierre, très ensoleillé, 4 c.c., 2½ s.b., foyer, terrasse, $185 000, vente privée. Jour: 842-8787 — soir: 937-8363 25-10-82

OUTREMONT: cottage semi-détaché, 4 c.c., près de l'université, foyer, cuisine rénovée, jardin, garage, s/s fini, vente privée. 342-1582 25-10-82

DOIT VENDRE, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte aux visiteurs dimanche de 2h à 4h ou sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001. J.N.O.

PLATEAU MONT-ROYAL, triplex 7 pièces, terrasse, très bonne condition, excellents revenus, $88 000, vente privée. 274-2896. 25-10-82

ST-LAMBERT, cottage 7 pièces, salle à dîner, 4 c.c., foyer, $105 000, directement du propriétaire, 671-5844. 25-10-82

Bord de l'eau OKA
Cottage 10,600 p.c., 125 pieds sur le lac des deux Montagnes, 4 c.c., foyer, patio, bel aménagement paysager, paisible.
627-1098
25-10-82

CARTIERVILLE, duplex luxueux, 2 x 5½, 1 x 2, piscine Valmar creusée chauffée, foyer naturel, sous-sol fini. $160 000, particulier. Garage simple + 1 espace de stationnement. Après 18h. 337-0802. 25-10-82

N.D.G., cottage détaché, 3577 Vendôme près Côte St-Antoine. Libre pour occupation immédiate. Escalier, boiseries de chêne, peinture fraîche. À l'étage: 4 c.c. et salon avec foyer; grand sous-sol partiellement fini avec foyer: cuisine modernisée, fenêtres aluminium. Garage, jardin. Proximité Collège Marguerite Bourgeois, écoles secondaires Villa-Maria et St-Luc. Visite libre dimanche 24 octobre 12 à 15h. S.V.P. PAS D'AGENT. 731-9085, 733-4192, 735-4796 25-10-82

PROFESSIONNELS... S.V.P. belle propriété sur boul. St-Joseph, 3 bureaux et 4 grands logements. Revenu actuel $31 860. Immeubles Outremont, Jean Maisonneuve. 271-6855 25-10-82

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, cottage semi-détaché, garage, jardin. 2 foyers, 5 chambres, 2½ s.